

Université de Neuchâtel

Faculté des Lettres

Repérage des énoncés d'intérêt définitoire
dans les bases de données textuelles

Alain AUGER

{alain_auger@sympatico.ca}

Sous la direction de M. Pierre KNECHT,
professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel

Rapporteurs : M. Etienne Brunet, professeur à l'Université de Nice
M. Christian Rubattel, professeur à l'Université de Neuchâtel

12 mai 1997

93/00056

© Alain Auger, 1997

À Lucie,
pour avoir patiemment figuré mes désirs

LES ÉNONCÉS D'INTÉRÊT DÉFINITOIRE : TYPOLOGIE, VOCABULAIRE ET REPÉRAGE.....	9
Chapitre 1 La documentation lexicographique à l'heure des bases de données textuelles et de l'autoroute de l'information	13
1.1 Les tâches traditionnelles du lexicographe	13
1.2 Rôles de la documentation lexicographique	14
1.3 Les nouvelles sources documentaires du lexicographe	14
1.3.1 Quelques jalons historiques en matière de gestion documentaire et d'analyse de textes	15
1.3.2 L'informatisation en lexicographie : deux secteurs, deux développements.....	16
1.3.2.1 L'informatisation du dictionnaire.....	16
1.3.2.2 L'informatisation des matériaux lexicographiques	18
1.3.3 Les sources documentaires complémentaires	22
1.4 Les enjeux documentaires.....	25
Chapitre 2 Définition, énoncé définitoire et reformulation du sens.....	27
2.1 Le métalangage	27
2.2 La définition : du discours lexicographique au discours ordinaire.....	29
2.3 L'énoncé définitoire	32
2.3.1 Les travaux des pragmaticiens	33
2.3.2 Les approches terminologiques	38
2.3.2.1 La dimension morpho-syntaxique des termes.....	38
2.3.2.2 Les indices textuels de la reformulation du sens	39
2.4 Les énoncés sémiqes	40
2.5 Modélisation des énoncés définitoires selon Léon et Mazière	43
Chapitre 3 Typologie des énoncés définitoires.....	46
3.1 L'énoncé définitoire dans les procédés linguistiques d'apport d'information	46
3.2 Caractéristiques générales des énoncés définitoires	50
3.3 Les typologies existantes	51
3.3.1 Typologie des formes définitoires chez R. MARTIN (1983).....	51
3.3.2 Relations thématiques chez É. Martin (1992ms).....	53
3.3.3 Relations sémantiques essentielles chez A. CONDAMINES (1993).....	55
3.3.4 Typologie des reformulations chez Chukwu et Thoiron (1989).....	56
3.3.5 Catégories définitoires chez A.-M. Loffler-Laurian (1983)	58

3.4	Deux types d'énoncés définitoires : linguistiques et métalinguistiques	62
3.4.1	Les énoncés définitoires métalinguistiques (EDM)	65
3.4.1.1	EDM de désignation	65
3.4.1.2	EDM de dénomination	69
3.4.1.3	EDM systémiques	73
3.4.2	Les énoncés définitoires linguistiques (EDL)	75
3.4.2.1	EDL copulatif	75
3.4.2.2	EDL d'équivalence	86
3.4.2.3	EDL de caractérisation	89
3.4.2.4	EDL d'analyse	92
3.4.2.5	EDL de fonction	95
3.4.2.6	EDL de causalité	97
3.4.2.7	Autonymie et énoncés définitoires linguistiques	98
Chapitre 4	Inventaire onomasiologique des concepts de /DESIGNER/, /SIGNIFIER/, /DENOMMER/ et /S'APPELER/	100
4.1	Inventaire des dénominations du vocabulaire définitoire	102
4.1.1	Le <i>Dictionnaire des idées par les mots</i> (DIM)	103
4.1.2	Le <i>Thésaurus Larousse (TL)</i>	105
4.1.3	Relations d'intérêt définitoire et relations thématiques	108
4.2	Classement et présentation des dénominations du vocabulaire définitoire	108
4.2.1	Les marqueurs définitoires de l'analyse	110
4.2.2	Les marqueurs définitoires de la caractérisation	114
4.2.3	Les marqueurs définitoires de la causalité	130
4.2.4	Les marqueurs définitoires de la dénomination	133
4.2.5	Les marqueurs définitoires de la désignation	138
4.2.6	Les marqueurs définitoires de l'équivalence	142
4.2.7	Les marqueurs définitoires de la fonction	157
4.2.8	Les marqueurs définitoires systémiques	166
4.3	Application	168
4.4	Formes définitoires et typologie des discours	170
4.4.1	Répartition des formes définitoires selon les genres textuels dans ARTFL	170
4.4.2	Répartition des formes définitoires dans la microstructure du TLFJ	174
Chapitre 5	LES ÉNONCÉS SÉMIQUES : COOCCURRENTS EXCLUSIFS ET VOCABULAIRE SIGNIFICATIF	180

Essai de caractérisation statistique.....	180
5.1 Le recours à des descriptions sémantiques existantes.....	182
5.1.1 Prototype de base de données lexicales	183
5.2 Le recours aux cooccurrents exclusifs	187
5.2.1 Le lien d'exclusivité : un indice de charge sémantique spécifique ?	188
5.3 Le recours au vocabulaire significatif.....	192
Conclusion	210
Bibliographie	211
Index des marqueurs définitoires	219
Annexe 1 Liste des œuvres littéraires utilisées dans la base de données textuelles du TLFQ	222
Annexe 2 Liste des ouvrages de référence utilisés dans l'élaboration de la base de données lexicales	224
Figure 1 : Modèle d'exploration pouvant dépister tous les groupes nominaux comportant deux noms (Plante et Dumas, 1988).....	39
Figure 2 : Modalités d'explicitation du sens	42
Figure 3 : Typologie des formes définitoires selon Martin 1983.....	53
Figure 4 : Typologie des reformulations (Chukwu et Thoiron, 1989).....	57
Figure 5 : Typologies	62
Figure 6 : Typologie de base des énoncés d'intérêt définitoire.....	64
Figure 7 : Genres textuels disponibles dans ARTFL	170
Figure 8 : Enrichissement des sèmes extraits des définitions lexicographiques.....	185
Figure 9 : Modèle d'enrichissement des sèmes extraits des définitions lexicographiques	186
Figure 10 : Associations sémantiques pour <i>IGLOO</i>	199
Tableau 1 : Quelques corpus textuels et textes francophones informatisés dans le monde.....	21
Tableau 2 : : Profils de l'EDL copulatif.....	80
Tableau 3 : Dénominations du vocabulaire définitoire.....	110
Tableau 4 : Nombre de textes par genre textuel dans les 1850 textes de ARTFL	171
Tableau 5 : Répartition de quelques marqueurs définitoires en fonction des genres textuels dans ARTFL	172
Tableau 6 : Marqueurs plus fréquents dans les exemples que dans les définitions du TLFQ.....	177
Tableau 7 : Marqueurs plus fréquents dans les définitions que dans les exemples du TLFQ.....	178

Tableau 8 : Répartitions des cooccurrents de <i>igloo</i>	189
Tableau 9 : Segments nominaux dans les 149 énoncés de <i>IGLOO</i> (extrait)	190
Tableau 10 : Vocabulaire significatif pour <i>IGLOO</i>	194
Tableau 11 : La place de <i>IGLOO</i> dans les vocabulaires significatifs des formes du vocabulaire significatif de <i>IGLOO</i>	195
Tableau 12 : Segments nominaux dans les 54 énoncés de <i>traîneau</i> (extrait)	199
Tableau 13 : Vocabulaire significatif pour <i>traîneau</i>	200
Tableau 14 : La place de <i>TRAIÎNEAU</i> dans les vocabulaires significatifs des formes du vocabulaire significatif de <i>TRAIÎNEAU</i>	202
Tableau 15 Vocabulaire significatif pour <i>ANNÉE</i>	207

Aborder l'étude des énoncés d'intérêt définitoire sous l'angle des conditions nécessaires à mettre en œuvre pour favoriser leur repérage, c'est investir le maquis touffu des bases de données textuelles. C'est aussi doter une machine d'une cartographie sommaire des lieux, de balises grossières, de quelques sentiers sûrs que le lexicographe pourra suivre comme autant de raccourcis dans sa quête sémantique. Car les bases de données textuelles sont des terrains en friche jalonnés de genres et d'espèces.

Pourtant, il y a là au sol, tapis dans le sous-bois textuel, quelques aiguilles, quelques glands, quelques samares qui permettent de croire que pins, chênes, érables, ormes et frênes, tant convoités, doivent pouvoir se trouver à proximité, à distance raisonnable.

Nous nous sommes employé ici à établir une cartographie des énoncés pouvant comporter un intérêt définitoire pour les lexicographes et terminologues en signalant les impasses à éviter et les sentiers panoramiques à emprunter. Les résultats que nous présentons sont exploratoires. Ils constituent une première expédition en vue de cerner les nombreuses ressources linguistiques qui permettent de "définir" des mots dans le discours de tous les jours.

Qu'est-ce que le sens d'un mot ?
Commençons d'abord par nous demander
ce que peut être l'explication du sens d'un mot.
[...] pour saisir le sens du terme " sens "
il faut évidemment comprendre ce que peut signifier
" expliquer le sens ". En bref, demandons-nous
ce qu'est l'explication, car quelle qu'elle soit,
cette explication sera le sens.
Wittgenstein, *Le Cahier bleu*.

LES ÉNONCÉS D'INTÉRÊT DÉFINITOIRE : TYPOLOGIE, VOCABULAIRE ET REPÉRAGE

Dans la présentation du numéro de Langue française consacré à la “Reformulation du sens dans le discours”, on peut lire que “ pour expliciter le sens d'un mot ou d'un énoncé, on recourt à des "reformulations" qui s'insèrent dans la trame du discours sans se confondre ni avec la première formulation, ni avec une répétition pure et simple. [...] Mais comment exprime-t-on ordinairement ces équivalences de sens ? Voilà qui est moins clair, faute d'avoir été étudié systématiquement ” (Langue française, fév. 1987 : 3).

Les questions du sens et des modalités de sa production en discours n'ont cessé de préoccuper les philosophes depuis l'Antiquité. Si pour Aristote¹, “ celui qui définit montre ce qu'est la chose ou ce que signifie le terme en question ”, pour Wittgenstein, c'est précisément l'*explication du sens*, au moyen de paraphrases et de réseaux de synonymies, qui constitue le sens. Sans prétendre instituer une “théorie de l'emploi” en guise de théorie sémantique, Wittgenstein a démontré que “ la seule vérification empirique que nous ayons dans l'étude de la langue [était] l'*emploi* des énoncés dans les situations infiniment variées de la vie quotidienne. ”²

Aujourd'hui, nombre de disciplines placent le problème du sens et des modalités de son explicitation en discours au cœur même de leurs principales préoccupations. L'avènement des bases de données textuelles, ces corpus de textes numérisés, a créé dans certains secteurs d'activité scientifique une situation d'“ urgence ” en matière d'extraction de l'information.

Les chercheurs en intelligence artificielle (IA) travaillent notamment à l'établissement de bases de connaissances (*knowledge databases*) qui décrivent l'univers à travers les notions d'une langue donnée. Le repérage des énoncés d'intérêt définitoire contenus dans les bases de données textuelles pourrait permettre d'établir plus aisément et plus rapidement ces univers de notions puisqu'il donne accès aux énoncés qui sont les plus aptes à décrire le sens des mots et les réalités que ces mots recouvrent. Pour cette même raison, le repérage des énoncés d'intérêt

¹ Cité dans Rey-Debove, 1971 : 182 (Aristote, 2^e *Analyt.* II, 7,92 b)

définitoire pourrait être fort utile aux sémanticiens qui désirent établir les éléments constitutifs des réseaux sémantiques d'une langue. Ce repérage pourrait encore être utile aux pragmaticiens puisqu'il contribue à décrire le fonctionnement des marqueurs définitoires dont un locuteur dispose pour expliciter le sens des mots en discours, dans le cadre même de l'énonciation.

Mais c'est d'abord et avant tout au lexicographe et au terminologue que s'adresse le travail ici présenté. Ceux-ci, plus que tout autre, sont quotidiennement confrontés à l'utilisation de bases de données textuelles de plus en plus volumineuses et doivent rendre compte des divers emplois des mots ou des termes. Ils sont d'ores et déjà aux prises avec un important problème d'extraction de l'information. Dans les textes spécialisés, le repérage des énoncés définitoires assisté par ordinateur permettra d'établir plus rapidement les lexiques des divers domaines que recouvrent ces textes, au grand bonheur des terminologues. Dans les textes administratifs ou juridiques, qui servent de référence ou ont force de loi (décrets, avis juridiques, conventions collectives, etc.), le repérage des énoncés définitoires permettra non seulement d'établir des lexiques spécialisés mais aussi de contrôler la cohérence des définitions dans l'ensemble des textes.

Pour Alain Rey, les énoncés de la vie quotidienne constituent le "discours-source" du discours lexicographique. Il est formé de la totalité théorique de la parole saussurienne pour un système linguistique donné. Le discours n'a pas pour objectif de donner une image d'une langue mais une image de *certaines usages* de cette langue, usages puisés à même le discours-source. L'étude du lexique d'une langue est tributaire de ce qui peut être observé en discours.

En lexicographie³, le sens est constamment traqué jusque dans ses derniers retranchements linguistiques. Une définition, dans un dictionnaire, rend compte de l'analyse sémantique des emplois d'un mot en discours. Le lexicographe est, en quelque sorte, un juge qui auditionne les emplois ou, selon le mot de Beauzée, les *dépositions combinées de l'expérience au tribunal de la signification*. C'est dans l'article du dictionnaire que le lexicographe prononcera son verdict⁴.

² J. Lyons, 1970, *Linguistique générale*, Paris, Larousse, p. 315

³ Nous pourrions dire la même chose pour la terminologie et la traduction.

⁴ On pourrait encore pousser l'analogie jusqu'à considérer les dictionnaires existants comme des recueils de *jurisprudence lexicographique* dans lesquels les exemples font office de *témoins cités* à la barre.

En lexicographie traditionnelle, l'observation des faits de discours donne lieu à une activité menant à la constitution des grands ensembles documentaires qui composent le *corpus lexicographique*. Avec la prolifération des bases de données textuelles⁵, le nombre de faits susceptibles d'être observés en discours prend des proportions démesurées. Comment le lexicographe peut-il alors donner une image des usages d'une langue s'il ne peut pas lire et analyser chacun des emplois contenus dans une base de données textuelles ? Existe-t-il, pour le lexicographe, des passages ou fragments textuels qui ont une plus grande valeur que d'autres compte tenu de la nature de son travail d'analyse sémantique ?

Ce que recherche le lexicographe, lorsqu'il interroge une base de données textuelles, c'est d'abord et avant tout des énoncés dans lesquels l'objet du discours porte soit sur un signe linguistique (signifiant ou signifié), soit sur les propriétés de l'objet représenté par ce signe linguistique. Or, on trouve, dans le discours, deux grands types d'énoncés qui peuvent expliciter un sens ou décrire une chose : les énoncés proprement définitoires et ce que nous appelons les énoncés *sémiques*.

Le travail exposé ici ne constitue pas une formalisation qui permettrait à un ordinateur de procéder de façon automatique, c'est-à-dire sans intervention humaine, à une analyse sémantique des énoncés contenus dans une base de données textuelles⁶. L'objectif, beaucoup plus modeste, est de circonscrire des stratégies de repérage qui puissent permettre d'extraire d'une base de données textuelles les énoncés qui pourraient, selon divers critères, comporter un intérêt définitoire pour le lexicographe ou le terminologue. Il s'agit donc d'une démarche d'extraction d'information et non d'analyse sémantique automatique. L'analyse sémantique fine, telle que pratiquée quotidiennement par les lexicographes et les terminologues et qui

⁵ Nous adoptons la terminologie publiée dans une note du Ministère français de l'Industrie au *Journal Officiel* du 17/01/82 en annexe de l'arrêté relatif à *l'Enrichissement du vocabulaire de l'informatique* : base de données ; ensemble de données organisé en vue de son utilisation par des programmes correspondant à des applications distinctes et de manière à faciliter l'évolution indépendante des données et des programmes.

⁶ Les récents travaux effectués en ce sens par Rastier, Cavazza et Abeillé (1994) sont stimulants. Ils sortent des sentiers battus de l'intelligence artificielle et de la sémantique formelle pour proposer une sémantique linguistique qui unifie la description du lexique, de la syntaxe profonde et des structures textuelles (1994 : 23). Rastier s'attache particulièrement à la construction dynamique du sens en contexte. L'analyse sémantique informatisée, telle que présentée par Rastier, présuppose la construction d'une *base de faits*, c'est-à-dire une base de données qui rend compte de la constitution des sèmes-types en distinguant les sèmes génériques et les sèmes spécifiques, et d'une *base de règles* qui répertorie les conditions graphiques, morpho-syntaxiques, etc., auxquelles les données de la base de faits sont soumises. C'est par le recours à ces deux bases de référence que l'analyse sémantique des énoncés contenus dans une base de données textuelles peut être effectuée. Or, la construction de la base de faits nécessite, à elle seule, que l'analyse sémantique des mots qui y sont décrits ait déjà été effectuée afin d'en dégager les sèmes génériques et spécifiques. Notre démarche se situe bien avant : elle s'adresse au lexicographe qui recherche des énoncés EN VUE DE procéder à l'analyse sémantique d'un mot. Ainsi, la mise en application de l'analyse sémantique des textes telle que la présente Rastier, quoique fort intéressante, nécessite un travail de préparation considérable et l'existence même d'une description lexicographique des unités. Qui plus est, dans l'éventualité de la rencontre d'un néologisme dans une base de données textuelles, ni la base de faits, ni la base de règles ne seront d'aucun secours,

donne lieu à la rédaction de dictionnaires, restera, sans doute pour plusieurs années encore, un exercice typiquement humain que seuls des observateurs avisés du langage peuvent mener à bien.

Dans le déroulement de l'activité lexicographique, l'énoncé préexiste à la définition et aux dictionnaires. Qui plus est, faut-il rappeler qu'il ne saurait y avoir de définition pour un mot qui n'aurait jamais figuré dans un énoncé puisque les définitions lexicographiques résultent de l'observation et de l'analyse des divers emplois d'un mot dans le discours. L'énoncé est le matériau de base à l'origine de toute activité lexicographique. Sans ce dernier, aucun dictionnaire ne saurait voir le jour.

puisque la forme n'aura pas été préalablement décrite dans les bases servant de référence.

Chapitre 1

La documentation lexicographique à l'heure des bases de données textuelles et de l'autoroute de l'information

“ The problem of the lexicographer is to isolate, from among the infinite set of sentences of a language, the subset which consists of definitions ” (Weinreich, 1966 : 447)

1.1 Les tâches traditionnelles du lexicographe

Comme le rappellent Knowles et Hartmann (1983, 1984), la mission du lexicographe peut être ainsi résumée : “[...] to establish a maximally useful and authoritative repository of definitions relative to a particular stock of judiciously chosen words, augmented by authentic and appropriate linguistic facts and helpful pragmatic advice ” (Knowles, 1989 : 1668). Cette mission donne lieu à un certain nombre d'activités qui définissent traditionnellement les tâches du lexicographe. Celles-ci consistent à :

“ répertorier et à classer les mots, leurs multiples sens, leurs nuances, leurs variantes, selon qu'ils sont associés à tel ou tel contexte, incorporés à telle ou telle expression, employés au propre, au figuré, familièrement, ironiquement... À lui de préciser leurs usages, leur statut grammatical, les règles d'emploi auxquelles ils sont soumis, sans oublier leur étymologie, leurs synonymes, leurs antonymes, et tout cela textes et citations d'auteurs à l'appui. Pour mener à bien une telle entreprise, il ne suffit pas d'accumuler des informations, il faut aussi les ordonner, et surtout établir entre elles des relations (les fameux "renvois"), à la richesse desquelles se juge un dictionnaire. Tâche particulièrement ardue et qui trouvait vite ses limites pour le lexicographe d'autrefois, astreint à la manipulation de milliers de fiches manuscrites.”⁷

⁷ Source : bulletin du CNRS (<http://lucie.cnrs-bellevue.fr/cnrsinfo/n15a6.html>)

Le lexicographe dépend de la littérature documentaire qui sert de corpus à son travail d'analyse. Quels rôles principaux assume la documentation lexicographique ?

1.2 Rôles de la documentation lexicographique

Pour le lexicographe, la documentation assume des rôles bien précis. On attend de celle-ci qu'elle puisse :

- a) fournir une attestation du mot
- b) éclairer le sens d'un mot par la mise en saillance de traits sémantiques qui seront réutilisés pour élaborer la définition
- c) ajouter ou fournir des informations complémentaires sur le sens, informations dont la définition ne rend pas toujours compte
- d) illustrer le fonctionnement du mot dans son environnement linguistique de manière à faire connaître ses valeurs d'emploi
- e) donner des indications quant au niveau de langue, à la vitalité et au domaine d'emploi du mot
- f) cumuler des informations bibliographiques comme autant de preuves du degré de fiabilité à prêter aux informations recueillies.

Tels sont les rôles essentiels de la documentation lexicographique. Parmi ceux-ci, le rôle défini en (b) fera ici l'objet d'une attention toute particulière.

1.3 Les nouvelles sources documentaires du lexicographe

Jusqu'au début des années 1950, la documentation du lexicographe était principalement composée d'une bibliothèque et de nombreux cartons de fiches manuscrites provenant du dépouillement des sources. Quarante ans plus tard, le lexicographe peut désormais avoir accès à une impressionnante quantité de sources documentaires informatisées comme autant d'enrichissements possibles à son corpus de travail.

1.3.1 Quelques jalons historiques en matière de gestion documentaire et d'analyse de textes

En 1892, Otlet et Lafontaine créaient, à Bruxelles, l'*Office International de Bibliographie*. Les deux avocats belges contribuèrent de façon significative au développement de la *Classification Décimale Universelle* (CDU). En 1912, on assiste à la première apparition du microfilm comme support de stockage d'information. Entre les deux grandes guerres, l'*exploitation* des documents vient s'ajouter à la vocation conservatrice traditionnelle des bibliothèques. Les premiers travaux dans le domaine de la technique documentaire se développent. La technique documentaire devient peu à peu une science autonome avec ses propres congrès et revues spécialisées.

À partir de 1940, principalement aux États-Unis, les machines à cartes perforées font leur premières apparitions. C'est la naissance de ce qui allait devenir l'ordinateur, longtemps après le premier *abacus* que Pascal construisit pour son père en 1642⁸. Dès leur apparition, ces machines furent mises à contribution dans le domaine de la technique documentaire. Après la Seconde Guerre mondiale, le développement de la documentation et des techniques documentaires s'accroît. Une abondante littérature fut publiée, notamment sur l'utilisation des machines à cartes perforées. En 1950, Calvin N. Mooers utilise pour la première fois l'expression *Information Retrieval*, discipline qui allait devenir une véritable science, à la fin des années 1960, notamment avec les travaux de Salton (1968, 1983) sur les stratégies numériques d'indexation et de classification des documents (indice de discrimination, pondération différentielle, précision et rappel). Les travaux de Salton influencèrent considérablement la recherche en gestion documentaire.

Au cours des années 1960, des travaux de pionniers dans le domaine de l'analyse de textes assistée par ordinateurs eurent lieu. Gardin (1961) mécanisa la recherche historique et archéologique, Stone (1962) fut l'un des premiers à tenter de traiter des corpus plein texte avec le programme *General Inquirer* qu'il créa pour analyser au moyen de l'ordinateur des textes politiques. De même, en 1968, une équipe de Saint-Cloud aborda un champ inexploré à l'époque en se proposant d'analyser, pour leurs sens, les contextes de concordances et d'en donner une représentation lexicographique. Naîtront de cette entreprise, à onze années

⁸ L'*abacus* de Pascal fut la toute première machine capable de réaliser mécaniquement des opérations d'addition et de soustraction. Elle a été étendue par Leibniz à la division et à la multiplication mais ce n'est qu'en 1773 qu'Otto Hahn a mis au point une machine à quatre opérations dont les résultats étaient fiables. (cf. Marie-Emmanuelle Aubert, 1990)

d'intervalles, le *Dictionnaire contextuel de français pour la géologie* (Didier, 1977) et le *Dictionnaire contextuel du français politique* (Descamps *et al.*, 1988). Delatte (1967), du Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes (LASLA, Liège) et Tombeur (1968), du Centre de Traitement Électronique des Documents, furent parmi les premiers à se consacrer à la transcription de textes latins médiévaux. Depuis, des corpus informatisés de textes grecs et latins paraissent régulièrement au LASLA⁹. Busa (1974) informatisa la *Somme théologique* de Saint-Thomas d'Aquin.

L'informatisation massive des données en sciences humaines était ainsi lancée dès le début des années 1960. Elle allait donner lieu, entre autres, à la création de normes internationales d'encodages des données telles que la *Text Encoding Initiative* (TEI) et la norme ISO-8849 (*Standard Generalized Markup Language* ou SGML, Unesco) et à la production de nombreux logiciels de gestion et d'analyse textuelles¹⁰.

1.3.2 L'informatisation en lexicographie : deux secteurs, deux développements

Dès le début des années 1950, la machine à carte perforée est introduite par Bernard Quemada dans le domaine de la lexicographie. Depuis lors, l'informatisation en lexicographie a connu des développements distincts selon le secteur de l'activité lexicographique qu'elle prenait en charge : la collecte des matériaux ou l'édition des dictionnaires.

1.3.2.1 L'informatisation du dictionnaire

L'informatisation, dans le domaine de la lexicographie, a été appliquée au début des années 1970 à l'objet que représente le dictionnaire. L'informatisation du dictionnaire a donné naissance à ce qu'on appelle aujourd'hui la *lexicographie computationnelle*. Selon Willem Meijjs (1992), les premiers travaux de lexicographie computationnelle commencèrent lorsque les ordinateurs firent leur apparition dans le monde de l'édition et de la publication. Ces machines furent alors utilisées pour effectuer la composition (*typesetting*) des dictionnaires. Pour pouvoir être soumises à la composition, les données du dictionnaire devaient être

⁹cf. *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, CIPL-LASLA.

¹⁰ Voir notamment la liste des logiciels sur le site LINGUIST (<http://www.emich.edu/~linguist/>) et le *Natural Language Software Repository* de l'Université de Saarbrücken (<http://cl-www.dfki.uni-sb.de/cl/registry/draft.html>). On consultera à profit les ouvrages de référence de Vuillemin (1990, 1993) et les répertoires constitués par Sabourin (1994a, 1994b).

converties dans un format lisible pour l'ordinateur. De cette conversion sont nés les premiers *Machine Readable Dictionaries* (MRD) ou *dictionnaires électroniques*¹¹.

En 1970, l'*American Heritage Dictionary* (États-Unis) fut le premier ouvrage à être converti en dictionnaire électronique pour être composé par ordinateur. Puis, la Grande-Bretagne emboîta le pas avec le *Oxford Advanced Learner's Dictionary*¹² (OALD), le *Longman Dictionary of Contemporary English*¹³ (LDOCE) et le célèbre *Collins Cobuild English Language Dictionary*¹⁴ (COBUILD).

Le COBUILD, contrairement à ses deux prédécesseurs, est un exemple de dictionnaire qui a su tiré parti des ressources informatiques dans les quatre phases principales du travail lexicographique : collecte des données, établissement de la nomenclature, élaboration de la microstructure de l'entrée et organisation des entrées. Le COBUILD a établi sa nomenclature à partir d'une base de données textuelles comprenant 20 millions de mots (dont 1.3 provenaient de l'anglais oral)¹⁵.

De nombreux dictionnaires électroniques ou bases de données lexicales¹⁶ ont été élaborés depuis, notamment en vue de leur implémentation au sein de systèmes de traitement automatique du langage naturel. Ces dictionnaires électroniques ne sont généralement pas destinés au public. Dans la majorité des cas, les unités qu'ils contiennent ont pour "définition" une description de leurs caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques codifiée selon les impératifs du cadre théorique retenu. La notion de "lexique" ne recouvre pas les mêmes "objets" d'une discipline à l'autre¹⁷. Ces dictionnaires sont essentiellement conçus en

¹¹ Voir notamment Evens (1988), Knowles (1989 : 1645-1669) et Landau (1984).

¹² OALD, cf. Hornby (1974).

¹³ LDOCE, cf. Procter (1978).

¹⁴ COBUILD, cf. Sinclair, J. M. (1988).

¹⁵ Une version de démonstration du COBUILD peut être interrogée à l'adresse telnet://titania.cobuild.collins.co.uk (code d'accès: *cobdemo*, mot de passe: *cobdemo*). D'autres dictionnaires électroniques sont également disponibles via le réseau Internet : Une version hypertextuelle du WEBSTER est disponible à l'adresse [http://c.gp.cs.cmu.edu:5103/prog/webster?](http://c.gp.cs.cmu.edu:5103/prog/webster/), le *American English Dictionary* peut être consulté à l'adresse [gopher://gopher.uoregon.edu/77/Reference/index/enquire.english](http://gopher.uoregon.edu/77/Reference/index/enquire.english) (Université d'Orégon) et au *National Institute of Health* à l'adresse [gopher://gopher.niaid.nih.gov/77/deskref/Dictionary/enquire](http://gopher.niaid.nih.gov/77/deskref/Dictionary/enquire). On trouvera par ailleurs le *Dictionary of American Regional English* sous <http://polyglot.lss.wisc.edu/dare/dare.html> et le dictionnaire multilingue *Logos* sous <http://www.logos.it>.

¹⁶ L'appellation *dictionnaire électronique* désigne parfois un dictionnaire "traditionnel" emmagasiné sur un support informatique (par exemple, le *Grand Robert* sur CD-ROM) mais on la rencontre également pour désigner des répertoires qui s'apparentent davantage à des bases de données lexicales (*lexical databases*) (par exemple, le DELAS et le DELAC du Laboratoire d'analyse documentaire et linguistique, dont il sera question plus avant).

¹⁷ En grammaire générative, par exemple, le *lexique* est une composante qui spécifie les propriétés syntaxiques, sémantiques et phonologiques des unités lexicales. En linguistique générale, le *lexique* désigne plutôt l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. (DLSL, s.v. *lexique*). Francis Knowles (1989 : 1645-1646) propose une longue liste de rubriques (*labels*) possibles pour construire une "*advanced lexical database*". En voici un échantillon: *affixes, antonyms, argument structure, Braille pattern, case-frame, citations, discourse markers,*

vue de prendre en charge la composante lexicale dans des systèmes de traitements automatiques du langage naturel, tels que la traduction automatique, l'analyse de textes, la lemmatisation, la désambiguïsation sémantique, la représentation syntaxique arborée, les réseaux sémantiques, etc. Ainsi, le DELAS et le DELAC, élaborés par le Laboratoire d'Analyse Documentaire et de Linguistique (LADL), sont des exemples de ce type de dictionnaires. Ils ont été conçus pour prendre en charge les propriétés morpho-syntaxiques des formes lexicales simples (DELAS) et des formes lexicales composées (DELAC) dans le système d'analyse automatique d'analyse de textes INTEX¹⁸.

Enfin, l'évolution technologique récente et l'expertise scientifique développée au cours des vingt dernières années dans le cadre des recherches sur la structuration des données du lexique dans des dictionnaires électroniques permettent de réaliser aujourd'hui des produits dictionnaires révolutionnaires. Ainsi, l'équipe de Sue Atkins¹⁹ travaille actuellement à la création d'un dictionnaire OED hypertextuel et multimédia. Ce type de dictionnaire est en constante liaison avec les données sources (c'est-à-dire la base de données textuelles) dont il se veut une description lexicographique et intègre les fonctionnalités du multimédia (images fixes ou en mouvement, son). Entre autres caractéristiques, ce dictionnaire hypertextuel permet à son utilisateur, par une simple manœuvre, d'accéder au texte intégral duquel est extraite une citation dans le dictionnaire²⁰. Dans cette perspective, il y aura sans doute lieu de revoir l'affirmation de Rastier selon laquelle “ les habitudes de la lexicographie ont accoutumé à définir les mots hors contexte ” (1994 : 34).

1.3.2.2 L'informatisation des matériaux lexicographiques

L'informatisation, dans le domaine de la lexicographie, peut être mise à contribution avant même l'existence du produit final qu'est le dictionnaire. Il ne s'agit alors plus d'informatiser

ideogram (for Chinese, Japanese), homographs, homonyms, psycholinguistic standardised word association patterns, selectional restrictions, etc. Les rubriques proposées pour cette base de données lexicales débordent largement la description de ce qu'on désigne en linguistique générale par “lexique”. De plus, aucune des rubriques proposées par Knowles ne porte l'appellation “*definition*” ou “*meaning*” ! Le contenu des bases de données lexicales et des dictionnaires électroniques dépend essentiellement de ce qu'on entend par “lexique” dans le cadre théorique retenu.

¹⁸ cf. SILBERZTEIN (1993). On pourrait encore mentionner, à titre de base de données lexicales, la base *WordNet* de l'Université Princeton dont les items lexicaux ont été structurés en s'inspirant des travaux des cognitivistes et des recherches sur les réseaux sémantiques.

¹⁹ *Oxford University Press*.

²⁰ Un prototype de dictionnaire OED hypertextuel, conçu sous *HyperCard* (MacIntosh), a été présenté par Sue Atkins et son équipe dans le cadre de l'atelier “The Future of the Dictionary”, organisé par Rank-Xerox Grenoble en octobre 1994. Il dépasse largement les possibilités offertes par le WEBSTER hypertexte d'accès public sur Internet.

un dictionnaire mais les matériaux lexicographiques qui serviront à l'analyse sémantique des unités devant faire partie de la nomenclature de ce dictionnaire.

Dès le début des années 1950, Bernard Quemada réunit à Besançon un groupe de chercheurs et d'informaticiens en vue d'utiliser des machines à cartes perforées pour gérer et exploiter une documentation lexicographique. C'était le début de l'informatisation des matériaux de travail, c'est-à-dire des sources documentaires du lexicographe²¹. Au début des années 1960, Paul Imbs, fondateur du *Trésor de la langue française* (TLF), a également réalisé les nombreux avantages que le lexicographe pourrait tirer des textes informatisés. En 1964, le laboratoire de recherche qu'il créa à Nancy fut doté d'un ordinateur par le CNRS. Peu à peu, des centaines de textes ont été numérisés donnant ainsi naissance à la plus grande base de données textuelles qui existe à ce jour, la base de données FRANTEXT²². FRANTEXT comporte à ce jour plus de 180 millions d'occurrences et couvre la littérature française de 1532 à 1983 (de Rabelais à René Char)²³. Quelque 3359 textes y sont enregistrés et la base est régulièrement enrichie de nouveaux textes littéraires, mais aussi de textes plus proches du langage oral, de textes régionalistes, scientifiques et techniques²⁴.

Comme on le sait, la base de données textuelles FRANTEXT a fourni les matériaux de base pour la rédaction des 16 volumes du TLF²⁵, le premier dictionnaire français à fonder ses analyses et sa nomenclature sur une grande quantité de textes numérisés. D'autres réalisations illustreront la richesse des données de FRANTEXT.

Au début des années 1970, Imbs, Martin et Vienney produisent le *Dictionnaire de fréquences* qui utilise la base de données textuelles FRANTEXT afin de rendre compte des fréquences des mots dans le vocabulaire littéraire des XIX^e et XX^e siècles²⁶. D'autres dictionnaires et études

²¹ cf. Quemada (1961).

²² Pour un historique de l'informatisation des textes de FRANTEXT, v. notamment la préface du TLF, p. XXIII. Voir aussi B. Quemada (1992) pour une description de FRANTEXT et des "témoignages d'utilisateurs" de cette base.

²³ Selon É. Martin (1995 : 452)

²⁴ S'agissant de FRANTEXT, Sydney Landau s'interrogeait sur la "manœuvrabilité" d'un corpus d'une telle taille : "It remains to be seen whether so large a file is manageable." (1984 : 283). La version 2 de FRANTEXT montre que les doutes de Landau sont aujourd'hui de moins en moins fondés (cf. Brunet, 1991).

²⁵ Le TLF est en voie d'informatisation. Le volume 14 du TLF peut être interrogé via Internet sur un serveur du CIRIL à l'adresse www.ciril.fr/~mastina/TLF.

²⁶ IMBS Paul, MARTIN Robert et VIENNEY Roland, 1969-1971, *Dictionnaire des fréquences: vocabulaire littéraire des XIX^e et XX^e siècles...*, Paris, Didier, coll. Études statistiques sur le vocabulaire français.

de fréquences du vocabulaire français suivront²⁷: Juilland (1970), Engwall (1974), Brunet (1981), Baudot (1992), Beauchemin, Martel et Théoret (1992).

Quelque quarante ans après les débuts de l'informatisation des matériaux, de nombreux textes sont maintenant numérisés consolidant, selon le mot de R. Martin, les assises de la lexicographie²⁸.

Enfin, l'accès à de nouvelles sources documentaires s'est trouvé radicalement transformé au cours des dix dernières années avec le développement et l'implantation du réseau de télécommunication *Internet* (cf. 1.3.3, *infra*). Pour ne s'en tenir qu'aux données proprement textuelles, on trouve de plus en plus de "bibliothèques virtuelles" et de sites d'archives offrant des transcriptions de textes du moyen français et du français moderne. Enfin, quelques grands quotidiens peuvent maintenant être interrogés soit sur CD-ROM, soit directement sur le réseau Internet²⁹. Le tableau 1 suivant, loin d'être exhaustif, illustre la "nouvelle" masse de données textuelles francophones désormais offerte au regard du lexicographe³⁰.

Nom	Données	Variété de français	Taille	Accès / support
FRANTEXT	Littérature française	France	3 359 textes	Internet ; INaLF, Nancy
Discotext	Littérature française 1827-1923	France	579 textes	CD-ROM
SUISTEXT	Littérature suisse-romande	Suisse romande	140 textes	Station suisse du TVF, Neuchâtel, Suisse
QUEBETEXT	Littérature québécoise de 1830 à 1990	Québec	150 textes	TLFQ, Québec, Canada
BELTEXT	Littérature belge	Belgique	200 textes	Université de Liège, Belgique
CD-LITTÉRATURE	Littérature française de 888 à 1899	France	1200 extraits de 380 auteurs et 800 œuvres	CD-ROM, Nathan
Association des Bibliophiles Universels ABU	Littérature			Internet
Oxford Text Archive OTA	Quelques textes français	France	Quelques textes français	Internet
Site ATHENA	Littérature française et suisse	France et Suisse	N.D.	Internet
CD-ROM Dumas	Oeuvres complètes de Dumas	France	N.D.	CD-ROM / Internet
CD-ROM Chateaubriand	Oeuvres complètes de Chateaubriand	France	N.D.	CD-ROM / Internet
CD-ROM Gracq	Oeuvres complètes de Julien Gracq	France	N.D.	CD-ROM / Internet

²⁷ Ces ouvrages ne proviennent cependant pas tous des données de FRANTEXT.

²⁸ Pour la francophonie, le projet de Bernard Quemada de création d'un *Trésor informatisé des vocabulaires francophones* a favorisé la constitution d'autres bases de données textuelles dont QUEBETEXT (Québec), SUISTEXT (Suisse) et BELTEXT (Belgique).

²⁹ On trouve non seulement des "grands" quotidiens mais également des journaux plus "locaux" tels que le *Nice-Matin* (Nice) ou *Le Soir* (Belgique) par exemple. Ce qui n'est pas sans avoir une certaine incidence sur la lexicographie différentielle ou "régionaliste".

³⁰ Pour un bilan des ressources linguistiques informatisées, on consultera les recensements de Jane Edwards (1993) et de Susan Warwick (1988). Celui de Edwards, plus complet et plus récent, est également disponible via Internet à l'adresse <ftp://128.32.211.5>. V. enfin les ouvrages de Vuillemin (1990, 1993).

CD-ROM Eluard	Oeuvres complètes de Paul Eluard	France	N.D.	CD-ROM / Internet
CD-ROM Balzac	Oeuvres complètes de Balzac	France	N.D.	CD-ROM / Internet
CD-ROM Rabelais	Oeuvres complètes de Rabelais	France	N.D.	CD-ROM / Internet
Sites du Gouvernement du Québec	Divers services dont les <i>Avis</i> de l'Office de la langue française	Québec	N.D.	Internet
Site Québec-Science	Revue de vulgarisation scientifique	Québec	N.D.	Internet
Le Monde / Le Monde diplomatique	Journaux français	France	N.D.	CD-ROM / Internet
Actualité/Québec	Journaux et périodiques québécois (<i>Le Soleil, La Presse, Le Devoir, L'Actualité, Le Droit, Voir</i>)	Québec	N.D.	CD-ROM

Tableau 1 : Quelques corpus textuels et textes francophones informatisés dans le monde

Ainsi, le développement des bases de données textuelles, l'avènement du CD-ROM et l'expansion du réseau de télécommunications *Internet* font désormais partie intégrante du panorama documentaire des lexicographes et des terminologues.

C'est aujourd'hui un lieu commun que d'affirmer la nécessité du recours à des bases de données textuelles dans la pratique lexicographique. “ Les banques de données informatisées en voie de constitution sur certaines langues de culture (et notamment le français) conduisent à une lexicographie dont les assises sont incomparablement plus fiables ”³¹ (R. Martin, 1989 : 604). De même Knowles (1989), Meijs (1992), Calzolari (1989), Sinclair (1988) et Landau (1984) illustrent tous combien le recours à des bases de données textuelles est devenu pratique courante en lexicographie. Des ouvrages majeurs comme le TLF et le COLLINS COBUILD sont des exemples probants des bénéfices qu'apporte l'utilisation de bases de données textuelles. Les bases de données textuelles sont devenues, au cours des quarante dernières années, des éléments incontournables de la documentation lexicographique.

Si les auteurs s'entendent sur la nécessité de recourir à des bases de données textuelles en lexicographie, rares sont ceux qui, comme Landau (1984), ont soulevé le problème de la "manœuvrabilité" de ces corpus de plus en plus volumineux. Du point de vue logiciel, nous avons mentionné déjà que la version 2 de FRANTEXT dissipe largement les doutes émis par

³¹ Couplées entre elles par réseau de télécommunications, ces bases ouvrent également la voie à une véritable lexicographie internationale dont une première réalisation concrète est la *Base de Données Lexicographiques Panfrancophone* (BDLP). Créée en octobre 1996 à la suite de nombreuses consultations, la BDLP est une action de recherche concertée (A.R.C.) de l'AUPELF-UREF qui s'inscrit directement dans la poursuite des travaux du *Trésor des vocabulaires francophones* (France, Suisse, Québec, Belgique et Afrique). Elle devrait entrer en opération dès 1997 (Auger et Poirier, TLFQ, Université Laval, *Base de données lexicographiques panfrancophone*, oct. 1996, 38 p. [document interne]).

Landau. Cependant, du point de vue de l'analyse sémantique qu'est amené à effectuer le lexicographe, les craintes de l'auteur demeurent. Comme il ressort de notre fréquentation régulière, depuis 1990, de la base de données textuelles du *Trésor de la langue française au Québec*³² (QUEBETEXT), il est clair que le parcours de recherche du lexicographe, à travers cette masse documentaire, ne pourra être véritablement rentable que dans la mesure où des stratégies de repérage d'information pourront être mises à sa disposition. Autrement, la lexicographie, bien que bénéficiant du support informatique et des nouveautés technologiques, reprendra sous peu les allures monacales caractéristiques de la confection des premiers dictionnaires.

Ainsi, non seulement il n'apparaît plus concevable aujourd'hui d'étudier le lexique d'une langue ou de produire un dictionnaire sans avoir recours à des bases de données textuelles pour s'assurer d'une vision sans doute toujours partielle, mais combien plus précise du lexique étudié, mais aussi il n'apparaît désormais plus concevable d'exploiter une base de données textuelles à des fins lexicographiques sans disposer des stratégies de recherche adéquates qui puissent en maximiser la "manœuvrabilité".

1.3.3 Les sources documentaires complémentaires

L'autoroute de l'information ouvre désormais l'accès, comme jamais auparavant, au matériau de base du lexicographe : le discours-source qui contient les usages des mots. Depuis sa création, au début des années 1970, le réseau Internet est passé d'un débit de 23 nœuds (1971) à plus de 6 642 000 nœuds (07/1995)³³. En juillet 1995, on estimait le nombre de machines reliées au réseau à 6,5 millions et le nombre d'utilisateurs à environ 40 millions. La création du *World Wide Web* (*W3* ou *Web*) en 1989 par une équipe du CERN³⁴, et celle du logiciel client *Mosaic* en 1993 par le NCSA³⁵ ont favorisé une très forte croissance du taux de fréquentation du réseau. On comptait, toujours en juillet 1995, plus de 40 000 serveurs Web dans le monde. Il ne restait plus qu'à voir apparaître et se multiplier des sites Web permettant d'effectuer des recherches sommaires dans les documents contenus dans ces serveurs³⁶ pour

³² Université Laval, Québec, Canada.

³³ Source: DUFOUR, Arnaud, *Internet*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je", 3073, 1995.

³⁴ *Centre européen en recherche nucléaire*.

³⁵ *National Center for Supercomputing Applications*, University of Illinois in Urbana-Champaign.

³⁶ Il en existe plusieurs dont les plus connus sont *InfoSeek*, *Yahoo*, *Lycos*, *WebCrawler*, *AltaVista*, *A2Z*. Ces sites ne permettent à ce jour que des recherches textuelles très rudimentaires.

disposer d'un nouvel outil documentaire, certes rudimentaire, mais des plus intéressants, notamment pour les lexicographes.

Le Web contient une masse textuelle fragmentée et extrêmement diversifiée qu'on peut considérer comme une source documentaire complémentaire pour la lexicographie³⁷. Une simple recherche sur Internet illustre bien sa capacité à compléter la documentation déjà disponible. Supposons que le lexicographe étudie les emplois du mot *beigne*, il peut accéder à plus de 55 millions de documents³⁸ au serveur Web *Lycos*, par exemple, pour trouver des occurrences de ce mot.

Recherche dans Lycos pour **Beigne (4), Beignes (13)** [Extraits]

La présente est pour vous inviter au premier tournoi de tennis en fauteuil roulant de l'année 1996. Ce premier tournoi se déroulera à DRUMMONDVILLE et sera bien orchestré, on y servira du café, des beignes ainsi que des muffins. Samedi midi nous dégusterons un SOUS-MARIN GÉANT DE DOUZE PIEDS, pouvant facilement nourrir quelque quarante-cinq personnes.
Source : <http://www.9bit.qc.ca/webusr/obnl/tennis.html>

Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec
Jonquière, vendredi 30 novembre 1990
[...]

M. Hogue : Je vous questionne sur la problématique. Cette problématique que vous exposez se retrouve dans tout milieu quel qu'il soit sur la planète, à savoir que l'attraction vers les grands centres _ et la nécessité de politiques qui permettent aux zones, les trous du beigne, comme on en parlait à la commission Parizeau _ puisse être ralentie.
Source : <http://www.droit.umontreal.ca/Droit/Constitution/capcq/901130bc.ans.www/901130bc.ans.3.html>

Et si c'est plutôt le syntagme *coureur de(s) bois* qui fait l'objet de la recherche, *Lycos* informera l'utilisateur de la présence de ce syntagme sur Internet. Parmi les documents trouvés, on pourra lire notamment une transcription d'un texte de 1855 dans lequel Alexander Ross décrit le mode de vie traditionnel du *coureur de bois* ou *voyageur* :

The Coureur de Bois
by Alexander Ross (1789-1856)
One day while in a jocular mood the old man began to talk over his past life. It was full of adventure, and may appear amusing to others as it did to us. I shall give it as nearly as I can in his own words. "I have now," said he, "been forty-two years in this country. For twenty-four I was a light canoeman. I required but little sleep, but sometimes got less than I required. No portage was too long for me; all portages were alike. My end of the canoe never touched the ground till I saw the end of it. Fifty songs a day were nothing to me. I could carry, paddle, walk and sing with any man I ever saw. During that period I saved the lives of ten bourgeois, and was always the favourite because when others stopped to carry at a bad step and

³⁷ Nous passons sous silence les problèmes reliés à la datation des documents, à l'origine géographique des documents et à l'identification des auteurs de ces documents. Comme pour toute source appelée à être citée dans un dictionnaire, les documents trouvés sur Internet devront dans tous les cas faire l'objet d'une authentification.

³⁸ Exactement 55,158,536 documents en date de juillet 1996.

lost time, I pushed on - over rapids, over cascades, over chutes; all were the same to me. No water, no weather ever stopped the paddle or the song. I have had twenty wives in the country; and was once possessed of fifty horses and six running dogs trimmed in the first style. I was then like a bourgeois, rich and happy. No bourgeois had better-dressed wives than I; no Indian chief finer horses; no white man better harnessed or swifter dogs. I beat all the Indians at the race, and no white man ever passed me in the chase. I wanted for nothing; and I spent all my earnings in the enjoyment of pleasure. Five hundred pounds twice told have passed through my hands, although now I have not a spare shirt to my back nor a penny to buy one. Yet, were I young I should glory in commencing the same career. I would spend another half-century in the same fields of enjoyment. There is no life so happy as a voyageur's life; none so independent; no place where a man enjoys so much variety and freedom as in the Indian country. Huzza, huzza pour le pays sauvage!"

After this cri de joie he sat down in the boat and we could not help admiring the wild enthusiasm of the old Frenchman. He had boasted and excited himself till he was out of breath and then sighed with regret that he could no longer enjoy the scenes of his past life.

Source: Alexander Ross, *The Fur Hunters of the Far West* (1855)

On trouvera également un autre texte ancien, daté de cette fois-ci 1687 :

1687 January

Memoir for the Marquis de Seignelay Regarding the Dangers That Threaten Canada and the Means to Remedy Them [Extrait]

Canada is encompassed by many powerful Colonies of English who labor incessantly to ruin it by exciting all our Indians, and drawing them away with their peltries for which said English give them a great deal more merchandise than the French, because the former pay no duty to the King of England. That profit attracts towards them, also, all our Coueurs de bois and French libertines who carry their peltries to them, deserting our Colony and establishing themselves among the English who take great pains to encourage them. They employ these French deserters to advantage in bringing the Far Indians to them who formerly brought their peltries into our Colony, whereby our trade is wholly destroyed.

Le mot *piastre* offrira également des contextes intéressants. Le Web nous informera de toute évidence des nombreux pays dans lesquels ce mot correspond à une division monétaire officielle. Par ailleurs, le lexicographe québécois trouvera particulièrement intéressante l'attestation du mot *piastre* dans *l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique* de 1867 :

ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE, 1867

30 & 31 Victoria, c. 3 (R.-U.)

[29 mars 1867]

Acte concernant l'Union et le gouvernement du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les objets qui s'y rattachent. [...]

SEC. 119. Subvention additionnelle au Nouveau-Brunswick

119. Le Nouveau-Brunswick recevra du Canada, en paiements semi-annuels et d'avance, durant une période de dix ans à compter de l'union, une subvention supplémentaire de soixante-trois mille piastres par année; mais tant que la dette publique de cette province restera au dessous de sept millions de piastres, il sera déduit sur cette somme de soixante-trois mille piastres, un montant égal à l'intérêt à cinq pour cent par année sur telle différence.

Source, <http://www.juris.uqam.ca/docjur/lois/lc1867.htm>

Le Web nous informe également que le mot *piastre* se retrouve dans les chapitres 19, 24 et 30 d'une traduction anglaise du *Candide* de Voltaire. On trouvera enfin des attestations récentes du mot dans des journaux :

De plus, ce dernier [M. Daniel Johnson, chef de l'opposition libérale à Québec] a lancé une phrase qui détonne avec son discours à saveur presque exclusivement économique depuis quelques semaines: <<On fait pas juste un pays pour les piastres dans un sens comme dans l'autre. Il faut regarder ça de façon plus large.>>

Le Devoir, Québec. Mardi 24 octobre 1991, p. A4

Source, <http://www.mlink.net/referendum/presse/24-10-95/devoir-art4.html>

Au cours des dernières semaines, les grands ténors de la sécession n'ont pas hésité à ridiculiser les anxiétés des gens d'affaires et à baillonner ceux qui voulaient débattre sur la place publique des conséquences de gestes inconsidérés. Dans cette guerre intestine, les sécessionnistes ne cessent de parler d'honneur et de fierté comme moteur de la classe politique, mais d'intérêts sordides quand ils caricaturent le gens d'affaires d'ici et d'ailleurs, dont ils disent qu'ils vont vite entrer dans le rang aussitôt qu'il y aura une piastre à faire.

Le Droit, Trois-Rivières [Québec], Samedi 21 octobre 1995, p. 30

Source, <http://www.mlink.net/referendum/presse/21-10-95/droit-edito1.html>

On le voit donc, le Web devient progressivement une source documentaire complémentaire de plus en plus inévitable en lexicographie.

1.4 Les enjeux documentaires

Notre époque est caractérisée par une inflation exponentielle de la documentation informatisée. Quelle vision du lexique pourront donner lexicographes et terminologues quand l'administration française produit annuellement entre trois et quatre milliards de pages, quand la construction d'un Boeing produit l'équivalent de son poids en documents afférents, quand un employé produit annuellement l'équivalent de son poids en documentation textuelle³⁹ ? Avec cet accroissement constant du volume de données textuelles disponibles, l'observation et l'analyse des divers emplois d'un mot en discours posent avec acuité de nouveaux défis et des besoins urgents pour les lexicographes et les terminologues. Comme le souligne Rastier (1994 : 2) : “ Aujourd'hui où l'on dispose d'immenses corpus numérisés, cette branche de la linguistique [la linguistique appliquée] se voit affrontée au défi de mettre au point des instruments de navigation dans les textes ”.

S'il est vrai que les bases de données textuelles tendent à cautionner, par le nombre d'exemples qu'elles procurent, la représentativité ou l'adéquation de la définition du dictionnaire en regard des usages observés en discours, force est d'admettre que la grande quantité d'exemples disponibles pose de sérieux problèmes d'analyse lexicographique. Comment en effet rédiger une définition qui puisse rendre compte de l'analyse de plus de 50 000 exemples contenus dans une base de données textuelles ? Va-t-on choisir, sur la base de

³⁹ Source : Jean-Guy Meunier (1993), “ L'analyse intelligente du document électronique ”, Info-Tech Magazine, Québec,

calculs statistiques, $1/X$ exemples en espérant que cette sélection corresponde à un échantillon représentatif de l'ensemble des emplois possibles ? Un problème de sélection des attestations est alors posé, problème qui ne peut aller qu'en s'accroissant au fur et à mesure que la documentation disponible augmente. Les logiciels existants ne peuvent résoudre ce problème car ils ne disposent pas d'un quelconque savoir lexicographique⁴⁰.

Mais alors, pourquoi investir sur la quantité ? Quel est l'avantage, par rapport aux premiers dictionnaires, d'utiliser de telles quantités de textes informatisés si la définition qui en résulte n'est fondée que sur l'analyse sémantique d'une partie aléatoire des contextes disponibles ? Quels usages seront alors réellement décrits et consignés dans nos dictionnaires ? Jusqu'à quel point pourra-t-on affirmer que les bases de données textuelles fournissent de "meilleures assises à la lexicographie" ? Ne peut-on imaginer une démarche qui "filtrerait" les contextes pour ne retenir que ceux qui sont le plus susceptibles d'illustrer les acceptions typiques d'un mot, voire même ceux qui proposent déjà des "définitions" ?

Parmi les types de contextes susceptibles de comporter un intérêt particulier pour le lexicographe, ceux qui illustrent le contenu notionnel d'un mot et ceux qui décrivent les éléments ou propriétés d'un objet ont un statut documentaire particulier. Ces contextes constituent des *énoncés d'intérêt définitoire*.

août 1993, p. 22-23.

⁴⁰ La plupart des logiciels d'interrogation de base de données textuelles (STELLA, PAT, LEXA, TACT, SATO, HYPERBASE, MONOCONC et PARACONC, etc.) permettent à l'utilisateur de rechercher des *chaînes de caractères*, avec ou sans opérateurs spéciaux (masque, troncature, etc.). Ce qui, en soi, est déjà beaucoup. Mais ils ne peuvent *séparer le bon grain de l'ivraie*, c'est-à-dire extraire les informations susceptibles d'avoir plus d'intérêt pour le lexicographe, en l'occurrence, les énoncés d'intérêt définitoire, puisqu'ils ne disposent pas de paramètres descriptifs qui puissent leur permettre de reconnaître ces énoncés particuliers dans les bases de données textuelles.

Chapitre 2

Définition, énoncé définitoire et reformulation du sens

Du point de vue de la forme, les énoncés pouvant comporter un intérêt pour le lexicographe vont de la stricte définition lexicographique à l'énoncé définitoire libre et aux reformulations de sens qu'on retrouve dans les textes. Un énoncé est d'intérêt définitoire lorsqu'il illustre, explicitement ou implicitement, divers aspects d'un mot (sens, niveau de langue, domaine d'emploi, graphies, etc.) ou lorsqu'il décrit les éléments, les attributs ou les propriétés d'un objet du monde.

La distinction entre *définition* et *énoncé définitoire* est relativement ténue. Cependant, l'étude du second ne saurait avoir lieu sans considérer préalablement ce qui caractérise le premier. En effet, bien que la définition lexicographique soit une forme discursive propre aux dictionnaires, elle procède, tout comme les énoncés définitoires libres, des ressources offertes par le métalangage.

2.1 Le métalangage

Depuis Jakobson (1963 : p. 209 sq.), il convient de distinguer six fonctions du langage. Nous en rappelons les grandes lignes. La fonction **référentielle**⁴¹ marque la "visée du référent". Elle concerne l'aspect purement informatif du langage et donne lieu à un discours qui porte sur les objets référentiels du monde. La fonction **émotive**⁴² permet de tenir compte de la trace laissée par l'émetteur dans son propre message. La fonction **conative** marque, pour sa part, la prise en charge, par le locuteur, du fait que s'adresser à quelqu'un, c'est toujours demander quelque chose à quelqu'un, explicitement ou implicitement. La fonction **phatique** traduit les conditions de communication. La fonction **poétique** est sans doute la plus controversée. Elle est définie comme la mise en relief d'un message pour son propre compte. Enfin, la fonction **métalinguistique** reflète la conscience que le locuteur a de sa langue en tant que code.

⁴¹ Ou *dénotative*, ou *cognitive*.

L'exercice de cette fonction laisse transparaître, dans le discours, des éléments de métalangage.

Le métalangage, considéré en tant que *langue naturelle utilisée pour décrire une langue naturelle*, est à la base de la transmission du savoir, des connaissances. Il est le mécanisme linguistique par lequel cette transmission peut s'opérer. Les opérations métalinguistiques sont en effet parmi les premières acquises chez l'enfant et cautionnent en grande partie la capacité linguistique de ce dernier à faire l'acquisition de sa propre langue. Gallisson a bien insisté sur l'importance du métalangage dans l'enseignement des langues étrangères⁴³. Par ailleurs, comme le faisait remarquer Jakobson, une carence pathologique de la capacité de nommer, chez les aphasiques, correspond à une perte de l'aptitude aux opérations métalinguistiques (1973 : 220). Comme le métalangage cautionne la transmission linguistique des objets de connaissance, son déploiement dans le discours est d'un grand intérêt pour le lexicographe dont une des tâches consiste à cerner les divers sens des mots d'une langue. Or, c'est précisément par le recours au métalangage que peuvent être spécifiés, dans le discours, les multiples emplois des mots.

Le mot *métalangage* est attesté en français depuis 1957. Il apparaissait cependant déjà en 1931, en polonais, sous la plume du logicien Tarski. En lexicographie, c'est à Rey-Debove (1971 ; 1978 ; 1982 ; 1989) qu'on doit les travaux majeurs sur l'étude du métalangage. “ On appelle *métalangue* (ou *métalangage*) tout discours, oral ou écrit, qui a pour thème le langage, c'est-à-dire dont le signifié dénotatif est le langage lui-même et ce qu'on en dit. Ce discours (qui s'oppose au langage primaire) met en œuvre un lexique métalinguistique (par exemple les mots *dire, signature, alphabétique, verbalement*) dont une partie, la terminologie linguistique, appartient au langage des spécialistes (par ex. les mots *lemmatiser, morphème, élidé, phonétiquement*) ” (Rey-Debove, 1989 : 305).

Comme il ressort de cette définition, le métalangage a cette fascinante capacité de pouvoir parler non seulement du langage mais aussi du métalangage lui-même (*on appelle métalangue ...*). Rey-Debove rend compte d'un discours qui a pour thème le métalangage en introduisant le terme de *métamétalangue*. Selon l'auteur, “ la métamétalangue est l'ensemble des prédicats

⁴² Ou *expressive*.

⁴³ Dans le cadre de la didactique des langues étrangères, Gallisson propose d'activer la *fonction métalinguistique* chez l'apprenant par la *fréquentation des énoncés définitoires* (1983 : 28).

appliqués aux mots métalinguistiques EN USAGE. En cela, elle fonctionne comme la langue et non comme la métalangue ”⁴⁴ (1971 : 51-52).

Nous ne suivons pas Rey-Debove sur ce point. Selon les arguments présentés, la métalangue serait *un discours qui a pour thème la langue* et la métamétalangue serait *un discours qui a pour thème (un discours qui a pour thème la langue)*. On assiste ainsi à une espèce de mise en abîme. En fait, le "problème" de définition du métamétalangage se trouve résolu dès l'instant où l'on définit le métalangage non pas comme un "discours, oral ou écrit, qui a pour thème le langage, c'est-à-dire dont le signifié dénotatif est le langage lui-même et ce qu'on en dit" mais comme "un discours, oral ou écrit, qui a pour thème le langage, c'est-à-dire dont le signifié dénotatif *virtualise toute référence autre qu'au langage lui-même*". Ainsi, peu importe que le mot faisant l'objet du discours appartienne ou non au lexique métalinguistique (on appelle "table" / on appelle "métalangue" ; "courir" veut dire / "signifier" veut dire ...), la fonction métalinguistique de virtualisation référentielle opère toujours de la même façon : elle "force" son objet (*table, métalangue*) à ne plus référer qu'à lui-même en tant qu'élément du langage et porte un discours sur cet objet autonome.

Retenons essentiellement de la définition que donne Rey-Debove du métalangage que celui-ci met en œuvre un *lexique métalinguistique*, lexique dont l'étude est essentielle à la mise en place de stratégies de repérage des énoncés définitoires⁴⁵.

Une des opérations fondamentales du niveau métalinguistique est l'activité de définition. Selon Roventa Frumusani, "la définition est l'opération logique la plus ancrée dans les conventions qui régissent le fonctionnement du langage (la définition fonde les conventions linguistiques)" (1981 : 138). Toute convention linguistique, qu'elle soit partagée par une communauté linguistique entière ou purement idiolectale, résulte d'une convention, d'une définition.

2.2 La définition : du discours lexicographique au discours ordinaire

Le mot *définition* a une grande extension⁴⁶. Il peut aussi bien faire référence à un objet du discours lexicographique qu'à un objet du discours ordinaire. Dans le premier cas, l'objet

⁴⁴ Sur la distinction mots EN USAGE / mots EN MENTION ou AUTONYMES, v. Rey-Debove (1971 : 45)

⁴⁵ L'étude de ce lexique est présentée au chapitre 4.

⁴⁶ Pour une histoire de la définition dans la lexicographie, nous renvoyons à Quemada (1967), Hausmann (1989), Rey (1987, 1990), Rey-Debove (1982), Robinson, (1954).

correspond à la *définition lexicographique* telle qu'elle figure dans les dictionnaires de langue. Dans le second cas, c'est-à-dire dans le discours ordinaire, l'objet reçoit plusieurs dénominations : *définition* (Riegel, 1990), *définition naturelle* (Rey-Debove, 1971; R. Martin, 1990), *énoncé définitoire* (Riegel, 1987) et *reformulation* (Chukwu et Thoiron, 1989).

Dans la plus récente édition du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (DLSL), le mot *définition* fait l'objet d'une double entrée. Au sens 1, le DLSL distingue les traditionnels types de définition : définition par référence à la chose que dénote le signe linguistique et définition par le moyen de signes appartenant à un système construit, à une langue artificielle ou métalangue (s.v. *définition*). Au sens 2, le DLSL présente la définition comme un objet qui appartient exclusivement aux ouvrages dictionnaires : “ Dans un dictionnaire, la *définition* est l'analyse sémantique du mot-entrée.”⁴⁷ Pour les auteurs du DLSL, il est clair que la définition est un objet des dictionnaires et des lexicographes. On n'y fait aucune mention de l'existence de "définitions" dans le discours ordinaire, chez un locuteur autre que le lexicographe ou dans un ouvrage autre qu'un dictionnaire.

Pour sa part, Alain Rey note qu'à bien des égards, le mot *définition* est polysémique. Selon l'auteur, “ la définition de dictionnaire doit être envisagée en fonction de la sémantique des langues naturelles, comme une manipulation de la quasi-synonymie, mais aussi en fonction de la production d'un discours didactique réglé, analogue à celui de la rhétorique, mais bien différent, et appartenant comme lui à la pratique sociale des discours ” (1990 : 21). Mais, dans les faits, la pratique définitionnelle est un phénomène social complexe qui déborde largement le cadre des dictionnaires et qui ne prend pas toujours les allures d'un "discours didactique réglé". Rey lui-même constate qu'on “ étend même parfois *définition*, cette fois abusivement, aux expressions employées pour faire découvrir un mot dans un jeu, tel que les mots croisés, ou encore aux énoncés définitoires libres qui abondent en littérature et dans les proverbes” (id. : 19).

Josette Rey-Debove semble accorder plus de place aux énoncés définitoires libres : “la définition lexicographique doit être considérée d'abord comme une périphrase, c'est-à-dire comme la production d'un énoncé synonymique (dont la synonymie est vérifiable dans la communication) et secondairement comme une analyse de contenu ” (1971 : 214). Cette

⁴⁷ Nous soulignons.

affirmation de Rey-Debove met en relief la dimension du discours comme lieu de vérification de la synonymie que postule la définition lexicographique d'un mot.

Martin Riegel (1990) fait remarquer qu'on trouve trois acceptions courantes pour le mot *définition*. Il signifie tantôt un ACTE définitoire (le processus à partir duquel on crée des définitions⁴⁸), tantôt un ENONCE définitoire (le type particulier d'énoncé qui sert à produire une définition), tantôt comme un CONTENU définitoire (l'interprétation de l'énoncé qui constitue la définition.)

La définition₁ est l'activité langagière qui consiste à produire des définitions₂, c'est-à-dire des énoncés qui s'interprètent comme la définition₃ d'un terme ou d'une expression. (Riegel, 1990 : 99)

Ainsi, *énoncé définitoire* et *définition* sont des synonymes pour parler du "type particulier d'énoncé qui sert à produire une définition". On remarquera cependant que la triple acception relevée par Riegel n'est pas unique au mot *définition* et pourrait tout aussi bien s'appliquer au mot *dénomination* :

La dénomination₁ est l'activité langagière qui consiste à produire des dénominations₂, c'est-à-dire des mots qui s'interprètent comme la dénomination₃ d'une chose.

Robert Martin introduit des distinctions qui permettent de nuancer cette synonymie entre *énoncé définitoire* et *définition*. L'énoncé définitoire correspond à ce que Martin désigne comme étant une *définition naturelle*. Celle-ci s'oppose à la définition lexicographique que l'auteur désigne par *définition conventionnelle*. La définition conventionnelle vient d'une activité stipulatoire alors que la définition naturelle vise à saisir le contenu naturel des mots " c'est-à-dire le contenu plus ou moins vague que spontanément - et souvent inconsciemment - les locuteurs y associent " (R. Martin, 1990 : 87). La définition naturelle est donc descriptive et non pas stipulatoire⁴⁹. De plus, elle est une définition formulée par les locuteurs eux-mêmes et non par le technicien qu'est le lexicographe. Elle ressort du discours ordinaire et non du discours scientifique. L'énoncé définitoire, qui correspond, du point de vue de son contenu, à

⁴⁸ Ce trait d'*activité de production* apparaît également chez Rey-Debove : " La définition est une activité naturelle et non métalinguistique dans son principe, qui répond à un besoin social primordial, celui de se faire comprendre ". (1971 : 192) Ce qui contredit Roventa Frumusani (1981 : 138) pour qui l'activité de définition est l'une des opérations essentielles du niveau métalinguistique du langage.

⁴⁹ Les définitions stipulatoires ajustent le monde à leur contenu propositionnel et sont le propre du discours scientifique. Sur les distinctions entre définition *descriptive* et définition *stipulatoire*, v. Robinson (1954 : 19 sqq).

ce que R. Martin appelle *définition naturelle*, relève donc des locuteurs et peut être observé dans le discours ordinaire.

Les mots *définition* et *énoncé définitoire* seraient donc synonymes lorsqu'ils réfèrent à des objets discursifs du discours ordinaire, non lexicographique. La tradition tend cependant à favoriser l'emploi du mot *définition* pour parler d'un objet qu'on retrouve dans les dictionnaires⁵⁰. Aussi, dans le cadre de cet ouvrage, nous utiliserons le mot *définition* pour désigner la *définition lexicographique qui figure dans les dictionnaires* et le syntagme *énoncé définitoire* - nettement préférable au syntagme *définition naturelle* - pour désigner les *énoncés qui résultent d'une activité définitoire et qu'on rencontre dans le discours ordinaire*.

La définition est de la métalangue. Elle est un discours qui "parle" d'un mot de la langue, mot qui correspond à l'entrée du dictionnaire. La définition lexicographique utilise des mots de la langue pour décrire un mot de la langue. Cependant, la définition lexicographique n'est pas un énoncé phrastique autonome. Par convention, le dictionnaire laisse sous une forme copulative implicite la relation définitoire entre l'entrée et sa définition⁵¹. L'incomplétude phrastique de la définition lexicographique naît de ce que cette relation est laissée dans l'implicite. Hors du discours lexicographique, la relation définitoire entre "l'entrée" et la "séquence définissante" doit être explicitée soit au moyen de la copule *être*, soit au moyen de verbes métalinguistiques (*signifier, désigner, etc.*). Dans le discours ordinaire, les éléments "entrée" et "séquence définissante" s'articulent alors autour d'un verbe métalinguistique et forment un *énoncé définitoire* de forme phrastique.

FOURNIL Local où est placé le four du boulanger et où l'on pétrit la pâte. (PRob, 1993)

"Fournil" au sens premier du terme désigne le lieu où est le four. Ce n'est que dans le langage canadien qu'il désigne une cave à légumes.
[1853, Chauveau Guérin, 38]

2.3 L'énoncé définitoire

Dans le Petit Robert (PRob, 1993), le mot *définitoire* renvoie au mot *définitionnel*. Est *définitionnel* ou *définitoire*, ce "qui constitue une définition". L'énoncé définitoire serait donc, au sens large, un énoncé qui constitue une définition, c'est-à-dire un énoncé qui

⁵⁰ cf. notamment DLSL (s.v. *définition*) et Rey-Debove : "La définition est la pièce maîtresse des dictionnaires de langue monolingues". (1971 : 191)

⁵¹ V. Rey-Debove (1971 : § 6.1.2 et 1978 : 95).

correspond à une “ formule qui donne le sens d'une unité du lexique (mot, expression) et lui est à peu près synonyme ” (PRob, 1993 : *définition*, 2⁰).

Le *Vocabulaire systématique de la terminologie* (VST), pour sa part, définit le *contexte définitoire* comme étant un “ énoncé qui renseigne sur le contenu notionnel d'un terme sans avoir la rigueur formelle d'une définition ” (1985 : 27). Selon cette définition du VST, seul l'aspect formel distinguerait le contexte définitoire de la définition.

Ces deux définitions sont insuffisantes et trop restrictives. Elles ne font de place qu'au contenu notionnel des mots (“*donner le sens*”, “*renseigner sur le contenu notionnel*”). Or, l'énoncé définitoire peut également formuler un discours qui porte sur d'autres aspects que celui du contenu notionnel. Il peut, comme le souligne Rey-Debove (1971), être un discours qui précise le signifiant (graphique ou phonique) d'un mot : *Baguette* s'écrit avec deux “t”.

Nous appellerons ici “ énoncé définitoire ”, tout *discours de forme phrastique qui détermine, en tout ou en partie, soit les caractères qui appartiennent à un concept, soit les éléments qui caractérisent une chose, soit encore quelque aspect propre à un signe linguistique (S^{ant} ou S^é) et qui met en œuvre un vocabulaire particulier qui explicite cette détermination*. L'énoncé définitoire pourra donc “parler” d'un concept, d'une chose ou d'un signe linguistique mais procédera toujours par le recours à un vocabulaire définitoire spécifique (*signifier, désigner, s'écrire*).

Contrairement aux travaux sur la définition, ceux ayant pour objet les énoncés définitoires sont peu nombreux. Ils proviennent, pour l'essentiel, de deux disciplines distinctes : la pragmatique et la terminologie.

2.3.1 Les travaux des pragmaticiens

Martin Riegel (1987, 1990) aborde l'étude des énoncés définitoires dans le cadre d'une analyse *pragma-sémantique*, c'est-à-dire une “ théorie des performances sémantiques telles qu'elles se manifestent dans les multiples usages communicatifs du langage ” (1990 : 99). En mai 1987, Riegel publie une première étude sur les *énoncés définitoires copulatifs* (EDC). Il y définit les EDC au moyen de la forme lexico-syntaxique qui les caractérise :

$$\text{Art } \{le / les / un\} - N_0 - (ce) - \text{être} - \text{Art} - N_1 - X$$

forme lexico-syntaxique illustrée par l'auteur au moyen des exemples suivants :

L'ophtalmologiste est un médecin spécialiste des yeux.

Les ophtalmologistes sont des médecins spécialistes des yeux.

Un ophtalmologiste est un médecin spécialiste des yeux.

Grelotter, c'est trembler de froid

Une chose inéluctable (,c')est une chose qu'on ne peut éviter ou empêcher.

Bavarder constamment, c'est bavarder de manière continue.

Être pour quelqu'un, c'est lui être favorable.

Selon l'auteur, l'appellation complète des énoncés définitoires copulatifs serait *énoncés définitoires d'identité référentielle*, où *d'identité référentielle* signifie “ qui affirme l'identité de deux types de référents ”. Ces deux types de référents correspondent respectivement à $[N_0]$ et $[N_1 - X]$ ⁵² dans la formule lexico-syntaxique des EDC présentée ci-dessus et c'est la copule *être* qui établit la prédication d'identité référentielle dans l'énoncé.

Pour Riegel, les EDC s'opposent aux énoncés définitoires *explicitement* métalinguistiques. Les énoncés définitoires métalinguistiques mettent en cause des verbes métalinguistiques et le terme à définir $[N_0]$ y est toujours en usage autonymique⁵³. Les EDC, pour leur part, n'affichent pas ouvertement leur caractère métalinguistique et le terme à définir $[N_0]$ y est toujours en usage référentiel, jamais autonymique. Riegel explique la "lecture définitoire" propre aux EDC en reprenant une notion présentée par Récanati⁵⁴ selon laquelle les signes linguistiques ont une propriété *réflexive*, propriété qui permet à la fois une lecture référentielle et autonymique du terme à définir $[N_0]$. “ À chacun de leurs usages, les signes se présentent en même temps qu'ils réfèrent. Habituellement, cette présentation non autonymique passe inaperçue parce qu'utilisés à des fins exclusivement représentatives, les signes s'effacent fonctionnellement devant les objets désignés. Il n'empêche que leur réflexivité "naturelle" parasite en permanence l'usage référentiel du langage et que ce mode de signifier parallèle peut être activé à tout moment ” (Riegel, 1987 : 51). Ce n'est donc qu'implicitement, par réflexivité des signes linguistiques, que les EDC permettent une lecture définitoire, contrairement aux énoncés définitoires métalinguistiques qui comportent toujours des verbes métalinguistiques.

⁵² Nous utiliserons dorénavant cette notation, empruntée à Riegel (1990).

⁵³ Les principaux verbes métalinguistiques ont été analysés par Rey-Debove dans le cadre de son étude du métalangage (1978).

⁵⁴ Tout signe “ se réfléchit dans le même temps qu'il représente quelque chose d'autre que lui-même ” (Récanati, 1979 : 27).

En 1990, suite à un colloque sur la définition, Riegel publie un nouvel article dans lequel il reprend l'essentiel des propositions présentées en 1987. “ La forme ordinaire des énoncés définitoires est une phrase générique énonçant littéralement une équivalence référentielle. Cette construction est, en fait, le vecteur de leur lecture proprement définitoire, qui exploite la propriété de réflexivité des signes linguistiques ” (1990 : 109). L'auteur étoffe cependant un peu plus la description. Les énoncés définitoires copulatifs présentés en 1987 se retrouvent ainsi dans le paradigme des *énoncés définitoires ordinaires* (EDO). Riegel oppose dorénavant les EDO, paradigme dont les EDC font partie, aux énoncés définitoires métalinguistiques (EDM). Selon l'auteur, “ le paradigme des EDO contient des formules définitoires telles que :

Un compas, ça sert à tracer des cercles.

Un requin, c'est comme un dauphin, mais avec des dents pointues et qui mange les hommes (sic)⁵⁵.

Une monture, c'est des lunettes moins/sans les verres.

Un mouton, c'est un animal où qu'y a de la laine dessus.

Un trusquin, c'est ça. ” (Riegel, 1990 : 98)

Pour Riegel, tous ces exemples s'analysent comme des variantes de la forme lexico-syntaxique des énoncés définitoires copulatifs. On déplore une certaine incohérence – sans doute imputable au travail de défricheur accompli par l'auteur – dans l'utilisation des appellations EDC et EDO. D'une part, il affirme que les EDC font partie du paradigme des EDO, ce qui signifie en clair que les EDC sont une sorte d'EDO et, d'autre part, il présente la construction copulative comme étant LA forme lexico-syntaxique des EDO : “ La première étape pour caractériser le type d'information qu'un EDO apporte sur son *definiendum* consistera donc à décrire le mécanisme interprétatif de la construction copulative qui lui sert de support ”. (1990 : 102). Selon ce point de vue, tous les énoncés faisant partie du paradigme des EDO auraient la même forme lexico-syntaxique que celle des EDC. Mais alors, pourquoi l'auteur présente-t-il la phrase :

Un compas, ça sert à tracer des cercles.

comme un énoncé faisant partie du paradigme des EDO puisqu'il n'a visiblement pas la forme lexico-syntaxique caractéristique des EDC :

Art {le / les / un} - N₀ - (ce) - être - Art - N₁ - X.

⁵⁵ Dans le texte.

Par contre, la phrase :

Une voiture, c'est une source de dépenses qui grèvent le budget familial.

bien que formée sur le modèle lexico-syntaxique des EDC, ne s'interpréterait pas pour autant comme un énoncé définitoire selon Riegel. Il semble que l'auteur fasse intervenir, dans son appréciation, un critère d'évaluation ou d'admissibilité fondé sur les *univers de croyances* véhiculés dans les EDC. Dans les faits, et selon les critères d'identification proposés par l'auteur, la phrase ci-dessus est effectivement un énoncé définitoire copulatif. Elle ne diffère de la phrase :

Un ophtalmologiste, c'est un médecin qui soigne les yeux.

qu'en ce qu'elle met en cause un univers de croyances imaginaire.

Évidemment, il n'est pas possible de tenir compte de ce critère d'univers de croyance ou de tout autre critère pragmatique pour automatiser le repérage des énoncés définitoires copulatifs. Ceci impliquerait que nous connaissions, d'entrée de jeu, les univers de croyances "admissibles" dans le cadre d'un EDC. Ce faisant, le repérage des EDC perdrait totalement son intérêt et sa raison d'être puisque le savoir qu'ils sont susceptibles de véhiculer serait déjà préétabli. Qui plus est, une telle restriction *a priori* nous apparaît nuisible dans le cadre d'une démarche lexicographique qui, rappelons-le, cherche à identifier les différentes acceptions d'un mot – dans leurs sens propres et figurés – de même que les connotations susceptibles d'apparaître dans un énoncé. Il est donc plus sage de confier au lexicographe lui-même le soin de départager les univers de croyances "pertinents" mis en cause dans les EDC.

Par ailleurs, bien que Riegel (1990) ait spécifié que les EDC faisaient partie du paradigme des énoncés définitoires ordinaires (EDO), il n'a cependant pas présenté systématiquement les autres types d'énoncés définitoires faisant partie de ce paradigme. Cette typologie reste entièrement à établir. Riegel a mené assez loin l'étude des EDC dans ses travaux de 1987 et de 1990 mais ses observations découlent d'une approche qu'il qualifie de *pragma-sémantique* ou de *théorie des performances sémantiques* et offrent, ce faisant, peu d'avenues à une éventuelle modélisation du repérage des énoncés définitoires copulatifs, si ce n'est la forme lexico-syntaxique générale des EDC qu'il a présentée⁵⁶.

⁵⁶ La forme lexico-syntaxique des EDC sera discutée dans le cadre du chapitre 3 : *Typologie des énoncés d'intérêt définitoire*.

En résumé, les énoncés définitoires ordinaires sont des énoncés "implicitement" métalinguistiques, par réflexivité des signes linguistiques, dans lesquels une séquence définissante $[N_1 - X]$ "parle" d'un terme à définir $[N_0]$. Le terme à définir $[N_0]$ y est toujours en emploi référentiel, jamais autonymique. Ainsi, dans les énoncés définitoires dits "ordinaires", c'est d'abord la *fonction référentielle* du langage qui est sollicitée. Les énoncés définitoires métalinguistiques, pour leur part, mettent à l'avant-plan la *fonction métalinguistique* du langage et affichent ouvertement l'exercice de cette fonction par la présence de verbes métalinguistiques (*signifier, désigner, etc.*) qui explicitent la prédication définitionnelle entre la séquence définissante $[N_1 - X]$ et le terme à définir $[N_0]$. Le terme à définir $[N_0]$ de l'énoncé définitoire métalinguistique est toujours en emploi autonymique. Enfin, la définition se distingue des énoncés définitoires en ceci qu'elle ne représente, du point de vue phrastique, qu'une formule définissante. Sa prédication définitionnelle à l'endroit du terme à définir (c'est-à-dire l'*entrée*, qui ne fait pas partie de la définition) est laissée dans l'implicite. À strictement parler, la définition ne représente donc que la partie $[N_1 - X]$ des énoncés définitoires.

Nous verrons plus avant que, entre la séquence définissante $[N_1 - X]$ et le terme défini $[N_0]$, plusieurs rapports, explicités dans le discours par des formes lexicales différentes, peuvent s'instaurer. Le vocabulaire à travers lequel ces rapports de prédication peuvent être explicités en discours ne se réduit cependant pas à la copule *être*⁵⁷ et aux verbes métalinguistiques traditionnels *signifier, désigner, dénommer* et *s'appeler*⁵⁸.

Les pragmaticiens se sont également intéressés à d'autres modalités d'explicitation du sens que celle de l'énoncé définitoire copulatif. Quelques formes lexicales permettant la reformulation du sens dans le discours ont été étudiées dans le cadre des travaux du *Groupe de linguistique de Strasbourg*. La réflexion collective du groupe a donné lieu à un recueil d'articles dans la revue *Langue française* de février 1987. On y retrouve la première contribution de Riegel sur les énoncés définitoires copulatifs (cf. 2.3.1). D'autres modalités de reformulation du sens y sont présentées : le marqueur de la reprise interprétative *c'est-à-dire*, la conjonction *ou* dans certaines constructions spécifiques et les verbes *être, signifier* et *vouloir dire* dans le discours non lexicographique. Il s'agit d'analyses effectuées "à la pièce", hors typologie, et qui ne lèvent que très partiellement le voile sur l'inventaire des ressources pouvant servir à expliciter

⁵⁷ Seule forme étudiée par Riegel, 1987 et 1990

⁵⁸ Formes principales étudiées par Rey-Debove, 1978

le sens d'un mot. Nous signalerons ces diverses contributions lors de l'étude de chacune des formes concernées.

2.3.2 Les approches terminologiques

Les terminologues se sont intéressés à l'élaboration de modèles devant servir à l'extraction des termes et des énoncés définitoires dans les bases de données textuelles. Perron (1988) note que, “ parmi les tâches qui composent le travail terminologique, il en est une qui revêt une grande importance et qui exige du terminologue beaucoup de son temps, de son attention et de ses efforts; il s'agit du dépouillement, cette étape au cours de laquelle le terminologue relève, dans le corpus parfois volumineux qu'il a constitué, les termes du domaine à l'étude et les données s'y rapportant dont il aura besoin lors de l'étape de l'analyse terminologique ” (1988 : 24)⁵⁹. Pour minimiser ces inconvénients, les chercheurs ont exploré, à des degrés divers, deux pistes de recherche : les schémas morpho-syntaxiques propres à véhiculer des termes et la présence de marqueurs textuels pouvant mener aux énoncés définitoires.

2.3.2.1 La dimension morpho-syntaxique des termes

La plupart des travaux visant à permettre le repérage des termes dans les bases de données textuelles ont mis à profit les modèles morpho-syntaxiques issus des recherches fondamentales portant sur le terme : découpage du terme, inventaire des modèles terminologiques. À partir de ces travaux, les modèles "admis" et les modèles "interdits", au titre de terme, ont pu être dégagés et utilisés pour prendre en charge le dépouillement d'un corpus.

Un exemple de cette approche nous est fourni par Plante et Dumas (1988), du Centre d'ATO⁶⁰. Les auteurs montrent comment il est possible d'envisager le dépistage automatique des termes au moyen de "modèles d'exploration", modèles qui correspondent, *grosso modo*, aux modèles morpho-syntaxiques susceptibles de véhiculer des termes complexes. Ainsi, par exemple, le modèle morpho-syntaxique suivant :

⁵⁹ Dans le cadre de la langue générale, les mêmes observations peuvent être formulées à l'endroit du travail du lexicographe. Il doit également investir beaucoup de temps, d'attention et d'efforts pour repérer les énoncés avec lesquels il pourra poursuivre l'analyse sémantique et construire la définition d'un mot.

⁶⁰ Centre d'Analyse de Textes par Ordinateur, Université du Québec à Montréal (<http://www.ling.uqam.ca/sato/>).

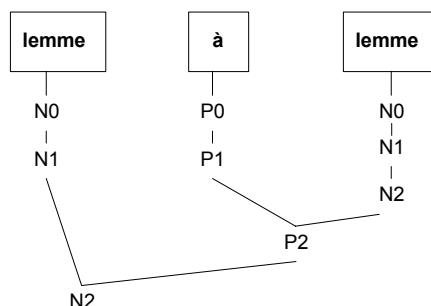


Figure 1 : Modèle d'exploration pouvant dépister tous les groupes nominaux comportant deux noms (Plante et Dumas, 1988)

pourra retracer des termes comme *réacteurs à neutrons*, *réacteur à neutrons*, mais aussi, *réacteurs nucléaires à neutrons* puisqu'on ne demande pas à la séquence identifiée d'être en tout point identique au modèle d'exploration mais de s'y réaliser minimalement.

L'approche morpho-syntaxique est donc essentiellement conçue en vue du repérage des termes et non des énoncés définitoires qui permettent de définir ces termes.

2.3.2.2 Les indices textuels de la reformulation du sens

Une seconde approche, expérimentée par les terminologues, consiste à utiliser des indices textuels qui puissent signaler la présence d'énoncés définitoires. Perron note à ce propos qu'il "serait important que l'on dresse une liste la plus complète possible des divers indices que l'on peut rencontrer dans les textes et qui signalent la présence de mots ou d'expressions qui pourraient constituer des termes ou qui signalent les passages d'un texte qui se présentent comme des définitions" (1988 : 31 [note 7]).

Chukwu et Thoiron (1989) ont décrit la *reformulation* comme un des indices textuels pouvant mener au repérage des termes. Les auteurs présentent la *reformulation du sens* comme un procès dans le cadre duquel "un élément X est mis en relation, au moyen d'un relateur (Rel), avec un élément Y afin d'améliorer la perception du contenu de X, en lui attribuant une forme différente" (id., p. 25).

Cette définition de la reformulation englobe, de par son caractère général, les énoncés définitoires copulatifs tels que présentés par Riegel (cf. 2.3.1). Or, tout énoncé définitoire ne procède pas nécessairement de la reformulation. Ainsi, l'exemple :

Un compas, ça sert à tracer des cercles.

relevé par Reigel (1990 : 98) comme faisant partie du paradigme des énoncés définitoires ne fait pas intervenir la reformulation. On ne saurait dire que *tracer des cercles* est un élément Y qui reformule l'élément X *un compas (ça)* au moyen d'un relateur (Rel) *sert à*.

Les reformulations ne correspondent ainsi qu'à une portion des énoncés pouvant faire partie du paradigme des énoncés définitoires. Sur cette base, les types de reformulations identifiés par Chukwu et Thoiron (1989)⁶¹ devraient pouvoir se retrouver dans une typologie plus englobante qui puisse rendre compte non seulement des reformulations mais aussi des autres types d'énoncés qui appartiennent à ce paradigme. Prendre le principe descriptif de la reformulation comme point de départ à l'établissement d'une typologie, c'est exclure d'emblée la possibilité de repérer certains types d'énoncés définitoires qui, bien qu'ils ne procèdent pas de la reformulation, n'en comportent pas moins un intérêt définitoire, tant pour le lexicographe que le terminologue.

2.4 Les énoncés sémiqes

Outre la définition et les énoncés définitoires⁶², il est un autre type d'énoncé qui possède un intérêt sémantique pour le lexicographe. Il s'agit de ce nous appelons les *énoncés sémiqes*. Les énoncés sémiqes sont des phrases qui, bien qu'elles comportent un intérêt définitoire, ne procèdent ni de la forme lexico-syntaxique des EDC ni des verbes caractéristiques des énoncés définitoires. Ils sont dits *sémiqes* en ce qu'ils n'ont *pas de valeur métalinguistique mais apportent des renseignements classificatoires sur la chose décrite*⁶³. Du point de vue de la forme, les énoncés sémiqes se présentent donc comme un simple discours narratif. Cependant, les unités lexicales qu'ils contiennent livrent des informations sémantiques particulières. Soit les exemples :

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958, Thériault Agaguk, 80]⁶⁴

⁶¹ La typologie des reformulations est présentée et discutée plus bas sous 3.3.4 Typologie des reformulations chez Chukwu et Thoiron (1989).

⁶² Qui englobent désormais les reformulations.

⁶³ DSL, s.v. *sémiqes*.

⁶⁴ Les données textuelles utilisées proviennent de deux sources. Notre corpus de base est une portion de la base de données textuelles du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval, CANADA) et contient 23 œuvres littéraires canadiennes ou québécoises, de 1853 à 1987. Nous tenons à remercier ici le Trésor de la langue française au Québec pour avoir mis ces textes à notre disposition. On trouvera la bibliographie complète des œuvres utilisées en annexe. La seconde source de données textuelles provient de l'interrogation, via le réseau Internet, du volume 14 du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI). La maquette d'interrogation du TLFI est conçue de façon à ce qu'il soit possible de rechercher des formes

L'eau ne coulait déjà plus sur les murs, à l'intérieur de l'igloo. Et une fois qu'Agaguk mit le bras à travers le trou d'aération, au sommet de l'igloo, il sentit que les blocs étaient fondus de moitié. Il faisait maintenant trop chaud dans l'habitation. [1958, Thériault Agaguk,102]

Dans ces deux exemples, plusieurs éléments explicitent partiellement le contenu notionnel du mot *igloo* sans qu'aucune forme métalinguistique ou copulative ne soit présente. Le repérage de ce type d'énoncés pose un défi de taille à l'exploitation des bases de données textuelles. En effet, ces énoncés ne comportent pas, contrairement aux énoncés définitoires copulatifs et métalinguistiques, de forme récurrente ou de trace univoque qui puisse témoigner d'une énonciation explicitant le contenu notionnel du mot *igloo*. Par contre, l'énoncé suivant véhicule peu d'information relativement au contenu notionnel de *igloo* :

Bientôt arrivera le temps de l'igloo. [1958,Thériault Agaguk,37]

Dans une base de données textuelles, les énoncés comparables à l'exemple ci-dessus sont beaucoup plus fréquents que les énoncés sémiqes. La présentation du contenu notionnel d'un mot ne nécessite en effet que quelques énoncés dans la trame narrative d'une œuvre. Les sèmes introduits dans le cadre d'énoncés sémiqes sont attribués à un mot de l'énoncé (par ex. *igloo*) et propagés⁶⁵ à toute occurrence future de ce mot dans le texte. L'auteur n'a donc pas à reprendre cette description notionnelle à chaque nouvelle occurrence du mot. Le contenu notionnel du mot ayant ainsi été préalablement "défini" par l'auteur, le mot peut alors apparaître dans les énoncés suivants sans plus de précision quant à son contenu notionnel. Quelle stratégie de repérage pourrait permettre d'accéder aux énoncés sémiqes ?

L'hypothèse que nous émettons ici est que les énoncés à caractère sémiqes contiennent certaines formes lexicales qui entretiennent un rapport occurrenceiel particulier avec le mot qu'elles tendent à "définir". Plus précisément, nous avons vérifié s'il existe une corrélation significative entre le "terme à définir" de l'énoncé (*igloo*, par ex.) et les *cooccurrents* qui s'y trouvent (*dôme de neige*, *clé de voûte*, par ex.). Peut-on caractériser les énoncés sémiqes en se fondant sur le lien d'exclusivité qui existe entre un "terme à définir" et ses cooccurrents exclusifs, c'est-à-dire l'ensemble des mots qui ne figurent jamais ailleurs, dans la base de données textuelles, qu'en contexte avec le "terme à définir" lui-même ? Jusqu'à quel point les cooccurrents exclusifs correspondent effectivement à un lien sémantique d'intérêt définitoire ?

en spécifiant une rubrique précise de la microstructure des articles. Ainsi, en restreignant la recherche aux rubriques des EXEMPLES, les données obtenues proviennent essentiellement de sources littéraires, dont la plupart sont intégrées à la base de données textuelles FRANTEXT, base de données ayant fourni l'essentiel des matériaux linguistiques qui ont servi à la rédaction du TLF.

⁶⁵ V. notamment Rastier (1987 et 1994)

Dans quelle mesure pouvons-nous utiliser les cooccurrents exclusifs pour repérer les énoncés sémiqiques dans les bases de données textuelles ?

Par exemple, pour l'énoncé :

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958,Thériault Agaguk, 80]

les données montrent que les formes *clé de voûte* et *dôme de neige* n'apparaissent nulle part dans la base de données textuelles si le "terme à définir" *igloo* lui-même n'est pas présent dans l'énoncé. À première vue, il pourrait y avoir une certaine "attraction" entre *igloo*, *clé de voûte* et *dôme de neige*. S'agit-il d'un fait isolé ? Est-ce uniquement le fruit du hasard ?

Dans le dernier chapitre, nous évaluerons, entre autres choses, dans quelle mesure les cooccurrents exclusifs peuvent être utilisés pour effectuer le repérage des énoncés sémiqiques dans les bases de données textuelles.

Nous avons vu jusqu'à présent que l'explicitation d'un mot pouvait être effectuée dans le cadre de définitions lexicographiques, d'énoncés définitoires ou d'énoncés sémiqiques. La figure ci-dessous classe ces diverses modalités en faisant intervenir deux critères : la structure phrastique et le vocabulaire définitoire. La structure phrastique permet de distinguer les définitions lexicographiques des énoncés discursifs. Le critère de présence / absence de vocabulaire spécifiquement définitoire (*signifier, désigner, être, etc.*) permet pour sa part de départager les énoncés définitoires des énoncés sémiqiques.

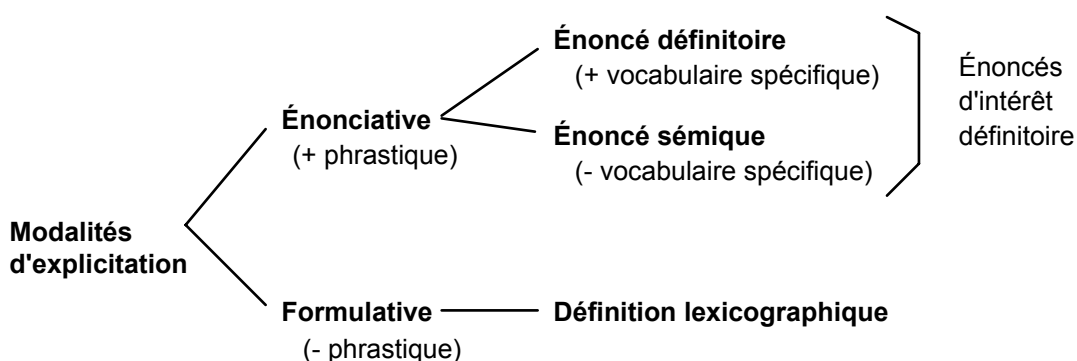


Figure 2 : Modalités d'explicitation du sens

a) **Énoncé définitoire** : tout discours de forme phrastique qui détermine explicitement, en tout ou en partie, soit les caractères qui appartiennent à un concept, soit les éléments qui

caractérisent une chose, soit encore quelque aspect propre à un signe linguistique (S^{ant} ou $S^é$) et qui met en œuvre un vocabulaire particulier (linguistique ou métalinguistique) qui explicite cette détermination.

b) **Énoncé sémique** : tout *discours de forme phrastique qui détermine implicitement, en tout ou en partie, soit les caractères qui appartiennent à un concept, soit les éléments qui caractérisent une chose, et qui explicite cette détermination par le recours à des formes lexicales autres que celles appartenant au vocabulaire définitoire.* La détermination opère ici sous le couvert "anonyme" de formes lexicales diverses.

c) **Énoncé d'intérêt définitoire** : Les énoncés d'intérêt définitoire, objets de la présente étude, regroupent (a) et (b) ci-dessus. Il s'agit donc toujours d'un discours de forme phrastique qui se caractérise par le fait qu'il comporte, explicitement ou implicitement, des éléments d'information sémantico-référentiels qui favorisent l'analyse sémantique des unités du lexique.

d) **Définition lexicographique** : *formule non phrastique qui, dans un dictionnaire, donne le sens d'une unité du lexique (mot, expression) et prétend lui être à peu près synonyme.* La formule en soi n'est pas autonome au plan phrastique et ne peut être lue que dans la mesure où elle est mise en rapport avec l'ENTREE qu'elle définit dans le dictionnaire.

2.5 Modélisation des énoncés définitoires selon Léon et Mazière

Léon et Mazière (1990) ont proposé une modélisation d'"énoncés définitoires" qui correspondent, dans les faits, aux définitions lexicographiques des dictionnaires. Les auteurs identifient deux schémas syntaxiques principaux utilisés pour construire des définitions. Il s'agit de :

1- la relative

ex. : mot : Son ou groupe de sons articulés qui constituent une unité sémantique.

2- le circonstant

fiançailles : Promesse de mariage que l'on fait en face d'église.

“ La description de l'énoncé définitoire présente donc une formalisation minimum articulée autour de *qui, que, dont, et pour*, et résumée dans la représentation :

N qui sert à V_{inf}/N dont on (dont X) se sert pour V_{inf} .

N qu'on (que X) V pour

Il s'agit, sur le plan linguistique, d'une analyse très simple de zones phrastiques, déterminées par la modélisation d'un objet discursif et non syntaxique. Mais la 'forme syntaxique' est convoquée comme symptôme d'une 'forme discursive' et, pour mener notre analyse de discours, elle est le nœud de l'opération : c'est à partir d'elle et non à partir de classifications sémantiques que seront regroupées et lues les entrées ” (Léon et Mazière, 1990 : 175).

L'énoncé définitoire dont il est ici question correspond, nous l'avons mentionné, à la définition lexicographique. Si une modélisation peut être envisagée ici, c'est que les définitions du dictionnaire possèdent certaines récurrences discursives formelles. Il en va tout autrement des énoncés définitoires libres qui figurent dans les textes littéraires. Dans ce genre textuel, l'énoncé définitoire peut se présenter sous des formes discursives extrêmement variées. Qui plus est, nous pensons que l'"effet" définitoire résultant de la relative est davantage le fait de la présence de formes telles que *servir à* que de la construction syntaxique elle-même. Toute proposition relative n'est pas forcément définitoire :

La journée, destinée en apparence à la chasse, à laquelle le futur régent de troisième n'était guère adroit, et à la pêche, amusement qui ennuyait prodigieusement l'aîné des deux jeunes gens, la journée, disons -nous, avait été réellement employée à des débats continuels. [1853, Chauveau Guérin, 37]⁶⁶

Ainsi, dès qu'on retire ou remplace les formes *sert à* et *se sert pour* de la formalisation dégagée par Léon et Mazière [N qui sert à V_{inf}/N dont on (dont X) se sert pour V_{inf}], l'énoncé perd tout son potentiel définitoire, ce qui indique que ces formes ont un rôle déterminant dans le fait que l'énoncé soit ou non définitoire. Aussi, il nous semble que l'énoncé définitoire, bien plus que de présenter “ une formalisation minimum articulée autour de *qui, que, dont, et pour* ” (Léon et Mazière, 1990), prend appui sur le contenu notionnel de marqueurs définitoires tels que *servir à*, contenu notionnel susceptible d'être véhiculé en discours dans nombre de cadres syntaxiques différents, dont la relative n'est qu'une des formes possibles.

C'était une pauvre orpheline maigre, chétive, épuisée par le travail, qu'un oncle avait recueillie par charité et que l'on faisait travailler comme une esclave en échange d'une maigre pitance et de vêtements de rebut qui suffisaient à peine pour la couvrir déceimment. La pauvre n'avait jamais porté de chaussures de sa vie et un petit châle noir à carreaux rouges servait à lui couvrir la tête et les épaules. [1892, Beaugrand Galerie, 59]

⁶⁶ Nous soulignons. Dans les exemples cités, à moins d'avis contraire, les soulignements sont de nous. Ils visent à faire ressortir certains éléments précis contenus dans les énoncés.

Ainsi, la modélisation proposée par Léon et Mazière (1990) est indissociable de l'objet même de sa description – les formes syntaxiques des définitions lexicographiques – et ne peut s'appliquer⁶⁷ au repérage des énoncés définitoires libres qui figurent dans les textes littéraires.

⁶⁷ Contrairement à ce que laissait entendre le titre de l'article : “Modélisation d'énoncés définitoires à l'aide du logiciel Déredec et analyse du discours”.

Chapitre 3

Typologie des énoncés définitoires

3.1 L'énoncé définitoire dans les procédés linguistiques d'apport d'information

L'énoncé définitoire s'inscrit dans un vaste ensemble de procédés linguistiques qui permettent de véhiculer des apports d'information. On peut distinguer, à l'écrit, trois grandes catégories de procédés permettant l'exercice de cet apport d'information.

1- Recours à un vocabulaire spécifique

L'apport d'information à l'endroit d'un signe linguistique peut s'effectuer par le recours à des formes lexicales spécifiques. Le sémantisme même de certaines formes lexicales permet en effet de rendre un terme définissant incident à un terme défini. La prédication définitionnelle est alors assumée essentiellement par le sémantisme de ces formes lexicales spécifiques (*signifier, désigner, dénommer*, etc.). Les énoncés définitoires métalinguistiques et copulatifs, qui utilisent de telles formes lexicales pour établir une prédication définitionnelle entre un définissant et un défini, font partie de cette catégorie. Ils impliquent le recours à un vocabulaire spécifique.

2- Recours à des schémas syntaxiques

L'apport d'information à l'endroit d'un signe linguistique peut également s'effectuer dans le cadre de schémas syntaxiques prédéfinis. On retrouve ici des procédés tels que l'adjectivation, l'apposition, la proposition relative et l'incise. Toutes ces formes syntaxiques constituent en quelque sorte des moules, des contenants prédictifs préfabriqués aptes à véhiculer un apport d'information à l'endroit d'un signe linguistique par le support de la syntaxe. L'apport d'information repose alors sur une incidence syntaxique entre les deux termes de la phrase.

Ainsi, dans le cas des relatives, la proposition subordonnée, par voie d'incidence syntaxique, établit un apport d'information à l'endroit de la proposition principale. Ce procédé de caractérisation est extrêmement général et n'est pas définitoire en soi. Il peut néanmoins être le support d'une prédication définitionnelle qui ne saurait avoir lieu sans le recours à la syntaxe. L'exemple suivant, emprunté à Loffler-Laurian (1983) illustre ce procédé de caractérisation :

Examinons pour le moment le tube-image noir et blanc : il s'agit d'une ampoule de verre scellée dans laquelle on a fait un très bon vide.

où *dans laquelle on a fait un très bon vide* est un apport d'information incident à *une ampoule de verre scellée*.

3- Recours à des indices typographiques

Enfin, l'apport d'information à l'endroit d'un signe linguistique peut être soutenu, dans le discours, par l'utilisation de certains indices typographiques. On retrouve ici l'emploi des caractères italiques, de la note de bas de page, des parenthèses et des guillemets.

Les caractères italiques sont quelquefois utilisés pour marquer le statut autonymique d'un mot :

Faut-il rappeler ici cette thèse fameuse, si longuement et si péniblement soutenue, sur le sens de l'auxiliaire *may* dans le projet de loi navale? -- "En temps critique" disait le texte soumis par M. Laurier, "le gouverneur-en-conseil peut (*may*) mettre la marine" à la disposition de l'Angleterre (article 18). C'est à ce *may* que M. Bourassa, corrigeant son premier exposé, avait tout soudain jugé bon de s'en prendre, -- ce *may* qui selon lui maintenant voulait dire *shall* et qui, en cas de guerre, devait, non pas donner à nos gouvernants le pouvoir de joindre notre flotte à celle de la métropole, mais bien leur en imposer l'obligation. [1922, Fournier *Encrier*1, 152]

On rencontre également les caractères italiques pour traduire soit un écart de langage, soit le caractère régional de l'emploi d'un mot ou d'une expression :

Sans prendre garde à l'étranger qui accompagnait son père, la pauvre enfant, tremblante de joie, sauta dans le traîneau, et Castor non moins joyeux qu'elle en fit autant de son côté. -- Allons! allons! nous allons être une fameuse *carriolée* bêtes et gens... par chance qu'il n'y a pas loin. [1853, Chauveau *Guérin*, 128]

Les parenthèses servent parfois à introduire des équivalents :

[...] l'union au hasard des individus (panmixie), l'union d'individus apparentés (consanguinité), l'union d'individus qui se ressemblent (homogamie). (Exemple cité dans Loffler-Laurian, 1983)

Les guillemets, parfois en conjonction avec des marqueurs métalinguistiques comme *le mot*, *l'auxiliaire*, peuvent également servir à présenter un autonome :

Dans l'édition originale, Chauveau écrit: "ses yeux petits et cironnés". Comme nous n'avons pu trouver le mot "cironné" dans les glossaires du parler canadien-français, nous croyons qu'il s'agit soit d'une déformation du mot "ciroteux" pris au sens de chassieux, soit une coquille d'impression pour "cirottés". Cette graphie avec double "t" ne serait pas surprenante car on trouve beaucoup de fautes d'orthographe chez Chauveau. [1853, Chauveau *Guérin*, 56]

La note de bas de page est également souvent utilisée pour marquer le passage d'un discours linguistique à un discours métalinguistique⁶⁸ :

Dans le texte :

Tit-Blanc, que cette prospérité inespérée ravissait, ne se rendait plus que rarement à son travail, car il trouvait plus payant de passer ses nuits à collecter la "cabiche"¹.
[1944, Lemelin Pente, 152]

Note de bas de page correspondante :

¹"Cabiche" : sorte de contribution qu'un joueur paie au tenancier chaque fois qu'il fait un gain.
[1944, Lemelin Pente, 152]

De façon générale, il semble bien que les attributs typographiques soient utilisés pour favoriser le passage d'un niveau de discours purement narratif (linguistique) à un niveau métalinguistique (où un discours parle de divers aspects du discours narratif lui-même) et à l'introduction d'un autonome dans les textes⁶⁹. Les indices typographiques marquent un retranchement, un scindage des deux niveaux de discours. Il y aurait sans doute de nombreuses études à faire afin d'établir précisément dans quelle mesure le recours à des indices typographiques traduit effectivement le passage d'un niveau de discours linguistique à un niveau de discours métalinguistique, niveau d'un grand intérêt pour le lexicographe car, faut-il le rappeler, il constitue un discours sur la langue elle-même.

Les procédés linguistiques au moyen desquels un apport d'information peut être rendu incident à un signe linguistique sont donc très nombreux et témoignent d'une grande richesse du système de la langue.

⁶⁸ Christine Wimmer a également relevé ce phénomène. " Il y aurait aussi lieu d'étudier le statut métalinguistique que confère l'appel de note au mot auquel il est joint, et, de manière plus précise, le statut métalinguistique du rappel de ce mot dans la note, selon qu'il est ou non intégré à la syntaxe de la note " (1987 : 57).

⁶⁹ V. notamment Rey-Debove (1978 : 69-74) pour une étude des marques graphiques et phoniques de l'autonymie.

Dans le cadre de cette étude, nous allons aborder les énoncés définitoires en nous restreignant essentiellement à l'analyse des *formes lexicales* qu'ils mettent en œuvre. Nous sommes néanmoins conscient que la mise en place d'un modèle global de stratégies de repérage des énoncés définitoires dans les bases de données textuelles devra nécessairement intégrer les trois modes possibles d'apport d'information ci-haut mentionnés au fur et à mesure que les études spécifiques à chacun de ces modes de caractérisation livreront leurs résultats. Il s'agit là, on l'aura compris, d'un vaste programme de recherche qui déborde largement le cadre de notre étude.

Il a été dit au chapitre précédent qu'il y a lieu de distinguer d'entrée de jeu deux catégories principales d'énoncés qui sont susceptibles de fournir des informations de premier ordre en vue de l'analyse sémantique que pratique le lexicographe. Les exemples suivants, bien qu'ils appartiennent à des catégories d'énoncés différentes, ont tous une certaine valeur pour le lexicographe :

a) "Cabiche" : sorte de contribution qu'un joueur paie au tenancier chaque fois qu'il fait un gain.
[1944, Lemelin *Pente*, 152]

b) Comme nous n'avons pu trouver le mot "cironné" dans les glossaires du parler canadien-français, nous croyons qu'il s'agit soit d'une déformation du mot "ciroteux" pris au sens de chassieux, soit une coquille d'impression pour "cirottés".
[1853, Chauveau *Guérin*, 56]

c) Il était bancal, boiteux, tortu-bossu comme on dit dans nos campagnes, et le malheureux avait une tête à l'avenant : une véritable tête de macaque en rupture de ménagerie.
[1892, Beaugrand *Galerie*, 56]

d) Ils étaient en habit bourgeois, ou, comme on dit dans le jargon anglo-français de nos salons, en civiliens.
[1853, Chauveau *Guérin*, 187]

e) Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie.
[1958, Thériault *Agaguk*, 80]

f) Et une fois qu'Agaguk mit le bras à travers le trou d'aération, au sommet de l'igloo, il sentit que les blocs étaient fondus de moitié.
[1958, Thériault *Agaguk*, 102]

Pour mettre en place des stratégies de repérage, on distinguera les énoncés définitoires (a-d) des énoncés sémiqes (e-f) car les méthodes déployées pour repérer ces deux types d'énoncés différent considérablement.

3.2 Caractéristiques générales des énoncés définitoires

Nous avons vu qu'un énoncé définitoire comporte trois éléments : un terme à définir [N₀], une expression définissante [N₁ – X] et une copule ou un terme qui explicite la nature du rapport de prédication définitionnelle instituée entre [N₀] et [N₁ – X]. La question de savoir si la définition contenue dans ces énoncés est "vraie", c'est-à-dire si elle correspond à quelque chose de vrai dans la réalité, est ici secondaire. Asserter l'existence d'une chose *dans la réalité* ou *dans l'imaginaire* relève, dans tous les cas, des mêmes mécanismes linguistiques.

Les exemples suivants illustrent les caractéristiques générales des énoncés définitoires :

Vous parlez sans cesse de votre pays : je voudrais bien savoir si le Canada est un pays pour quelqu'un ?
[1853, Chauveau Guérin, 82]

Dans cet exemple, la copule *est* établit un rapport d'identité référentielle entre le terme défini [N₀] (*le Canada*) et l'expression définissante [N₁ – X] (*un pays pour quelqu'un*).

Accidents mentaux de la période puerpérale. Les <<psychoses puerpérales>> désignent tous les troubles psychiques, qu'ils soient psychotiques ou névrotiques, majeurs ou mineurs, qui frappent les accouchées ou les allaitantes. (Lar. Méd. t. 3 1972, in TLF1⁷⁰, s.v. PUERPÉRAL, -ALE, -AUX)

Ici, *désigner* établit un rapport définitoire entre le terme défini [N₀] (*les psychoses puerpérales*) et l'expression définissante [N₁ – X] (*tous les troubles psychiques*).

La réanimation fut d'abord chirurgicale (...). Elle devient médicale ensuite et réanimer signifia, pour beaucoup, rétablir la constance des conditions de vie dans le milieu intérieur (...). Enfin, les progrès des connaissances en biochimie cellulaire ont conduit la réanimation à s'intéresser aussi à la restauration des processus métaboliques cellulaires normaux. (Encyclop. univ. t. 13 1972, p. 1020, in TLF1, s.v. RÉANIMER)

De même dans l'exemple ci-dessus, *signifier* établit un rapport définitoire entre le terme défini [N₀] (*réanimer*) et l'expression définissante [N₁ – X] (*rétablir la constance ...*).

Les uns voulaient s'en aller dans les pays d'en haut, ce qui veut dire la baie d'Hudson, la Rivière-Rouge, voire même la Colombie et la Californie ; les autres dans l'Amérique, ce qui veut dire le Maine, le Vermont, le Michigan ou l'Illinois.
[1853, Chauveau Guérin, 344]

Dans cet autre exemple, *vouloir dire* établit un rapport définitoire entre le terme défini (*les pays d'en haut*) et l'expression définissante (*la baie d'Hudson, la Rivière-Rouge, voire même*

⁷⁰ TLF1, Maquette provisoire du *Trésor de la langue française informatisé*, vol. 14 (*ptèdre à salaud*), comportant 6 526 articles, 22 342 définitions et 36 520 exemples. Les passages mentionnés proviennent, à moins d'indication contraire, des exemples cités dans les articles du TLF1. Les passages provenant du texte des définitions du TLF1 sont identifiés TLF1déf.

la Colombie et la Californie). De même pour le terme défini (*l'Amérique*) et l'expression définissante (*le Maine, le Vermont, le Michigan ou l'Illinois*).

Sont placés sous la tutelle du service de l'Assistance à l'enfance et dénommés <<Pupilles de l'État>>: les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres, les enfants maltraités, délaissés ou moralement abandonnés [sic]. (Loi du 15 avr. 1943, art. 1, in TLF1, s.v. PUPILLE¹)

Ici, *dénommer* établit un rapport définitoire entre le terme défini [N₀] (*Pupilles de l'État*) et les expressions définissantes [N₁ – X] (*les enfants trouvés, les enfants abandonnés ...*).

Comme il ressort de ces exemples, la caractéristique la plus générale de tout énoncé définitoire est de comporter trois éléments : un terme défini, une expression définissante et une copule ou un terme qui explicite la nature du rapport de prédication définitionnelle.

3.3 Les typologies existantes

Le classement typologique des énoncés définitoires nécessite la prise en considération des typologies existantes tant du côté de la définition que de celui des énoncés définitoires proprement dits. Riegel (1987, 1990) mentionne l'existence d'un paradigme des énoncés définitoires mais ne s'attarde que sur une seule des formes de ce paradigme, l'énoncé définitoire copulatif – dont il sera question sous 3.4.2.1. On ne trouve donc pas de typologie chez cet auteur. Nous avons analysé cinq typologies qui proposent chacune des classements différents. Nous allons donc examiner successivement les typologies de R. Martin (1983), de É. Martin (1992ms), de A. Condamines (1993), de Chukwu et Thoiron (1989) et de A.-M. Loffler-Laurian (1983).

3.3.1 Typologie des formes définitoires chez R. MARTIN (1983)

On peut classer les divers types de rapports définitoires en considérant le terme défini [N₀] et la séquence définissante [N₁ – X] comme étant, respectivement, le mot-entrée et la définition du dictionnaire. En 1983, R. Martin aborde la diversité des formes et des contenus définitionnels qu'on retrouve *dans les dictionnaires*. Il propose de distinguer dans un premier temps les définitions métalinguistiques des définitions paraphrastiques. “ Une définition Δ de D est paraphrastique si la substitution de Δ à D dans *p*, sans autre modification, conduit à une phrase *q*, paraphrase de *p* ” (1983 : 55). Cette définition de la définition paraphrastique s'applique à la majorité des définitions lexicographiques puisque celles-ci sont généralement

considérées comme des paraphrases synonymiques du mot-entrée⁷¹. Elles peuvent ainsi se substituer au mot-entrée qu'elles définissent. Les définitions métalinguistiques, “ au lieu de décrire le *contenu* du verbe *en termes de contenu*, informent sur le *signe*, de telle sorte que la définition ne parle plus de l'univers mais de la langue [...] ” (*ibid.*).

Les définitions paraphrastiques peuvent être hypéronymiques, métonymiques, dérivationnelles ou approximatives. Les définitions hypéronymiques contiennent un hypéronyme qui inclut le mot-entrée (*aguicher* : provoquer). La définition utilisant une procédure hypéronymique définit le mot-entrée par inclusion ou par implication. Les définitions métonymiques recourent aux marqueurs *partie de*, *ensemble*, *morceau de*, ou procèdent à l'énumération des parties de l'objet. Les définitions dérivationnelles utilisent, pour leur part, des procédures morphologiques simples (*jardinet* : petit jardin; *circulation*, action de circuler). Rey-Debove (1971 : 218), qui qualifie cette forme de définition de *morphosémantique*, souligne que ces définitions sont les plus fréquentes dans le dictionnaire puisqu'il existe dans le lexique plus de formes dérivées que de lexèmes de base. Un même lexème peut produire plusieurs dérivés (**jardin** ⇒ *jardinet*, *jardinier*, *jardiner*, etc.). Enfin, les définitions par approximation recourent aux marqueurs *sorte de*, *espèce de* (*quiche* : sorte de tarte) et sont autant que possible évitées en lexicographie⁷². Martin (1983) résume ces types de définitions lexicographiques au moyen de la figure que nous reproduisons ci-dessous.

⁷¹ Certains auteurs mettent cependant en doute la substituabilité de la définition lexicographique et du défini dans un énoncé (cf. Rey-Debove, 1971 : 207-213).

⁷² La définition cherche toujours à donner plus qu'une approximation du mot-entrée.

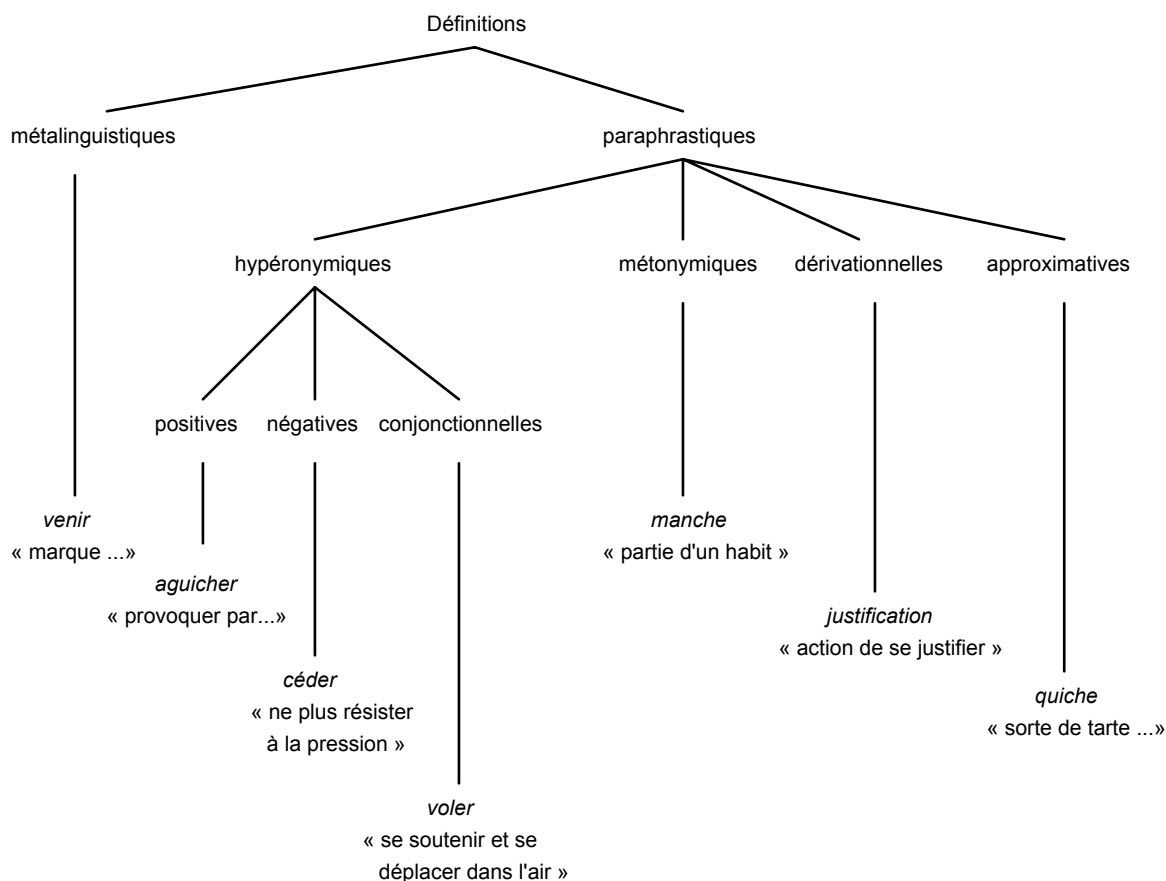


Figure 3 : Typologie des formes définitoires selon Martin 1983

La typologie que propose R. Martin découle manifestement de l'observation des diverses formes que revêt la définition lexicographique, c'est-à-dire, la définition telle qu'elle se présente dans les dictionnaires. Elle est orientée en fonction d'une description des types de *définitions lexicographiques* et non en fonction des types d'*énoncés définitoires*. Les types de relation mentionnés par R. Martin ne concernent pas *a priori* les rapports entre un terme défini et une expression définissante dans le discours mais les relations issues de la mise en rapport de mots autonomes (entrées du dictionnaire) et de formes définitoires (les définitions). Or, comme le mentionne Rey-Debove (1971 : 188-189), la lecture de la prédication définitionnelle entre l'entrée et sa définition se fait obligatoirement avec les copules *signifier* ou *être* : (le mot *X*) **signifie, est** (l'énoncé *Y*). Cette typologie ne peut donc permettre la prise en considération des nombreuses formes lexicales qui, outre *signifier* et *être*, peuvent établir une prédication définitionnelle.

3.3.2 Relations thématiques chez É. Martin (1992ms)

On peut également considérer le terme défini $[N_0]$ et la séquence définissante $[N_1 - X]$ comme étant des concepts et chercher à identifier les relations *thématiques* qui lient ou peuvent lier

ces concepts dans le lexique. Dans une thèse visant à dégager les éléments nécessaires à l'exploration thématique de la base de données textuelles FRANTEXT, Éveline Martin dresse un tableau fort détaillé des types de relations pouvant être d'intérêt thématique. Les travaux de É. Martin (1992ms, 1992, 1994, 1995) constituent une réponse concrète au problème soulevé par Rastier (1994 : 2) à savoir que la linguistique appliquée est confrontée au défi de mettre au point des instruments de navigation dans les textes numérisés⁷³.

Les principales relations thématiques sont l'**équivalence**, la **synecdoque** et la **métonymie** (1992ms : 51). Comme le fait remarquer l'auteur, “ ce sont d'ailleurs ces types de relations qui figurent dans les définitions des dictionnaires ” (*ibid.*). Mais les relations thématiques identifiées par É. Martin. débordent largement le cadre des relations qu'on retrouve dans la prédication définitionnelle. Le thématique englobe le définitoire.

Chez É. Martin, la relation d'équivalence recouvre les synonymes et les antonymes. Les marqueurs en métalangue susceptibles d'exprimer une relation d'équivalence entre deux termes sont, entre autres, *être l'équivalent de*, *ressembler à*, *être comparable à*.

La relation de synecdoque qu'utilise É. Martin dans son classement provient, selon l'auteur, de la définition qu'en a donnée B. Meyer (1989). Elle constitue une relation par laquelle “ un terme ou une expression référant potentiellement au composant d'un ensemble (ou inversement à un ensemble) en vient, dans un contexte particulier, à référer à cet ensemble (ou inversement à une partie de cet ensemble) ” (É. Martin, 1992ms : 56). Selon l'auteur, “ la relation synecdochique est traditionnellement utilisée dans les systèmes de représentation des connaissances. C'est sur ce type de relations que se fondent les classifications ” (*id.* : 57). La synecdoque comprend la relation d'inclusion, dont les marqueurs sont *inclut*, *comprend*, *est dans la classe / famille de*, *figure parmi les*, *appartient à la classe / famille des*, et la relation de composition, dont les marqueurs sont *partie de*, *composé de*, *fait de*, *formé de*, etc. Notons au passage le marqueur *partie de*, qui, dans la typologie de R. Martin (1983), est le propre des définitions paraphrastiques métonymiques (v. figure 3).

Enfin, les relations de type métonymique recensées par É. Martin en vue de l'exploration thématique de FRANTEXT sont fort nombreuses. Elles comprennent des relations locales / spatiales, temporelles, causales et casuelles. Toutes les relations métonymiques relevées par

⁷³ Les travaux d'Éveline Martin portent fruit. En effet, un module de reconnaissance des contextes thématiques sera porté sous peu à la version 3 de FRANTEXT. Ce module permettra un accès par champs conceptuels à la base de données textuelles

É. Martin n'ont pas le même intérêt dans la perspective du repérage des énoncés définitoires. Ainsi, la relation métonymique de localisation spatiale, dont les marqueurs en métalangue sont *avoir pour cadre, se passer*, et illustrée par la paire *mousson / Australie*, n'est pas pertinente comme relation définitoire. Comme le souligne d'ailleurs l'auteur, avec les relations de métonymie, “ nous quittons l'espace de la définition minimale la plus fréquente, limitée parfois à un terme équivalent (il s'agit alors plus d'un renvoi que d'une véritable définition), mais plus souvent construite à partir d'un générique accompagné ou non de traits spécifiques (relation du genre à l'espèce et de l'espèce au genre) ” (É. Martin, 1992ms : 64-65). Enfin, une rapide comparaison entre le *Thésaurus Larousse* (1991) et le *Petit Robert* (1993) illustre bien la distinction entre le thématique et le définitoire. Le premier est un répertoire d'idées, le second, un répertoire de mots. Plusieurs des mots figurant dans un champ onomasiologique d'un mot du *Thésaurus Larousse* débordent largement le genre prochain et les traits caractéristiques qui constituent la définition de ce mot dans le *Petit Robert*.

3.3.3 Relations sémantiques essentielles chez A. CONDAMINES (1993)

Ce qui, chez R. Martin, est défini comme une relation hypéronymique correspond, chez Condamines, à une relation **taxonomique** exprimée en discours par la copule EST-UN. Dans un article de 1993, Anne Condamines montre un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale en vue de l'acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité. Selon l'auteur, qui suit en cela la proposition de Cruse (1986), “ les relations de la sémantique lexicale permettent de structurer le sens des mots en les situant sémantiquement les uns par rapport aux autres ” (Condamines, 1993 : 45). Il s'agit donc ici d'une typologie visant à prendre en charge les mots comme composantes de réseaux sémantiques. L'auteur identifie des relations essentielles en vue de l'étude des réseaux sémantiques : la relation de *taxonomie*, la relation de *méronomie*, la relation de *synonymie*, la relation de *complémentarité* et les relations *fonctionnelles*.

Selon Condamines, la relation de taxonomie est exprimée en discours par le syntagme EST-UN, forme qui permet de relier un terme à son hypéronyme. Condamines apporte une précision supplémentaire. Cette relation concerne uniquement les noms *catégorématiques*, c'est-à-dire les noms qui s'appliquent à des occurrences individuelles qui constituent une catégorie référentielle stable (Kleiber, 1984). C'est ce à quoi Riegel (1987) fait également référence

(cf. É. Martin, 1995 : 458).

lorsqu'il affirme que dans les énoncés définitoires copulatifs, le terme à définir est toujours en emploi générique (cf. *le livre* est un produit commercial).

La relation méronomique, pour sa part, est exprimée en discours par le syntagme *partie de*. Ici aussi, seuls les catégorématiques sont concernés par cette relation. Notons au passage que cette relation correspond à la relation synecdochique de composition (*partie de*) présentée par É. Martin et au type de définition paraphrastique métonymique (*manche*, partie d'un habit) de R. Martin. Notons également que *métonymique* ne semble pas recouvrir la même réalité chez R. Martin et chez É. Martin et que le même marqueur, en l'occurrence, *partie de*, est classé sous autant de types de relations (3) que d'auteurs.

La relation de synonymie chez Condamines correspond à la relation d'équivalence chez É. Martin. Enfin, la relation du type fonctionnel, exprimée par des marqueurs comme *sert à*, *utilisé pour*, rapidement évoquée par Condamines (1993) correspond à une relation métonymique casuelle chez É. Martin. On constate ainsi que les mêmes marqueurs connaissent des classements différents selon les objectifs poursuivis par les auteurs.

3.3.4 Typologie des reformulations chez Chukwu et Thoiron (1989)

Chukwu et Thoiron ont proposé une typologie des reformulations en vue de repérer les termes dans des bases de données textuelles. La reformulation consiste, chez ces auteurs, en un procès dans le cadre duquel “ un élément X est mis en relation, au moyen d'un relateur (Rel), avec un élément Y afin d'améliorer la perception du contenu de X, en lui attribuant une forme différente ” (1989 : 25). Les divers types de reformulation identifiés par Chukwu et Thoiron sont résumés dans le tableau suivant :

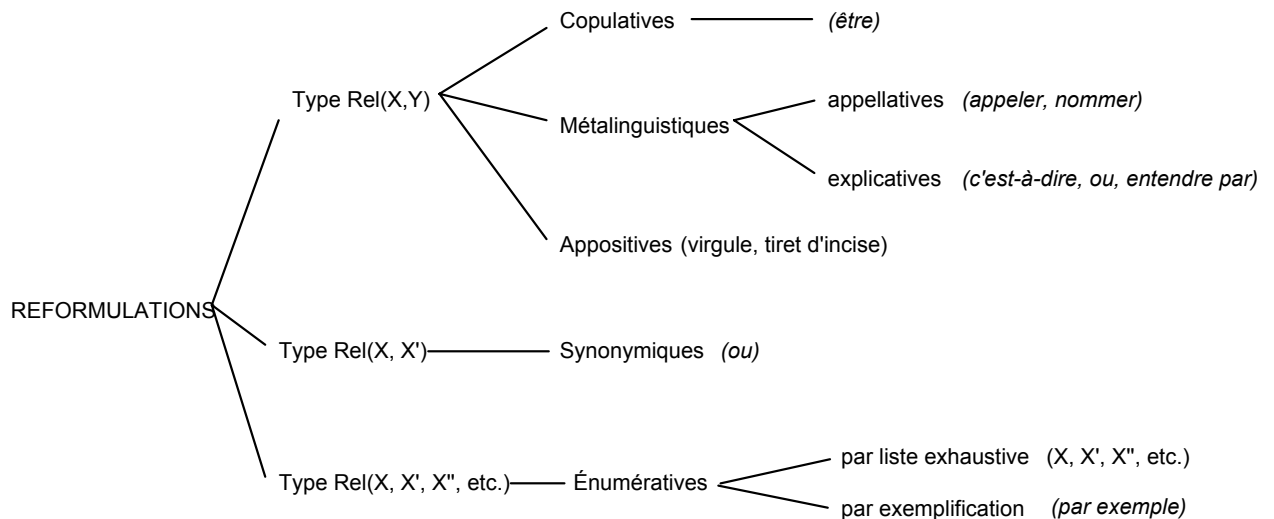


Figure 4 : Typologie des reformulations (Chukwu et Thoiron, 1989)

Voyons les grandes lignes de cette typologie. Les *reformulations copulatives* sont les plus fréquentes dans le corpus de textes scientifiques interrogé par les auteurs. La copule *être* y est utilisée pour reformuler un élément X sous les traits d'un élément Y, de forme différente. Ces énoncés correspondent aux énoncés définitoires copulatifs présentés par Riegel (1987, 1990). Les *reformulations métalinguistiques appellatives*, pour leur part, mettent en cause des relateurs qui correspondent à “des verbes appartenant au champ sémantique de la dénomination (appeler, nommer, etc. [...])” (1989 : 32). On s'étonne de ce que les auteurs ne semblent pas considérer ici les verbes de désignation, (*signifier, désigner, etc.*) qui entrent également dans la composition de reformulations métalinguistiques. Les *reformulations métalinguistiques explicatives* recourent à des expressions comme *c'est-à-dire* ou “des membres de phrases entiers qui donnent en quelque sorte le signal d'une reformulation destinée à retenir, parmi plusieurs acceptions envisageables, celle qui convient” (*ibid.*). Une fois de plus, on s'étonne de ce que des formes appartenant au lexique métalinguistique telles que *appeler* et *nommer* côtoient des expressions comme *c'est-à-dire* et des “membres de phrases entiers” dans une même catégorie de *reformulations métalinguistiques*. De plus, les conditions d'emploi des verbes présentés ne sont pas explicitées. Ainsi, pour *appeler*, on sait que tous les emplois de ce verbe ne conduisent pas nécessairement à des reformulations métalinguistiques appellatives :

Il fut bien plus surpris encore, lorsqu'il remarqua que tous les regards se dirigeaient sur lui, comme s'il eût été appelé à jouer un rôle dans la cérémonie qui se préparait. [1853, Chauveau Guérin, 323]

J'assurai à M. Chicoine que, sans l'ombre d'un doute, son amitié pour moi l'aveuglait; que depuis au moins vingt ans je ne me sentais plus, comme on dit, appelé à une haute destinée et que mes déplacements à la surface du

globe me paraissaient tout à fait dépourvus de signification. [1960, Bessette Libraire, 138]

Or, dans une perspective de repérage d'information, les conditions d'emploi doivent nécessairement être dégagées pour que le verbe se retrouve effectivement dans des énoncés qui ont valeur de reformulation.

Chez Chukwu et Thoiron (1989), les *reformulations métalinguistiques explicatives* contiennent des formes telles que *c'est-à-dire, ou, entendre par, distinguer*. L'exemple suivant serait une reformulation métalinguistique explicative :

Il est classique de distinguer en écologie des facteurs abiotiques et des facteurs biotiques, les premiers comprenant les facteurs climatiques, les caractéristiques du sol, la composition chimique de l'eau, les seconds comprenant entre autres les facteurs de prédation, de compétition, de parasitisme. Mais cette classification renferme une grande part d'arbitraire et elle n'a comme avantage que sa simplicité. (Chukwu et Thoiron, 1989 : 38)⁷⁴

On sait que le métalangage correspond à “ tout discours, oral ou écrit, qui a pour thème le langage, c'est-à-dire dont le signifié dénotatif est le langage lui-même et ce qu'on en dit ” (Rey-Debove, 1989 : 305). Or, dans l'exemple ci-dessus, nous avons peine à imaginer qu'il puisse s'agir d'un discours ayant pour thème le langage. À la lumière de ces faits, il est difficile de cerner ce qu'entendent Chukwu et Thoiron par *reformulation métalinguistique* et quelle valeur il faut accorder à cette catégorie au sein de la typologie proposée. Enfin, comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre précédent, les reformulations ne constituent qu'une partie du paradigme des énoncés définitoires. En effet, la typologie des reformulations de Chukwu et Thoiron ne permet pas de prendre en compte des énoncés tels que :

Un compas, ça sert à tracer des cercles.

présenté par Riegel (1990 : 98) comme faisant partie du paradigme des énoncés définitoires.

3.3.5 Catégories définitoires chez A.-M. Loffler-Laurian (1983)

Dans un article de 1983, Anne-Marie Loffler-Laurian apporte des informations de première main qui permettent de caractériser plus avant les catégories d'énoncés définitoires⁷⁵. “ Aucune des catégories définitoires ne supporterait l'intervention de la personnalité du locuteur. Ainsi tout pronom personnel est banni, de même que tout modalisateur et toute

⁷⁴ Soulignés dans le texte.

⁷⁵ On s'étonne de ce que le travail de Loffler-Laurian ne semble pas avoir reçu d'écho dans la communauté scientifique et n'ait apparemment pas été poursuivi par l'auteur.

temporalité, ces traits n'étant que des exemples. Une définition doit être universelle, a-temporelle, a-circonstancielle, non liée à celui qui la formule” (1983 : 15). L'auteur propose de concevoir un classement des types de discours scientifiques d'après les formes définitives qui y figurent. Elle établit qu'il existe cinq grandes catégories définitives dans les discours scientifiques. Il s'agit de la *dénomination*, *l'équivalence*, *l'analyse*, la *fonction* et la *caractérisation*.

La dénomination est le phénomène par lequel un élément en définit un autre en apportant un supplément d'information sémantique. La dénomination a pour effet de réduire l'extension du terme défini.

Cette phase d'initialisation s'appelle le “bootstrap”
(ou chausse-pied).

Selon Loffler-Laurian, la dénomination serait essentiellement employée dans les discours de type vulgarisation scientifique et de type pédagogique. Cette affirmation nous paraît quelque peu hâtive et suggère que l'auteur s'est essentiellement basé sur les formes traditionnelles de la dénomination. Nous verrons plus avant que dans les faits, la dénomination a également cours dans les textes littéraires mais qu'elle revêt simplement d'autres aspects, c'est-à-dire qu'elle met en cause d'autres marqueurs définitives que ceux traditionnellement étudiés dans le cadre de la dénomination. C'est ainsi que selon l'auteur, le verbe par excellence de la catégorie définitive de la dénomination est APPELER.

Pour Loffler-Laurian, **l'équivalence** est, en français, un effet du recours à la copule “ être ”⁷⁶. Certains signes de ponctuation peuvent également introduire un rapport d'équivalence entre le terme défini et la séquence définissante.

La diffraction est la déviation ou l'étalement d'une onde [...].

[...] l'union au hasard des individus (panmixie), l'union d'individus apparentés (consanguinité), l'union d'individus qui se ressemblent (homogamie).

Si le verbe type de ce groupe est bien ETRE, il faut ajouter à la liste des “ copules ” des verbes tels que *consister à*. Cette catégorie définitive proposée par Loffler-Laurian comprend ainsi les EDO présentés par Riegel mais également des énoncés définitives mettant en cause des syntagmes comme *consister à*. Nous ne partageons pas les vues de l'auteur relativement à cette catégorie et à ce qu'elle tend à recouvrir. Il semble en effet y avoir un glissement ici

⁷⁶ On notera au passage que l'auteur ne définit pas la catégorie de l'équivalence en soi.

entre relation d'*identité* et relation d'*équivalence*. La relation d'identité est le propre du recours à la copule *être* et s'inscrit dans une dimension référentielle. La relation d'équivalence, pour sa part, exprime non pas une identité référentielle mais une substituabilité de signifiés entre le terme défini et la séquence définissante. Elle s'inscrit dans une dimension sémantique. Aussi, il conviendra de distinguer les énoncés définitoires copulatifs d'identité référentielle des énoncés définitoires d'équivalence sémantique.

La catégorie définitoire de l'**analyse**, telle que la définit Loffler-Laurian, comprend des formes qui contribuent à décomposer un objet en ses éléments ou propriétés.

Les interactions de la lumière avec la matière condensée comprennent la réflexion, la réfraction, la diffusion et l'absorption.

Les marqueurs types de la catégorie de l'analyse sont *comprendre* et *contenir*. On y retrouve également l'emploi d'expressions fréquentes comme : *être composé de*, *constitué de*, *se composer de*.

La catégorie définitoire de la **fonction** met en évidence la fonction ou la finalité de l'objet. Le verbe type de cette catégorie est *permettre de*. La fonction peut également être évoquée au moyen de formes comme *employé pour*, *qui sert à*, *utilisé pour*, etc.

Enfin, la catégorie définitoire de la **caractérisation** contient des formes qui contribuent à indiquer les *caractéristiques* d'un objet. Selon Loffler-Laurian, cette catégorie peut être introduite de nombreuses façons. Les adjectivations nominales seraient les plus fréquentes (adjectifs ou propositions dites *relatives*). La caractérisation peut également prendre place dans le cadre d'adjectivations verbales (adverbes, modalisateurs). Les mots types de la caractérisation seraient les relateurs. Ceux-ci comprennent les pronoms relatifs, des signes typographiques et des relations sémantiques dues à certaines formulations tant sur le plan syntaxique que sur le plan lexical.

Examinons pour le moment le tube-image noir et blanc : il s'agit d'une ampoule de verre scellée dans laquelle on a fait un très bon vide.

Quelques commentaires s'imposent ici. La catégorie de la caractérisation, telle que la conçoit Loffler-Laurian, nous apparaît beaucoup trop vaste pour pouvoir être opérationnalisée dans le cadre d'un système de repérage des énoncés définitoires. L'exemple ci-dessus, donné par l'auteur pour illustrer cette catégorie d'énoncés définitoires, pourrait être classé sous une autre catégorie. La présence du deux-points (:) et du marqueur *il s'agit de* est beaucoup plus pertinente que celle du marqueur *dans laquelle*. En effet, c'est bien *tube-image noir et blanc*

qui occupe la position du terme défini [N_0] et *ampoule de verre scellée dans laquelle ...* qui occupe la position de séquence définissante [$N_1 - X$] dans cet exemple. Le marqueur *il s'agit de* place la séquence définissante dans une relation du type analytique avec le terme défini. *Dans laquelle on a fait un très bon vide* ne définit pas *tube-image noir et blanc* mais ajoute simplement des informations complémentaires relativement au définissant *ampoule de verre scellée*. Cette catégorie définitoire est donc très large. Quoiqu'il en soit, nous utiliserons cette catégorie définitoire en la restreignant aux marqueurs lexicaux qui peuvent introduire une caractérisation du terme défini. Nous réduisons volontairement cette catégorie définitoire à des dénominations lexicales et excluons la prise en charge des procédés de caractérisation syntaxique qui font appel aux relateurs. L'analyse des schémas syntaxiques des énoncés définitoires représente une toute autre étude.

Bien qu'elles constituent davantage une ébauche de classement qu'une grille complète et opérationnelle, les catégories définitoires dégagées par Loffler-Laurian pour les discours scientifiques ont néanmoins le grand mérite d'être les seules disponibles à ce jour. Dans le cadre de ses travaux visant à permettre l'exploration thématique de la base de données FRANTEXT, É. Martin (1992ms) a élaboré une grille fort détaillée des types de relations thématiques pouvant lier les concepts entre eux. Mais l'objectif poursuivi par É. Martin diffère considérablement du nôtre. L'exploration thématique d'un corpus textuel nécessite l'établissement des formes constituant le réseau notionnel dans lequel s'inscrit le thème recherché et c'est par le biais de relations thématiques diverses (équivalence, synecdoque, métonymie) que se tisse ce réseau des notions qui concernent le thème recherché. É. Martin propose donc les relations par lesquelles se trame, dans le lexique, le réseau notionnel d'un thème. Pour envisager le repérage des énoncés définitoires dans une base de données textuelles, il faut identifier les types de relations au moyen desquelles s'exprime le contenu notionnel d'un mot dans le discours. Il ne s'agit donc plus de relations thématiques visant l'appréhension d'un réseau notionnel entier mais de relations définitoires visant l'appréhension du contenu notionnel d'un mot.

Enfin, les catégories définitoires générales dégagées par Loffler-Laurian ne semblent pas être l'apanage exclusif des discours scientifiques. En effet, il nous est permis de croire que les mêmes catégories définitoires doivent pouvoir se retrouver également dans le discours "ordinaire" selon des fréquences certes différentes mais surtout selon un vocabulaire définitoire "ajusté" aux usages linguistiques du discours ordinaire.

Les diverses typologies abordées ici peuvent être résumées au moyen de la figure suivante :

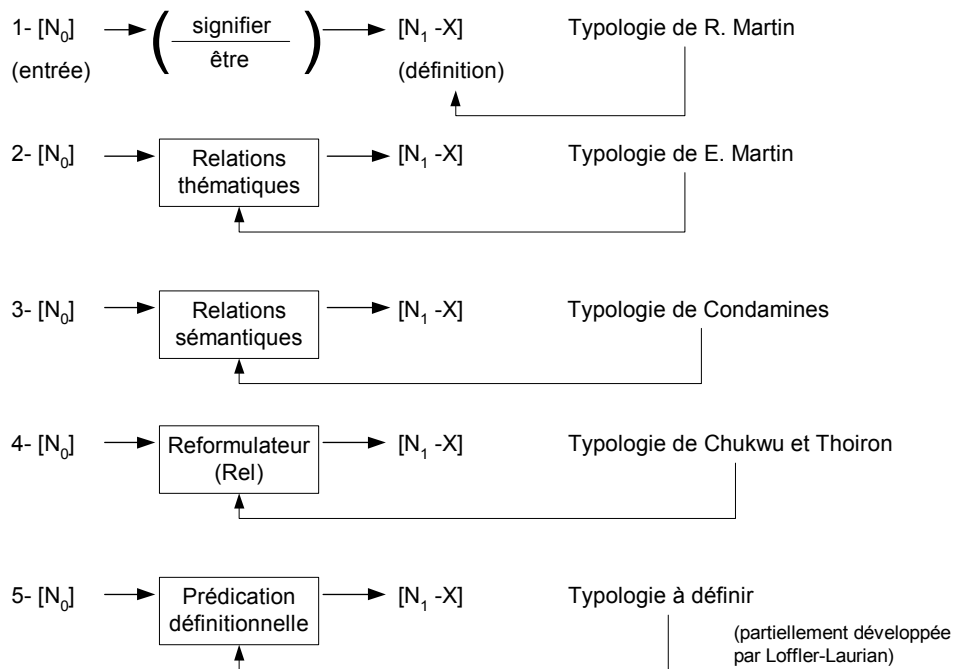


Figure 5 : Typologies

3.4 Deux types d'énoncés définitoires : linguistiques et métalinguistiques

Avant d'aborder le classement des énoncés définitoires, il convient d'opérer une distinction fondamentale entre les types d'énoncés définitoires. En effet, l'observation des données montre que tous les énoncés définitoires n'ont pas le même statut linguistique. Certains utilisent la copule *être*, d'autres recourent à des verbes *métalinguistiques*, d'autres enfin mettent en cause des *formes lexicales* variées. Les études existantes sur les énoncés définitoires donnent des vues partielles qui ne rendent pas compte de l'ensemble des faits observés à partir de nos données. Pour pouvoir prendre en charge la diversité des énoncés définitoires, il convient d'appliquer scrupuleusement le *critère métalinguistique* afin de départager cette diversité en deux grands groupes principaux : les énoncés définitoires linguistiques et métalinguistiques.

Le critère métalinguistique

On a vu précédemment que, s'agissant de faire appel à des considérations métalinguistiques dans l'établissement d'une typologie, il est impératif de s'en tenir à ce qu'on entend

généralement par *métalinguistique* pour éviter les typologies d'aspect composite. C'est par le respect de cette définition qu'on pourra départager les énoncés définitoires *métalinguistiques* des énoncés définitoires *linguistiques*. Rappelons que le métalangage est défini comme un discours qui a pour thème le langage. Deux conséquences découlent de l'application du critère métalinguistique dans l'établissement d'une typologie. Tout d'abord, les énoncés définitoires n'auront pas tous le même rapport à l'autonymie.

Les mots EN MENTION⁷⁷, donc autonymes, sont ceux dont le signifié renvoie directement au signe linguistique et ne se rencontreront, par définition, que dans les énoncés définitoires métalinguistiques. Ils mettent à contribution la fonction métalinguistique du langage. En revanche, dans les énoncés définitoires linguistiques, le mot défini [N₀] sera toujours EN USAGE et représentera une occurrence particulière du signe linguistique, occurrence dont le signifié renvoie directement aux objets du monde, aux référents. Dans ce cas-ci, c'est d'abord et avant tout la fonction référentielle du langage qui est sollicitée. Ainsi, les énoncés définitoires n'auront pas tous le même objet de discours. Dans les énoncés définitoires métalinguistiques, le discours portera sur un signe-nommant de la langue. Dans les énoncés définitoires linguistiques, le discours portera sur l'univers, sur la chose-nommée. Si les énoncés définitoires métalinguistiques témoignent de la fonction métalinguistique du langage, les énoncés définitoires linguistiques ne sortent jamais, pour leur part, de la fonction purement référentielle du langage. Enfin, une seconde conséquence découle de l'application du critère métalinguistique. En effet, le vocabulaire utilisé pour expliciter la nature des rapports définitoires en présence sera également différent selon qu'il entre dans la composition de l'un ou l'autre type d'énoncé définitoire.

Ainsi, en tenant compte de l'application du critère métalinguistique d'une part et, d'autre part, des catégories définitoires générales proposées par Loffler-Laurian (1983), des relations thématiques dégagées par É. Martin (1992ms) et des observations effectuées à partir de nos propres données, nous pouvons classer les énoncés d'intérêt définitoire comme il apparaît dans la figure suivante.

⁷⁷ Sur la distinction entre signe linguistique EN MENTION et EN USAGE, v. Rey-Debove (1971 : 45).

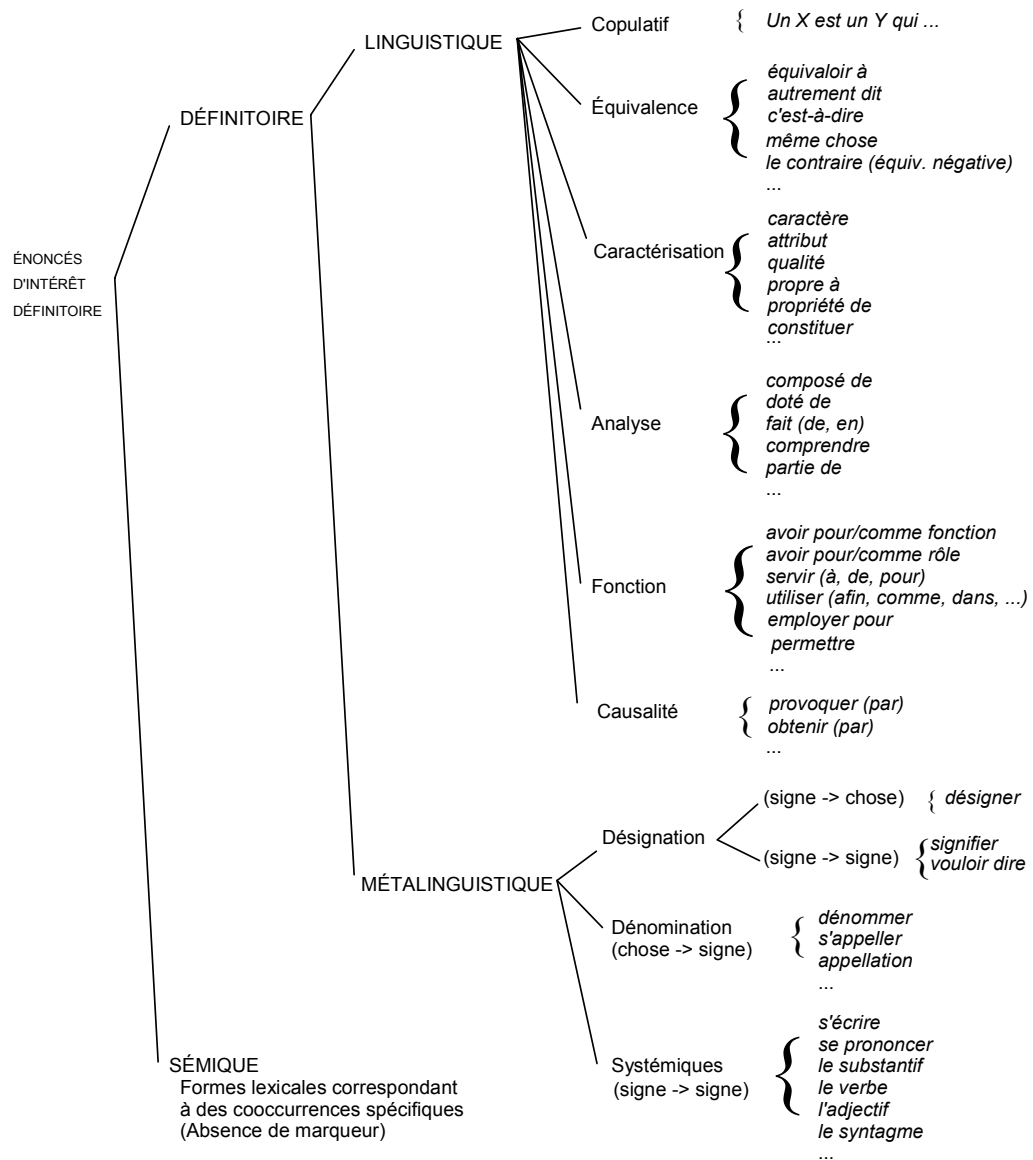


Figure 6 : Typologie de base des énoncés d'intérêt définitoire

Un système de repérage des énoncés d'intérêt définitoire fondé sur cette typologie offre de nombreuses possibilités de recherche pour le lexicographe. Celui-ci pourra, par exemple, demander de rechercher un mot qui soit défini dans un énoncé définitoire linguistique de fonction. Le système recherchera ce mot en se basant sur les marqueurs qui appartiennent à la catégorie définitoire choisie. Chaque catégorie, avec les marqueurs qui lui sont propres, représente une possibilité de recherche d'énoncés d'intérêt définitoire. Voyons maintenant le détail de ces catégories d'énoncés.

3.4.1 Les énoncés définitoires métalinguistiques (EDM)

Les énoncés définitoires métalinguistiques ont pour caractéristiques générales de comporter un sujet ou terme défini $[N_0]$ qui est autonome et des mots métalinguistiques⁷⁸. L'objet du discours de l'énoncé définitoire métalinguistique est le langage lui-même. Le commentaire peut porter sur un signe linguistique, sur la forme graphique ou phonique d'un signe linguistique (S^{ant}) ou sur le contenu notionnel d'un signe linguistique ($S^é$). La forme lexicosyntaxique de l'énoncé définitoire métalinguistique sert de support à une prédication définitionnelle qui établit un rapport entre un terme défini et une séquence définissante. La nature du rapport de prédication définitionnelle (*dénominateur*, *désignatif*, *systemique*) est fonction du vocabulaire métalinguistique utilisé pour exprimer cette prédication. L'énoncé définitoire métalinguistique fixe, décrit ou exprime toujours une **convention** linguistique. Les énoncés définitoires métalinguistiques se répartissent en trois catégories principales selon le vocabulaire métalinguistique qu'ils mettent en œuvre⁷⁹.

3.4.1.1 EDM de désignation

Désigner / signifier / vouloir dire / être le nom de

Les EDM de désignation et les EDM de dénomination sont, selon Rey-Debove, deux cas limites de la phrase métalinguistique (1978 : 185). Comme l'a démontré l'auteur dans le cadre de son analyse des verbes métalinguistiques, une relation de désignation peut revêtir le modèle prédicatif signe → chose [signe parlant d'une chose] ou encore le modèle prédicatif signe → signe [signe parlant d'un autre signe]. Dans le premier cas, le verbe métalinguistique utilisé sera *désigner* (ou un équivalent tel que *être le nom de*). Le recours à *désigner* produit des EDM de désignation qui prennent la forme :

$[N_0]$	désigne; est le nom de	$[N_1 - X]$
signe	/désigner/; /être le nom de/	chose

Ainsi, dans l'exemple suivant :

Accidents mentaux de la période puerpérale. Les <<psychoses puerpérales>> désignent tous les troubles psychiques, qu'ils soient psychotiques ou névrotiques, majeurs ou mineurs, qui frappent les accouchées ou les

⁷⁸ “ Le mot métalinguistique est ou un mot qui est destiné à parler du langage ou un mot polysémique qui, dans un de ses sens, parle du langage ” (Rey-Debove, 1978 : 29).

⁷⁹ L'étude systématique de ce vocabulaire sera menée au chapitre suivant. Le présent chapitre vise à présenter les types d'énoncés définitoires.

allaitantes. (Lar. Méd. t. 3 1972, in TLF1, s.v.
PUERPÉRAL, -ALE, -AUX)

l'expression autonymique *psychoses puerpérales* [N_0] désigne ou est le nom de *tous les troubles mentaux* ... [$N_1 - X$].

Dans le second cas, la relation de désignation signe \rightarrow signe sera assurée par *signifier* ou par son équivalent *vouloir dire*.

[N_0]	signifie; a le même sens que; veut dire	[$N_1 - X$]
signe ₁	/signifier;/ /avoir le même sens que;/ /vouloir dire/	signe ₂

Dans un EDM de désignation, le sujet grammatical est toujours un autonome. Dans le passage suivant, Rey-Debove précise la relation de désignation signe \rightarrow signe propre aux verbes métalinguistiques *signifier* et *vouloir dire* : “ Ce qui est remarquable dans la relation *X* signifie “*Y*”⁸⁰, c'est qu'elle est susceptible de parler des mots de toutes les catégories grammaticales, pourvu que, considérés comme autonomes, *X* et *Y* SIGNIFIENT un signe de même catégorie ” (1978 : 189-190).

Signifier et ses équivalents ont pour caractère sémantique spécifique le sens. Ils intéressent directement le $S^é$ d'un signe linguistique dans le cadre de la relation de désignation qu'ils établissent. Dans un EDM de désignation faisant appel à *signifier*, l'objet du verbe *signifier* est affecté au $S^é$ du sujet du verbe. Dans *X* signifie *Y*, *Y* est affecté comme $S^é$ à *X*. *Signifier* correspond à une analyse interne du signifié de *X*. Ainsi dans l'exemple suivant :

Si le petit chien a la queue courte, tu pourras l'appeler Bobtail, qui veut dire écourté; s'il l'a en gimlette, ce serait Trundletail, qui signifie queue arrondie. (M. de Guérin, Corresp., 1833, p. 93, in TLF1, s.v. *queue*¹)

écourté est affecté comme $S^é$ à *Bobtail* par une relation de désignation exprimée par le syntagme verbal *vouloir dire*. De même, *queue arrondie* est affecté comme $S^é$ à *Trundletail* par le truchement du verbe *signifier*. Cet exemple illustre bien l'équivalence de *vouloir dire* et *signifier*. La substitution *Bobtail* signifie *écourté* et *Trundletail* veut dire *queue arrondie* ne change rien aux rapports de désignation exprimés.

On retrouve le même rapport de désignation dans les exemples suivants :

<<Je l'avais écrit, m'explique-t-il, mais un autre l'a récrit. L'a quoi?>>
me suis-je écrié. Il m'explique ce que cela veut dire. <<Alors, lui ai-je
demandé, si cela veut dire récrire, pourquoi ne dites-vous pas récrire?>>.
(Green, Journal, 1950, p. 333, in TLF1, s.v. RÉCRIRE, RÉÉCRIRE)

⁸⁰ Dans la notation, X correspond à [N_0] et Y à [$N_1 - X$].

La réanimation fut d'abord chirurgicale (...). Elle devient médicale ensuite et réanimer signifia, pour beaucoup, rétablir la constance des conditions de vie dans le milieu intérieur (...). Enfin, les progrès des connaissances en biochimie cellulaire ont conduit la réanimation à s'intéresser aussi à la restauration des processus métaboliques cellulaires normaux. (Encyclop. univ. t. 13 1972, p. 1020, in TLFi, s.v. RÉANIMER)

3.4.1.1.1 Repérage des EDM de désignation

Si tous les auteurs s'entendent pour dire que *signifier* est un verbe métalinguistique qui introduit un rapport de désignation, il nous apparaît essentiel de préciser que *signifier* n'a pas toujours le même sens dans tous ses emplois. *Signifier* peut avoir le sens de “faire savoir”, “faire connaître” ou “notifier” comme dans *signifier à quelqu'un son congé*. Dans le système de repérage envisagé, la règle de sélection devant permettre le repérage des EDM de désignation du type *signifier* devrait idéalement pouvoir tenir compte de ce paramètre. Il conviendra alors d'exclure les emplois de *signifier* qui comportent un complément d'objet indirect car c'est toujours dans ce type de construction que *signifier* acquiert ces autres sens.

De même, on s'est peu préoccupé, chez les auteurs, de ce que les emplois de *désigner* n'expriment pas tous une relation de désignation. *Désigner* peut avoir le sens d’“indiquer” comme dans *désigner un endroit*. Il peut aussi avoir le sens d’“affecter” ou de “nommer” comme dans *désigner quelqu'un au poste de directeur*. Il peut enfin avoir le sens de “choisir” comme dans *désigner un vainqueur*. La polysémie de *désigner* ne permet pas de dégager des paramètres d'exclusion satisfaisants puisque les divers sens de ce verbe peuvent apparaître dans des conditions d'emploi identiques :

Les provinces admirèrent longtemps l'Ahasvérus de Quinet (...) qui est une somme de l'histoire, des religions, des philosophies, développée panoramiquement, avec grandiloquence, mythes, personnages animateurs, le Juif-Errant de la légende paraissant désigné par la Providence même comme le compère de cette revue planétaire (Thibaudet, Hist. litt. fr., 1936, p. 335, in TLFi, s.v. REVUE).

Cette idée (...) d'un choix de livres recommandables désignés par un jury compétent (Gide, Robert, 1930, p. 1329, in TLFi, s.v. RECOMMANDABLE).

Les experts désignés par les tribunaux ne découvriraient aucun fragment qui leur permît de reconstituer l'engin employé à l'oeuvre de destruction (France, île ping., 1908, p. 415, in TLFi, s.v. RECONSTITUER).

Il n'est pas sûr que tous les électeurs des départements et territoires d'outre-mer, présumés aptes à désigner des représentants, puissent être également regardés assez mûrs pour juger directement des mérites d'une révision constitutionnelle (Vedel, Dr. constit., 1949, p. 355, in TLFi, s.v. REGARDER).

Le comptable de la caisse des écoles est obligatoirement le receveur municipal (...). Le comité peut (...) désigner un régisseur des recettes et dépenses placé sous le contrôle du receveur municipal (Encyclop. éduc., 1960, p. 120, in TLFi, s.v. RÉGISSEUR).

Un critère de substitution pourrait servir à départager partiellement les divers emplois de *désigner*. En effet, si *désigner* ne peut pas être remplacé par *être le nom de* dans l'énoncé, c'est que son sens est autre que celui recherché.

Accidents mentaux de la période puerpérale. Les <<psychoses puerpérales>> désignent tous les troubles psychiques, qu'ils soient psychotiques ou névrotiques, majeurs ou mineurs, qui frappent les accouchées ou les allaitantes. (Lar. Méd. t. 3 1972, in TLF1, s.v. *PUERPÉRAL*, -ALE, -AUX)

admet la substitution :

les "psychoses puerpérales" sont le nom de tous les troubles psychiques [...]

Cependant,

Le comptable de la caisse des écoles est obligatoirement le receveur municipal (...). Le comité peut (...) désigner un régisseur des recettes et dépenses placé sous le contrôle du receveur municipal (Encyclop. éduc., 1960, p. 120, in TLF1, s.v. *RÉGISSEUR*).

n'admet pas la substitution :

* Le comité peut (...) être le nom d'un régisseur des recettes ...

Ainsi, on trouvera des emplois définitoires de *signifier* en excluant du processus d'interrogation de la base de données textuelles les constructions du verbe avec complément d'objet indirect⁸¹. Dans le cas de *désigner*, la possibilité de substitution avec le marqueur *être le nom de* pourrait cautionner la valeur définitoire de l'énoncé mais l'automatisation complète de cette procédure n'est pas possible. Elle supposerait que le système pourrait non seulement procéder automatiquement à la substitution mais qu'il pourrait également évaluer la pertinence du résultat de la substitution. Aussi, il reviendra à l'utilisateur de la base de départager les énoncés obtenus par le recours au marqueur *désigner*. On notera toutefois qu'il existe d'autres marqueurs d'EDM de désignation (*vouloir dire, être le nom de, avoir le même sens que*) qui offrent l'avantage d'être des "symptômes" non ambigus d'une activité définitoire. Puisqu'ils ne posent pas de problèmes de polysémie, leur utilisation, dans le cadre de l'interrogation d'une base de données textuelles, livrera toujours des EDM de désignation.

⁸¹Ce qui présuppose que les données de la base aient été traitées au moyen d'un analyseur morpho-syntaxique.

3.4.1.2 EDM de dénomination

Dénommer / s'appeler / se nommer / avoir pour nom

Les EDM de désignation représentent un premier cas limite de la phrase métalinguistique. L'autre cas limite de la phrase métalinguistique est, toujours selon Rey-Debove, celui qui implique un rapport de dénomination. Les EDM de dénomination mettent en cause des verbes métalinguistiques comme *dénommer* et *s'appeler*. Si la relation de désignation est une relation signe → chose (type *désigner*) ou signe → signe (type *signifier*), la relation de dénomination, quant à elle, prend pour point de départ la chose qui est dans l'expérience du locuteur et lui affecte un signe linguistique. La relation de dénomination est donc une relation chose → signe comme en témoignent les exemples suivants :

Sont placés sous la tutelle du service de l'Assistance à l'enfance et dénommes <<Pupilles de l'État>>: les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres, les enfants maltraités, délaissés ou moralement abandonnés [sic] (Loi du 15 avr. 1943, art. 1, in TLF1, s.v. *PUPILLE*¹)

Les papiers d'écriture, dénommes format écolier, format ministre (...) se vendent en ramettes. (Desormes, Basile, Polylex. méthod., Dict. des arts graph., t. 1, 1899, p. 351, in TLF1, s.v. *RAMETTE*¹)

Le saut hindou, ainsi dénomme car les jambes reproduisent la position habituelle des bouddhas. (Bourgat, Techn. danse, 1959, p. 66, in TLF1, s.v. *REPRODUIRE*)

La valse à deux temps, je ne sais pourquoi, s'appelle en Grèce la valse allemande. La valse à trois temps est indûment qualifiée de valse française (About, Grèce, 1854, p. 372, in TLF1, s.v. *QUALIFIER*):

L'anneau-caisson, qui se compose de huit sections creuses en acier, est déposé et ballasté sur un banc de sable sous-marin appelé berme. (*Dimension science*, vol. 17, n° 3, 1985, p. 11)

Ils se nomment parfois eux-mêmes <<illustrateurs>> mais ce terme ne suffit pas à les distinguer de tous les reproducteurs de documents qui eux aussi <<illustrent>> des ouvrages ou des revues. (Prinet, Phot., 1945, p. 112, in TLF1, s.v. *REPRODUCTEUR, -TRICE*)

La relation de dénomination est exprimée en discours au moyen des marqueurs métalinguistiques *s'appeler, se nommer, (se) dénommer, avoir pour nom*.

On trouve plusieurs études sur la dénomination. Un numéro complet de la revue *Langages* lui a été consacré⁸². Après Rey-Debove (1971, 1978), Kleiber est sans doute l'un de ceux qui ont le plus écrit sur le sujet. Dans un article de 1984, l'auteur propose une analyse de la

⁸² Numéro 76, décembre 1984.

dénomination qui fait intervenir des critères référentiels⁸³. Il introduit une distinction entre *dénomination ordinaire* et *dénomination métalinguistique*. Selon Kleiber, la dénomination ordinaire affecterait une entité spatio-temporelle déterminée et particulière. Ce type de dénomination est illustré dans l'exemple :

a) Le directeur d'école s'appelle Bernard.

La dénomination métalinguistique, pour sa part, porterait sur un concept général :

b) Un magasin où l'on vend des livres s'appelle une librairie.

Kleiber souligne que la dénomination ordinaire ne saurait être une "règle linguistique générale". Son absence des dictionnaires de langue en témoigne. Autrement dit, les entités spatio-temporelles déterminées et particulières comme *Bernard* ne sont pas définies dans le dictionnaire. En fait, la distinction vient plutôt de ce que dans l'exemple (b), ci-dessus, la dénomination s'applique à une unité codée de la langue alors que dans l'exemple (a), elle s'applique à un nom propre.

D'entrée de jeu, on constate que Kleiber, tout comme Riegel, oppose *ordinaire* à *métalinguistique*⁸⁴. Cette opposition ne nous semble pas très fonctionnelle. *Ordinaire* connote *métalinguistique* d'une valeur "extraordinaire", *métalinguistique* connote *ordinaire* d'une valeur "linguistique".

(Énoncé, dénomination) ordinaire / "extraordinaire"

(Énoncé, dénomination) "linguistique" / métalinguistique

Les types de dénomination proposés par Kleiber sont liés à la nature du référent dénommé. S'il s'agit d'un nom propre, la dénomination est dite *ordinaire*. S'il s'agit d'un nom commun, elle est dite *métalinguistique*. L'étude des types de dénominations menée par Kleiber relève davantage, en ce qui nous concerne, d'une problématique ontologique. Les travaux de Kleiber concourent à mieux cerner le phénomène complexe qu'est la dénomination et permettent d'enrichir les modalités du repérage des énoncés définitoires dans les bases de données

⁸³ Rappelons que l'analyse de la dénomination effectuée par Rey-Debove se situe dans le cadre général d'une étude du *métalangage*.

⁸⁴ Riegel (1987, 1990) oppose les énoncés définitoires *ordinaires* aux énoncés définitoires *métalinguistiques*.

textuelles. En effet, on évitera les énoncés comportant une dénomination "ordinaire" en excluant les noms propres de la stratégie de repérage⁸⁵.

3.4.1.2.1 Repérage des EDM de dénomination

Le repérage des EDM de dénomination pourra être aisément effectué en s'appuyant sur la présence des verbes métalinguistiques de cette catégorie dans l'énoncé : *dénommer, s'appeler, se nommer, avoir pour nom*. Outre ces formes lexicales, il existe également une conjonction qui permet de construire des EDM de dénomination.

3.4.1.2.2 Procédé syntaxique de dénomination : la conjonction *ou*

Dans un article de 1987, Irène Tamba étudie, dans une approche pragmatique, la polysémie de la conjonction *ou*. Selon l'auteur, dans les énoncés du type “*un bienfaiteur public ou évergète*”, *ou* sert à reformuler la proposition A, ou certains éléments de la proposition A, dans une proposition B. Or, comme il ressort de nos observations, cette conjonction⁸⁶ a un intérêt définitoire exceptionnel qui déborde largement la simple reformulation.

Dans des conditions syntaxiques précises, la conjonction *ou* affecte un autonome en dénomination à un syntagme nominal. La dénomination prend la forme lexico-syntaxique suivante :

[Art. Nom-X {, / (} **ou** Nom-Y].

En voici quelques exemples :

La télégraphie sans fil (T.S.F.) ou radiotélégraphie, la téléphonie sans fil, ou radiotéléphonie constituèrent les premières applications de la radioélectricité; dans le langage courant le sigle T.S.F. a d'ailleurs été longtemps un synonyme de radioélectricité (Quillet Suppl. 1971, in TLFI, s.v. RADIOÉLECTRICITÉ)

Le grand chemin (ou chemin du roi, comme on l'appelle), toujours bordé de blanches habitations, courait à travers tous les sites, gravissant les coteaux, descendant les pentes abruptes, longeant les pointes, et suivant toutes les sinuosités de la grève. [1853, Chauveau Guérin, 40]

[...] le bref ou writ de sommation assignait Clara Smith à comparaître devant la Cour [...]. [1853, Chauveau Guérin, 99]

⁸⁵ Ce qui suppose, bien évidemment, que tous les noms propres aient été préalablement identifiés dans la base de données textuelles.

⁸⁶ Bien que l'analyse syntaxique ne soit pas à l'ordre du jour dans le cadre de nos travaux, nous ferons quelques exceptions en raison de l'intérêt définitoire marqué de certaines formes grammaticales bien précises.

-- Avez -vous entendu parler, reparti de Locheill, d'une maladie, à laquelle les Anglais sont très sujets, et que l'on appelle le spleen ou diable bleu? [1863,Aubert de Gaspé Anciens,314]

Le chef de la délégation explique alors à Chantecler comme quoi, par son chant vainqueur, lui, le Coq, va détrôner le Rossignol (ou Bulbul), jusque - là chanter pour ainsi dire attiré de la forêt. [1922,Fournier Encrier2,113]

Ainsi, la conjonction *ou*, plutôt que de situer deux catégories référentielles distinctes dans un paradigme, affecte Nom-Y comme autre dénomination de la catégorie représentée par Nom-X. Dans cette relation, il n'y a plus deux catégories dans un paradigme mais bien une seule catégorie référentielle qui se voit affecter deux dénominations équivalentes : celle de Nom-X et celle de Nom-Y. La conjonction *ou* coordonne ainsi, dans ce cadre syntaxique très précis, deux dénominations synonymiques d'une même catégorie référentielle⁸⁷. Dès qu'une détermination quelconque affecte le constituant Nom-Y, le statut autonymique de Nom-Y de même que sa fonction dénominative disparaissent :

Et je rêvai longtemps; car jamais, ô vieil arbre,
À nul fronton superbe, au seuil de nul tombeau,
Je n'ai rien vu, fouillé dans le bronze ou le marbre,
De plus touchant et de plus beau [...].
[1887,Fréchette Peuple,105]

Il se contentait généralement d'aller offrir sa pêche ou sa chasse à ses clients ordinaires: le curé, le docteur, le notaire et le marchand du village, et si le poisson ou le gibier était exceptionnellement abondant, il allait écouler le surplus sur les marchés de Joliette, de Sorel et de Berthier. [1891,Beaugrand Galerie,71]

Certains regagnaient leurs maisons, ayant appris toutes les nouvelles; d'autres, avant de partir, allaient passer une heure dans un des deux lieux de réunion du village: le presbytère ou le magasin. [1914,Hémon Maria,7]

Ils seraient indignés qu'on les soupçonnât d'être d'accord avec le pape ou les conciles sur la moindre question morale. [1922,Fournier Encrier1,11]

Nom-X et Nom-Y redeviennent alors deux catégories référentielles. Il ne pourra en être autrement que si une formulation explicite (*vouloir dire, s'appeler*, utilisation de guillemets, etc.) affirme l'équivalence des deux dénominations :

Comme ce grand saint, M. M*** sentait deux hommes en lui; c'est à savoir, le député ou le candidat (ce qui, on le sait, veut dire la même chose) et le commerçant d'animaux. [1922,Fournier Encrier1,90]

Leur chef spirituel s'appelle indifféremment "le Souverain-Pontife" ou "le Papa". [1922,Fournier Encrier2,61]

On m'a souvent demandé si le personnage central, ou ce qu'on est convenu d'appeler le "héros" (et quel héros!), l'avare Séraphin Poudrier, avait réellement existé? [1933,Grignon Pêché,196]

⁸⁷ Les résultats obtenus à partir de l'interrogation d'une portion de la base de données textuelles QUEBETEXT montrent que, dans le cadre de cette structuration syntaxique précise, la conjonction *ou* instaure systématiquement une coordination de dénominations équivalentes.

La construction d'EDM de dénomination au moyen de la conjonction *ou* est un procédé relativement fréquent dans les textes littéraires. Sa modélisation pose peu de problèmes compte tenu des conditions syntaxiques précises dans lesquelles sa valeur définitoire se déploie.

3.4.1.3 EDM systémiques

On reconnaît traditionnellement deux grandes catégories d'énoncés définitoires métalinguistiques : les EDM de désignation et les EDM de dénomination. Or, à la lumière des données observées, il apparaît nécessaire de créer une nouvelle catégorie d'énoncés définitoires métalinguistiques afin de rendre compte de nombreux énoncés qui véhiculent un discours sur la langue considérée en tant que système. Nous appellerons cette catégorie EDM systémiques⁸⁸. Les EDM systémiques sont des énoncés dans lesquels on retrouve des informations qui ont trait à divers aspects du *système de la langue*. Ils font parfois référence à des décisions de normalisation ou à des recommandations officielles. Ils peuvent contenir des informations de nature prescriptive⁸⁹ ou descriptive à l'égard du système de la langue. Enfin, ils peuvent faire référence au code grammatical, aux règles syntaxiques, à la morphologie, à l'orthographe, à la prononciation, à l'origine des mots, etc.

Filé, anglicisme venant du verbe to fyle. [1853, Chauveau Guérin, 100]

Les Français, quoique fatigués par une marche pénible par des chemins impraticables à travers les marais de la Suède (1) brûlaient du désir de venger leur défaite de l'année précédente. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 229]

[Note de pas de page correspondante] 1. Ce mot se prononce aussi Suète, et provient peut-être de ce que la terre sue dans cet endroit. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 244]

Dans son étude sur les verbes métalinguistiques, Rey-Debove note que “ les séquences qui suivent *se prononcer* et *s'écrire* (ou leurs équivalents) sont des autonymes à signifié détruit⁹⁰, c'est-à-dire des noms de signifiants [...]. *Se prononcer* a pour structure profonde *avoir pour signifiant phonique* et *s'écrire*, *avoir pour signifiant graphique* ” (1978 : 196).

Cependant, Rey-Debove ne semble pas avoir noté que tous les emplois de *se prononcer* n'ont pas la même valeur. Les emplois dans lesquels ce marqueur est suivi d'un complément

⁸⁸ *Systémique* : Qui se rapporte ou affecte un système dans son ensemble (PRob, 1993).

⁸⁹ V. notamment Michel Glatigny, *Marques et définitions du commentaire normatif*, dans Hausmann (1989), p. 700-704

⁹⁰ *Virtualisé* nous paraîtrait plus approprié.

prépositionnel introduit par *sur*, *au sujet de*, etc. doivent être exclus de la stratégie d'interrogation :

De retour au pays dès le 22 août, il ne devait pas attendre beaucoup moins de trois semaines avant de se prononcer **sur** la grave question de l'heure. [1922,Fournier Encrier1,166]

Les marqueurs métalinguistiques permettant d'exprimer des EDM systémiques correspondent, pour l'essentiel, au vocabulaire de la grammaire traditionnelle et à la terminologie linguistique.

3.4.1.3.1 Repérage des EDM systémiques

Le repérage des EDM systémiques dans une base de données textuelles se fonde sur le vocabulaire technique de la grammaire traditionnelle et de la linguistique. Il s'agira donc, pour l'essentiel, d'utiliser l'une ou l'autre des formes de ce vocabulaire dans le cadre de l'interrogation de la base. L'étude sommaire du vocabulaire des EDM systémiques est présentée au chapitre suivant. Nous n'insistons pas outre mesure sur ce type d'EDM. On trouve très peu d'EDM systémiques dans un corpus littéraire informatisé⁹¹. Par ailleurs, lorsque le vocabulaire des EDM systémiques apparaît dans un texte littéraire, il n'est pas rare qu'il soit "détourné" de son sens premier et utilisé à des fins stylistiques, ce qui en diminue considérablement la portée définitoire :

Je farcis la page de hachis mental, j'en mets à faire craquer la syntaxe, je mitraille le papier nu, c'est tout juste si je n'écris pas de deux mains à la fois pour moins penser. [1965,Aquin Prochain,14]

Ma longue chevelure manuscrite se mêle aux plantes aquatiques et aux adverbes invariables, tandis que je glisse, variable, entre les deux rives échanquées du fleuve cisalpin. [1965,Aquin Prochain,22]

Lui qui avait vécu comme une punctuation dans la vie des autres ne pouvait se concevoir tout à coup, verbe, sujet et attribut. [1944,Lemelin Pente,209]

En résumé, les EDM impliquent des mots métalinguistiques qui permettent au locuteur d'asserter :

- qu'un signe désigne une chose, (*désigner*)
- qu'un signe signifie tel autre signe, (*signifier*)
- qu'une chose est dénommée par tel signe, (*dénommer, s'appeler*)

⁹¹ Rarement les auteurs ressentent-ils le besoin de préciser des faits de grammaire ou d'orthographe dans leurs textes.

- qu'un signe a telle propriété dans le système de la langue (*syntagme, adjectif, adverbe, etc.*).

3.4.2 Les énoncés définitoires linguistiques (EDL)

Tout énoncé définitoire ne comporte pas nécessairement un mot métalinguistique et un sujet autonome. En l'absence de ces paramètres, l'énoncé définitoire quitte le domaine du métalinguistique pour entrer dans ce qu'on appelle traditionnellement le "discours ordinaire". L'énoncé définitoire se déploie alors dans une dimension proprement référentielle. Il parle des objets du monde. Les énoncés définitoires linguistiques (EDL), tout comme les énoncés définitoires métalinguistiques (EDM), se répartissent en diverses catégories selon le vocabulaire qu'ils mettent en cause.

3.4.2.1 EDL copulatif

La copule être

La forme la plus générale d'énoncé définitoire linguistique est sans aucun doute celle qui fait intervenir la valeur d'identité référentielle de la copule *être*. Comme le rappelle Rey-Debove, " le verbe *être*, avec sa valeur d'identité, reste la base fondamentale de la linguistique, dans la mesure où il projette sur l'axe syntagmatique (le discours) les éléments substituables qui sont dans l'axe paradigmatique (la langue) " (1978 : 182-183). Ce type d'énoncé définitoire correspond à ce que Riegel (1987) appelle *énoncé définitoire copulatif* et à ce que Loffler-Laurian (1983) classe trop rapidement sous la catégorie définitoire de l'équivalence. L'énoncé définitoire copulatif est une des formules définitoires qui forment le paradigme des énoncés définitoires ordinaires (EDO) chez Riegel (1990). Nous avons soulevé le fait que Riegel, tout comme Kleiber, oppose *ordinaire* à *métalinguistique*. Nous avons également précisé la nécessité de tenir compte scrupuleusement du critère métalinguistique dans l'établissement d'une typologie des énoncés définitoires, critère qui permet de départager les énoncés définitoires métalinguistiques – caractérisés par un discours sur un signe-nommant et un sujet autonome – des énoncés définitoires linguistiques – caractérisés par un discours sur la chose-nommée et un sujet non autonome. Or, comme l'affirme Riegel, les énoncés définitoires ordinaires, " s'ils s'interprètent effectivement comme une instruction sur l'usage conventionnel des mots, n'en empruntent pas moins leur forme lexico-syntaxique au discours sur les choses, jusqu'à se confondre avec lui " (1990 : 98). Par ailleurs, l'auteur précise que " si l'on s'en tient au sens ordinaire des mots et de leur construction, un EDO [...] ne comporte ni autonome ni

terme métalinguistique. Sa forme est donc celle d'une phrase générique qui – littéralement – ne parle pas d'un mot [...]” (id. : 102).

À la lumière de ces descriptions, il est clair que les énoncés définitoires dits "ordinaires" correspondent à des énoncés définitoires linguistiques et non pas métalinguistiques. L'appellation *énoncé définitoire linguistique* (EDL), que nous utiliserons dorénavant, a deux avantages immédiats sur l'appellation *énoncé définitoire ordinaire*. Elle tient compte, tout d'abord, des critères différentiels qui caractérisent les énoncés définitoires linguistiques et les énoncés définitoires métalinguistiques. Elle permet, en second lieu, de rattacher toutes les formules appartenant au paradigme des énoncés définitoires linguistiques (copulatifs, d'analyse, de fonction, etc.) à un dénominateur commun, celui du discours sur la chose-nommée.

Il faut apporter quelques précisions supplémentaires pour justifier notre classement typologique des énoncés définitoires. Chez Riegel (1987, 1990), comme chez Loffler-Laurian (1983), l'énoncé comportant une copule affirme un rapport d'*équivalence*. Chez Riegel (*ibid.*), on trouve indifféremment *identité référentielle* et *équivalence* pour décrire le rapport de prédication mis en cause dans l'EDL copulatif⁹². Par contre, chez Loffler-Laurian (1983), la catégorie de l'équivalence comprend non seulement les énoncés formés avec la copule *être* mais aussi des énoncés construits avec des verbes tels que *consister à*⁹³.

On aura remarqué que notre typologie distingue les EDL copulatifs formés avec la copule *être* des EDL d'équivalence qui peuvent comporter, entre autres, le verbe *consister à*. Plusieurs raisons justifient ce choix. Il nous apparaît nécessaire de distinguer les relations d'*identité* et d'*équivalence*. La relation d'identité est le propre du recours à la copule *être* et son rapport d'incidence est d'ordre référentiel. La catégorie référentielle de la séquence définissante est affectée comme identification à celle du terme défini. La relation d'équivalence, pour sa part, exprime non pas une identité mais une substituabilité sémantique entre le terme défini et la

⁹² Riegel utilise indifféremment les termes *identité* et *équivalence* comme des synonymes : “La forme ordinaire des énoncés définitoires est une phrase générique énonçant littéralement une équivalence référentielle.” (Riegel, 1990 ; 109)

“ L'appellation complète [pour *énoncé définitoire copulatif*] serait *énoncé définitoire copulatif d'identité référentielle*, où *d'identité référentielle* signifie ‘qui affirme l'identité de deux types de référents’ ”. (1987 : 30, NbP 2^o)

“ [...] la copule des EDC [énoncés définitoires copulatifs] affirme une identité référentielle [...] ”. (id., p. 31)

“ Si l'on s'en tient au sens ordinaire des mots et de leur construction, un EDO tel que (11) [exemple dans l'article] ne comporte ni autonome ni terme métalinguistique. Sa forme est donc celle d'une phrase générique ordinaire qui - littéralement - ne parle pas d'un mot, n'énonce donc aucune convention de désignation/signification, mais s'interprète comme un énoncé d'équivalence référentielle décrivant le type d'objet dénoté par N_o dans le schéma (12) [forme lexico-syntaxique des EDO]” (1990 : 102)

⁹³ “ Si le verbe type de ce groupe [équivalence] est bien ETRE, il faudra ajouter à la liste des “copules” des verbes tels que,

séquence définissante. La relation d'équivalence peut être assertée en discours par de nombreuses formes (*c'est-à-dire, autrement dit, équivaloir à*) et le rapport d'incidence ainsi établi n'est pas référentiel mais sémantique. La copule *être* asserte toujours, comme il ressort des travaux de Riegel, l'identité référentielle. La relation d'équivalence, contrairement à celle d'identité, peut être approximative, partielle ou même négative (*X est le contraire de Y*, par exemple).

Un dernier point d'importance doit encore être justifié au regard de la typologie que nous proposons. Pour Rey-Debove, l'interprétation de l'énoncé définitoire copulatif serait nécessairement métalinguistique. Riegel (1990) démontre pour sa part que l'interprétation directe des énoncés définitoires copulatifs est d'abord et avant tout linguistique. Rappelons le passage suivant : “ Si l'on s'en tient au sens ordinaire des mots et de leur construction, un EDO tel que (11) [*Un / le(s) brillant(s) {est/sont} un/des petits(s) [sic] diamant(s) taillé(s) à facettes.*] ne comporte ni autonyme ni terme métalinguistique. Sa forme est donc celle d'une phrase générique ordinaire qui – littéralement – ne parle pas d'un mot, n'énonce donc aucune convention de désignation / signification, mais s'interprète comme un énoncé d'équivalence référentielle décrivant le type d'objet dénoté par N_0 dans le schéma (12) [*Art – N_0 – être – Art – N_1 – (X)*] ” (Riegel, 1990 : 102). Comme nous l'avons déjà mentionné, l'interprétation métalinguistique des énoncés définitoires copulatifs opère indirectement et repose sur la *réflexivité*, propriété générale des signes linguistiques qui peut se trouver activée dans des scénarios définitoires par une conjonction de facteurs pragmatiques. Nous avons ainsi classé les énoncés définitoires copulatifs parmi les énoncés définitoires *linguistiques* en s'appuyant sur la propriété de réflexivité des signes linguistiques reconnue par Riegel (1987; 1990), Kleiber (1984) et Récanati (1979) de même que sur l'application du critère métalinguistique (présence / absence d'autonyme, présence / absence de mots métalinguistiques).

Les caractéristiques de l'EDL copulatif ont été précisées par Riegel (1987; 1990) :

- 1- La forme lexico-syntaxique standard de l'EDL copulatif est :

[Art. – Nom (X)] (,c') /ÊTRE/ [Art. – Nom (Y)] ou
 [Art. – N_0] (,c') /ÊTRE/ [Art. – N_1 – X]
 où [Art. – N_0] et [Art. – N_1 – X] sont des séquences nominales.

par exemple, 'consister à' (Loffler-Laurian, 1983 : 17).

- 2- Le terme défini Nom (X) et l'expression définissante Nom (Y) sont précédés d'un article à valeur générique. Cet article n'est plus effaçable en français moderne⁹⁴, ce qui exclut la construction absolue propre aux séquences autonymiques des énoncés définitoires métalinguistiques :

* Brillant(s) est/sont (un/des) petit(s) diamant(s) [...]

- 3- Les deux termes de la formule ne peuvent pas être précédés d'un présentateur métalinguistique, ce qui aurait pour effet de marquer un statut autonymique, statut incompatible avec les termes de l'EDL copulatif :

* Le {mot/terme/nom} brillant est un petit diamant [...]

- 4- La copule *être* exprime une prédication définitionnelle qui établit l'identité des deux types de référents représentés respectivement par Nom (X) et Nom (Y).
- 5- Les EDL copulatifs ne sont métalinguistiques qu'en vertu du principe de réflexivité des signes linguistiques.
- 6- La construction copulative n'est pas limitée à la définition de substantifs et de formes nominales mais peut s'étendre aux autres catégories grammaticales pour peu qu'on puisse les associer syntaxiquement à un support nominal postiche susceptible de figurer des deux côtés de l'équation définitoire (1990 : 109). Ainsi, toute nominalisation peut occuper la position Nom (X) :

Quelques livres, c'est un petit nombre de livres

Une chose inéluçtable, c'est une chose qu'on ne peut éviter ou empêcher.

Quelqu'un qui grelotte, c'est quelqu'un qui tremble de froid.

On notera une certaine inconsistance entre les caractéristiques (1-2) et (6). En effet, Riegel soutient d'une part que les composants Nom (X) et Nom (Y) sont des séquences nominales

⁹⁴ Riegel fait remarquer qu'il l'était, en vertu de sa valeur virtuelle, en ancien français et en moyen français comme en témoignent ce passage du prologue du *Gargantua* de Rabelais: *Silenes estoient jadis petites boistes...* [Les silènes étaient autrefois des petites boîtes...].

comportant un article à valeur générique (1-2) et, d'autre part, que Nom (X) peut s'étendre aux autres catégories grammaticales pour peu que la séquence résultante soit nominale. Riegel n'a pas développé plus avant ces observations. Or, en regardant les données de plus près, on peut dégager les quatre principes suivants :

1- Si la séquence nominale X comporte un article à valeur générique ET que le support nominal de la séquence X n'est pas repris dans la séquence nominale Y, alors la séquence Y constitue une définition de X.

Le coke **est** un combustible léger. Celui de gaz pèse de 35 à 40 kilos l'hectolitre ras. (Ser, Phys. industr., 1888, p. 76, in TLF1, s.v. RAS³, RASE [nous soulignons])

2- Si la séquence nominale X comporte un article à valeur générique ET que le support nominal de la séquence X est repris dans la séquence nominale Y, soit la définition porte sur un mot de la séquence X qui n'est pas un nom (autre catégorie grammaticale), soit la phrase est une tautologie.

Une **chose inéluctable**, c'est une **chose qu'on ne peut éviter ou empêcher**.

Une **proposition quantifiée est** une **proposition composée**, qui équivaut à deux propositions. (Goblot 1920, in TLF1, s.v. QUANTIFIÉ, -ÉE)

Seulement, un engagement, c'est un engagement. Vous le tenez pas, vous manquez à votre parole. [1933, Grignon Péché, 124]

3- Si la séquence nominale X ne comporte pas d'article à valeur générique ET que le support nominal de la séquence X est repris dans la séquence nominale Y, soit la définition porte sur un mot de catégorie grammaticale autre que le nom, soit la phrase est une tautologie.

Quelques livres, c'est un petit nombre de livres

Quelqu'un qui grelotte, c'est **quelqu'un qui tremble de froid**.

[?] Quelques livres, c'est quelques livres. C'est pas une bibliothèque complète.

4- Si la séquence nominale X ne comporte pas d'article à valeur générique ET que le support nominal de la séquence X n'est pas repris dans la séquence nominale Y, alors la séquence Y constitue une définition de X et X est un verbe infinitif (nominalisation infinitive).

Grelotter, c'est trembler de froid.

Ainsi, la présence / absence d'un article à valeur générique dans la séquence nominale X, en conjonction avec la reprise / non-reprise du support nominal de la séquence X dans la séquence nominale Y donnera lieu à quatre scénarios de formule copulative.

	AVG (*)	RSN (**)	VALEUR
1	OUI	NON	Y définit le nom dans X
2	OUI	OUI	Y définit une forme de X dont la catégorie grammaticale est autre que celle du nom ou la phrase constitue une tautologie.
3	NON	OUI	Y définit une forme de X dont la catégorie grammaticale est autre que celle du nom ou la phrase constitue une tautologie.
4	NON	NON	Y définit une forme de X dont la catégorie grammaticale est autre que celle du nom (V _{inf})

Tableau 2 : : Profils de l'EDL copulatif

AVG(*) Présence d'un article à valeur générique dans la séquence nominale X.
RSN(**) Reprise du support nominal de la séquence X dans la séquence Y.

La présence d'un article à valeur générique (AVG) dans la séquence nominale X est obligatoire dans les définitions de noms et le support nominal de la séquence X ne doit pas être repris (RSN) dans la séquence nominale Y. Autrement dit, s'il n'y a pas d'article à valeur générique dans la séquence nominale X, c'est que le terme défini dans cette séquence appartient à une catégorie grammaticale autre que celle du nom. Le nom qui apparaît en position X n'est alors que le support nominal d'un mot d'une autre catégorie grammaticale, mot qui fait l'objet de la définition dans l'énoncé. Ces considérations permettent de préciser davantage la description de l'EDL copulatif faite par Riegel (1987, 1990).

3.4.2.1.1 Repérage des EDL copulatifs

Nous allons maintenant nous intéresser principalement au repérage des EDL copulatifs qui correspondent au premier profil mentionné ci-dessus, laissant volontairement de côté, pour études ultérieures, les trois derniers profils d'EDL copulatifs identifiés précédemment⁹⁵. De

⁹⁵ La formalisation des trois autres profils nous apparaît moins "urgente" puisque ceux-ci servent essentiellement à définir des mots dont la catégorie grammaticale est autre que celle du nom. Dans tous les cas, les critères dégagés ci-dessus

quels éléments disposons-nous, à ce stade-ci, pour envisager le repérage des EDL copulatifs dans les bases de données textuelles ? Le seul élément de description qui puisse faire l'objet d'une modélisation est la forme lexico-syntaxique standard des EDL copulatifs soit :

[Art. - Nom-X] (,c') /ÊTRE/ [Art. - Nom-Y]

où le support nominal de la séquence X ne doit pas être repris dans la séquence nominale Y. En tenant compte du critère (2) évoqué précédemment et selon lequel les articles entrant dans la composition des EDL copulatifs doivent être de valeur générique, la forme lexico-syntaxique standard de l'EDL copulatif ne pourrait se développer, en discours, que selon les quatre variantes suivantes :

[Le, la, les, l']	X	[(,c')est / sont]	[le, la les, l'] Y
[Un, une, des, du]	X	[(,c')est / sont]	[un, une, des, du] Y
[Le, la, les, l']	X	[(,c')est / sont]	[un, une, des, du] Y
[Un, une des, du]	X	[(,c')est / sont]	[le, la, les] Y

excluant, par le fait même, tout schéma syntaxique comportant des déterminants autres que les articles à valeur générique :

*[Mon, ma, mes]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Ton, ta, tes]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Son, sa, ses]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Notre, nos]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Votre, vos]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Leur, leurs]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Deux, trois, mille]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Aucun(e), quelque(s), plusieurs]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Certain(es), chaque, divers, nul(les)]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Tout, toute(s)]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Tel, telle, tel(le)s]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Quel, quelle, quel(le)s]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y
*[Ce, cet, cette, ces]	X	[(,c')est / sont]	[...] Y

L'interrogation d'une base de données textuelles au moyen de la forme lexico-syntaxique standard de l'EDL copulatif peut se faire sans que les données de la base aient été préalablement lemmatisées et catégorisées. En effet, nombre de logiciels d'interrogation permettent de créer des listes de formes *ad hoc*, listes de formes susceptibles d'être rappelées dans le cadre d'une requête. Ainsi, les quatre variantes admises de la forme lexico-syntaxique

permettent d'envisager le repérage d'EDL copulatifs dans les trois derniers profils (2-4). À titre d'exemple, si nous recherchons un verbe conjugué dans un EDL copulatif, nous devons prendre en compte le critère de la reprise du support nominal de X dans Y puisque c'est dans ce cadre seul que l'EDL peut introduire une définition pour un verbe conjugué. Ainsi, il s'agira de programmer le logiciel utilisé afin qu'il recherche des énoncés contenant la copule *être* de même que les formes conjuguées du verbe recherché dans la séquence X et montrant une reprise du support nominal de X dans Y. L'exemple suivant illustre un EDL copulatif pour le verbe *aborder* : "Quelqu'un qui m'aborde, c'est quelqu'un qui veut quelque chose, qui a quelque chose à échanger contre quelque chose qui est pour lui d'une plus grande valeur, qui a une idée derrière la tête." [1966,Ducharme Avalée,17] Par ailleurs, on pourra également rechercher un verbe infinitif en s'appuyant sur le profil d'EDL copulatif (4) selon lequel la séquence X est marquée par l'absence d'article à valeur générique et le support nominal de la séquence X n'est pas repris dans la séquence Y. Ainsi pour le verbe *vieillir*, on obtiendra : "Vieillir, c'est le passage du

de l'EDL copulatif nécessiteraient simplement la création de deux listes de formes : une liste des déterminants possibles (*un, une, des, le, la les, etc.*) et une liste des formes verbales admissibles de *être* (*est, sont, était, étaient, etc.*). Les formes verbales (*suis, es, sommes, êtes, etc.*) sont exclues de la liste des formes verbales admissibles⁹⁶.

Ces deux listes étant créées, il suffira d'utiliser l'opérateur spécifique au logiciel pour intercaler les éléments des listes dans la requête :

```
&ldéterminants (X) &lêtre &ldéterminants (Y)
(format de requête propre au CGI utilisé par le TLF1)
```

```
@déterminants & (X) & @être & @déterminants & (Y)
(format de requête propre au logiciel TACT97)
```

On voit donc que les labeurs inhérents à la lemmatisation et à l'analyse grammaticale des données peuvent être évités dans ce cas-ci. En effet, compte tenu des valeurs possibles pour le déterminant dans la formule lexico-syntaxique de l'EDL copulatif, les valeurs de *X* et *Y* de nature nominale.

L'interrogation des données peut être effectuée de deux façons, selon les besoins de l'utilisateur. Dans le premier cas, il s'agit de filtrer tous les énoncés de la base de données textuelles qui correspondent au schéma lexico-syntaxique standard des EDL copulatifs. Les valeurs de *X* et *Y* ne sont alors pas préalablement spécifiées dans le cadre de la requête. L'utilisateur obtiendra les énoncés qui pourraient, compte tenu de leur forme lexico-syntaxique, s'avérer être définitoires. Dans le second cas, l'utilisateur peut spécifier les termes *X* ou *Y* de la forme lexico-syntaxique standard des EDL copulatifs par une forme (mot ou expression) à rechercher. L'utilisateur obtiendra cette fois-ci tous les énoncés qui répondent au schéma de l'EDL copulatif et qui comportent la forme recherchée dans la position *X* ou *Y* spécifiée. La première des deux approches livrera en vrac des énoncés tels que:

Un rondeau **est** un poème de forme fixe de treize vers sur deux rimes avec une pause au cinquième et une au huitième et dont le ou les premiers mots se répètent après le treizième sans être eux-mêmes des vers. (Queneau, Loin Rueil, 1944, p. 33, in TLF1, s.v. *RONDEAU*¹ [nous soulignons])

Le régule **est** un alliage de plomb, d'étain, de cuivre, d'antimoine et de nickel; cette composition est variable suivant la dureté à obtenir ou le

temps." [1958,Thériault Agaguk,308]

⁹⁶ Nous rappelons ici l'observation pertinente de Loffler-Laurian selon laquelle "aucune catégorie définitoire ne supporterait l'intervention de la personnalité du locuteur. Ainsi, tout pronom personnel est banni [...]" (1983 : 15). Corrélativement, toutes les formes verbales personnelles sont bannies.

⁹⁷ TACT, *Textual Analysis Computing Tools*. V. Wooldridge (1991). Le symbole (&) est l'opérateur de cooccurrence et le symbole (@) indique au logiciel qu'il s'agit d'une liste de valeurs prédéfinies par l'utilisateur.

point de fusion choisi. (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 48, in TLF1, s.v. RÉGULE¹ [nous soulignons])

Le pyrope est le grenat le plus populaire à cause de sa jolie nuance rappelant celle du rubis; d'après sa formule, il devrait être incolore, le magnésium et l'aluminium ne formant que des sels blancs, mais il est toujours teinté par des impuretés de fer. (Metta, Pierres préc., 1960, p. 87, in TLF1, s.v. PYROPE)

La forme lexico-syntaxique standard des EDL copulatifs ne retiendra malheureusement pas l'énoncé suivant puisqu'il ne correspond formellement à aucune des quatre variantes possibles :

Le bois est un des matériaux qui résiste le moins à l'injure du temps. L'eau, le feu, les transports ont eu vite raison des rares spécimens [de mobilier français du haut moyen âge] qui auraient pu nous parvenir. (Viaux, Meuble Fr., 1962, p. 31, in TLF1, s.v. RAISON [nous soulignons])

Par ailleurs, la même stratégie d'interrogation livrera indifféremment des énoncés dont l'intérêt définitoire est aléatoire en raison des univers de croyance imaginaires qu'ils mettent en cause :

Des enfants, c'est du gaspillage. [1933, Grignon Péché, 21]

La société, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme. (1853, Chauveau Guérin, p. 53)

Le livre est un produit commercial comme les autres. [1960, Bessette Libraire, 41]

Les séquences définissantes des EDL copulatifs peuvent être aisément multipliées :

Le devoir, c'est la prière humble et fervente, c'est le travail modeste et assidu, c'est la raison lucide, c'est la charité héroïque, c'est l'économie discrète et prévoyante; le caprice, au contraire, c'est l'extase folle et orgueilleuse, l'oisiveté dédaigneuse, la volupté exigeante, l'insoumission railleuse, le sophisme inconséquent, l'égoïsme étroit, [...]. (1853, Chauveau Guérin, p. 116)

Compte tenu du profil retenu, certains énoncés, qui pourraient avoir un intérêt définitoire, ne seront pas repérés :

Chercher les sources, remonter aux principes, c'est l'affaire des explorateurs et des philosophes. [1884, Conan Angéline, 73]

Aimer, c'est posséder, paraît-il; s'il contient tous les flots du Saint-Laurent, votre coeur est immense... [1922, Fournier Encrier, 152]

qui correspondent au profil (4) des EDL copulatifs. Le modèle d'interrogation ne pourra également repérer les "tautologies" telles que :

Seulement, un engagement, c'est un engagement. Vous le tenez pas, vous manquez à votre parole. [1933, Grignon Péché, 124]

Mais enfin les affaires sont des affaires, et quand on y est pris, ma foi, on s'en retire comme on peut. [1853, Chauveau Guérin, 223]

puisque le profil retenu n'admet pas la reprise du support nominal de la séquence X dans la séquence Y (*engagement / engagement; affaires / affaires*).

Par ailleurs, certains énoncés établissant des oppositions sémantiques entre le défini et le définissant ne pourront être repérés que dans la mesure où la forme lexico-syntaxique de base fait place à la négation. Ces énoncés, qui définissent X par la négation de Y (ou l'inverse), ont la forme :

[Art. Nom-X (,c' / ce n') être pas Art. Nom-Y]

ou, à l'inverse,

[(C' / Ce n') être pas Art. Nom-X, c'être Art. Nom-Y].

L'exemple suivant illustre cette construction :

[En temps de guerre] L'argent s'en va pour la destruction pis se détruit lui-même. Eh ben! tant mieux! Parce que l'argent, c'est pas la richesse. La richesse, c'est le travail, c'est nos bras, c'est nos têtes à nous autres, la grande masse. [1945, Roy Bonheur, 63]

L'opposition sémantique *argent* et *richesse* n'est pas dénuée d'intérêt. Ce passage sera retracé par la stratégie d'interrogation mais uniquement du fait de la présence de la phrase *La richesse, c'est le travail* [...]. Si l'auteur n'avait pas précisé ce qu'il entendait par *richesse* dans cette seconde phrase, la première (*l'argent, c'est pas la richesse*) eût restée inconnue. L'opposition sémantique est également illustrée dans les énoncés suivants :

Ce n'est pas un enfant, c'est un monstre. [1922, Fournier Encrier2, 106]

[...] ceci n'est pas un fleuve, c'est un pont que Dieu jette entre nous, la Chine et le Japon. [1887, Fréchette Peuple, 88]

Si ce n'est pas la méningite, c'est la scarlatine, mais celui-là n'en sortira pas vivant. [1965, Blais Emmanuel, 68]

Ces énoncés comportent des informations intéressantes du point de vue lexicographique et, de façon plus générale, du point de vue sémantique. Dans le premier exemple, l'opposition *enfant / monstre* propage des sèmes de *monstre*, sèmes culturellement codés comme péjoratifs, à *enfant* et semble indiquer, par le fait même, que les qualités qu'on reconnaît généralement à *enfant* ne sont pas compatibles avec celles qui définissent *monstre*. D'une certaine manière, la phrase stipule qu'un enfant présentant quelque aspect monstrueux (turbulence ?) ne serait pas

"ce qu'on entend généralement par" *enfant*. La négation *ce n'est pas un enfant*, pour sa part, virtualise certains sèmes qui connotent traditionnellement *enfant* "idéal" (*innocence, fragilité, obéissance aux aînés*, etc.).

Dans le second exemple, l'opposition *fleuve / pont* propage certains sèmes de *pont* à *fleuve* et met ainsi à l'avant-plan des caractéristiques fonctionnelles de *fleuve* (*route, passage, voie praticable*). La négation *ceci n'est pas un fleuve* virtualise quant à elle les sèmes "traditionnels" de *fleuve* (*étendue liquide, grande rivière*, etc.)

Dans le dernier exemple, l'opposition fait apparaître un paradigme de maladies (*méningite / scarlatine*).

L'application formelle des critères dégagés par Riegel (1987, 1990) pour caractériser les EDL copulatifs, en conjonction avec les observations que nous avons formulées en fonction des divers profils des EDL copulatifs, donne une vue partielle des nombreuses variations syntaxiques impliquant la copule *être* et susceptibles de comporter un intérêt définitoire. Par ailleurs, la forme lexico-syntaxique standard des EDL copulatifs ne permet pas d'exclure des énoncés qui, bien qu'ils soient conformes à la forme lexico-syntaxique standard, ont un intérêt définitoire discutable (*Un candidat, c'est une vanité*). Les réalisations syntaxiques possibles des EDL copulatifs mériteraient une étude approfondie. Mais cette étude relève de la syntaxe, dimension que nous n'abordons pas ici. L'étude des variations syntaxiques des EDL copulatifs constitue à elle seule une toute autre tâche. Cette étude permettrait de mieux cerner la dimension syntaxique de l'EDL copulatif. Les quatre profils que nous avons identifiés se veulent une contribution en ce sens. Aussi, dans la mesure où les quatre variantes syntaxiques décrites précédemment offrent déjà un certain rendement, souffrent peu d'un corpus de textes informatisés et non lemmatisés, permettent d'appréhender de plus grandes quantités de textes et peuvent s'appliquer *hic et nunc* à toute base de données textuelles, on peut se demander si l'investissement lié à l'encodage morpho-syntaxique des textes est à la hauteur du gain de rendement attendu dans une stratégie de repérage des EDL copulatifs⁹⁸. L'intérêt d'une telle démarche nous paraît donc beaucoup plus syntaxique que lexicographique.

L'interrogation de bases de données textuelles au moyen de la forme lexico-syntaxique standard de l'EDL copulatif donne d'ores et déjà des résultats, sans doute limités et

⁹⁸ Il faut également tenir compte du fait qu'une stratégie de repérage des EDL copulatifs qui serait fondée sur des données lemmatisées et catégorisées ne serait plus applicable à toute base de données textuelles.

hétérogènes, mais relativement satisfaisants compte tenu de leur applicabilité *ad hoc* sur tout corpus textuel informatisé.

3.4.2.2 EDL d'équivalence

Avec la catégorie des EDL d'équivalence, nous quittons le terrain de la variation morpho-syntaxique caractéristique des EDL copulatifs pour entrer dans une zone fortement marquée par la variation lexicale⁹⁹. La relation établie dans le cadre des EDL d'équivalence en est une de substituabilité entre le terme défini et la séquence définissante. Cette relation d'équivalence est modulée non pas par la copule *être* mais par le sémantisme des formes lexicales utilisées en discours. Le sémantisme de ces formes lexicales permet de nuancer la relation d'équivalence assertée. L'équivalence peut être *approximative*, *partielle* ou même *négative* selon le vocabulaire en présence.

Le vocabulaire permettant d'établir une relation d'équivalence n'a pas été systématiquement étudié. Loffler-Laurian (1983), par exemple, relève la forme *consister à* comme étant typique de cette catégorie. É. Martin (1992ms) relève pour sa part les formes *être l'équivalent de*, *ressembler à*, *être comparable à*, *c'est-à-dire*¹⁰⁰.

Sur la base de ces quelques formes, voyons comment peut s'effectuer le repérage des EDL d'équivalence.

3.4.2.2.1 Repérage des EDL d'équivalence

Le repérage des EDM d'équivalence dans une base de données textuelles se fonde, comme toujours, sur les marqueurs lexicaux qui caractérisent cette catégorie d'énoncés définitoires. Les formes les plus fréquemment relevées dans la littérature permettent de dégager les observations suivantes.

Consister à

L'injection *consiste à* introduire le combustible (...) en le pulvérisant et en le répartissant de façon aussi uniforme que possible. (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 272, in TLFi, s.v. *PULVÉRISER*)

⁹⁹ Nous rappelons que pour Loffler-Laurian (1983), la catégorie définitoire de l'équivalence comprend des énoncés formés avec la copule *être* de même que des énoncés formés avec des verbes comme *consister à*. Notre typologie des énoncés définitoires distingue les énoncés définitoires copulatifs des énoncés définitoires d'équivalence. Les motifs justifiants ce classement ont été exprimés sous 3.4.2.1.

¹⁰⁰ Rappelons que l'étude systématique du vocabulaire propre à chaque catégorie définitoire fait l'objet du prochain chapitre.

Dans les premiers temps, la cérémonie de la purgation consistait à prendre une poignée d'épis, que l'on jetait en l'air, en attestant le ciel de son innocence. (St-Edme t. 5 1828, in TLFi, s.v. *PURGATION*)

Le marqueur *consister à* affirme une relation d'équivalence sémantique intégrale. Le contenu notionnel de la séquence définissante est présenté comme une description explicite qui équivaut au terme défini.

Être (l' / un) équivalent de

Les femmes (...) n'admettent pas qu'une conviction politique soit l'équivalent d'une religion. Elles ne renoncent jamais à l'espoir de nous convertir, fût-ce au dernier moment (Ménard, Rêv. païen, 1876, p. 183, in TLFi, s.v. *RENONCER*)

L'oeuvre sculptée de Picasso est un équivalent de son oeuvre peinte. On y trouve des répliques de ses tableaux des époques rose, nègre, etc. (Arts et litt., 1936, p. 18-5, in TLFi, s.v. *ROSE*²)

Le marqueur *être (l' / un) équivalent de* est utilisé pour mettre en rapport d'équivalence des éléments relevant de secteurs ou de domaines différents : politique / religion ; sculpture / peinture.

Ressembler à

Le marqueur *ressembler à* établit une équivalence partielle entre certaines des caractéristiques d'un terme "comparé" et du terme "comparant" qui sert de modèle.

Les poils épais des aisselles et du pubis ressemblent aux cheveux. (Haddon, Races hum., trad. par A. Van Gennep, 1930, p. 83, in TLFi, s.v. *PUBIS*)

Mes camarades (...) se pouléchaient en vantant les rillons, ces résidus de porc sautés dans sa graisse et qui ressemblent à des truffes cuites (Balzac, Lys, 1836, p. 9, in TLFi, s.v. *RILLONS*)

Comparable à

Le marqueur *comparable à* s'apparente beaucoup au marqueur *ressembler à*. Tout comme ce dernier, il établit une équivalence partielle entre un comparé et un étalon. Quoique moins fréquente, la forme *analogue à* constitue un équivalent du marqueur *comparable à*.

Le rayonnement est comparable à un gaz: il est homogène, il a une température T, il occupe un volume V et il exerce une pression uniforme P sur les parois de l'enceinte qu'il remplit. (L. de Broglie, Théorie quanta, 1959, p. 80, in TLFi, s.v. *RADIATION*²)

Le rayonnement possède certaines caractéristiques du modèle *gaz*.

Par la carence des pouvoirs publics, continueront des saccages comparables à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, ou à l'anéantissement des monuments et sculptures antiques par les invasions barbares (L'Hist. et ses méth., 1961, p. 1176, in TLFi, s.v. SACCAGE)

Les *saccages* en cause possèdent certaines des caractéristiques héritées des modèles *l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, l'anéantissement des monuments et sculptures antiques par les invasions barbares*. Ce faisant, l'énoncé stipule par le fait même que les modèles constituent des "saccages".

C'est-à-dire / autrement dit

Dans un article de 1987, Murat et Cartier-Bresson ont présenté, dans une approche pragmatique, la forme *c'est-à-dire* comme étant le marqueur d'une *reprise interprétative*. “ Dans toute réalisation de la formule (A, c'est-à-dire B), le terme B doit pouvoir être de quelque manière pris comme une *interprétation* du terme A ” (1987 : 6). Selon les auteurs, le marqueur *c'est-à-dire* donnera lieu à deux types de reprises interprétatives. Si l'énoncé privilégie le sens des mots, la reprise interprétative se fera en intension. Par contre, si l'accent est mis sur l'identité des choses auxquelles le discours réfère, la reprise interprétative se fera en extension. Dans les cas d'emploi où la reprise porte sur le sens des mots (en intension), *c'est-à-dire* “ accepte pour paraphrase *ce qui veut dire, ce qui signifie*. La commutation est possible avec *autrement dit*, et, sous réserve que les termes soient des syntagmes nominaux, le *ou d'équivalence* ” (id. : p. 11). Le marqueur *c'est-à-dire* est donc un élément tout à fait apte à véhiculer une prédication définitionnelle.

Par les soins du portier de l'hôtel Louxor, je m'étais trouvé entraîné à m'offrir plein confort, c'est-à-dire: couchette de luxe dans le pullman (Gide, Carnets Égypte, 1939, p. 1074, in TLFi, s.v. PULLMAN).

L'or fin, c'est-à-dire pur, est dit de 24 carats (Metta, Pierres préc., 1960, p. 54, in TLFi, s.v. PUR, PURE).

Comment dégager automatiquement les rapports de rection? Autrement dit, comment trouver la structure syntaxique de la phrase: comment repérer les mots qui doivent être reliés (Coyaud, Introd. ét. lang. docum., 1966, p. 124, in TLFidéf, s.v. RECTION).

Son père était un vieux roulant. _ Qu'est-ce qu'un roulant? _ C'est un chineur, autrement dit marchand ambulant qui va offrir à domicile des étoffes à bas prix, souvent provenant de vols (Macé, Joli monde, 1887, p. 84, in TLFidéf, s.v. ROULANT, ANTE).

Ainsi, ce type d'EDL formule diverses relations d'équivalence à l'endroit des termes de la prédication définitionnelle.

3.4.2.3 EDL de caractérisation

Les EDL de caractérisation contribuent à indiquer les *caractères* d'un objet. Pour Loffler-Laurian (1983), la catégorie définitoire de la caractérisation procède essentiellement des RELATEURS¹⁰¹. L'interrogation d'une base de données textuelles au moyen de ces relateurs (pronoms relatifs, par exemple) livrera des énoncés tels que :

-- Mon cher François, répondit la sorcière, il m'est impossible de passer le Saint-Laurent, qui est un fleuve bénit, sans le secours d'un chrétien. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,65]

Il sarclait les poches de l'ouvrier, alléguant que le dollar est un feuillage vicieux qui cache l'âme à Dieu. [1944,Lemelin Pente,105]

1. Habit à poches, redingote à queue dans laquelle se trouvaient de grandes poches. [1853,Chauveau Guérin,227, (en note de bas de page)]

Il est même plus que probable que la Grand'Loutre, qui est une sorte de bel esprit parmi eux, se contentera de faire rire les autres aux dépens de ses deux associés, car il n'est jamais à bout de ressources. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,221]

Dans ce dernier exemple, plutôt que de s'intéresser à la proposition relative, nous favoriserions nettement la prise en considération du vocabulaire définitoire en présence : *sorte de*.

L'affirmation de Loffler-Laurian (1983) selon laquelle la catégorie définitoire de la caractérisation est le propre des relateurs n'est pas suffisamment précise pour permettre son opérationnalisation. En effet, nombreux sont les énoncés dans lesquels les relateurs ne décrivent pas les caractères d'un objet :

Lorsqu'il apprit la mort de madame Guérin, il écrivit à son clerc une lettre toute paternelle, dans laquelle il lui disait, sous forme de consolation, que, pour sa part, il était bien surpris de voir que sa mère eût vécu si longtemps avec un aussi mauvais tempérament, une constitution aussi délabrée. [1853,Chauveau Guérin,328]

L'excitation continuelle dans laquelle le tenaient la peur d'abord, ensuite le vin et les affaires, rendirent ses nerfs singulièrement irritables et son sang on ne peut plus inflammable. [1853,Chauveau Guérin,330]

Ces quelques exemples indiquent clairement que les conditions d'emploi restent entièrement à déterminer avant de pouvoir utiliser les relateurs à bon escient dans une stratégie de repérage des énoncés définitoires.

3.4.2.3.1 Repérage des EDL de caractérisation

¹⁰¹ cf. 3.3.5, *supra*

Les auteurs ne semblent pas avoir remarqué que le lexique offre quantité de formes qui ont, dans leur contenu notionnel même, des sèmes qui peuvent contribuer à mettre en relief les caractères d'un objet : *dénoter, propriété de, qualité, etc.*

Que l'écorce de quinquina ou la quinine qui s'en extrait aient la propriété de nous causer une sensation de saveur amère, en même temps que la propriété plus singulière (...) de couper la fièvre (...), ce sont là des caractères accidentels, inexplicables ou inexplicables (Cournot, Fond. connaiss., 1851, p. 175, in TLF1, s.v. *QUINQUINA*).

Le cuir est une matière très employée en pyrogravure. Ses qualités de souplesse, sa facilité à être attaqué par le feu, et ses applications nombreuses permettent de l'utiliser pour une foule de travaux divers (Closset, Trav. artist. cuir, 1930, p. 33, in TLF1, s.v. *PYROGRAVURE*).

Les Saint-Estèphe présentent parfois une certaine dureté originelle, mais s'en dépouillent rapidement pour épanouir leurs qualités fondamentales: tendreté, souplesse, moelleux, fruité et finesse d'arôme (M. Mastrojanni, Le Gd livre des vins de France, 1982, p. 202, in TLF1, s.v. *SAINT-ESTÈPHE*).

Tu sais qu'une touffe de poil blanc au front d'un cheval dénote la pureté du sang et la finesse de la race (Barrès, Jard. Oronte, 1922, p. 23, in TLF1, s.v. *PURETÉ*).

Ses pommettes saillantes offraient ces rayures étoilées qui dénotent la vie voyageuse et la ruse des maquignons (Balzac, Méd. Camp., 1833, p. 65, in TLF1, s.v. *RAYURE*).

Plusieurs formes lexicales sont susceptibles de jouer un rôle de marqueur dans la construction d'EDL de caractérisation. Dans une base de données textuelles, le repérage de ces formes est, du point de vue définitoire, beaucoup plus rentable que le repérage des énoncés comportant des relateurs. Le vocabulaire pouvant entrer dans la constitution des EDL de caractérisation n'a pas été étudié dans la littérature. L'établissement de ce vocabulaire s'inscrit dans une démarche d'analyse onomasiologique dont les résultats sont présentés au chapitre suivant.

Par ailleurs, outre les relateurs et les formes lexicales qui permettent l'instauration d'une relation de caractérisation dans un énoncé, il existe un marqueur qui situe les éléments A et B de la prédication définitionnelle dans une relation du type "modèle-échantillon".

3.4.2.3.2 Procédé de caractérisation : l'échantillonnage par *tel que*

La catégorie des EDL de caractérisation peut être étendue à l'échantillonnage, caractérisation dans le cadre de laquelle, un Nom-Y est présenté comme étant un échantillon caractéristique ou un spécimen d'un modèle Nom-X. Cette caractérisation est, dans certaines conditions syntaxiques particulières, le propre de la locution *tel que*. La règle de sélection [Art. Nom-X *tel(les) que* (Art.) Nom-Y], dans laquelle les deux constituants doivent être des séquences nominales, livrera les énoncés suivants :

Cette pieuse coutume des habitants de faire une prière avant de commencer un ouvrage qui peut les exposer à quelque danger, tel que l'érection du comble d'un édifice, etc., existe encore de nos jours. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,143]

[...] il y a des moutons des montagnes qui sont un peu plus petits que les nôtres ils ont la laine rase, et ils sont très farouches, il y a beaucoup de serpents, tels que serpents sauteurs, serpents fouetteurs, serpents sonnettes et une foule d'autres dont les noms me sont inconnus [...]. [1853,Rioux Voyage,16]

"7° Perfectionner ses instruments et ses bâtisses, les tenir en bon état, se procurer diverses inventions qui ménagent le temps, telles que les moulins à battre, à vanner, à hacher les légumes, etc. [1853,Chauveau Guérin,377]

I -- Et tout d'abord, la langue française en ce pays souffre d'un certain nombre d'affections aiguës ou chroniques, -- surtout chroniques, -- **telles que "barbarismes, solécismes, anglicismes, provincialismes, rusticismes, plébéïanismes, décadentismes", etc. (p. 40), dont la plus développée comme la plus pernicieuse est bien incontestablement l'anglicisme. [1922,Fournier Encrier2,165]**

Dans chacun de ces énoncés, *tel que* présente toujours Nom-Y comme un spécimen du modèle générique Nom-X.

La règle [Art. Nom-X *tel(les) que* (Art.) Nom-Y] et la valeur nominale obligatoire des constituants X et Y permettent d'exclure automatiquement certains énoncés du processus de sélection :

-- Eh bien! Dumais, il ne dépendra que de vous de me rendre la santé: **tel que vous me voyez**, je suis malade, plus malade que vous ne pensez. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,314]

Ces fêtes, **telles que vous les avez vues**, sont un outrage à leur adresse. [1922,Fournier Encrier1,2]

Le marqueur *tel que*, dans les conditions particulières mentionnées, comporte donc un intérêt définitoire indéniable en ce qu'il est une construction typique de la relation "modèle générique – échantillon spécifique".

Les ressources offertes par la langue française pour établir une relation de caractérisation ne s'arrêtent pas ici. Nous avons relevé une autre structure syntaxique particulièrement productive en ce sens.

3.4.2.3.3 Procédé de caractérisation : Art. – Nom-X, {ce/cet/cette/ces} Nom-Y

La structure [Art. – Nom-X, {ce/cet/cette/ces} Nom-Y] utilise la fonction déictique du démonstratif pour caractériser Nom-X, ou certains aspects de Nom-X, dans une proposition Nom-Y apposée :

Il pénétra doucement dans la chambre, ce grenier misérable, rempli d'un air de détresse, traversé en diagonale par un trait de lumière pâle que portait jusqu'au lit la lucarne ouverte sur le nord. [1933,Grignon Pêché,57]

Implorez pour moi la paix, ce bien suprême des coeurs morts. [1884,Conan Angéline,168]

Mon Dieu! qui nous rendra la confiance, ce bien unique en sa douceur? [1884,Conan Angéline,270]

Ceux qui venaient des rangs, ces longs alignements de concessions à la lisière de la forêt, détachaient l'un après l'autre les chevaux rangés et amenaient leurs traîneaux au bas des marches de l'église pour y faire monter femmes et enfants. [1914,Hémon Maria,7]

Comme on le voit, il s'agit d'un procédé fort simple mais extrêmement rentable du point de vue définitoire dans la mesure où ses conditions d'emploi sont respectées.

3.4.2.4 EDL d'analyse

Les EDL d'analyse détaillent les éléments constitutifs ou les propriétés d'un objet par procédé de décomposition. Les marqueurs types de cette catégorie d'EDL sont *comprendre, composé de, constitué de*.

3.4.2.4.1 Repérage des EDL d'analyse

Comprendre

a) Il [un journal] comprend huit pages in-douze, dont six conservent le même texte pendant plusieurs semaines, tout comme les nombreuses pages d'annonces de la Presse et de la Patrie. [1922,Fournier Encrier1,19]

b) Le Paon d'Émail comprend une centaine de pièces, presque toutes de courte haleine. [1922,Fournier Encrier2,120]

La grande polysémie du verbe *comprendre* mine considérablement l'assurance que les énoncés repérés seront tous des EDL d'analyse. *Comprendre* livrera de nombreux énoncés non pertinents en termes d'EDL d'analyse :

c) [...] plus on s'aimait, plus on se maltraitait; car c'est ainsi que l'on comprend l'amour dans nos campagnes. [1853,Chauveau Guérin,142]

d) Il y a trois Acadiens dans leur parlement, M. Bourneuf, M. Comeau, et M. Marcel, et l'un d'eux comprend à peine l'anglais. [1853,Chauveau Guérin,358]

e) Sachant que le baleineau ne constitue qu'une piètre chasse et que le lancer du harpon fait souvent fuir les bonnes prises pour des heures durant, on comprend la nécessité de l'immobilité et du coup d'oeil sûr afin de reconnaître la proie la meilleure avant de lancer. [1958,Thériault Agaguk,129]

Aussi faudra-t-il, une fois de plus, préciser les conditions syntaxiques nécessaires favorisant l'apparition d'EDL d'analyse avec *comprendre*. En restreignant les constituants de la formule à des séquences nominales, on obtiendra plus aisément *comprendre*, au sens d'« inclure ». Les conditions d'emploi de ce marqueur seront alors [Art. Nom-X *comprendre* Art. Nom-Y]. Remarquons que les trois énoncés ci-dessus (c-e), de même que les emplois pronominaux de *comprendre* et les occurrences de *comprendre par*, seraient correctement rejetés par l'application de ce critère syntaxique. Malheureusement, le premier exemple cité (a) serait également rejeté puisque le sujet de *comprendre* n'est pas un nom mais un pronom. Cependant, il nous est permis de croire que cet effet indésirable pourrait être amoindri par l'utilisation d'une grande quantité de textes.

Composé de

[...]ils allumèrent comme ils purent un petit feu autour duquel ils s'accroupirent, suspendant à une espèce de faisceau composé de quatre ou cinq bouts de perche, une vieille chaudière de fer dans laquelle ils avaient préalablement déposé la sagamité de rigueur. [1853,Chauveau Guérin,42]

[...] ce ne sont pas des flottes côtières, composées de vaisseaux de défense, mais, au contraire, des flottes rapides, prêtes à voler sur les mers au premier coup de télégraphe envoyé d'Angleterre [...] [1922,Fournier Encrier1,149]

Sa famille aujourd'hui composée de dix enfants, semblait complète et madame Boucher distribuait magnifiquement des monceaux de "petit linge" aux jeunes ménages. [1944,Lemelin Pente,38]

Le marqueur *composé de* doit être précédé et suivi de séquences à valeurs nominales. Si un auxiliaire est utilisé, celui-ci ne peut être que le verbe *être* (*être composé de*). L'auxiliaire *avoir* (*avoir composé*) ne peut pas être utilisé avec ce marqueur¹⁰². Seule la voix passive est donc admise. Enfin, contrairement à *comprendre*, les emplois pronominaux du marqueur (ex. : *la flotte côtière se compose de ...*) peuvent être pris en considération. La formule de l'EDL d'analyse avec *composé de* est donc :

[Art. Nom-X {se composer/(être) composé} de (Art.) Nom-Y].

Dans les cas d'énoncés comportant l'auxiliaire *avoir* :

La "Sonate à la lune" est sans doute la pièce la plus magistrale que cet auteur ait composée de toute sa carrière.

¹⁰² Ce critère n'a rien d'étonnant puisque *être* est celui des deux auxiliaires qui permet d'exprimer les qualités d'une chose.

on s'aperçoit que le complément introduit par *de* possède une autonomie syntaxique. Ce faisant, le complément peut être retranché ou déplacé sans perturber le sens et la grammaticalité de la phrase :

(De toute sa carrière), la "Sonate à la lune" est sans doute la pièce la plus magistrale que cet auteur ait composée.

Le déplacement montre qu'il s'agit du verbe *composer* et non du marqueur définitoire complexe *composé de* auquel cas, le déplacement eût été impossible :

*(De dix enfants), sa famille aujourd'hui composée semblait complète et madame Boucher distribuait magnifiquement des monceaux de "petit linge" aux jeunes ménages.

*(De vaisseaux de défense), [...] ce ne sont pas des flottes côtières, composées, mais, au contraire, des flottes rapides, prêtes à voler sur les mers au premier coup de télégraphe envoyé d'Angleterre [...]

Constitué de

Les conditions syntaxiques liées à l'emploi du marqueur d'EDL d'analyse *constitué de* sont les mêmes que celles qui prévalent pour *composé de* : les constituants doivent être de valeur nominale et les emplois pronominaux ne sont pas rejetés. Le seul auxiliaire admis est *être*. Aussi, la règle de sélection [Art. Nom-X {se constituer/(être) constitué} de (Art.) Nom-Y] livrera-t-elle des énoncés tels que :

Les "cageux" étaient les hommes qui conduisaient, sur les cours d'eau, les cages de bois constituées de nombreuses billes reliées ensemble pour en faciliter le transport. [1853, Chauveau Guérin, 41]

La sagamité était la nourriture habituelle des Indiens, constituée de maïs lessivé et de graisse animale. [1853, Chauveau Guérin, 43]

Le critère restrictif, relativement au seul auxiliaire admissible, permettra d'exclure des énoncés tels que :

L'urbanisation **a** constitué de tout temps un des premiers signes d'une économie plus articulée et dont le rayon d'action s'étend au delà [sic] des petits marchés locaux (Univ. écon. et soc., 1960, p. 6-15, in TLF1, s.v. RAYON¹)

Le complément *de tout temps* pourrait être retranché ou déplacé sans perturber le sens et la grammaticalité de la phrase :

(De tout temps), l'urbanisation a constitué un des premiers signes ...

Ce déplacement est impossible dans les cas où nous sommes en présence du marqueur complexe *constitué de* :

*(de nombreuses billes reliées ensemble), les "cageux" étaient les hommes qui conduisaient, sur les cours d'eau, les cages de bois constituées pour en faciliter le transport.

3.4.2.5 EDL de fonction

Les EDL de fonction mettent en évidence la fonction, le rôle ou la finalité d'un objet. Selon Loffler-Laurian (1983) et É. Martin (1992ms), les marqueurs types de cette catégorie d'EDL sont *permettre de, employer pour, servir à, utiliser pour*.

3.4.2.5.1 Repérage des EDL de fonction

Permettre de

Permettre de est un marqueur définitoire qui sert à exprimer la fonction ou le résultat obtenu par l'exercice d'une fonction. Comme pour plusieurs marqueurs, ce n'est que dans certaines conditions syntaxiques précises que ce marqueur atteint ses objectifs définitoires. Pour que s'exerce pleinement sa fonction de marqueur définitoire, *permettre de* doit être :

- précédé d'un Nom-X à valeur nominale
- suivi d'un V_{inf}
- ne saurait être en emploi pronominal¹⁰³.
- n'admet, le cas échéant, que l'auxiliaire *avoir*.

Voici quelques exemples :

Le test de Rorschach (...) permet de déterminer le <<type de résonance intime>> d'un sujet en faisant le rapport des réponses déterminées par le mouvement à celles qui sont dues à la couleur. (Sill. 1965, in TLF1, s.v. *RÉSONANCE*)

Le traitement doit être mis en oeuvre dès que la ponction lombaire a permis de retirer un liquide louche ou purulent, sans attendre les résultats du laboratoire (Quillet Méd. 1965, p. 359, in TLF1, s.v. *RETIRER*).

L'épreuve de la nage, chez le rat (...) a permis de vérifier la constance des résultats favorables, acquis avec les sels de l'acide aspartique (R. Schwartz, Nouv. remèdes et mal. act., 1965, p. 50, in TLF1, s.v. *RÉSULTAT*).

Dès l'instant où l'une ou l'autre des conditions d'emploi est rompue, *permettre de* cesse d'être un marqueur définitoire d'EDL de fonction :

Mais, faute de connaître la guerre de près, on ignorait l'impulsion de pitié au nom de laquelle le jeune homme se permettait de juger. [1945,Roy Bonheur,48]

On me permettra de dire un mot de mon village de Sainte-Adèle. [1933,Grignon Pêché,10]

L'hiver, il se permet de fréquentes et lointaines excursions. [1853,Chauveau Guérin,350]

T'imagines -tu que ta femme te permettra de t'habiller en étoffe du pays de la tête aux pieds. [1853,Chauveau Guérin,85]

La racine de cette dégradation [primitive et universelle de l'homme], ou la réité de l'homme, s'il est permis de fabriquer ce mot, résidait dans le principe sensible, dans la vie (J. de Maistre, *Éclairciss. sur sacrif.*, 1924 [1821], p. 285, in TLF1, s.v. *RÉITÉ*).

Dans tous ses emplois pronominaux ou avec l'auxiliaire *être*, *permettre de* n'exprime plus la fonction de l'objet ou le résultat obtenu par la fonction de l'objet mais signifie plutôt "autoriser à".

Employer pour

Le marqueur d'EDL de fonction *employer pour* est indifférent à la voix et peut être suivi aussi bien d'une séquence à valeur nominale que d'une nominalisation infinitive (V_{inf}) :

La rivelaine s'emploie pour les havages; c'est un outil en fer plat à deux pointes et muni d'un long manche. (Bourde, *Trav. publ.*, 1928, p. 101, in TLF1 s.v. *RIVELAINE*)

Pour les horlogers, le râteau est une portion de roue dentée, qu'on emploie pour faire avancer ou retarder la marche du mouvement. (Havard 1890, in TLF1, s.v. *RÂTEAU*)

La scie à ruban est employée pour faire des sections minces et longues dans les pièces métalliques et dans les pièces de bois. (Gorgeu, *Machines-outils*, 1928, pp. 129-130, in TLF1 s.v. *RUBAN*)

Le safran est généralement employé pour donner aux apprêts une belle couleur jaune verdâtre; mais il possède aussi une saveur sui generis, un peu amère et chaude, qui convient particulièrement au riz du risotto ou de la paëlla et plus encore à la bouillabaisse (Ac. Gastr. 1962, in TLF1 s.v. *SAFRAN*¹)

Servir à, de, pour

La plupart des auteurs ayant relevé le marqueur *servir à* comme élément pouvant exprimer la fonction n'ont pas considéré les formes voisines *servir de* et *servir pour* qui sont également des éléments pouvant exprimer la fonction. Le marqueur d'EDL de fonction *servir à, de, pour*

¹⁰³ Ce qui rejoint l'observation de Loffler-Laurian (1983 : 15) selon laquelle les catégories définitives ne supportent pas l'intervention de la personnalité du locuteur.

peut être suivi d'un V_{inf} (avec *à* et *pour* seulement) ou d'une séquence définissante nominale.

Tout comme le marqueur *employer pour*, il est indifférent à la voix :

Une roulette à aiguilles, pour relever les patrons: elle sert à cet usage et plus fréquemment encore à tracer le patron de grandeur naturelle sur l'étoffe (Mallarmé, Dern. mode, 1874, p. 742, in TLFi s.v. *RELEVER*)

La plupart de ces tombes, violées à des époques très anciennes, ont servi de réceptacle à des momies difformes (Gautier, Rom. momie, 1858, p. 178, in TLFi, s.v. *RÉCEPTACLE*).

[Des grès] s'écrasent très facilement et ne peuvent être utilisés comme pierres de construction; on en fait du sablon et on s'en sert pour faire des meules à aiguiser les outils (Bourde, Trav. publ., 1928, p. 78, in TLFi, s.v. *SABLON*).

Utiliser pour

Le marqueur d'EDL de fonction *utiliser pour* peut être suivi d'un V_{inf} ou d'une séquence nominale. Il est indifférent à la voix :

Le râteau à cheval est utilisé pour disposer, sous forme de boudins assez volumineux, le fourrage qui avait été précédemment étalé à la surface du champ (Passelègue, Mach. agric., 1930, p. 195, in TLFi s.v. *RÂTEAU*)

Le groupe canadien Minimum Cost a imaginé un dispositif intelligent pour le recyclage: une partie de l'eau de pluie sert directement à la lessive et à la toilette, et est récupérée, après usage, pour alimenter la chasse d'eau des WC. Une autre partie est purifiée par un distillateur solaire et utilisée pour la boisson (Le Sauvage, 1er oct. 1976, p. 58, col. 3, in TLFi s.v. *RECYCLAGE*)

Cependant, malgré le respect des conditions d'emploi, certains énoncés n'ont pas de valeur d'EDL de fonction.

Un bon Retriever repère les points de chute du gibier (...) et utilise pour le retrouver, sa mémoire autant que son nez. Il en existe plusieurs races (T. Burnand, Connaissance et prat. de la chasse, 1967, p. 187, in TLFi, s.v. *RETRIEVER*)

3.4.2.6 EDL de causalité

Les EDL de causalité sont le lieu où s'expriment des rapports de causes à effets entre définis et définissants. Seule É. Martin (1992ms) a relevé cette catégorie dans le cadre de l'étude des relations thématiques. Les marqueurs types de cette catégorie d'EDL sont (*être la*) *cause de*, *provenir de*, *résulter de*. En voici quelques exemples :

Je ne me trompe pas, en effet: c'est bien vous qui dénoncez encore, entre autres causes de notre mauvais langage, le peu de souci que nous prenons de nous bien exprimer. [1922, Fournier Encrier2, 176]

Le textile connu sous le nom de ramie provient de l'écorce des tiges de l'ortie de Chine, appelée encore ramie (Blanquet, Technol. mét. habil., 1948, p. 51, in TLFi, s.v. *RAMIE*).

On a admis en principe que la radioactivité artificielle résultant de l'action de l'homme, peut être égale à la radioactivité naturelle (Colas-Cab. 1968, in TLFi, s.v. *RADIOACTIVITÉ, RADIO-ACTIVITÉ*).

L'étude du vocabulaire entrant dans la composition de ce type d'énoncé sera effectuée au chapitre suivant. Notons simplement, pour l'immédiat, l'existence de cette dernière catégorie d'énoncés définitoires linguistiques.

3.4.2.7 Autonymie et énoncés définitoires linguistiques

Comme il en a été fait mention auparavant, les EDM et les EDL n'entretiennent pas les mêmes rapports à l'autonymie. Les verbes métalinguistiques, spécifiques aux énoncés définitoires métalinguistiques, exigent un sujet autonome. Par contre, les formes utilisées dans le cadre des énoncés définitoires linguistiques n'imposent pas cette condition d'autonymie obligatoire. Cependant, tout énoncé définitoire comportant des marqueurs qui n'appartiennent pas au lexique métalinguistique caractéristique des EDM pourrait comporter un sujet autonome.

- a) La clé **sert à** ouvrir la porte. (EDL de fonction, sujet non autonome)
- b) "Clé" **sert à** construire des expressions telles que "mettre la clé dans la serrure". (ED? de fonction, sujet autonome)
- c) La clé est **composée d'**un alliage.
- d) "Clé" est **composé de** trois lettres.

Selon le critère métalinguistique, les exemples (b) et (d) ci-dessus seraient des énoncés définitoires métalinguistiques et non linguistiques puisque le sujet est un autonome. Devrait-on pour autant admettre par dédoublement les catégories de l'analyse, de l'équivalence, de la fonction, etc., dans la typologie des énoncés définitoires métalinguistiques? Ce classement ne serait pas justifié. En effet, les verbes en cause dans les EDL (*être composé de, servir à, etc.*), constituent les marqueurs spécifiques sur la base desquels repose la typologie des énoncés définitoires. Ils n'exigent pas systématiquement des sujets autonomes et n'appartiennent pas au lexique métalinguistique. Ces verbes ne constituent pas des marqueurs univoques d'énoncés définitoires métalinguistiques. Ce type de construction met simplement à profit la réflexivité des signes linguistiques. En d'autres termes, le statut autonymique du sujet ne résulte pas du verbe utilisé dans l'énoncé mais de l'application du principe de réflexivité des signes linguistiques et par le recours à des explicitants typographiques comme

les guillemets. Au résultat, l'énoncé est métalinguistique mais le marqueur en cause n'y est pour rien.

Dans tous les cas, le statut du sujet n'a pas d'incidence concrète sur la modélisation du repérage des énoncés définitoires. Au terme d'une interrogation avec *servir à*, par exemple, l'utilisateur de la base de données textuelles obtiendra aussi bien les énoncés dans lesquels le sujet n'est pas un autonome – ce qui correspond à l'usage le plus fréquent des marqueurs d'EDL – que ceux dans lesquels le sujet est un autonome. Dans ce dernier cas, le discours portera non plus sur la chose-nommée mais sur le signe-nommant.

Les énoncés métalinguistiques et les énoncés linguistiques comportent, à divers degrés, un intérêt définitoire certain tant pour le lexicographe que pour le terminologue. Le repérage des énoncés dans une base de données textuelles bénéficie de ce que chaque type d'énoncé définitoire possède ses marqueurs spécifiques. Dans le cadre de ce chapitre, nous avons présenté les marqueurs les plus usuels propres à chaque catégorie d'énoncés. Or, pour disposer d'un "arsenal" plus étoffé, il convient maintenant d'examiner le lexique en vue d'identifier les dénominations appartenant au champ onomasiologique du vocabulaire définitoire.

Chapitre 4

Inventaire onomasiologique des concepts de /DESIGNER/, /SIGNIFIER/, /DENOMMER/ et /S'APPELER/

Selon Riegel (1987), l'expérience montre que lorsqu'il est amené à définir un mot, un locuteur utilise rarement les verbes métalinguistiques spécialisés *signifier*, *désigner*, etc. L'EDL copulatif, forme primitive de l'énonciation définitoire, est beaucoup plus fréquent que les verbes métalinguistiques spécialisés. Si les locuteurs ne sont pas enclins à utiliser spontanément les formes *signifier* et *désigner*, on peut se demander de quelles ressources lexicales ils disposent pour définir ou préciser un mot dans le discours.

Un système de repérage des énoncés définitoires doit pouvoir disposer non seulement d'une typologie mais également d'un inventaire du vocabulaire définitoire qui regroupe aussi bien les formes métalinguistiques spécialisées que les formes les plus usuelles. Le vocabulaire définitoire, tout comme le vocabulaire général, est le théâtre de nombreuses quasi-synonymies (*inclure vs comprendre* ; *appeler vs nommer*) ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de formes lexicales différentes susceptibles de véhiculer, dans le discours, une prédication définitionnelle.

Après avoir vu, au chapitre précédent, les diverses formes que pouvait revêtir l'énoncé définitoire, il convient d'établir l'inventaire des diverses dénominations qui entrent dans la composition de ces énoncés et qui constituent un champ onomasiologique encore méconnu à ce jour : le *champ onomasiologique du vocabulaire définitoire*¹⁰⁴.

L'inventaire du vocabulaire définitoire a donné lieu à très peu de travaux¹⁰⁵. Les formes lexicales les plus usuelles telles que *signifier*, *s'appeler*, *désigner* et *dénommer* ont retenu

¹⁰⁴ Rappelons que l'onomasiologie est une étude sémantique des dénominations dont le point de départ est le concept ou, dans la perspective de Hjelmslev, la substance du contenu, et recherche en discours les formes de contenu ou les signes linguistiques qui lui correspondent. (DLSL)

¹⁰⁵ C'est maintenant que des bases de données textuelles existent que l'énoncé définitoire suscite un intérêt. Si la définition est depuis longtemps richement documentée, celle de l'énoncé définitoire est embryonnaire. Les bases de données textuelles

l'attention des chercheurs¹⁰⁶. Ainsi, dans son ouvrage consacré à l'étude de la métalangue, Rey-Debove (1978) présente une analyse minutieuse des emplois de *signifier* et *désigner*. Ce ne sont cependant pas les formes définitoires qui constituent l'objet d'étude principal chez Rey-Debove mais bien le métalangage dont ces formes sont les marques. Par ailleurs, la plupart des analyses disponibles sont effectuées "à la pièce", ce qui rend difficile d'obtenir une vue d'ensemble du champ onomasiologique du vocabulaire définitoire. Ainsi, Murat et Cartier-Bresson (1987) ont présenté *c'est-à-dire* comme une forme marquant la reprise interprétative. Riegel (1987) a examiné les énoncés définitoires copulatifs d'identité référentielle, Kleiber (1984) a illustré les dimensions référentielles propres à la dénomination, sans prétendre d'ailleurs épuiser les réalisations linguistiques de la dénomination. Wimmer (1987) a décrit la relation signe–signifié, dans le discours non lexicographique, par l'étude des formes *est*, *c'est*, *signifier* et *vouloir dire*.

Dans tous ces derniers travaux, le propos est d'allégeance pragmatique ou énonciative et illustre certains mécanismes de la prédication définitionnelle. La dénomination, la désignation et l'identité référentielle sont les trois principaux mécanismes de cette prédication qui ont été étudiés.

Pour établir l'inventaire des dénominations au moyen desquelles un locuteur peut produire un énoncé définitoire, il convient de considérer les formes définitoires typiques, relevées par la majorité des auteurs, comme des points de départ, c'est-à-dire des " mots-thèmes " d'un champ conceptuel et de rechercher à travers quelles dénominations ces mots-thèmes peuvent se réaliser en discours. Il s'agit donc, en l'occurrence, de procéder à l'étude de /DESIGNER/, /SIGNIFIER/, /DENOMMER/ et /S'APPELER/ en considérant ceux-ci non pas comme des réalisations linguistiques mais comme des concepts appartenant à un univers notionnel – dont nous supposons l'existence – celui du vocabulaire définitoire¹⁰⁷. Cette position constitue, à notre connaissance, un regard tout à fait nouveau sur ces formes lexicales.

L'inventaire des dénominations ayant un lien avec les quatre concepts mentionnés devrait enrichir considérablement les possibilités de repérage des énoncés définitoires puisque le nombre de formes, comme autant d'indices formels de la présence en discours d'un énoncé

nous plongent directement dans une linguistique du discours – l'énoncé définitoire relevant du discours, la définition relevant du lexique de la langue – qui ne saurait être beaucoup plus âgée que le phénomène des bases de données textuelles lui-même.

¹⁰⁶ Loffler-Laurian (1983) ; Rey-Debove (1971, 1978) ; Riegel (1987, 1990) ; R. Martin (1983)

¹⁰⁷ La fonction métalinguistique, qui cautionne l'apprentissage de la langue chez l'enfant, incite à croire qu'un tel univers notionnel ne peut pas ne pas exister.

définitoire, se trouvera alors considérablement augmenté. Une stratégie de repérage des énoncés définitoires qui ne s'appuierait que sur les seules formes *désigner*, *signifier*, *dénommer* et *s'appeler* serait d'une piètre rentabilité et obnubilerait la grande richesse lexicale de ce champ. Nous serons à même de constater que la langue française recèle d'un vocabulaire définitoire varié et nuancé dont on ne saurait faire abstraction en vue du repérage des énoncés définitoires.

4.1 Inventaire des dénominations du vocabulaire définitoire

Puisque notre position de départ consiste à considérer les formes traditionnelles *désigner*, *signifier*, *dénommer* et *s'appeler* comme des concepts susceptibles d'être évoqués, à divers degrés, par le biais de dénominations linguistiques, il convient de toute évidence de prendre connaissance des répertoires qui ont été créés pour faciliter le cheminement de la pensée des idées vers les mots.

Le premier ouvrage scientifique qui visait à présenter *les idées par les mots* et *les mots par les idées* fut le *Dictionnaire analogique de la langue française*, publié en 1862 chez Larousse et Boyer par Jean-Baptiste Prudence Boissière. Il s'agissait alors d'un premier effort en vue de doter la lexicographie française d'un dictionnaire dit *analogique*. L'ouvrage de Boissière se voulait un *répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots* et un dictionnaire d'une utilité " plus que doublée " par rapport aux ouvrages traditionnels de l'époque. Tout le réseau notionnel développé dans l'ouvrage reposait sur environ deux mille mots-centres ou thèmes ayant été choisis par l'auteur " comme marquant la place où il faudra venir chercher l'expression de certaines idées " (Boissière, 1862 : III).

S'inspirant des principes dégagés par Boissière, Charles Maquet publia en 1936, également chez Larousse, son *Dictionnaire analogique*¹⁰⁸. Ce sont également les principes de Boissière, de même que les travaux thématiques réalisés par Hallig et von Wartburg¹⁰⁹ (1952, 1963), qui amenèrent Daniel Delas et Danièle Delas-Demon à publier chez Robert en 1991 le *Dictionnaire des idées par les mots (analogique)*. Enfin, inspiré en partie des travaux précurseurs du médecin britannique Peter Mark Roget (1852), Daniel Péchoin publia chez Larousse en 1991 un ouvrage d'une conception tout à fait nouvelle en lexicographie française

¹⁰⁸ Une erreur semble s'être glissée dans la préface du *Thésaurus Larousse* (1991) puisque ce même dictionnaire est attribué à Albert Maquet.

¹⁰⁹ Notamment le *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie* (Système raisonné des concepts pour servir de base à

se voulant l'équivalent français du *Thesaurus* de Roget : le *Thésaurus Larousse*. C'est essentiellement à partir des données fournies par le *Thésaurus Larousse* (1991) et le *Dictionnaire des idées par les mots* (1991) que nous avons pu établir une liste de dénominations et nous doter d'un premier inventaire du vocabulaire définitoire.

4.1.1 Le *Dictionnaire des idées par les mots* (DIM)

Le DIM présente les entrées dans l'ordre alphabétique, ce qui ne favorise pas une appréhension globale du champ notionnel dans lequel se situe une forme. Les renvois que l'on y trouve sont relativement peu nombreux en comparaison avec ceux qui abondent dans le *Thésaurus Larousse*. Ainsi, pour l'entrée *signifier*, le lecteur est invité à consulter les entrées *informer* et *mot*. Le premier renvoi concerne l'emploi de *signifier* avec complément d'objet indirect : *signifier [quelque chose] à quelqu'un*. Nous avons vu précédemment que cet emploi de *signifier* ne comporte aucun intérêt définitoire. Le second renvoi, *mot*, est d'un plus grand intérêt. En parcourant l'entrée *mot*, nous obtenons une liste de formes qui entretiennent des liens notionnels avec l'idée /MOT/, liste qu'il s'agira simplement de dépouiller. Nous reproduisons ci-dessous l'article MOT du DIM :

MOT : → *écrire, esprit, jouer, offense, parler, son*. — **GENERALITES** : étymologie, étymologiste, grammaire, grammairien, lexicographie, lexicographe, lexicographie, lexique, poésie, poète, sémantique, sémanticien, terminologie. Alphabet, appellation, dénomination, mot, parole, partie du discours, vocable. — **LETTRES ET SYLLABES** : consonne, consonantique, diphtongue, triphongue, parisyllabique, imparisyllabique, quantité, syllabe finale / initiale / pénultième / antépénultième, vers, décasyllabe, hendécasyllabe, octosyllabe, voyelle accentuée / longue / atone. — **DESCRIPTION DES MOTS** : anglicisme, germanisme, latinisme, barbarisme, mot barbare, emprunt, mot emprunté / tiré de / qui vient de, homophonie, homophone, homographie, homographe, hypocoristique, lexème, lexématique, lexie, naturaliser un mot, néologisme, onomatopée, orthographe, palindrome. Mot composé / dialectal / hybride / populaire / rare / savant / simple / tabou / témoin. — **FORMATION DES MOTS** : affixe, composé, composition, dérivé, dérivation, diminutif, doublet, grammaticaliser, grammaticalisation, infixe, lexicaliser, lexicalisation, monème, morphème, morphologie, hapax, particule, préfixe, préfixer, préfixation, radical, racine, mot-racine, mot-souche, sémantème, suffixe, suffixer, suffixation, syllabe, thème. Aphérèse, apocope, crase, élision, épenthèse, interversion, métathèse, prosthèse, syncope. — **SENS DES MOTS** : acception, ambiguïté, ambigu, amphibologie, amphibologique, analogie, association, champ associatif, antonyme, champ, champ sémantique, réseau, connotation, dénotation, équivoque, euphémisme, expression, exprimer, homonymie, homonyme, paronyme, locution, circonlocution, mot idoine / propre / vague, mot argotique / bas /

la lexicographie).

familier / grossier / littéraire / poétique / populaire / trivial / vulgaire; mot expressif / pittoresque / savoureux; mot commode / passe-partout / terne / usé / usité / usuel / en vogue; périphrase, polysémie, sémantique, sémiologie, sémiotique, sème, sémique, sens abstrait / concret / fort / plein / premier / restreint; sens connexe / étendu / par extension / figuré / littéral / propre / voisin; signe, signification, signifier, synonyme, synonymie, terme, univoque. Jeu de mots, jouer sur les mots, anagramme, calembour, contrepèterie, usage, le bon usage. — **GROUPER LES MOTS** : classer, classement alphabétique / par familles / par matières, dictionnaire, dictionnaire analogique / bilingue / étymologique / des termes techniques, etc. encyclopédie, glossaire, index, lexique, nomenclature, thésaurus, trésor, vocabulaire. Groupe de mots, contexte, phrase, membre de phrase, proposition, syntagme, syntaxe, tournure, versification, conjugaison, déclinaison, flexion, paradigme.

Au début de l'article *mot*, les formes en italiques (précédées de →) constituent des renvois à d'autres articles du DIM et permettent d'appréhender la notion de /MOT/ sous d'autres angles, par exemple par le biais de l'idée de /PARLER/. Nous avons donc suivi la chaîne des renvois pour procéder au dépouillement des formes pouvant comporter un intérêt définitoire. On notera que toutes les formes présentées dans l'article MOT n'ont pas le même degré d'intérêt dans une quête d'énoncés définitoires. Plusieurs formes appartiennent au vocabulaire spécialisé de la linguistique (*pénultième, syncope, métathèse*, etc.). Par contre, des formes comme *expression* et *exprimer* comportent, de toute évidence, un plus grand intérêt.

Par ailleurs, dans les tableaux thématiques en début d'ouvrage – dont la fonction est d'opérer un découpage notionnel de l'univers – seul le concept /APPELER/, parmi les quatre concepts étudiés, se retrouve dans les tableaux thématiques. /APPELER/ est classé parmi l'ensemble des idées ayant trait au *langage et à la littérature* (B2) dans la subdivision L'HOMME : L'ESPRIT. L'idée de /APPELER/ y côtoie celles de /AFFIRMER/, /BLASON/, /BOUCHE/, /CACHET/, /CONVAINCRE/, /CRI/, /DEMANDER/, /DISCUSSION/, /ECRIRE/, /GRAMMAIRE/, /INFORMER/, /INSCRIPTION/, /LANGAGE/, /LIRE/, /LITTERATURE/, /LIVRE/, /MOT/, /NOMMER/, /PARLER/, /POESIE/, /RECIT/, /REPONDRE/, /SIGNE/, /SON/, /STYLE/, /SYMBOLE/, /THEATRE/ et /VERBE/. Autant de concepts, de points de départ ou d'angles différents pour aborder le champ notionnel (B2) *Langage et littérature*. Nous avons ainsi consulté les articles correspondants aux concepts mentionnés pour recenser les dénominations pouvant être pertinentes.

Bien qu'il fournisse une certaine quantité de dénominations, le DIM (1991) ne suffit pas à rendre compte de façon satisfaisante du champ onomasiologique du vocabulaire définitoire. Des formes aussi "importantes" que *vouloir dire* ne se retrouvent pas dans le parcours notionnel effectué au fil des renvois proposés dans l'ouvrage.

4.1.2 Le *Thésaurus Larousse* (TL)

Le *Thésaurus Larousse* (TL), paru en 1991 sous la direction de Daniel PÉCHOIN, se veut le pendant francophone du célèbre *Thesaurus* de Peter Mark ROGET, paru pour la première fois en 1852. Selon Péchoin, le TL vient combler une importante lacune puisque “ la tradition lexicographique française n'en connaît pas de strict équivalent ” (TL, 1991 : VI). L'ouvrage permet de (re)construire, à partir des champs notionnels qu'il présente, le champ onomasiologique du vocabulaire définitoire. En effet, les tableaux thématiques du TL sont beaucoup plus complets et détaillés que ceux du DIM (1991).

Le TL permet des cheminements notionnels beaucoup plus élaborés que ne le permet le DIM. À titre d'exemple, dans l'index du TL, la forme *signifier* est ainsi présentée:

signifier

communiquer 552.11; 726.17

représenter 731.7

vouloir dire 532.11; 732; 734.10; 737.12

Nous sommes convié à consulter les paragraphes correspondant aux numéros mentionnés. Pour enrichir la liste de dénominations du vocabulaire définitoire, nous avons dépouillé les paragraphes dans lesquels *signifier* avait une valeur notionnelle de /REPRESENTER/ ou de /VOULOIR DIRE/. Ainsi, en consultant le paragraphe 731.7, nous constatons que *signifier* partage, avec d'autres formes, la valeur notionnelle de /REPRESENTER/ :

731.7 **Représenter** ; **figurer**, matérialiser, **symboliser** ;
préfigurer. - **Incarnier**, personnifier ; concrétiser. - **Désigner**,
signifier 732.

Dans le TL, les mots notés en caractères gras dans un article “ mettent en évidence les mots les plus usités ou de sens très général [...] ou encore ceux qui se distinguent par une valeur stylistique particulière ” (TL, 1991 : X). À ce stade-ci, plusieurs parcours sont possibles. Comme dans le cas du DIM, nous en avons effectué trois.

Dans le premier parcours, nous avons suivi les renvois aux autres paragraphes à l'intérieur de l'article. Dans ce cas-ci, la mention **signifier 732** indique que l'idée de /SIGNIFIER/ est développée au paragraphe 732. En se rendant à ce paragraphe, on constate que ce dernier est dédié au développement de l'idée de /SENS/, idée qui intègre, tel un hypéronyme, celle de

/SIGNIFIER/ de laquelle nous étions parti. En procédant par dépouillement sélectif, on trouvera alors au paragraphe 732 de nombreuses dénominations, comme *acception*, *signification*, *antonyme*, *synonyme*, *analogie*, *correspondre à*, *équivaloir à*, etc. dénominations qui présentent l'intérêt d'être liées, par diverses relations, à l'idée générale de /SENS/. Évidemment, on trouvera également au paragraphe 732 des renvois numériques à d'autres paragraphes qui développent, dans d'autres directions, une des idées présentées au paragraphe 732. En suivant ainsi la chaîne des renvois, on reviendra en bout de ligne au point de départ. Cette circularité obligée indiquera simplement que, dans le cadre du parcours notionnel effectué de renvoi en renvoi, nous avons fait le tour des développements possibles de la notion de départ.

Dans le cadre du second parcours, il s'agit de "regarder autour" du paragraphe 731.7 – dans lequel on situe *signifier* parmi les dénominations servant à exprimer l'idée de /REPRESENTER/ – pour voir dans quel champ notionnel plus général se trouve l'idée vers laquelle nous avons été renvoyé. Dans ce cas-ci, il s'agit donc de regarder l'ensemble des 14 subdivisions du paragraphe 731. Nous constatons alors que tout le paragraphe 731 est consacré au développement de l'idée de /REPRESENTATION/. En effectuant le dépouillement sélectif de ce paragraphe, nous trouverons encore des dénominations intéressantes : *caractère*, *caractéristique*, *exprimer*, etc. Ainsi toutes ces dénominations peuvent, de même que *signifier*, être considérées comme étant en relation avec l'idée principale de /REPRESENTATION/. Autant de vocables disponibles pour exprimer et nuancer cette idée de /REPRESENTATION/ dans le discours.

Enfin, le troisième parcours notionnel que nous avons effectué consiste à se référer aux tableaux thématiques de l'ouvrage afin de voir où se situe le paragraphe auquel nous avons été renvoyé, en l'occurrence le paragraphe 731 dans l'univers des notions. Cette démarche donne une vue d'ensemble et permet de situer l'idée de /SIGNIFIER/ dans le découpage de l'univers notionnel tel que proposé par les tableaux thématiques détaillés du TL. En voici un extrait:

C. LA SOCIÉTÉ

III. LA COMMUNICATION

1. Généralités

726 Communication

727 Secret

728 Tromperie

729 Mensonge

2. Signes et sens

a. Signification

730 Signe

731 Représentation

732 Sens

733 Non-sens

734 Intelligibilité

735 Inintelligibilité

736 Ambiguïté

737 Sous-entendu

738 Interprétation

b. Langue

739 Langue

740 Grammaire

741 Phrase

742 Mot

743 Nom

744 Lettre

c. Parole

[...]

d. Discours

[...]

e. Style

3. Supports et vecteurs de l'information

[...]

Avec *signifier*, nous sommes donc d'emblée dans les univers notionnels de la /SIGNIFICATION/, des /SIGNES ET SENS/ et de la /COMMUNICATION/. Pour compléter le dépouillement sélectif des dénominations, nous avons donc analysé les paragraphes de la section **2. Signes et sens**, soit les paragraphes 730 à 744.

Enfin, la même démarche de dépouillement sélectif en trois temps a été effectuée pour les formes définitoires traditionnelles *désigner*, *dénommer* et *s'appeler*¹¹⁰. En complétant l'exercice de dépouillement par l'ajout de certaines formes relevées dans le cadre de nos propres observations, une liste d'environ 160 dénominations qui entretiennent, à des degrés divers, des rapports avec les concepts de /DESIGNER/, /SIGNIFIER/, /DENOMMER/ et /S'APPELER/ a été conçue comme formant un vocabulaire définitoire de base.

Le recours au TL et au DIM a ainsi permis de créer une nomenclature dans laquelle se trouvent réunies les dénominations linguistiques les plus diverses dont un locuteur du français dispose pour construire des énoncés définitoires. Qui plus est, le recours à ces deux répertoires a permis d'éviter la subjectivité et les inévitables "blancs de mémoire" liés à l'introspection.

¹¹⁰ Formes que nous avons de toute façon rencontrées en parcourant le champ notionnel de *signifier*.

4.1.3 Relations d'intérêt définitoire et relations thématiques

Les dénominations ayant des rapports analogiques avec les concepts de /DESIGNER/, /SIGNIFIER/, /DENOMMER/ et /S'APPELER/ dans le TL et le DIM n'ont pas toutes été systématiquement retenues pour faire partie de la liste des dénominations du vocabulaire définitoire. En effet, certaines dénominations entretiennent, avec les concepts étudiés, des relations thématiques diverses qui ne sont pas forcément d'intérêt définitoire. Prenons l'exemple de /SIGNIFIER/. Cette notion apparaît, dans l'index du TL, comme une dénomination appartenant au champ conceptuel de l'idée générale /REPRESENTER/ (TL, 731.7). Cependant, toutes les dénominations qui côtoient *signifier*, au paragraphe 731.7 du TL, ne sont pas d'un même intérêt définitoire : les dénominations *matérialiser*, *incarner* et *personnifier* sont beaucoup moins pertinentes que *représenter* et *désigner* bien qu'elles comportent l'idée de /REPRESENTER/. Les dénominations entrant dans des relations thématiques diverses ont ainsi été exclues de la liste des dénominations du vocabulaire définitoire. Seules ont été retenues les dénominations entrant dans des relations d'intérêt définitoire (équivalence, analyse, fonction, caractérisation, désignation, dénomination, etc.).

4.2 Classement et présentation des dénominations du vocabulaire définitoire

En se basant sur la typologie présentée au chapitre précédent¹¹¹, on peut classer les marqueurs d'énoncés d'intérêt définitoire en huit catégories distinctes : *analyse*, *caractérisation*, *causalité*, *dénomination*, *désignation*, *équivalence*, *fonction*, *systémique*.

¹¹¹ Cf. figure 6 : Typologie de base des énoncés d'intérêt définitoire.

Catégorie	Marqueur
analyse	comporter
analyse	composer de
analyse	comprendre
analyse	constituer de
analyse	décrire
analyse	doter de
analyse	fait (de, en)
analyse	formé de
analyse	munir de
analyse	partie de
analyse	pièce de
caract.	apparenter à
caract.	attribut de
caract.	caractère de
caract.	caractériser
caract.	caractéristique
caract.	communément
caract.	dans le domaine
caract.	dans le jargon
caract.	dans le langage (la langue)
caract.	dans la parole
caract.	dans le parler
caract.	définir
caract.	définition
caract.	dénotation, dénoter
caract.	déterminer
caract.	distinct de
caract.	en langage (langue)
caract.	espèce de
caract.	exprimer
caract.	familièrement
caract.	genre de
caract.	mentionner
caract.	mentionnons
caract.	on parle
caract.	on parlera
caract.	on trouve
caract.	propre à
caract.	proprement dit
caract.	proprement parler
caract.	propriété de
caract.	qualité de
caract.	rattacher à
caract.	reconnaître à
caract.	relatif à
caract.	représentatif de
caract.	représenter
caract.	se confondre
caract.	se distinguer
caract.	se rapporter à
caract.	se résumer
caract.	sorte de
caract.	spécification
caract.	spécificité
caract.	spécifique
caract.	vocabulaire
caract.	vulgairement
causalité	conséquence
causalité	être à l'origine de
causalité	être la cause de
causalité	obtenir (par, à partir de, selon)
causalité	produit (par, à partir de)
causalité	provenir de
causalité	résulter de
dénom.	appeler
dénom.	appellation
dénom.	avoir comme / pour / un / le nom
dénom.	dénomination
dénom.	dénommer

dénom.	il existe
dénom.	nom (donné, que l'on donne, de)
dénom.	(se) nommer
dénom.	on appeler
dénom.	pouvoir appeler (on peut appeler)
dénom.	s'appeler
désign.	acception
désign.	antonyme
désign.	au sens de
désign.	concept / notion de
désign.	dans (en) un / ce sens
désign.	désignation, désigner
désign.	être le nom de
désign.	entendre par
désign.	le mot
désign.	le terme
désign.	signification, signifier
désign.	synonyme
désign.	vouloir dire
équiv.	autrement dit
équiv.	c'est-à-dire
équiv.	comme <i>dire</i>
équiv.	comme on dit
équiv.	comparable (à)
équiv.	considérer comme
équiv.	consister (à, en)
équiv.	correspondre à
équiv.	dire aussi (on ~, nous ~)
équiv.	dit, dite [sauf <i>avoir</i>]
équiv.	en d'autres termes
équiv.	équivalence, équivalent de
équiv.	équivaloir à
équiv.	exemple, (par ~, à titre d' ~)
équiv.	faire penser à
équiv..	il s'agir
équiv.	même chose
équiv.	même sens, même signification
équiv.	par analogie
équiv.	paraphrase, paraphraser
équiv.	pareil à
équiv.	ressembler à
équiv.	se dit
équiv.	semblable à
équiv.	si l'on vouloir
équiv.	similaire
équiv.	similitude
équiv.	traduire (se ~ par)
équiv.	un peu comme
fonction	assurer, assumer la fonction de
fonction	assurer, assumer le rôle de
fonction	avoir pour / comme but
fonction	avoir pour / comme fonction
fonction	avoir pour / comme rôle
fonction	avoir pour / comme objectif
fonction	avoir pour / comme objet
fonction	capable de
fonction	destiné à
fonction	dont le but
fonction	dont la fonction
fonction	dont le rôle
fonction	dont on se <i>servir</i>
fonction	dont se <i>servir</i>
fonction	employer pour
fonction	être l'objectif de
fonction	être l'objet de
fonction	faire office de
fonction	permettre de
fonction	porter sur
fonction	s'adresser à
fonction	s'appliquer à

fonction	servir (à, de, d', pour)
fonction	utiliser afin
fonction	utiliser comme
fonction	utiliser dans
fonction	utiliser en guise
fonction	utiliser lorsque
fonction	utiliser par
fonction	utiliser pour
fonction	utiliser quand
sys.	la locution

sys.	la préposition
sys.	l'adjectif
sys.	l'adverbe
sys.	le substantif
sys.	le verbe
sys.	le vocable
sys.	se prononcer
sys.	s'écrire

Tableau 3 : Dénominations du vocabulaire définitoire

Dans les sections qui vont suivre, nous présentons, pour chaque catégorie définitoire, les dénominations récoltées lors des dépouillements. Nous préciserons, le cas échéant, les conditions d'emploi propres à chacune des dénominations et illustrerons son fonctionnement au moyen de quelques énoncés tirés de la rubrique des exemples du volume 14 du TLFi et des 23 textes littéraires provenant de la base de données textuelles du Trésor de la langue française au Québec. Enfin, pour éviter les répétitions, nous n'aborderons pas les marqueurs traditionnels qui ont déjà été présentés au chapitre précédent. On consultera au besoin l'index des marqueurs définitoires, en annexe, pour trouver rapidement l'endroit où une forme a été présentée.

4.2.1 Les marqueurs définitoires de l'analyse

Marqueurs
comporter
composer de
comprendre
constituer de
décrire
doter de
fait (de, en)
formé de
munir de
partie de
pièce de

Ces principaux marqueurs de l'analyse peuvent être utilisés dans le cadre d'une stratégie de repérage afin de retracer des énoncés dans lesquels sont exprimés les éléments constitutifs ou les propriétés d'un objet.

Comporter

Le marqueur *comporter* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent les éléments constitutifs d'un objet.

Au fond, un seul problème me préoccupe vraiment, c'est le suivant: de quelle façon dois-je m'y prendre pour écrire un roman d'espionnage? Cela se complique du fait que je rêve de faire original dans un genre qui comporte un grand nombre de règles et de loi non-écrites. [1965, Aquin Prochain, 7]

Décrire

On s'attendrait à ce que *décrire* entre dans la composition d'énoncés descriptifs. Or, son intérêt définitoire ne s'avère pas très élevé :

Kretschmer a décrit plusieurs qualités complexes du mouvement: ampleur, allure géométrique, rythme, etc. La motilité du cycloïde, le consonant bien adapté, est <<en ondes>>, ses gestes ronds et enveloppants (Mounier, *Traité caract.*, 1946, p. 199, in TLF1, s.v. *ROND*¹, *RONDE*).

Le psychologue, et surtout le métaphysicien (...) savent observer directement les caractères <<renfermés>>. Ils n'ont pas besoin qu'on leur décrive l'être renfrogné comme un être rencoigné (Bachelard, *Poét. espace*, 1957, p. 131, in TLF1, s.v. *RENCOIGNER*, *RENCOIGNER*).

Doter de

Le marqueur *doter de* introduit les éléments ou propriétés d'un objet.

Certains bobinoirs modernes sont dotés de dispositifs de dépoussiérage par souffleur aérien avec canalisation de l'air et récupération des duvets par un système de gaines d'aspiration avec ouvertures situées sous les purgeurs (Thiébaud, *Fabric. tissus*, 1961, p. 32, in TLF1, s.v. *PURGEUR*, *-EUSE*).

Votre future Beckermann est dotée d'équipements intérieurs aussi nombreux qu'astucieux: tables escamotables, corbeille à casseroles coulissante, tourniquets, ramasse-couverts, hotte aspirante incorporée, etc... (Le Point, 21 mars 1977, p. 165, col. 2, in TLF1, s.v. *ramasse-couverts* - (dans l'article *RAMASSE-*, élém. de compos.)).

Les bâtiments à vapeur étaient propulsés par des turbines à réduction et dotés de chaudières à tubes d'eau (Le Masson, *Mar.*, 1951, p. 87, in TLF1, s.v. *RÉDUCTION*).

Fait de, en

La séquence définissante et le terme défini admis avec la forme *fait de* doivent être de nature nominale. Le substantif *fait* (*le fait, un fait, en fait*) ne doit pas être pris en considération ici, seul le verbe *faire* est concerné par ce marqueur. Par ailleurs, dans la mesure où un auxiliaire est utilisé, seul le verbe *être* est admis. Les formes actives du verbe *faire* doivent donc être exclues. Ainsi, les énoncés tels que :

Pour les instruments à cordes (...) par le seul fait d'être joués avec un archet, la quantité et la qualité du son dépendent tout à la fois de la dimension et de la forme de la caisse de résonance, ou de renforcement, qui sert à augmenter les vibrations des cordes (Grillet, *Ancêtres violon*, t. 1, 1901, p. xviii, in TLF1, s.v. *RENFORCEMENT*).

Dépouillons les faits de la rhétorique dont tu les revêts (Estaunié, *Empreinte*, 1896, p. 247, in TLF1, s.v. *REVÊTIR*).

Mais vous, Monsieur [le maréchal Pétain] (...) préservé par cette raison vigilante qui vous distingue, par cette prudence et cette prévoyance qui ont fait de vous la Sagesse de l'armée (Valéry, *Variété IV*, 1938, p. 53, in TLF1, s.v. *SAGESSE*).

Le scélérat, tout à fait régence, essayait bien de me dépraver, de me prêcher le saint-simonisme en fait de femmes, de me donner des idées de grand seigneur (Balzac, *Cous. Bette*, 1846, p. 11, in TLF1, s.v. *SAINT-SIMONISME*).

seront exclus de la stratégie de repérage. Dans la mesure où les conditions d'emploi du marqueur sont respectées, le repérage donnera lieu à des énoncés comme :

Sur la chevelure de la princesse, et s'abaissant jusqu'à ses sourcils, puis reprise plus bas à la hauteur de sa gorge, s'étendait une résille faite de ces coquillages blancs qu'on pêche dans certaines mers australes et qui étaient mêlés à des perles (Proust, *Guermantes* 1, 1920, p. 41, in TLFi, s.v. *RÉSILLE*).

La céramique grecque a fabriqué des rhytons de forme très variée: un certain nombre d'entre eux sont faits d'une tête d'animal surmontée d'un cornet (Lavedan 1964, in TLFi, s.v. *RHYTON*).

La redingote a un boutonnage simple ou double; boutonnée haut sous le col, elle s'arrête aux genoux, se fait en drap ou en alpaga (Villard, *Hist. cost.*, 1956, p. 91, in TLFi, s.v. *REDINGOTE*).

Formé de

De même que dans le cas du marqueur *fait de / en*, seule la forme passive (avec auxiliaire *être*) peut être admise dans des énoncés construits avec le marqueur *formé de*.

Avant d'atteindre la gare, à un tournant d'où l'on pouvait surveiller au loin l'arrivée des trains, il y avait un bois épais, formé de pins gigantesques, que coupait en deux une ravine profonde. [1899, Choquette Paysan, 95]

Le ramasseur [à fourrage] est formé de deux séries de fourches à quatre dents cintrées montées sur de longs manches armés à leur partie inférieure de broches (...) inclinées vers l'avant (Ballu, *Mach. agric.*, 1933, p. 380, in TLFi, s.v. *RAMASSEUR*, -EUSE).

Les fils formés de deux ou plusieurs bouts que l'on tord ensemble, après les avoir tordus séparément, sont des fils retors: ce sont les plus solides (Doresse, *Tissus fém.*, 1949, p. 63, in TLFi, s.v. *RETORS*, -ORSE).

Munir de

Le marqueur *munir de* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent les éléments ou les parties d'un objet.

Un chantier était préparé, et une quille, longue de trente-cinq pieds, munie d'un étambot à l'arrière et d'une étrave à l'avant, s'allongeait sur le sable (Verne, *Île myst.*, 1874, p. 302, in TLFi, s.v. *QUILLE*²).

Certains radeaux atteignaient 100 pieds de long sur 13 à 14 pieds de large. Deux ponts sont aménagés à chaque extrémité pour les radeleurs (au nombre de dix à douze) qui, munis de rames, dirigeront le radeau dans sa course (R. forest. fr., 1975, no 1, p. 63, in TLFi, s.v. *RADELEUR*).

1. La carriole est en France une petite charrette couverte et suspendue. Au Canada, c'est un traîneau munis de bancs. [1853, Chauveau Guérin, 129, Note de bas de page]

Partie de, pièce de

Certains des marqueurs récoltés au cours des dépouillements du DIM et du TL offrent un intérêt définitoire des plus irréguliers. C'est le cas notamment de *partie de* et *pièce de*. On trouve des énoncés tels que :

Les moindres gestes du sacrificateur et les moindres parties de son costume étaient réglés (Fustel de Coul., Cité antique, 1864, p. 212, in TLF1, s.v. *SACRIFICATEUR, -TRICE*).

C'est donc une chose assez généralement reconnue, que l'Europe doit au Saint-Siège sa civilisation, une partie de ses meilleures loix, et presque toutes ses sciences et tous ses arts (Chateaubr., Génie, t. 2, 1803, p. 539, in TLF1, s.v. *SAINTE-SIÈGE*).

On faisait des parties de loto, de jeu de l'oie, de reversi avec des fèves en guise de jetons (Pourrat, Gaspard, 1922, p. 191, in TLF1, s.v. *REVERSI(S)*).

J'ai passé la plus grande partie de la nuit à écrire, j'entends siffler le vent dans les cordages du vaisseau près du quai. [1853, Chauveau Guérin, 73]

Tout l'après-midi, retourné à la fonderie et occupé à réparer une pièce de moteur qui exigeait pourtant beaucoup d'attention, Jean s'était surpris à répéter: "Mais suis -je bête, suis -je assez fou! [1945, Roy Bonheur, 27]

Il s'arrêta, blessé d'y voir la soeur de Jean, quoique cette pièce de la maison fût fort insignifiante à son esprit. [1944, Lemelin Penté, 198]

La polysémie de ces formes fait problème. Du reste, des formes équivalentes comme *élément de* posent également des problèmes de polysémie. Il semble donc que les marqueurs de forme verbale soient nettement plus rentables que ceux de forme nominale dans le cadre du repérage des EDL d'analyse.

4.2.2 Les marqueurs définitoires de la caractérisation

Marqueurs	
apparenter à	propre à
attribut de	proprement dit
caractère de	proprement parler
caractériser	propriété de
caractéristique	qualité de
communément	rattacher à
dans le domaine	reconnaître à
dans le jargon	relatif à
dans le langage (la langue)	représentatif de
dans la parlure (le parler)	représenter
définir	se confondre
définition	se distinguer
dénotation	se rapporter à
dénoter	se résumer
déterminer	sorte de
distinct de	spécification
en langage (langue)	spécificité
espèce de	spécifique
exprimer	vocabulaire
familièrement	vulgairement
genre de	
mentionner	
mentionnons	
on parle	
on parlera	
on trouve	

Les marqueurs pouvant véhiculer des caractérisations sont fort nombreux. Ils permettent de mettre en lumière divers aspects caractéristiques d'un objet ou encore certaines relations qui existent entre le défini et le définissant.

Apparenter à

Le marqueur *apparenter à* sert à exprimer l'existence d'une relation d'appartenance à une classe d'objet ou à une famille, relation qui caractérise les termes de l'énoncé.

Bloc refroidi par l'air, système employé pour des véhicules de faible puissance fiscale, moteur s'apparentant au moteur de motocyclette (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 28, in TLFi, s.v. *PUISSANCE*).

Les aborigènes australiens sont considérés par les spécialistes comme racialement apparentés à certaines peuplades (...) décrites dans le chapitre précédent (Page, Dern. peuples primit., 1941, p. 43, in TLFi, s.v. *Racialement, adv.* (dans l'article *RACIAL, -ALE, -AUX*)).

La raie capucin est également apparentée à la raie douce (Schreiner 1975, in TLFi, s.v. *RAIE²*).

Attribut de

Le marqueur *attribut de* sert à préciser que la séquence X fait partie des caractères de l'objet désigné par la séquence Y.

Le droit de grâce (...) était un des attributs du droit divin. (France, Mannequin, 1897, p. 209, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTANT, ANTE*).

Caractère de, caractéristique, caractériser

Les marqueurs *caractère de*, *caractéristique* et *caractériser* sont évidemment les marqueurs "par excellence" de la catégorie de la caractérisation.

Le tarif national perd le caractère de prix imposé qu'il avait jusqu'à présent; il devient un tarif-plafond. Sur ce tarif, les pharmacies sans but lucratif, notamment les pharmacies mutualistes, doivent pratiquer une ristourne minimale (Réforme Secur. soc., 1968, p. 20, in TLFi, s.v. *RISTOURNE*).

Il y eut d'abord le bruit, le claquement caractéristique des sabots de la bête, un son à nul autre pareil, produit par les deux doigts du sabot fourchu se heurtant pendant la course. [1958,Thériault Agaguk,140]

Grilles somptueuses, rampes d'escalier monumentales, balcons riches et ventrus, etc..., sont les caractéristiques d'une époque, à laquelle nous devons les grilles de Saint-Denis, du château de Versailles, de celui de Maisons-Laffite, de la place Stanislas de Nancy, la rampe de la chaire de l'église Saint-Roch (Fillon, Serrurier, 1942, p. 26, in TLF1, s.v. *RAMPE*).

Une liste des nombreuses caractéristiques du sous-développement: le faible revenu par tête, la rareté relative du capital, la rareté des capacités d'entreprise (Perroux, Écon. XXe s., 1964, p. 245, in TLF1, s.v. *RARETÉ*).

Outre 10 espèces de Foulques, caractérisées par des pattes avec des palmures aux doigts et vivant plus ou moins sur l'eau libre, tous les autres Rallidés vivent très cachés dans la végétation des bords de l'eau et des marais (J. Hanzak, J. Formanek, Encyclop. des oiseaux, 1981 [1976], p. 141, in TLF1, s.v. *Rallidés*, subst. masc. plur. (dans l'article *RÂLE*¹, subst. masc.)).

Communément

Les marqueurs définitoires adverbiaux sont fréquemment utilisés en cooccurrence avec des marqueurs de désignation ou de dénomination (*signifier, se nommer, s'appeler*, etc.). Ils apportent un supplément d'information qui vient caractériser plus spécifiquement la désignation ou la dénomination dont témoigne l'énoncé. Ainsi, le marqueur *communément* est particulièrement apte à caractériser une forme comme appartenant à l'"usage commun". Il peut être employé seul ou entrer dans la composition de marqueurs tels que *communément appelé, communément baptisé, communément admis*. Dans ce dernier cas, il précise le caractère commun des conventions dénominatives en présence.

Les sentiers de grande randonnée plus communément baptisés G.R., sont de réels parcours sportifs, qui permettent à la fois une découverte de la nature et une activité physique (Le Monde, 26 nov. 1977 ds Gilb. 1980, in TLF1, s.v. *RANDONNÉE*).

Le complexus dialectal appelé communément rhétoroman, rhétique, romanche ou ladin, désigne un ensemble de dialectes néo-latins, séparés de nos jours les uns des autres, et parlés sur un territoire s'étendant des sources du Rhin à l'Adriatique (P. Bec, Manuel prat. de philol. rom., Paris, Picard, t. 2, 1971, p. 310, in TLF1, s.v. *RHÉTIQUE*).

On ne cherche pas le rôle de genêts, le rôle rouge ou le roi des cailles (comme il est communément appelé dans certaines régions), on le rencontre (Vidron, Chasse, 1945, p. 12, in TLF1, s.v. *ROI*).

Dans le domaine

Le marqueur *dans le domaine* caractérise le domaine d'emploi spécifique d'un mot.

3. Warrant: mandat dans le domaine criminel. [1853,Chauveau Guérin,231, note de bas de page]

Dans le jargon

Le marqueur *dans le jargon* est comparable au marqueur *dans le domaine*. Il spécifie un domaine d'emploi, ou encore un groupe linguistique, socioprofessionnel ou social.

Ils étaient en habit bourgeois, ou, comme on dit dans le jargon anglo-français de nos salons, en civiliens. [1853, Chauveau Guérin, 187]

Dans la langue, en langue, dans le langage, en langage

Les marqueurs *dans la langue*, *en langue*, *dans le langage* et *en langage* possèdent sensiblement les mêmes caractéristiques. Ils apparaissent dans des énoncés pour préciser soit un niveau de langage, soit un langage spécifique à un domaine, à un groupe linguistique, socioprofessionnel, social, voire même à un individu en particulier. Dans ce dernier cas, l'intérêt définitoire de l'énoncé est réduit puisqu'il ne traduit plus un usage conventionnel mais plutôt un idiolecte.

Il proposa donc de construire un radeau, ou, en langue maritime, un <<ras>> assez solide pour porter les passagers et une quantité suffisante de vivres à la côte zélandaise (Verne, Enf. cap. Grant, t. 3, 1868, p. 57, in TLF1, s.v. RAS¹).

3. "Fournil" au sens premier du terme désigne le lieu où est le four. Ce n'est que dans le langage canadien qu'il désigne une cave à légumes. [1853, Chauveau Guérin, 38, note de bas de page]

1. Le trou ou l'enfer est dans le langage des marins du fleuve une sorte de baie entourée de falaises où les bateaux font relâche pendant les tempêtes. [1853, Chauveau Guérin, 315, note de bas de page]

La télégraphie sans fil (T.S.F.) ou radiotélégraphie, la téléphonie sans fil, ou radiotéléphonie constituèrent les premières applications de la radioélectricité; dans le langage courant le sigle T.S.F. a d'ailleurs été longtemps un synonyme de radioélectricité (Quillet Suppl. 1971, in TLF1, s.v. RADIOÉLECTRICITÉ).

En langage hospitalier, la Sécurité Sociale devient la <<Sécu>>, la réanimation la <<réa>> (Beauvais, Le Fr. kiskose, 1975, p. 11 ds Quem. DDL t. 23, in TLF1, s.v. Réa, subst. fém., (dans l'article RÉANIMATION)).

Dans le parler, dans la parlure

Les marqueurs *dans le parler* et *dans la parlure* peuvent être rapprochés du marqueur *dans le langage*.

Le redoublement d'un élément du mot peut résulter d'une faute de langage, ainsi que dans le parler des enfants; il peut être recherché pour son expressivité (hypocoristiques du type Mimi), ou pour sa valeur intensive (redoublement du t de lat. totus dans la forme qui a donné l'italien tutto); il peut avoir une valeur grammaticale, comme en grec où il fournit un élément de formation du parfait: le-luka (Mar. Lex. 1933, in TLF1, s.v. REDOUBLEMENT).

Définir, définition

On pourrait croire que, de toute évidence, les énoncés comportant les marqueurs *définir* ou *définition* sont d'intérêt définitoire. Or, contre toute attente, les données montrent que ce n'est pas systématiquement le cas. Ainsi, dans la plupart des énoncés comportant ces marqueurs dans la base de données textuelles interrogée, l'intérêt définitoire est très modeste.

Alors, je n'en savais trop rien, mais aujourd'hui il me semble que ce charme profond qui m'avait tout à coup pénétrée, et que je ne savais pas définir, c'était la beauté céleste de la pureté sans tache. [1884, Conan Angéline, 263]

Écoutez -le par exemple définir le genre de talent de Joseph Quesnel: Joseph Quesnel fait surtout de la poésie légère et badine. [1922, Fournier Encrier2, 37]

Et, de temps en temps, en se rasant, il regardait sa chambre avec amitié et essayait de définir la satisfaction qu'il éprouvait à s'y retrouver. [1945, Roy Bonheur, 287]

Cette incomparable définition lui parut une de ces fines leçons que la Providence nous envoie au moment où l'on s'y attend le moins; le désir et le besoin d'aimer Marie d'une manière digne d'elle. [1853, Chauveau Guérin, 157]

Cette définition du "devoir national" de l'heure actuelle, c'est-à-dire le devoir du Canada "de contribuer", etc. (voir plus haut), je l'ai donnée après mûre réflexion, j'y crois aussi fermement qu'aux principes d'ordre général auxquels j'ai consacré le meilleur de ma vie publique. [1922, Fournier Encrier1, 172]

Il feuilletait avec surprise le dictionnaire de sa mère, posé sur la commode, en cherchant machinalement des définitions de maladies vénériennes. [1944, Lemelin Pente, 265]

Rarement, les marqueurs *définir* et *définition* sont employés pour présenter une séquence définissante Y comme constituant une définition du terme défini X.

Le TLFi, contrairement à notre base de données textuelles, offre plus d'attestations de ces marqueurs dans des énoncés proprement définitoires. Cette observation doit sans doute être mise en rapport avec le fait que les exemples cités dans le TLF relèvent d'un choix du lexicographe – qui favoriserait, consciemment ou inconsciemment, les énoncés dans lesquels *définir* et *définition* ont une fonction définitoire – et que ces exemples figurent dans un dictionnaire.

Série obtenue par renversement des intervalles. En effet, on admet que la série initiale est davantage définie par une succession d'intervalles que par une succession de hauteurs; on peut donc renverser ces intervalles (une quinte devient une quarte, une sixte devient une tierce, etc.) et le principe unificateur demeure inchangé (Samuel, Art mus. contemp., 1962, p. 197, in TLFi, s.v. *RENVERSEMENT*).

Les yachts de classe 1, 2 ou 3 sont définis par leur <<rating>> ou jauge, qui détermine le handicap propre à chaque bateau. En effet, les courses croisières ne se jugent pas en temps réel, mais en temps compensé, en fonction du <<rating>>. Ce <<rating>> égalise les chances et permet à des

bateaux très habitables de rivaliser avec les pursang les plus fins (Le Nouvel Observateur, 18 août 1969, p. 20, col. 1, in TLFi, s.v. *RATING*).

Vers 1885 le nom de dévot a un sens précis, défini précisément l'espèce d'homme que Drumont méprise le plus: les Soumis, les Respectueux (Bernanos, Gde peur, 1931, p. 168, in TLFi, s.v. *RESPECTUEUX, -EUSE*).

Par définition, l'oscillateur linéaire harmonique est constitué par un corpuscule de masse m assujéti à se mouvoir sur un axe rectiligne ox en étant rappelé vers un point de cette droite par une force proportionnelle à la distance (L. de Broglie, Théorie quanta, 1959, p. 192, in TLFi, s.v. *RAPPELER*).

Ce terme [cépage] n'est pas susceptible de recevoir une définition botanique exacte, c'est une unité systématique vigneronne qui s'intègre assez mal dans notre façon moderne de penser (Levadoux, Vigne, 1961, p. 25, in TLFi, s.v. *RECEVOIR*).

Ces marqueurs peuvent également servir à présenter des unités complexes, voire même des proverbes, comme représentant une définition.

2. On se souvient qu'au <<Grand Siècle>> un de nos moralistes les plus lucides avait hasardé cette définition que nos maîtres nous ont répétée, sans trop faire effort d'ailleurs pour nous l'expliquer à fond: <<L'honnête homme est celui qui ne se pique de rien>>. Antoine, Passeron, Réforme Univ., 1966, p. 112, in TLFi, s.v. *RÉPÉTER*).

La définition implicitement adoptée par les astronomes peut se résumer ainsi: le temps doit être défini de telle façon que les équations de la mécanique soient aussi simples que possible (H. Poincaré, Valeur sc., 1905, p. 44, in TLFi, s.v. *RÉSUMER*).

Enfin, les exemples montrent qu'on ne saurait restreindre les conditions d'emploi de *définir* aux seules formes passives (*être défini*) et pronominales (*se définir*) sans perdre des énoncés définitoires dans lesquels *définir* est à la voix active. Rappelons l'exemple :

Le programme du studio 28 défini le Magirama <<une construction architecturale et dramaturgique simultanée des images>>, décuplant <<dans un jeu d'associations visuelles les postulats périmés de l'écran simple>> (Vie Lang. juill. 1967, p. 394, in TLFi, s.v. *MAGIRAMA*. - (dans l'article *-RAMA, -ORAMA*, élém. formant)).

Dénoter, dénotation

Les marqueurs *dénoter* et *dénotation* servent à préciser que X, ou certains éléments de X, peuvent être considérés comme des indicateurs caractéristiques de Y.

Tu sais qu'une touffe de poil blanc au front d'un cheval dénote la pureté du sang et la finesse de la race (Barrès, Jard. Oronte, 1922, p. 23, in TLFi, s.v. *PURETÉ*).

Elle a des retours d'humilité pour moi qui dénotent une nature angélique; elle vient me baiser les mains; elle me dit des mots à renverser (Balzac, Paysans, 1844, p. 194, in TLFi, s.v. *RENVERSER*).

Son teint brun, ses gros yeux noirs, vifs et perçants, ses mouvements saccadés, dénotent en lui l'origine française: c'est, en effet, Jules

d'Haberville, fils d'un seigneur, capitaine d'un détachement de marine de la colonie. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,27]

Déterminer

Dans ses emplois proprement définitoires¹¹², le marqueur *déterminer* est utilisé pour préciser que X ou certains de ses éléments constituent des caractéristiques qui fixent ou légitiment les conditions d'existence de Y (ou l'inverse dans un énoncé de voix passive).

Le dernier texte que je viens de transcrire nous l'aura déjà enseigné: c'est l'intention du législateur qui détermine ici le sens de la loi; "il faut donner au mot *may* un sens équivalent à celui de *shall* ou de *must*... lorsque cette interprétation est nécessaire pour mettre à effet l'intention du législateur" (BOUVIER, cité par M. Bourassa). [1922,Fournier Encrier1,159]

Certaines hormones de l'hypophyse déterminent la maturité sexuelle. On provoque, par leur emploi, l'éclosion d'une puberté précoce chez les souris; on fait pondre des batraciens ou des poissons (J. Rostand, *La Vie et ses probl.*, 1939, p. 48, in TLF1, s.v. *PUBERTÉ*).

Nous pouvons bien avoir un caractère particulier pour figurer chacune de ces quatre qualités d'un son; mais il faut la réunion de ces quatre caractères, pour exprimer le son tout entier, pour le déterminer complètement (Destutt de Tr., *Idéol.* 2, 1803, p. 345, in TLF1, s.v. *QUALITÉ*).

Les systèmes nerveux central et grand sympathique (...) augmentent la rapidité des pulsations cardiaques, dilatent les vaisseaux, déterminent la sensation de la soif, etc. (Carrel, *L'Homme*, 1935, p. 255, in TLF1, s.v. *RAPIDITÉ*).

Les emplois transitifs indirects (*déterminer à*) et les emplois intransitifs de *déterminer* ne paraissent pas offrir d'intérêt définitoire.

L'aventure de ces quatre sauvages aurait dû donner un avis salutaire du danger auquel nous serions exposés en traversant le fleuve par le temps qu'il faisait; mais nous étions déterminés à aller rejoindre nos amis, et rien ne nous arrêta. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,329]

Il n'est pas douteux, en effet, que sur un certain nombre d'entre eux tous ses moyens de persuasion se fussent exercés en pure perte; sycophantes sans pudeur, forcenés arrivistes déterminés d'avance à toutes les apostasies, c'est bien en vain qu'il les eut suppliés de tenir leur promesses, de respecter leurs serments... [1922,Fournier Encrier1,140]

Les emplois de l'adjectif *déterminé* n'offrent pas d'intérêt définitoire puisqu'ils ne présentent pas les deux séquences nominales nécessaires à la constitution de ce type d'énoncé définitoire.

Et sa bouche aux contours déterminés, fermes, si durs! [1945,Roy Bonheur,108]

¹¹² C'est-à-dire [Art. Nom-X *déterminer* / être *déterminé* par Art. Nom-Y], soit deux séquences nominales et un verbe en emploi transitif direct.

Distinct de

Le marqueur *distinct de* est peu fréquent. Il n'apparaît qu'à trois reprises dans le volume 14 du TLF et n'a qu'une seule occurrence dans les 23 œuvres constituant la base de données textuelles interrogée. Ce marqueur met en relief des traits caractéristiques qui opposent les formes X et Y. Il présente les éléments de X et de Y sous un angle paradigmatique et différentiel.

L'on voit (...) que l'existence des êtres insensibles est très-réelle et distincte de celle de l'être qui les sent, (...) il n'y a rien de plus absurde et de plus vide de sens que toutes ces grandes disputes sur l'idéalisme et le réalisme (Destutt de Tr., Idéol. 3, 1805, p. 299, in TLF1, s.v. *RÉALISME*).

Chez Kant, sentiment moral spécifique [le respect], distinct de la crainte, de l'inclination et des autres sentiments, qui ne provient pas comme eux de la sensibilité mais qui est un produit de la raison pratique et de la conscience de la nécessité qu'impose la loi morale` (Morf. Philos.1980, in TLF1déf, s.v. *RESPECT*).

Espèce de, genre de, sorte de

Les marqueurs *espèce de*, *genre de* et *sorte de* sont particulièrement aptes à exprimer des relations caractéristiques du type genre – espèce entre les termes X et Y de l'énoncé.

Les pêcheurs à la basse eau se servent de deux espèces de râteaux; les uns, semblables à ceux des jardiniers, les autres, beaucoup plus grands: tous ont des dents de fer; on s'en sert pour amasser les coquillages qui sont à la superficie, ou pour entamer le sable... (Baudr. Pêches 1827, in TLF1, s.v. *RÂTEAU*).

En chimie un siècle et demi plus tard, lorsque Lavoisier s'est avisé de soumettre à la balance, c'est-à-dire à la mesure ou à l'analyse quantitative, des produits auxquels avant lui les chimistes n'avaient guère appliqué que le genre d'analyse qu'ils appellent qualitative (Cournot, Fond. connaiss., 1851, p. 305, in TLF1, s.v. *QUALITATIF*, -IVE).

Le mot rally(e) (...) s'emploie en France pour tout genre d'<<événement>> sportif qui réunit un grand nombre de concurrents; on parlera, par exemple, d'un rally d'aviateurs, de rameurs (J. Orr, Les Anglicismes du vocabulaire sportif ds Fr. mod. t. 3 1935, p. 298, in TLF1, s.v. *RALLYE*).

La queue des mammifères est susceptible de trois sortes de mouvements: l'un par lequel elle se redresse ou s'élève; un autre par lequel elle se fléchit ou s'abaisse; et un troisième par lequel elle se porte sur les côtés. (Cuvier, Anat. comp., t. 1, 1805, p. 186, in TLF1, s.v. *QUEUE*¹).

Les phénomènes douloureux se compliquent secondairement d'un enraidissement progressif réalisant une sorte de périarthrite ankylosante des genoux, des hanches, des épaules, parfois des coudes et du rachis lombaire, sans modifications radiologiques (Ravault, Vignon, Rhumatol., 1956, p. 549, in TLF1, s.v. *RACHIS*).

Cependant, dans de nombreux énoncés, ces marqueurs ne servent qu'à indiquer une approximation de X, approximation dont le contenu est du reste parfois obscur.

On sentait en lui une espèce de tendresse blessée et purulente qui inspirait de la répugnance et qu'on souhaitait ne jamais voir s'épancher (Aymé, Uranus, 1948, p. 202, in TLFi, s.v. PURULENT, -ENTE).

Quand (...) Bernard eut avalé (...) une espèce de purée blanche de gardénal, il connut son premier répit (Nizan, Conspir., 1938, p. 193, in TLFi, s.v. PURÉE).

Ce genre d'ouvrages pullulait à l'époque (Léautaud, Journal littér., 4, 1924, p. 273, in TLFi, s.v. PULLULER).

Colbert, avec une sorte de rigueur à la romaine, fut le premier à dénoncer ses audaces [de Desmarets] (La Varende, Saint-Simon, 1955, p. 218, in TLFi, s.v. ROMAIN, -AINE).

Le couvercle rabattu en arrière, du fond du coffret jaillit, comme une sorte de fumée noire, une émanation de silence (Jouve, Scène capit., 1935, p. 132, in TLFi, s.v. RABATTU, -UE).

Exprimer

Dans certains emplois, le marqueur *exprimer* indique les caractères par lesquels se définit un concept.

La dysphagie (...) est exprimée (...) par du ptyalisme permanent et par le rejet des aliments liquides par les cavités nasales (Nocard, Leclainche, Mal. microb. animaux, 1896, p.435, in TLFi, s.v. PTYALISME).

La pureté ne s'exprime ni par des actes, ni par des paroles. Elle ne relève pas d'un code. C'est la matière dont une âme est faite (Cocteau, Bacchus, 1952, ii, 4, p. 112, in TLFi, s.v. PURETÉ)

Nous pouvons bien avoir un caractère particulier pour figurer chacune de ces quatre qualités d'un son; mais il faut la réunion de ces quatre caractères, pour exprimer le son tout entier, pour le déterminer complètement (Destutt de Tr., Idéol. 2, 1803, p. 345, in TLFi, s.v. QUALITÉ).

L'emphysème pulmonaire (...) est exprimé par une toux sèche et quinteuse (Nocard, Leclainche, Mal. microb. animaux, 1896, p. 246, in TLFi, s.v. QUINTEUX, -EUSE).

Comme pour bon nombre de marqueurs polysémiques, *exprimer* peut figurer dans des énoncés de moindre intérêt définitoire. Dans ces énoncés, le marqueur a alors le sens de “communiquer” ou tout simplement de “parler”.

C'était la première fois depuis l'accident qu'il exprimait un espoir. [1958,Thériault Agaguk,223]

Y a -t -il beaucoup d'élégantes à Québec qui s'expriment aussi bien que vous? [1853,Chauveau Guérin,155]

Ses yeux exprimaient cette exaltation naïve devant la beauté de la nature, privilège des coeurs restés simples qui ne se retrouve pas quand on s'est desséché l'âme à force de raisonnements, de théories abstraites et de lectures (Bourget, Disciple, 1889, p. 126, in TLFi, s.v. RAISONNEMENT).

Familièrement

Le marqueur adverbial *familièrement* possède les mêmes propriétés que le marqueur *communément*. Tout comme ce dernier, *familièrement* est souvent en cooccurrence avec un marqueur de dénomination ou de désignation (*nommer, s'appeler, signifier, etc.*). Il apporte alors des précisions quant à l'usage ou au niveau de langue de cette dénomination ou de cette désignation. Enfin, notons que ce marqueur est peu fréquent (5 occurrences dans les exemples du TLFi, 2 occurrences dans la base de données textuelles).

Il est saisissant de voir combien Henri Pirenne se montre sensible et nous rend attentifs à ce qu'on pourrait nommer, familièrement, <<le côté Joseph II de la Révolution>> (L. Febvre, H. Pirenne, [1920] ds Combats, 1953, p. 363, in TLFi, s.v. SAISSANT, -ANTE).

Mentionner, mentionnons

En cooccurrence avec *parmi*, les formes *mentionner* et *mentionnons* caractérisent une séquence Y comme étant un échantillon appartenant à une classe, une catégorie ou un ensemble d'objets représenté par la séquence X. Ce marqueur est très rare dans les textes littéraires. En effet, nous n'en avons trouvé aucune occurrence, ni dans le TLFi, ni dans la base de données textuelles interrogée. On peut néanmoins illustrer cette construction par l'énoncé suivant :

Parmi les arts d'agrément, mentionnons la musique, la tapisserie et l'aquarelle.

On retrouve exceptionnellement cette fonction d'échantillonnage dans des énoncés qui ne comportent pas *parmi*.

D'autres ordres ou instituts religieux tenaient collèges ouverts, mais on ne saurait les mentionner tous: bénédictins, jésuites, lazaristes, minimes, etc. Tous ces collèges, religieux ou ecclésiastiques, s'ajoutaient aux collèges universitaires proprement dits (Encyclop. éduc., 1960, p. 16, in TLFi, s.v. RELIGIEUX, -EUSE).

Dans la plupart des cas, l'absence de *parmi* donne lieu à des énoncés qui ne présentent pas de fonction d'échantillonnage. La valeur d'emploi du marqueur est alors “ faire état de ”.

11. Il serait injuste de ne pas mentionner la part qu'a prise à cette belle oeuvre, par ses discours et ses démarches, M. Bernard O'Reilly, jeune prêtre irlandais d'un grand talent et d'une grande activité, qui est maintenant jésuite aux États-Unis, et qui le premier a prêché la croisade de la colonisation, en même temps que M. Chiniquy prêchait celle de la tempérance. [1853, Chauveau Guérin, 376]

Parfois, il montait dans le lit avec ses pantoufles, ce qu'Héloïse n'approuvait pas non plus, bien qu'elle eût trop de délicatesse pour le mentionner. [1965, Blais Emmanuel, 160]

On parle, on parlera

Ces marqueurs se rencontrent le plus souvent en cooccurrence avec des adverbes temporels comme *quand*, *dès*, *lorsque*, *alors* et leur forme doit obligatoirement être impersonnelle¹¹³. Ils servent à préciser les "conditions d'existence" d'un objet. Il est possible de les rencontrer avec le verbe modal *pouvoir* (*on peut parler*, *on pourra parler*) qui contribue à renforcer le caractère conditionnel de l'existence de l'objet.

On parle de <<radiosources discrètes>>, lorsqu'il s'agit de sources radio bien localisées dans l'espace (par exemple, le Soleil, une galaxie) et de <<radiosources non discrètes>>, lorsque l'émission radio provient, avec une distribution continue, de toutes les directions de l'espace; cela est le cas du rayonnement radio émis par le <<halo>> galactique, région à peu près sphérique qui entoure notre Galaxie, et du rayonnement cosmologique (...) de l'Univers (Astron. 1973, in TLF1, s.v. *RADIOSOURCE*).

Quand on parle d'un ordre de succession dans la durée, et de la réversibilité de cet ordre, la succession dont il s'agit est-elle la succession pure (...) ou la succession se développant en espace (...)? (Bergson, Essai donn. imm., 1889, p. 85, in TLF1, s.v. *RÉVERSIBILITÉ*).

La réaction d'un organisme, animal ou humain, tend à devenir plus ou moins <<forte>> (c'est-à-dire, selon le cas, plus ou moins fréquente, vigoureuse ou rapide) selon qu'elle est suivie d'un résultat favorable ou défavorable à l'organisme qui l'a émise; on parle alors souvent de relation de <<renforcement>> (Encyclop. univ. t. 2 1968, p. 174, in TLF1, s.v. *RENFORCEMENT*)

En l'absence d'adverbes temporels, l'énoncé n'exerce plus, dans la majorité des cas recensés, sa fonction assertive des conditions d'existence d'un objet.

Déjà, souvent l'église de village est vide et l'on parle de plus en plus de fermer l'école et de ramasser les enfants en autobus pour les réunir au groupe scolaire du chef-lieu de canton (Traité sociol., 1967, p. 319, in TLF1, s.v. *RAMASSER*¹).

On parle vaguement d'une possibilité de règlement entre la Russie et l'Angleterre... Cependant, s'il est possible de rapprocher l'Angleterre de la Russie, nous seuls pouvons servir d'intermédiaire (Cambon, Corresp., 1904 ds Rec. textes hist., p. 240, in TLF1, s.v. *RÈGLEMENT*).

On trouve

Le marqueur *on trouve* est très polyvalent selon les éléments avec lesquels il est cooccurrent dans l'énoncé. Il exercera parfois une fonction d'échantillonnage (*parmi / à côté de X, on trouve Y*) – auquel cas, il s'apparente au marqueur *mentionner*, *mentionnons* – parfois une fonction "encyclopédique" pouvant apporter des informations sur l'origine d'un objet.

¹¹³ Rappelons que le caractère nécessairement impersonnel de l'énoncé définitoire a été signalé par Loffler-Laurian ; cf. 3.3.5 Catégories définitives chez A.-M. Loffler-Laurian (1983).

À côté de relations universelles comme celles d'inclusion (...), d'implication (...), de comparaison (...), de qualification (...) et de causalité (...), on trouve [dans le langage documentaire] des relations très spécifiques (Coyaud, Introd. ét. lang. docum., 1966, p. 60, in TLFi, s.v. *RELATION*).

La renommée de la quiche a dépassé les frontières de notre région. On trouve les traces de son origine en 1586 (...). La quiche lorraine était faite autrefois de pâte levée (ou pâte à pain) et recouverte d'oeufs et de crème. Plus tard (...), elle fut faite en pâte feuilletée ou pâte brisée (J.-M. Cuny, La Cuis. lorr., 1975, p. 42, in TLFi, s.v. *QUICHE*).

Petit fruit (...) semblable aux grappes de raisin qu'on trouve aux environs du Tropic, dans la mer Atlantique (Voy. La Pérouse, t. 2, 1797, p. 94, in TLFi, s.v. *RAISIN*).

Propre à, être le propre de

Les marqueurs *propre à (aux)* et *être le propre de* sont tout désignés pour présenter les aptitudes ou les attributs caractéristiques d'un objet dans le cadre d'un énoncé.

[La graisse est] en quelque sorte un magasin de substance nutritive, propre à être repompée et portée dans le sang pour le renouveler (Cuvier, Anat. comp., t. 2, 1805, p. 578, in TLFi, s.v. *RENOUVELER*).

Elle se souvenait maintenant qu'à la clinique, il avait été question d'alimentation rationnelle, propre à former les os, les dents, et à assurer la santé. [1945, Roy Bonheur, 221]

Proprement dit

Le marqueur *proprement dit* tend à circonscrire la séquence définissante Y à l'intérieur des limites de l'objet représenté par la séquence X dans l'énoncé. Il a pour effet de réduire l'extension du terme X à une valeur d'emploi factuelle et spécifique. On pourrait dire, d'une certaine façon, que ce marqueur est "anti-métonymique" et "anti-métaphorique".

Il s'agit donc de sauver la pellicule picturale, qui est l'oeuvre proprement dite, et de la refixer sur un nouveau support (Musées Fr., 1950, p. 14, in TLFi, s.v. *refixer*, verbe trans. (dans l'article *RE-*, *RÉ-*, *R-*, préf.)).

La batterie proprement dite, qui se compose des casseroles et récipients dans lesquels a lieu la cuisson des aliments, et les ustensiles, autrement nombreux, qui servent à préparer les mets (Lar. mén. 1926, p. 157, in TLFi, s.v. *RÉCIPIENT*).

Proprement parler (à ~)

Le marqueur *à proprement parler* est également un "anti-métonymique". Il insiste sur le "sens propre" d'un terme.

Ceux qui se considéraient comme bourgeois, à proprement parler, se ramenaient au petit nombre de roturiers assez fortunés pour se dispenser du travail et pour vivre <<noblement et de leur bien>>, essentiellement

constitué par des terres, par des rentes foncières (Lefebvre, Révol. fr., 1963, p. 53, in TLF1, s.v. *RENTE*).

Chez les Mammifères, il n'y a plus de régénération à proprement parler (...); le pouvoir restaurateur de l'organisme ne se manifeste guère que par les phénomènes de cicatrisation et de renouvellement cellulaire (J. Rostand, La Vie et ses probl., 1939, p. 69, in TLF1, s.v. *RESTAURATEUR, -TRICE*).

Propriété de

Le marqueur *propriété de* permet de présenter les caractères ou aptitudes spécifiques à un objet. Il se compare aux marqueurs *propre à* et *être le propre de*. Sa fonction définitoire est assurée lorsqu'il est suivi d'une séquence verbale.

Toutes les essences obtenues par la distillation des baumes résineux des résines et des plantes ont la propriété de se résinifier en partie en absorbant l'oxygène de l'air (A. Meyer, Art émail Limoges, 1895, p. 26, in TLF1, s.v. *Résinifier*, verbe, (dans l'article *RÉSINE*, subst.fém.)).

Le fer possède la propriété de se combiner au carbone quand il est porté au rouge au contact de celui-ci (Barnerias, Aciéries, 1934, p. 64, in TLF1, s.v. *ROUGE*).

Elle devient aléatoire lorsque celui-ci est suivi d'une séquence nominale.

Les institutions sont la propriété de l'État.

Qualité de

Le marqueur *qualité de* permet, évidemment, l'expression d'attributs caractéristiques d'un objet.

C'est en 1893 que Victor Maurel, tragédien lyrique, a établi les trois qualités de la voix: la hauteur, l'intensité, le timbre (Arts et litt., 1935, p. 36-8, in TLF1, s.v. *QUE*).

Les qualités d'une remplisseuse sont la rapidité, la précision du remplissage, l'entretien (Clém. Alim. 1978, in TLF1, s.v. *REPLISSEUR, -EUSE*).

On évitera le repérage d'énoncés d'un intérêt définitoire douteux en excluant les énoncés formés sur le modèle de *en qualité de*.

Il comptait s'offrir en qualité de cuisinier ou de domestique [sur un paquebot], ne demandant pour toute rétribution que le passage et la nourriture (Verne, Tour monde, 1873, p. 130, in TLF1, s.v. *RÉTRIBUTION*).

Rattacher à

Le marqueur *rattacher à (aux)* caractérise la prédication entre des séquences nominales X et Y selon une relation d'appartenance à une catégorie d'objets, un secteur d'activité ou un domaine d'emploi.

Un fait digne de remarque, et qui prouve que la doctrine du quiétisme n'est pas uniquement chrétienne, et qu'avant tout elle se rattache à une origine orientale, c'est qu'elle est presque inconnue, du moins avec son caractère exclusif, aux premiers siècles de l'Église, tandis que dès le troisième, elle s'exprime de la manière la plus précise dans l'école d'Alexandrie (Franck 1875, in TLFi, s.v. QUIÉTISME).

La salaisonnerie et la charcuterie en gros, qu'on peut rattacher à l'industrie des viandes (Brunerie, Industr. alim., 1949, p. 88, in TLFi, s.v. Salaisonnerie, subst. fém. (dans l'article SALAISON, subst. fém.)).

Reconnaître à

Le marqueur *reconnaître à* indique par quelles caractéristiques un objet peut être défini.

Grande roussette (...) appelée aussi Roussette à petites taches (...) se reconnaît à ses valvules qui se touchent et à ses nageoires ventrales (...) triangulaires (Coupin, Animaux de nos pays, 1909, p. 176, in TLFi, s.v. ROUSSETTE).

L'ameublement de la petite chambre de l'étudiant (car à ce trait qui ne reconnaît un étudiant en droit de première année?) était pauvre et bizarre à la fois. [1853, Chauveau Guérin, 76]

Relatif à

Le marqueur *relatif à (aux)* explicite, en tout ou en partie, le contenu d'une séquence X au moyen d'une séquence Y. Il peut également établir une relation d'appartenance.

Son premier rapport quadrimestriel (relatif à une période de quatre mois) de conjoncture (Le Monde, 6 juin 1969 ds Gilb. 1980, in TLFi, s.v. Quadrimestriel, -elle, adj. (dans l'article QUADR(I)-, QUADRU-, élém. formant)).

Les premiers statuts relatifs à la profession de rubanier datent de 1403 (Chesn. t. 2 1858, in TLFi, s.v. RUBANIER, -IÈRE).

Représentatif de

Le marqueur *représentatif de* favorise la caractérisation d'un objet au moyen d'une fonction d'échantillonnage. Il contribue à présenter une séquence X comme un modèle de la notion exprimée dans une séquence Y.

Son oeuvre considérable [Paul Storr, orfèvre anglais] est bien représentative du style <<Regency>> qui est sorti du style <<Adam>> pour

s'épanouir durant la régence du prince de Galles, devenu George IV en 1820 (Grandjean, Orfèvr. XIXe s., 1962, p. 87, in TLFi, s.v. *REGENCY*).

Le billet est le document représentatif du contrat de passage, sur lequel sont mentionnées diverses indications se rapportant à la date de départ, au numéro de la couchette, aux bagages, etc. (M. Benoist, Pettier, Transp. mar., 1961, p. 40, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTATIF, -IVE*).

Représenter

Le marqueur *représenter* génère beaucoup de bruit dans une démarche de repérage des énoncés définitoires, ce qui diminue considérablement son intérêt à titre de marqueur définitoire. Si les exemples qui suivent peuvent comporter quelque intérêt définitoire :

Un mot n'exprime jamais complètement un objet. Il ne peut qu'en donner idée, que le représenter sommairement (Éluard, Donner, 1939, p. 131, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTER*²).

Il existe un Parlement destiné à représenter la volonté politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif, sans prétendre sortir de son rôle (Constitution de 1958 ds Doc. hist. contemp., p. 203, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTER*²)

ces autres montrent bien que les emplois pronominaux du verbe doivent être exclus :

Le vieillard que je suis devenu a peine à **se représenter** le furieux malade que j'étais naguère (Mauriac, Noeud vip., 1932, p. 14, in TLFi, s.v. *QUE*).

Je l'invitai à **se représenter** (...) les colorations rouges et orangées analogues aux sonorités des cors et des trombones, (...); les violets et les bleus rappelés ici par les flûtes, les clarinettes et les hautbois (Gide, Symph. pastor., 1919, p. 894, in TLFi, s.v. *RAPPELER*).

Par ailleurs, les exemples qui suivent montrent que les termes X et Y de l'énoncé devraient être de nature nominale pour que l'énoncé soit d'intérêt définitoire.

Nous ne prétendons pas être la représentation politique du peuple français; mais nous prétendons représenter ses intérêts permanents (De Gaulle, Mém. guerre, 1956, p. 331 in TLFi, s.v. *REPRÉSENTATION*).

Au lieu de représenter ses contemporains au naturel, David d'Angers les déforme systématiquement sous l'influence des théories phrénologiques de Gall (Réau, Art romant., 1930, p. 200, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTER*²).

Enfin, le critère des séquences nominales en positions X et Y ne suffit pas. Malgré son application, certains énoncés n'en demeurent pas moins d'un intérêt définitoire douteux :

L'exemple de la France peut servir à représenter sous une forme concrète l'évolution de la poste au cours du XIXe siècle (Albitreccia, Gds moyens transp., 1931, p. 149, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTER*²)

Se confondre

Le marqueur *se confondre* permet de spécifier que, sous certains rapports, les contenus notionnels et/ou les dénominations en présence dans l'énoncé réfèrent à un objet identique.

La quintefeuille (...) jusqu'au XVII^e siècle (...) se confond avec la rose héraldique (Past. Hérald. 1979, p. 159, in TLF^I, s.v. *QUINTEFEUILLE*).

La révolte (...) de Hoerdt ramène (...) l'attention sur les camisolages en croix et les cellules de force (...) rien n'illustre mieux la manière dont le répressif se confond avec le curatif dans ces maisons spéciales (H. Bazin, *Tête contre murs*, 1949, p. 345, in TLF^I, s.v. *RÉPRESSIF*, -IVE).

La vente par revendeurs ou intermédiaires revêt (...) une exceptionnelle importance et on peut dire que cette forme de distribution se confond avec le commerce (Brunerie, *Industr. alim.*, 1949, p. 209, in TLF^I, s.v. *REVENDEUR*, -EUSE).

Se distinguer

Si le marqueur *se confondre* tend à "fusionner" X et Y, le marqueur *se distinguer* opère dans le sens inverse. En effet, il se présente dans des énoncés qui montrent en quoi les séquences X et Y réfèrent à des contenus ou des objets différents. Il présente donc, dans le même souffle, les traits caractéristiques (ou signes distinctifs) sur lesquels repose la distinction ou l'identification.

Si les sociétés humaines se distinguent des sociétés animales, c'est à cause justement de l'existence préalable chez les hommes de la faculté d'abstraire et de généraliser et par-delà de l'attention volontaire. Si la raison est fille de la cité, c'est donc parce que d'abord la cité a été fille de la raison (Traité sociol., 1967, p. 67, in TLF^I, s.v. *RAISON*).

La rationalité est le caractère par lequel l'homme se distingue spécifiquement des autres animaux, la seule causalité qui soit spécifiquement humaine est la causalité rationnelle, c'est-à-dire ce genre d'activité causale dont le principe directeur est la raison (Gilson, *Espr. philos. médiév.*, 1931, p. 91, in TLF^I, s.v. *RATIONALITÉ*).

Se rapporter à

Le marqueur *se rapporter à* ne se rencontre guère dans les textes littéraires analysés. Il est davantage spécialisé à la définition lexicographique. En effet, la plupart des occurrences de ce marqueur se retrouve dans la rubrique des définitions (d'adjectifs) dans le TLF^I :

Radiochimique, adj. (dans l'article RADIOCHIMIE, subst. fém.) Qui se rapporte à la radiochimie, qui emploie la radiochimie.

Radiographique, adj. (dans l'article RADIOGRAPHIE, subst. fém.) Qui se rapporte à la radiographie, qui utilise la radiographie.

Se résumer

Le marqueur *se résumer* indique celles qui, parmi d'autres, constituent les caractéristiques essentielles du défini.

[Les fonctions du service d'entretien] peuvent se résumer comme suit: (...) tenir un magasin des pièces de rechange, en établir la comptabilité-matières avec inventaire permanent et le réapprovisionner, soit par des achats, soit par l'usinage à l'atelier des pièces nécessaires (Brunerie, Industr. alim., 1949, p. 188, in TLF1, s.v. *RÉAPPROVISIONNER*).

Sa famille se résumait à une soeur, vieille fille qui vivait à Provins (Druon, Gdes fam., t. 2, 1948, p. 62, in TLF1, s.v. *RÉSUMER*).

Spécification, spécificité

Les marqueurs *spécification* et *spécificité* semblent, selon nos données, relever davantage de la définition lexicographique que du texte littéraire. Il n'y a en effet aucune occurrence de ces marqueurs dans les exemples du TLF1 et dans la base de données textuelles interrogée. On les retrouve uniquement dans quelques définitions du TLF1. Il ne semble donc pas que ce marqueur ait un intérêt définitoire en ce qui concerne les textes littéraires¹¹⁴.

Spécifique

Le marqueur *spécifique* se compare au marqueur *caractéristique*. Tout comme ce dernier, il sert à mettre en lumière les attributs d'un objet.

Aux processus chimiques de teinture s'en ajoute un autre, spécifique de l'impression, dénommé rongeage: à partir d'un tissu préalablement teint, on détruit par un rongeant chimique la couleur initiale selon un motif gravé, avec en variante la possibilité de la remplacer simultanément par une autre incorporée au rongeant (Encyclop. Sc. Techn. t. 10 1973, in TLF1, s.v. *Rongeage*, subst. masc., (dans l'article *RONGER*, verbe)).

Le rubis oriental est un corindon (...) d'un beau rouge qui, par sa pesanteur spécifique 4,283, son éclat et son velouté, est supérieur aux autres pierres précieuses et ne le cède qu'au diamant (Bible t. 5 1912, in TLF1, s.v. *RUBIS*).

Vocabulaire

Le marqueur *vocabulaire* s'apparente aux marqueurs qui font référence à un domaine d'emploi ou un groupe social particuliers (*dans le langage, dans le jargon, etc.*). Il est cependant d'usage beaucoup moins fréquent que ses équivalents.

¹¹⁴ Il faudrait sans doute, pour s'en assurer, interroger une base de données textuelles beaucoup plus volumineuse, comme FRANTEXT par exemple.

Dès lors, on a beau jeu à opposer la nation au parlement, le <<pays réel>> au <<pays légal>> (vocabulaire de droite), les <<masses>> au gouvernement anti-démocratique (vocabulaire de gauche). Vedel, Dr. constit., 1949, p. 143, in TLF1, s.v. RÉEL, -ELLE.

Les Bohémiens (...) n'ont laissé de traces de leur langue _ du romani _ que dans le vocabulaire des Chauffeurs [brigands] (Sain. Sources Arg. t. 2 1912, p. 6, in TLF1, s.v. ROMANI, ROMANO).

Vulgairement

Le marqueur *vulgairement* s'apparente, pour sa part, aux marqueurs adverbiaux *communément* et *familièrement*. On le rencontre le plus souvent avec d'autres marqueurs tels que *comme on dit*, *(se) nommer*, *appelé*. Il demeure, dans tous les cas, l'indicateur d'un discours qui sert à présenter un mot comme relevant d'un registre populaire.

Les préparations toxiques (...) vulgairement appelées <<mort aux rats>> sont assez efficaces (Sacquépée, Garcin ds Nouv. Traité Méd. fasc. 3 1927, p. 555, in TLF1, s.v. RAT).

Le praticien, vulgairement appelé recors, est l'homme de justice par hasard, il est là pour assurer l'exécution des jugements; c'est, pour les affaires civiles, un bourreau d'occasion (Balzac, Cous. Pons, 1847, p. 173, in TLF1, s.v. RECORS).

La renoncule aquatique, parure de nos étangs et de nos fossés, se nomme vulgairement <<grenouillette>> (L. Guyot, P. Gibassier, Les Noms des fleurs, 1968, p. 25, in TLF1, s.v. RENONCULE).

4.2.3 Les marqueurs définitoires de la causalité

Marqueurs
conséquence
être à l'origine de
être la cause de
obtenir (par, à partir de, selon)
produit (par, à partir de)
provenir de
résulter de

Les principaux marqueurs de la causalité sont relativement spécialisés. Ces marqueurs sont sans doute plus nombreux que ceux qu'il nous a été possible d'identifier. Ils entrent dans la composition d'énoncés susceptibles de mettre en lumière des rapports de cause à effet entre le défini et le définissant. Dans la plupart des cas, l'information récoltée est, du point de vue lexicographique, de nature encyclopédique.

Conséquence

Le marqueur *conséquence* explicite un rapport consécutif de cause à effet.

Le coeur ralentit ou s'arrête, ce qui entraîne comme conséquence une chute importante de la pression artérielle (Camefort, Gama, Sc. nat., 1960, p. 282, in TLF1, s.v. RALENTIR).

Le droit de revendication n'est qu'une conséquence de la propriété même, et, par cette raison, il s'applique aux meubles comme aux immeubles (Comm. t. 2 1839, in TLF1, s.v. *REVENDEICATION*).

(Être à l') origine de, (être la) cause de

Les marqueurs (*être à l') origine de* et (*être la) cause de* entrent dans la composition d'énoncés particulièrement aptes à exprimer la relation de cause à effet qui existe entre les termes X et Y de l'énoncé.

"L'origine de la scrofule se trouve surtout chez les parents, les unions consanguines, la syphilis, l'alcoolisme, et chez le sujet même, une mauvaise alimentation, un travail trop précoce." [1944, Lemelin Pente, 291]

Je ne me trompe pas, en effet: c'est bien vous qui dénoncez encore, entre autres causes de notre mauvais langage, le peu de souci que nous prenons de nous bien exprimer. [1922, Fournier Encrier 2, 176]

Obtenir (par, à partir de, selon)

Le marqueur *obtenir (par, à partir de, selon)* permet de préciser l'origine d'un résultat. Il ne figure pas dans les textes littéraires interrogés. Aussi, il semble être un marqueur définitoire propre aux discours techniques ou scientifiques. On en retrouve quelques occurrences dans des exemples du TLF1, exemples qui ont cependant la particularité de ne pas provenir de sources littéraires.

Le ciment Keene est un plâtre aluné obtenu par recuisson de plâtre avec une solution d'alun. Il est utilisé par les stucateurs (Cléret de Langavant, Ciments et bétons, 1953, p. 142, in TLF1, s.v. *RECUISSON*).

Caoutchouc régénéré, obtenu par récupération des déchets de caoutchouc vulcanisé (Delorme 1962, s.v. caoutchouc régénéré, in TLF1, s.v. *RÉGÉNÉRÉ, -ÉE*).

Les Rhums les plus fins sont faits avec de la mélasse, à quelques exceptions près; ainsi, l'un des meilleurs Rhums de Haïti est fait directement avec du jus de canne, quant au Rhum martiniquais, il est obtenu par la distillation de ce jus concentré en sirop (A. Lichine, Encyclop. des vins et des alcools de tous les pays, Paris, R. Laffont, 1980, p. 635, in TLF1, s.v. *RHUM*).

Produit par (à partir de)

Le marqueur *produit par (à partir de)* indique, dans une séquence définissante, le procédé, la matière, l'objet dont résulte le terme défini.

La puissance d'un moteur se mesure en absorbant le travail produit par ce moteur (Champly, Nouv. encyclop. prat., t. 1, 1927, p. 81, in TLF1, s.v. *PUISSANCE*).

Dans la prononciation de cette lettre [g] le sifflement produit par le ton de la voix est d'abord retenu dans la bouche et poussé ensuite au dehors par

une très petite ouverture (La Madelaine, Chant, 1852, p. 168, in TLF1, s.v. *RETENIR*).

Le rose de ses lèvres et de ses joues avait l'air d'être produit par du carmin et du fard (Gautier, Rom. momie, 1858, p. 152, in TLF1, s.v. *ROSE*²).

L'énergie est produite par des corps, sources de rayonnement, et les quitte avec une vitesse et une quantité de mouvements finis qui lui sont propres (Encyclop. Sc. Techn. t. 9 1973, p. 360, in TLF1, s.v. *RAYONNEMENT*).

L'ambre. Cette résine fossile produite par les conifères de la préhistoire (Metta, Pierres préc., 1960, p. 123, in TLF1, s.v. *RÉSINE*).

Provenir de

Le marqueur *provenir de* indique, dans une séquence Y, la provenance ou l'origine de ce que représente le terme X de l'énoncé.

Le kaolin est de l'argile pure de couleur blanche; il provient de la décomposition du feldspath; on le trouve aux environs de Limoges, en Chine et au Japon (Bourde, Trav. publ., 1928, p. 88, in TLF1, s.v. *PUR, PURE*).

Le quercitron qu'on trouve dans le commerce sous la forme d'une poudre de couleur fauve mélangée de parties fibreuses, provient de l'écorce d'un chêne d'Amérique qu'on appelle aussi quercitron (Manuel du fabricant de couleurs, t. 2, 1884, p. 16, in TLF1, s.v. *QUERCITRON*).

Le textile connu sous le nom de ramie provient de l'écorce des tiges de l'ortie de Chine, appelée encore ramie (Blanquet, Technol. mét. habill., 1948, p. 51, in TLF1, s.v. *RAMIE*).

Résulter de

Le marqueur *résulter de* indique, dans une séquence Y, le procédé par lequel est obtenu l'objet représenté par le terme X de l'énoncé.

Le rythme résulte de la quantité, et l'intonation de la hauteur du son (Rougnon 1935, in TLF1, s.v. *QUANTITÉ*).

On a admis en principe que la radioactivité artificielle résultant de l'action de l'homme, peut être égale à la radioactivité naturelle (Colas-Cab. 1968, in TLF1, s.v. *RADIOACTIVITÉ, RADIO-ACTIVITÉ*).

Le Canada était-il tenu de participer à la guerre européenne? Comme possession britannique, non. En exécution d'un devoir, d'une obligation morale ou légale, résultant de sa condition coloniale, non. S'il avait envisagé la situation sous cet angle unique, le Canada avait le droit, il avait même le devoir de s'abstenir de toute participation active à la guerre. [1922, Fournier Encrier1, 175]

4.2.4 Les marqueurs définitoires de la dénomination

Marqueurs
appeler
appellation
avoir comme / pour / un / le nom
dénomination
dénommer
il existe
nom (donné, que l'on donne, de)
(se) nommer
on appeler
pouvoir appeler (on peut appeler)
s'appeler

Les principaux marqueurs de la dénomination (*s'appeler, se nommer, (se) dénommer, avoir pour nom*) ont été présentés au chapitre précédent. Ils servent à exprimer le signe linguistique qui correspond à une chose-nommée. Outre les quatre marqueurs de la dénomination présentés au chapitre précédent, quelques formes et variantes supplémentaires peuvent contribuer à enrichir la récolte d'EDM de dénomination.

Appeler

S'il est vrai que la forme *s'appeler* est particulièrement apte à établir une relation de dénomination, il convient également de prendre en considération le marqueur *appeler*.

Les petites notes insérées dans les journaux, et appelées réclames, se lancent hardiment dans le domaine de l'exagération, et se modèlent sur le puff des Anglais (E. Guinot, Français peints par eux-mêmes, Le Directeur de théâtre à Paris, t. 4, 1841, p. 151, in TLFi, s.v. *PUFF*).

Les peaux sont alors étendues sur des cadres en bois sur le pourtour desquels elles sont fixées à l'aide de grosses punaises appelées picots (Bérard, Gobilliard, Cuirs et peaux, 1947, p. 111, in TLFi, s.v. *PUNAISE*).

Ce mai était de la simplicité la plus primitive: c'était un long sapin ébranché et dépouillé jusqu'à la partie de sa cime, appelée le bouquet; ce bouquet ou touffe de branches, d'environ trois pieds de longueur, toujours proportionné néanmoins à la hauteur de l'arbre, avait un aspect très agréable tant qu'il conservait sa verdure; mais desséché ensuite par les grandes chaleurs de l'été, il n'offrait déjà plus en août qu'un objet d'assez triste apparence. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 137]

L'ensemble des racines d'une plante constitue l'appareil radicaire, encore appelé système racinaire (Lar. agric. 1981, in TLFi, s.v. *Racinaire*, adj., (dans l'article *RACINE*, subst.fém.)).

La séquence définissante de ce type d'énoncé doit obligatoirement être de nature nominale et de valeur générique. La dénomination des choses du monde exige que le signe linguistique qui représente cette chose-nommée dans l'énoncé ait la propriété d'indiquer la "substance" de la chose-nommée. Le terme même de *dénomination* porte en lui les germes de cette restriction (*dé-nomination*). Qui plus est, la fonction dénominative du marqueur *appeler* ne s'exerce que dans le cadre d'une construction syntaxique transitive où la séquence définissante correspond à un complément d'objet direct de *appeler*. Cette condition d'emploi a pour

conséquence d'exclure toute occurrence du marqueur en construction intransitive, c'est-à-dire suivie d'un complément d'objet indirect (*appelé à, de, pour, sans, vers, etc.*).

Il fut bien plus surpris encore, lorsqu'il remarqua que tous les regards se dirigeaient sur lui, comme s'il eût été appelé à jouer un rôle dans la cérémonie qui se préparait. [1853, Chauveau Guérin, 323]

Le vieux curé de la paroisse, que son ministère avait appelé auprès d'un malade avant la catastrophe, était accouru sur le lieu du désastre. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 81]

Le docteur appelé vers les neuf heures du matin déclara qu'il souffrait d'une pleurésie mortelle et qu'il fallait appeler le prêtre au plus tôt. [1892, Beaugrand Galerie, 68]

"...Voilà trois ans passés, on m'avait appelé pour soigner un malade en bas de la rivière Mistassini; j'ai vu de suite que je ne pouvais pas le guérir, alors j'ai dit qu'on aille quérir un prêtre. [1914, Hémon Maria, 176]

J'assurai à M. Chicoine que, sans l'ombre d'un doute, son amitié pour moi l'aveuglait; que depuis au moins vingt ans je ne me sentais plus, comme on dit, appelé à une haute destinée et que mes déplacements à la surface du globe me paraissaient tout à fait dépourvus de signification. [1960, Bessette Libraire, 138]

Appellation

La fonction dénominateur propre aux marqueurs *s'appeler* et *appeler* se retrouve également sous les traits du marqueur de forme nominale *appellation*.

Cette organisation de jeu, basée sur une occupation rationnelle du terrain, (...) est connue sous l'appellation de méthode classique ou de <<quinconce>> (J. Mercier, Footb., 1966, p. 59, in TLFi, s.v. *QUINCONCE*).

Mais les formules restantes de politesse, cette appellation de monsieur, comme une voix étrangère, m'attristaient et me rattiraient au réel (Sainte-Beuve, Volupté, t. 2, 1834, p. 46, in TLFi, s.v. *rattirer, réattirer*, verbe trans. (dans l'article *RE-*, *RE-*, *R-*, préf.)).

Plutôt, elle avait employé l'appellation méprisante, insultante, Irkrelret, les poux. [1958, Thériault Agaguk, 28]

Avoir comme / pour / un / le nom

Nous ne disposons d'aucun exemple pour ce marqueur. Il semble donc peu favorisé par la concurrence lexicale des formes qui permettent de produire des EDM de dénomination.

Dénomination

La catégorie de la dénomination contient de toute évidence son marqueur éponyme.

Les meubles glacières portent différentes dénominations suivant leur forme et leurs dimensions: rafraîchisseurs ou timbres quand ils s'ouvrent par en-dessus et servent presque uniquement à rafraîchir les bouteilles de liquides

(Lar. mén. 1926, p. 630, in TLFi, s.v. Rafraîchisseur, subst. masc., (dans l'article RAFRAÎCHISSOIR, subst. masc.)).

Les anciennes dénominations ont subsisté: on dit encore du papier raisin, couronne (Lar. comm. 1930, s.v. papier, in TLFi, s.v. RAISIN).

Par un sentiment qui fait peu d'honneur à la nature humaine, la plupart des amis, ou tout au moins de ceux que l'on comprend sous la dénomination banale de connaissances, se retirent d'une maison affligée, comme si le malheur était contagieux. [1853, Chauveau Guérin, 270]

Il existe

Le marqueur *il existe* sert à poser l'existence d'une catégorie référentielle et présente un ou plusieurs membres de cette catégorie. Il est d'usage très fréquent.

Croizat (1949) estime qu'il est probable qu'à côté d'un purpura rhumatoïde autonome, il existe un purpura rhumatismal, forme purpurique de la maladie de Bouillaud (Ravault, Vignon, Rhumatol., 1956, p. 565, in TLFi, s.v. *Purpurique*, adj. (dans l'article *PURPURA*, subst. masc.)).

En ce qui regarde le constructeur, il existe une grande variété de voûtes. Celle qui s'incline parallèlement à la descente d'un lieu bas est une voûte rampante (Ch. Blanc, Gramm. arts dessin, 1876, p. 243, in TLFi, s.v. *RAMPANT*, *-ANTE*).

La descente en rappel. Il existe différentes manières de descendre en rappel (Gautrat 1970, in TLFi, s.v. *RAPPEL*).

Il existe, en législation, deux réparations possibles: l'une est la réparation civile, qui se traduit par l'allocation à la victime de dommages-intérêts destinés à réparer le dommage subi. L'autre est la réparation pénale qui consiste dans le prononcé d'une peine infligée au coupable (Civilis. écr., 1939, p. 44-12, in TLFi, s.v. *RÉPARATION*).

Il existe de nombreuses formules de salades de fruits, appelées <<macédoines>>, <<cocktails>> ou simplement <<fruits rafraîchis>> (Courtine Gastr. 1984, in TLFi, s.v. *SALADE*¹).

Nom (donné / que l'on donne / le, leur, son ~ de)

Le marqueur *nom (donné / que l'on donne / le ~ de)* identifie le signe linguistique (nom) qui correspond à la chose-nommée et introduit toujours un autonome. Il semble cependant relever davantage des discours scientifique et technique.

Le chêne pubescent est caractérisé par son gland porté par un pédoncule court et dressé et par les poils courts et serrés qui couvrent la partie inférieure de ses feuilles et justifient son nom de chêne pubescent (Cochet, Bois, 1963, p. 32, in TLFi, s.v. *PUBESCENT*, *-ENTE*).

On a donné le nom de fièvre puerpérale, ou fièvre des accouchées, à une fièvre aiguë qui survient aux femmes en couche, ordinairement du second au troisième jour de leur couche, et quelquefois le premier jour, peu d'heures après l'accouchement (Geoffroy, Méd. prat., 1800, p. 91, in TLFi, s.v. *PUERPÉRAL*, *-ALE*, *-AUX*).

Hérité de l'Antiquité et employé dès le début du Moyen Âge sous le nom de <<dioptre>>, le spéculum vaginal a été pour ainsi dire réinventé par

Récamier en 1812, à l'Hôtel-Dieu (Bariéty, Coury, Hist. méd., 1963, p. 630, in TLFi, s.v. *RÉINVENTER*).

Il reconnaît avoir coupé la queue d'un animal connu dans nos campagnes sous le nom de bête-à-grand'queue, dans des conditions fort dangereuses pour sa vie corporelle et pour le salut de son âme, mais cela à son corps défendant et parce que c'est le seul moyen reconnu de se débarrasser de la bête. [1892,Beaugrand Galerie,52]

Dès que la condition d'autonymie est rompue, le marqueur *le / leur / son nom de* cesse d'exercer sa fonction définitoire. Il ne réfère plus à une catégorie référentielle mais à une occurrence particulière d'un objet de cette catégorie.

J'ai défendu, s'écria le capitaine, de prononcer en ma présence le nom de cette vipère que j'ai réchauffée dans mon sein! [1863,Aubert de Gaspé Anciens,255]

Ma mère avait perdu une petite fille de six ans, mon unique soeur: elle en eut tant de chagrin que nous n'avons jamais osé prononcer le nom de l'enfant en sa présence. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,378]

Mlle de Montbrun ne se plaignait pas; jamais elle ne prononçait le nom de son père. [1884,Conan Angéline,119]

Se nommer

Le marqueur *se nommer* identifie également le signe linguistique (nom) qui correspond à la chose-nommée. Il appartient davantage aux discours scientifiques et techniques qu'aux discours littéraires.

Les lois générales qui règlent la marche des choses, se nomment des principes, du moment qu'il s'agit de leur application (Say, Écon. pol., 1832, p. 13, in TLFi, s.v. *RÉGLER*).

La renoncule aquatique, parure de nos étangs et de nos fossés, se nomme vulgairement <<grenouillette>> (L. Guyot, P. Gibassier, Les Noms des fleurs, 1968, p. 25, in TLFi, s.v. *RENONCULE*).

Le travail du rampiste se nomme: débillardage, et l'action débillarder (Forest. Métall. 1977, in TLFi, s.v. *Rampiste*, subst. masc., (dans l'article *RAMPE*, subst. fém.)).

On appeler¹¹⁵

À côté des marqueurs *s'appeler* et *appeler*, on trouve une forme très fréquente dans la production d'EDM de dénomination. Il s'agit du marqueur *on appeler*. Il est assujéti aux mêmes conditions syntaxiques que *appeler*¹¹⁶.

¹¹⁵ Rappelons que les marqueurs sont présentés sous une forme lemmatisée dont le but est de regrouper, sous une même forme, les diverses réalisations possibles de ces marqueurs.

¹¹⁶ C'est-à-dire : construction transitive directe dans laquelle la séquence définissante doit être de nature nominale et de

On appelle regard de la faille le côté du plan de la faille tourné vers le plan effondré (L. Moret, Précis de géol., 1958, p. 410, in TLF1, s.v. *REGARD*).

Elle prit une aile de poulet et, délicatement, se mit à la manger avec un de ces petits pains qu'on appelle <<régence>> en Normandie (Maupass., Contes et nouv., t. 2, Boule de suif, 1880, p. 125, in TLF1, s.v. *RÉGENCE*).

On appelle assez improprement théocratie ce régime des castes, dans lequel chacun suit la condition de ses pères, prêtres s'ils sont prêtres, et potiers s'ils sont potiers (Alain, Propos, 1929, p. 885, in TLF1, s.v. *RÉGIME*¹).

Jean Valjean avait tout de suite quitté le boulevard et s'était engagé dans les rues, faisant le plus de lignes brisées qu'il pouvait, revenant quelquefois brusquement sur ses pas pour s'assurer qu'il n'était point suivi. Cette manoeuvre est propre au cerf traqué (...). C'est ce qu'en vénerie on appelle <<faux rembuchement>> (Hugo, Misér., t. 1, 1862, p. 536, in TLF1, s.v. *Rembuchement*, subst. masc. (dans l'article *REMB(U)CHER*, verbe trans.)).

Les exemples qui suivent montrent que l'autonymie n'est pas obligatoire pour que ce marqueur produise un énoncé définitoire :

La durée de la lunaison, ou du retour de la nouvelle lune, est de 29 jours 12 heures 44 minutes et 3 secondes. C'est ce qu'on appelle la révolution synodique de la lune. La révolution réelle se nomme la révolution sidérale (Flammarion, Astron. pop., 1880, p. 125, in TLF1, s.v. *RÉVOLUTION*).

-- Et puis... dame!... voyez -vous, c'est que j'ai lu, il y a bien longtemps, une histoire comme ça, d'un grand seigneur qui avait un beau château, et qui voulait à tout prix chasser un pauvre homme qui avait sa cabane tout près du château. Cette histoire -là a bien mal tourné pour le seigneur. Je crois qu'on appelle ça une fable. Tu veux dire une fable. [1853,Chauveau Guérin,53]

Mme Bouthiller, une ancienne institutrice de campagne -- ce qui veut dire qu'elle a peut-être fini sa huitième année -- rondelette, râblée, rougeaude, dans la quarantaine, est ce qu'on appelle ici une "veuve à l'herbe": séparée de son mari, mais, naturellement, pas divorcée. [1960,Bessette Libraire,52]

Pouvoir appeler

Le marqueur *pouvoir appeler* apporte certaines nuances ou conditions qui pourraient cautionner une dénomination. Il sert à proposer une dénomination possible, parmi d'autres. Il est assujéti aux mêmes conditions syntaxiques que *appeler*.

Le plus remarquable exemple aujourd'hui de l'application des poètes à mettre leur art au service des passions politiques, c'est ce genre littéraire qu'on peut appeler le lyrisme philosophique (Benda, Trahis. clercs, 1927, p. 84, in TLF1, s.v. *REMARQUABLE*).

Au-dessus de la partie inférieure de ce buffet, qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice, projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont

les petits compartiments, bordés de drap vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,93]

Beaucoup de pieuses gens, qu'on pourrait appeler les artisans de la prière, se servaient fort habilement de la croix de chapelet comme d'un outil de sculpteur. [1944,Lemelin Pente,94]

4.2.5 Les marqueurs définitoires de la désignation

Marqueurs
acception
antonyme
au sens de
concept / notion de
dans (en) un / ce sens
désignation, désigner
être le nom de
entendre par
le mot
le terme
signification, signifier
synonyme
vouloir dire

Les principaux marqueurs de la désignation (*désigner, signifier, vouloir dire, être le nom de*) ont été présentés au chapitre précédent. La désignation est un mode prédicatif par lequel un signe "parle" d'un autre signe. Les formes et les variantes supplémentaires qui suivent sont également des marqueurs définitoires qui peuvent contribuer à enrichir la récolte d'EDM de désignation.

Acception

Le marqueur *acception* met en relief une des valeurs d'emplois d'un signe linguistique.

Un taupin, dans la mauvaise acception du terme, est esclave de l'algorithme dont il se croit maître à raison de sa seule virtuosité technique (Gds cour. pensée math., 1948, p. 342, in TLFi, s.v. RAISON).

Antonyme

Le marqueur *antonyme* appartient davantage, mais non exclusivement, aux discours spécialisés. Il indique que les sens respectifs des signes linguistiques en présence correspondent à des idées opposées.

Si, par innocent, il voulait dire imbécile, je la récusais. Que si, d'autre part, il l'employait comme antonyme de coupable, je ne l'estimais pas non plus appropriée, attendu que je ne me sentais en rien fautif. [1960,Bessette Libraire,107]

Au sens de

Le marqueur de désignation *au sens de* stipule quelle valeur (propre, figuré, vulgaire, etc.) doit être retenue pour le signe linguistique qui fait l'objet de la prédication désignative.

Chez nous ma femme, bonne Européenne, est violemment radicale au sens américain du mot, et à l'affût des injustices (Maurois, Journal, 1946, p. 126, in TLFi, s.v. RADICAL, -ALE, -AUX).

Jusqu'à Cézanne, en effet, on ne fit pour ainsi dire jamais de l'aquarelle, au sens exact du terme, mais plutôt des dessins rehaussés et surtout de la gouache (Lhote, *Peint. d'abord*, 1942, p. 155, in TLFi, s.v. *REHAUSSÉ*, *-ÉE*).

Comme nous n'avons pu trouver le mot "cironné" dans les glossaires du parler canadien-français, nous croyons qu'il s'agit soit d'une déformation du mot "ciroteux" pris au sens de chassieux, soit une coquille d'impression pour a "cirottés". [1853, Chauveau Guérin, 56]

Exceptionnellement, le marqueur *au sens de* peut spécifier une valeur d'emploi d'un des éléments formateurs d'un mot qui figure dans l'énoncé, comme dans l'exemple suivant :

Ils sont possédés par la manie de rapprocher toutes choses (au sens rétractif du préfixe) de leur personnalité indécise, mesquine ou pusillanime (Mounier, *Traité caract.*, 1946, p. 305, in TLFi, s.v. *RÉTRACTIF*, *-IVE*).

Concept de, notion de

Le marqueur *concept de* est beaucoup moins fréquent que celui de *notion de*. Tous deux permettent d'affecter une séquence de signes linguistiques au signifié du terme défini. La séquence définissante Y constitue un discours de désignation portant sur la notion représentée par la séquence X de l'énoncé. La séquence définissante doit être nominale et en emploi autonymique – il s'agit d'énoncés définitoires métalinguistiques – pour que s'exerce la fonction définitoire de ces marqueurs.

[...] la radiocristallographie confère à la notion de motif une signification essentielle permettant de préciser les rapports réels entre les propriétés physiques et chimiques du milieu cristallin (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 483, in TLFi, s.v. *radiocristallographie*, subst. fém. (dans l'article *RADIO-1*, élém. formant)).

La notion de divisibilité était restée propre aux entiers rationnels jusqu'au milieu du XVIII^e siècle (Bourbaki, *Hist. math.*, 1960, p. 117, in TLFi, s.v. *RATIONNEL*, *-ELLE*).

La notion de redondance intervient dans de nombreux phénomènes naturels, dans les langages et dans les méthodes de déchiffrement des écritures secrètes (...). Son étude est dominée par un théorème énoncé par Shannon (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964 p. 104, in TLFi, s.v. *REDONDANCE*).

13. Le concept de représentation, tel qu'il est utilisé dans la théorie de la connaissance, repose sur une double métaphore, celle de la représentation théâtrale et celle de la représentation diplomatique. [...] (*Encyclop. univ.* t. 14 1972, p. 88, col. 2 et 3, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTATION*).

Dans (en) un / ce sens

Le marqueur *dans (en) un / ce sens* effectue une sélection parmi les valeurs d'emploi possibles d'une forme. Cependant, on doit exclure les constructions avec *le* (*dans le sens*) qui favorisent l'apparition de la valeur d'emploi "orientation dans l'espace" du mot *sens*. Enfin, la séquence

introduite par la forme *dans (en) un sens* du marqueur doit être de nature adjectivale (adjectif, proposition relative).

Ce verbe est pris dans un sens réduplicatif (Ac. 1835, 1935, in TLF1, s.v. *RÉDUPLICATIF*).

J'ai donc cru pouvoir le reprendre [le mot <<poétique>>] dans un sens qui regarde à l'étymologie, sans oser cependant le prononcer <<Poïétique>> (Valéry, *Introd. poét.*, 1938, p. 12, in TLF1, s.v. *REGARDER*).

En ce sens <<esprit>> signifie être intelligent et conscient de soi; <<pur esprit>> signifie être intelligent et conscient, absolument dégagé des imperfections de la matière (Théol. cath., op. cit., p. 1161, in TLF1, s.v. *PUR, PURE*).

La valeur d'emploi de *dans un sens* change lorsque la séquence qu'il introduit n'est plus de nature adjectivale. Il ne s'agit dès lors plus d'un énoncé définitoire.

Le régime représentatif a évolué dans un sens de soumission des élus au contrôle de leurs électeurs qui a fait dire à certains auteurs (M. Laferrière, par exemple), que l'on avait affaire à un régime <<semi-représentatif>> (Vedel, *Dr. constit.*, 1949, p. 140, in TLF1, s.v. *Semi-représentatif*, -ive, adj. (dans l'article *REPRÉSENTATIF*, -IVE, adj.)).

Entendre par

Le marqueur *entendre par* sert à expliciter dans une séquence définissante le sens qu'il faut donner au terme défini de l'énoncé.

Les physiologistes parlent quelquefois de types revenants. Ils entendent par ce mot des figures où revivent quelques traits des races de jadis, et qui surprennent comme des réapparitions de morts (Barrès, *Pays Levant*, t. 1, 1923, p. 148, in TLF1, s.v. *REVENANT*, -ANTE).

L'on arrive parfois à se demander si l'histoire légèrement <<romancée>> - entendez par là aussi voisine de la romance que du roman - n'immortalise pas plus fidèlement la mémoire d'un héros et ne fait pas mieux comprendre son caractère que la stricte et froide photographie du réel (Vuillermoz, *Vie amour. Chopin*, 1927, p. 89, in TLF1, s.v. *ROMANCÉ*, -ÉE).

Au bout d'un certain temps, M. le Curé est descendu et m'a demandé de la même voix confidentielle si nous n'avions pas en stock "certains livres dangereux". Je l'ai regardé l'air perplexe en relevant les sourcils et l'ai prié de m'éclairer sur ce qu'il entendait par "livres dangereux".
[1960, Bessette Libraire, 70]

Le mot, le terme

Les marqueurs *le mot* et *le terme* sont fréquemment accompagnés de *signifier*, *désigner* et *employer*. Dans ces cas d'emploi, on peut s'interroger sur la pertinence d'inclure ces formes dans l'inventaire des dénominations du vocabulaire définitoire. Ils ne représentent pas des marqueurs autonomes d'EDM de désignation. Lorsqu'ils apparaissent seuls, ils sont en

quelque sorte des introducteurs d'autonymes. Ils présentent un signe linguistique autonome comme étant une unité "mot" ou "terme" du lexique.

Le mot d'ahava <<amour>>, revient souvent dans les formules de prières encadrant les textes bibliques, et qui sont l'oeuvre du rabbinisme ancien (Weill, Judaïsme, 1931, p. 179, in TLFi, s.v. RABBINISME).

Le mot rally(e) (...) s'emploie en France pour tout genre d'«événement» sportif qui réunit un grand nombre de concurrents; on parlera, par exemple, d'un rally d'aviateurs, de rameurs (J. Orr, Les Anglicismes du vocabulaire sportif ds Fr. mod. t. 3 1935, p. 298, in TLFi, s.v. RALLYE).

[L']hébreu post-biblique de la Michna et de quelques autres textes est appelé aussi néo-hébreu, hébreu rabbinique ou <<talmudique>> (seule cette dernière dénomination ou le terme <<michnique>> sont sans ambiguïté) (Lang. Monde 1952, p. 115, in TLFi, s.v. RABBINIQUE).

La distinction entre racine et radical n'est pas toujours très claire. Le terme racine est souvent réservé à la linguistique diachronique: ainsi des <<racines indo-européennes>> sont reconstituées à partir de la comparaison du grec, du latin, etc. Lang. 1973. in TLFi, s.v. RACINE

On notera toutefois que *le terme* connaît d'autres valeurs d'emploi, telles que “ la durée ”, dès que le signe linguistique n'est plus en mention (autonyme) mais en usage :

Les diverses conférences sanitaires internationales ont fixé le terme moyen de 5 jours comme point de départ des mesures quarantaines (Ruffer, Crendiropoulo ds Nouv. Traité Méd. fasc. 3 1927, p. 394, in TLFi, s.v. QUARANTENAIRE).

Signification

Le marqueur *signification* apparaît dans des énoncés qui caractérisent le sens d'un mot ou d'une expression au moyen d'une séquence définissante Y.

Bien se dit, dans nos campagnes, pour terre, bien immobilier. La signification ainsi restreinte de ce mot, montre l'attachement des Canadiens français pour la propriété foncière. [1853,Chauveau Guérin,353]

-- D'abord, vous saurez, mon cher député, que ce mot de “patois” ne comporte, pour les gens qui “savent” aucune signification méprisante, au contraire. [1922,Fournier Encrier2,83]

Synonyme

Le marqueur *synonyme* entre dans la composition d'énoncés dans lesquels les signifiés respectifs du défini et du définissant sont désignés, sous certains rapports, comme des équivalents.

La télégraphie sans fil (T.S.F.) ou radiotélégraphie, la téléphonie sans fil, ou radiotéléphonie constituèrent les premières applications de la radioélectricité; dans le langage courant le sigle T.S.F. a d'ailleurs été longtemps un synonyme de radioélectricité (Quillet Suppl. 1971, in TLFi, s.v. RADIOÉLECTRICITÉ).

Il est fou et loufoque, déclare Marthereau, qui a coutume de renforcer l'expression de sa pensée par l'emploi simultané de deux synonymes (Barbusse, Feu, 1916, p. 16, in TLFi, s.v. *RENFORCER*).

Ce terme [révélation], dans l'usage n'est point accompagné de l'idée odieuse qu'on attache à ceux de délation et de dénonciation, bien qu'il leur soit synonyme. Il semble que la révélation d'un crime ou d'un délit dangereux pour la société soit un devoir pour le citoyen (St-Edme t. 5 1828, in TLFi, s.v. *RÉVÉLATION*).

4.2.6 Les marqueurs définitoires de l'équivalence

Marqueurs
Autrement dit
c'est-à-dire
Comme <i>dire</i>
Comme on dit
Comparable (à)
Considérer comme
Consister (à, en)
Correspondre à
Dire aussi (on ~, nous ~)
Dit, dite [sauf <i>avoir</i>]
En d'autres termes
Équivalence, équivalent de
Équivaloir à
Exemple, (par ~, à titre d' ~)
faire penser à
il s'agir
même chose
même sens, ~ signification
par analogie
paraphrase, paraphraser
pareil à
ressembler à
se dit
semblable à
si l'on vouloir
similaire
similitude
traduire (se ~ par)
un peu comme

Les marqueurs de la catégorie définitoire de l'équivalence sont nombreux. Certains sont plus productifs que d'autres. Les marqueurs traditionnellement relevés comme représentatifs de cette catégorie – *c'est-à-dire*, *comparable à*, *consister à*, *être l'équivalent de* et *ressembler à* – ont été présentés brièvement au chapitre précédent. Ils seront repris ici et illustrés d'exemples supplémentaires. De façon générale, on peut dire des marqueurs de cette catégorie qu'ils établissent des rapports d'équivalence variables entre le défini et la séquence définissante. L'équivalence se distingue de la caractérisation en ce qu'elle ne traite pas directement des caractères intrinsèques d'un objet mais d'un rapport de similitude entre deux objets indépendants. L'équivalence inclut tous les marqueurs lexicaux de la reformulation, qui n'est qu'un des modes possibles d'assertion de cette relation.

Autrement dit

Le marqueur *autrement dit* reformule, dans une séquence Y, le sens des éléments d'une séquence X.

Il convient de dire un mot de ce qu'étaient ou avaient été les <<sept arts libéraux>> qui y préparaient [à la scolastique]. Il s'agit, on s'en doute, du <<trivium>> et du <<quadrivium>> (*autrement dit*, les <<trois routes>> et les <<quatre routes>>) (Encyclop. éduc., 1960, p. 12, in TLFi, s.v. *QUADRIVIUM*).

La voie peut être horizontale ou inclinée, *autrement dit* le chemin est de niveau ou en rampe (Armengaud, Moteurs à vapeur, t. 2, 1861, p. 185, in TLFi, s.v. *RAMPE*).

Le provençal, *autrement dit* la fameuse langue d'Oc, est encore aujourd'hui d'usage très répandu, dans un territoire peuplé par plus de douze millions de Français. [1922, Fournier Encrier2, 83]

C'est-à-dire

Le marqueur *c'est-à-dire* est d'usage fréquent. Comme il ressort des travaux de Murat et Cartier-Bresson (1987), il favorise la reprise interprétative d'un élément X dans une séquence Y.

L'or fin, c'est-à-dire pur, est dit de 24 carats (Metta, Pierres préc., 1960, p. 54, in TLFi, s.v. PUR, PURE).

Tes fauteuils seront brodés sur velours avec monture en acajou, c'est-à-dire en mahogany; car les gens comme il faut ne parlent qu'à moitié français (et je suppose que madame Guilbault aura été bien élevée). [1853, Chauveau Guérin, 86]

On était alors dans le carême, c'est-à-dire au milieu de mars, époque de l'année sur laquelle les prières et les offices lugubres de l'Église, joints à l'impression qui résulte du premier réveil de la nature, lorsque le printemps qui dans notre climat est si long, commence à poindre lentement, jettent un certain reflet de tristesse que beaucoup de personnes, nous en sommes certains, ont observé avant nous. [1853, Chauveau Guérin, 126]

Avant de partir je fis mes adieux aux personnes où je demeurais c'est-à-dire où je pensionnais, ils furent bien surpris, car ils ne savaient pas que je voulais partir, je ne leur avais point dit, car c'est dangereux de se faire tuer. [1853, Rioux Voyage, 77]

On se répand alors dans les bois, c'est-à-dire dans les bruyères; et, après une journée ou deux de peines et d'efforts, on réussit, assez souvent, à s'emparer d'une de ces charmantes bêtes. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 49]

Dégrayer -vous, dit -on, c'est-à-dire ôtez votre redingote, etc. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 133]

Comme dire

Le marqueur *comme dire* (*comme disait*, *comme dirait*, etc.) présente un terme définissant équivalent à un terme défini mais relevant d'un autre domaine, d'un autre groupe social ou, plus généralement, d'un autre contexte d'emploi.

Autrefois, un voyage de six heures en bateau à vapeur (en pyroscaphe, comme dirait le pharmacien) me paraissait démesuré; j'y avais des ennuis abondants. Aujourd'hui, ça a passé en un clin d'oeil (Flaub., Corresp., 1853, p. 332, in TLFi, s.v. PYROSCAPHE).

Il y avait ceux qui faisaient retraite dans un monastère pour retrouver Dieu (...). Puis, il y a eu ceux qui venaient méditer sur leur propre vie, <<se ressourcer>>, comme disent les psychologues (où suis-je, où vais-je?) (Le Point, 29 août 1977, p. 53, col. 2, in TLFi, s.v. Ressourcer, verbe, (dans l'article RESSOURCEMENT, subst. masc.)).

Bref, il s'en va aux chiens, comme disent ses amis anglais. [1853, Chauveau Guérin, 343]

Vraiment, j'ai beau regarder, je ne vois point le grain noir, comme disent les marins. [1884, Conan Angéline, 79]

Comme on dit

La locution *comme on dit* sert également à présenter des équivalents qui relèvent de niveaux de langue, de domaines d'emploi, d'époques, ou de groupes sociaux particuliers.

Le quart-monde, comme on dit maintenant pour désigner ceux des pays en voie de développement qui sont restés pauvres parce que démunis de matières premières (Le Monde, 24 janv. 1974 ds Gilb. 1980, in TLF1, s.v. *QUART(-)MONDE*).

Le marché conclu et sa tâche accomplie, l'artisan qu'il serait et le client auquel il aurait affaire seraient quittes, comme on dit, c'est-à-dire libres vis-à-vis l'un de l'autre (Guéhenno, Jean-Jacques, 1950, p. 121, in TLF1, s.v. *QUITTE*).

On chuchotait qu'il y avait eu une femme dans sa vie, une femme qui l'avait (...) trahi (...), ce qui l'avait rendu <<sauvage>> comme on dit en argot de traite des blanches d'un trafiquant qui a été marqué par une femme et ne peut plus de ce fait espérer faire jamais partie des <<réguliers>> (Cendrars Bourlinguer, 1948, p. 69, in TLF1, s.v. *RÉGULIER, -IÈRE*).

Comparable (à)

Le marqueur *comparable (à)* peut établir une équivalence partielle entre un défini et un définissant.

Le rayonnement est comparable à un gaz: il est homogène, il a une température T, il occupe un volume V et il exerce une pression uniforme P sur les parois de l'enceinte qu'il remplit. Cette pression, c'est la <<pression de radiation>> (L. de Broglie, Théorie quanta, 1959, p. 80, in TLF1, s.v. *RADIATION*²).

Considérer comme

Le marqueur *considérer comme* présente, sous l'angle d'une séquence définissante, une équivalence partielle entre un défini et un définissant.

Le rapt fut considéré comme un crime punissable sous les trois dynasties de la vieille France (France, Bonnard, 1881, p. 483, in TLF1, s.v. *PUNISSABLE*).

La réadaptation fut d'emblée considérée comme un ensemble de mesures destinées à assurer et à garantir aux personnes leur statut <<à part entière>> et qualifiée de <<fonctionnelle, professionnelle et sociale>> (R. de réadaptation, nov. 1977, no 1, p. 7, in TLF1, s.v. *RÉADAPTATION*).

L'auteur se trouvait, le premier jour de l'an, chez un seigneur qui reçut, après l'office du matin, la visite d'une centaine de ses filleuls. Le parrain fournissait toute la boisson qui se buvait au festin du compérage, ainsi que celle que buvait la mère de l'enfant nouveau-né, pendant sa maladie, le vin et l'eau-de-vie étant considérés comme un remède infaillible pour les femmes en couche. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,132]

Consister à (en)

Le marqueur *consister à (en)* sert à expliciter le signifié d'un mot au moyen d'une séquence définissante équivalente. La construction avec la préposition *à* introduit une séquence définissante infinitive (V_{inf}) alors que la construction avec la préposition *en* introduit une séquence définissante nominale.

Les signes cliniques consistent en troubles digestifs multiples associés à des ptoses viscérales, en migraines (Ce que la Fr. a apporté à la méd., 1946, p. 236, in TLFi, s.v. *PTOSE, PTÔSE*).

L'injection consiste à introduire le combustible (...) en le pulvérisant et en le répartissant de façon aussi uniforme que possible (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 272, in TLFi, s.v. *PULVÉRISER*).

Jacques Daguerre avait obtenu en 1838 les premiers "daguerréo-types" par un procédé qui consistait à fixer sur une feuille d'argent pur, plaqué sur cuivre, l'image obtenue dans la chambre noire. [1853, Chauveau Guérin, 273, Note de bas de page]

Correspondre à

Le marqueur *correspondre à* sert essentiellement à expliciter le sens du défini au moyen d'une séquence définissante considérée équivalente.

La déconcentration correspond à la ramification locale des pouvoirs de l'État (Baradat, Organ. préfet., 1907, p. 85, in TLFi, s.v. *RAMIFICATION*).

Le pouvoir refroidissant ou réfrigérant de l'atmosphère, correspondant à la perte de chaleur éprouvée par l'homme (...) en des conditions météorologiques diverses (Maurain, Météor., 1950, p. 230, in TLFi, s.v. *RÉFRIGÉRANT, -ANTE*).

Dire aussi (on ~, nous ~)

Le marqueur *dire aussi (on ~, nous ~)* présente, dans une séquence définissante, des signes linguistiques pouvant être considérés comme ayant le même signifié que celui du terme défini. Il présente donc deux séquences de signes linguistiques applicables à un même signifié et suggère des synonymes. L'équivalence proposée peut également mettre en relief des domaines d'emplois ou des niveaux de langue différents.

Qu'est-ce qu'un purotin? (...) demanda Soji (...) _ C'est un type qui est dans la purée, métaphore signifiant la misère. Nous disons aussi dans la <<mouise>> (L. Daudet, Ariane, 1936, p. 185, in TLFi, s.v. *Purotin*, subst. masc., (dans l'article *PURROT*, subst. masc.)).

[Une vieille futaie] est dite de vieille écorce (...). On dit aussi (...): futaie sur le retour. J'aime mieux vieille écorce (Pesquidoux, Livre raison, 1928, p. 21, in TLFi, s.v. *RETOUR*).

Le rut chez les mâles n'existe qu'autant que les femelles de la même espèce sont elles-mêmes en rut, on dit aussi en chaleur. Le rut des femelles correspond à l'oestrus (Villemin 1975, in TLFi, s.v. RUT).

Dit, Dite

Le marqueur *dit, dite* permet d'introduire un équivalent spécifique s'appliquant au terme défini. Dans certains cas, la séquence définissante, c'est-à-dire le complément de *dite*, peut être un autonome (comme dans le premier exemple ci-dessous). Il forme alors un énoncé définitoire métalinguistique. Dès que le complément n'est plus en mention mais apparaît en usage, il doit constituer, du point de vue syntaxique, un complément du nom – nom représenté dans l'énoncé par le terme défini. Dans le cadre de cette construction avec *dit, dite*, les éléments subordonnés peuvent être soit une épithète (adjectif ou participe), soit une apposition, soit un syntagme nominal complément.

Au sporophyte appartiennent une enveloppe, dite tégument, et un tissu massif, appelé le nucelle. Au sommet de l'ovule, un orifice ou micropyle, interrompt la continuité du tégument qui, à son niveau, laisse le nucelle à découvert (Bot., 1960, p. 587 [Encyclop. de la Pléiade], in TLFi, s.v. *micropyle*, subst. masc. (dans l'article *-PYLE*, élém. formant)).

Todd et ses élèves ont mis au point une méthode dite de quaternarisation, selon laquelle les phosphates et pyrophosphates, complètement estérifiés, réagissent avec les bases tertiaires fortes (Privat de Garilhe, Acides nucl., 1963, p. 80, in TLFi, s.v. *pyrophosphate*, subst. masc. (dans l'article *PYR(O)-*, élém. formant)).

La boîte à 4 vitesses (...) dont la troisième est la prise directe, possède une quatrième vitesse, dite surmultipliée, qui permet au véhicule de tourner au régime normal d'utilisation à la vitesse de croisière (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 89, in TLFi, s.v. *QUATRIÈME*).

Pardessus de demi-saison de la forme dite raglan (Duhamel, Cécile, 1938, p. 189, in TLFi, s.v. *RAGLAN*).

Les Chinois (...) recopient aujourd'hui les belles oeuvres de leur porcelaine dite grand-mandarin (Balzac, Cous. Pons, 1847, p. 34, in TLFi, s.v. *RECOPIER*).

Les résines (...) sont (...) susceptibles de combinaisons avec les alcalis et pouvant les saturer à la manière des acides faibles, et former alors différents savons, dits de résine, ou savons jaunes (Comm. t. 2 1839, in TLFi, s.v. *RÉSINE*).

En d'autres termes

Le marqueur *en d'autres termes* peut être considéré comme un équivalent de *autrement dit*. Tout comme ce dernier, il opère une reformulation.

Le mot français <<représentation>> apporte une réponse [à la contradiction <<contenue>> dans le mot <<répétition>>]. Une représentation, c'est le moment où l'on montre quelque chose qui appartient au passé, quelque chose qui a existé autrefois et qui doit exister maintenant. (...) En d'autres

termes, une représentation, c'est une mise au présent, qui doit favoriser un retour à la vie que la répétition avait nié, mais qu'elle aurait dû sauvegarder (P. Brook, L'Espace vide: Écrits sur le théâtre, trad. par Chr. Estienne et Fr. Fayolle, 1977, p. 181, in TLFi, s.v. *REPRÉSENTATION*).

Il eût fallu rouler sur son beau corps d'athlète avant de lui arracher un seul des ouvrages canadiens qui formaient sa collection sainte. En d'autres termes, il se fut battu jusqu'au coton plutôt que d'abandonner à l'ennemi, cambrioleur ou politicien, les *Élévations* poétiques de M. l'abbé Burque ou les *Souvenirs d'outre-mer* de M. le notaire Mayrand, les *Discours* de M. le juge Pouliot ou les *Impressions de voyage* de M. Routhier. [1922, Fournier Encrier2,148]

Équivalence, équivalent de

Le marqueur *équivalence*, *équivalent de* est l'éponyme de cette catégorie. Comme le montrent les exemples suivants, ce marqueur est fréquemment utilisé pour mettre en rapport des éléments appartenant à des secteurs ou domaines différents : politique / religion, sculpture / peinture, etc.

Les femmes (...) n'admettent pas qu'une conviction politique soit l'équivalent d'une religion. Elles ne renoncent jamais à l'espoir de nous convertir, fût-ce au dernier moment (Ménard, *Rêv. païen*, 1876, p. 183, in TLFi, s.v. *RENONCER*)

C'est pour éviter cette monotonie née de rapprochements trop fréquents d'ombres identiques que les peintres les plus attachés aux contrastes de tons, comme Rembrandt ou Daumier, ont eu recours au contraste chaud-froid, qui est l'équivalent sur un autre plan du contraste clair-sombre, chaque fois que deux ombres d'égale intensité se trouvaient trop voisines (Arts et litt., 1935, p. 30-9, in TLFi, s.v. *QUE*)

L'oeuvre sculptée de Picasso est un équivalent de son oeuvre peinte. On y trouve des répliques de ses tableaux des époques rose, nègre, etc. (Arts et litt., 1936, p. 18-5, in TLFi, s.v. *ROSE*²)

Équivaloir à

Le marqueur *équivaloir à* indique également un rapport d'équivalence entre le défini et le définissant, rapport qui peut être nuancé à partir des éléments du contexte.

De pareilles restaurations équivalent à des démolitions. (Hugo, *Rhin*, 1842, p. 232, in TLFi, s.v. *RIDICULISER*).

Le titre d'avocat équivalait à une profession. Les familles font à l'envi de grands sacrifices pour pousser les enfants jusque-là (Reybaud, J. *Paturot*, 1842, p. 107, in TLFi, s.v. *SACRIFICE*).

Quand un statut confère le pouvoir d'accomplir un acte judiciaire ou autre requis dans l'intérêt public ou même dans l'intérêt de particuliers, cela équivalait à un ordre donné à ceux qui sont ainsi autorisés à exercer tel pouvoir le cas échéant. [1922, Fournier Encrier1,157]

Exemple, par ~, à titre d'~

Le marqueur *exemple* (*par ~, à titre d'~*) indique une relation d'équivalence en "montrant" un spécimen de la catégorie du défini. N'y a-t-il pas, comme le souligne Rey-Debove (1971), meilleure définition qu'un exemple ?

On classe les polygones d'après le nombre de leurs côtés; par exemple on dit: un polygone de 13 côtés. Toutefois, pour les polygones qui sont d'un usage plus fréquent, on a choisi des noms spéciaux: triangle, quadrilatère, pentagone, etc. (Roux, Miellou, Géom., 1946, p. 28, in TLF1, s.v. *QUADRILATÈRE*).

On pourra, pour parler rapidement, exprimer un quantum en unité de potentiel, par exemple en volts (M. de Broglie, Rayons X, 1922, p. 18, in TLF1, s.v. *QUANTUM, QUANTA*).

Dans l'histoire des éléments fortement radioactifs, par exemple celle de l'uranium, nous observons des processus chimiques réversibles pour ses combinaisons et des processus irréversibles radiochimiques pour ses atomes (Vernadsky, Géochim., 1924, p. 21, in TLF1, s.v. *RADIOCHIMIE*, adj. (dans l'article *RADIOCHIMIE*, subst. fém.))

Dans les textes littéraires analysés, le marqueur *par exemple* est rarement utilisé en fonction définitoire. Il est plutôt utilisé soit comme interjection, soit comme une ponctuation discursive. On évitera nombre de ces occurrences en excluant les séquences de *par exemple* qui sont immédiatement suivies d'une ponctuation (point, virgule, etc.).

Mais, mon vieil aigrefin, par exemple, si tu m'aides pas à payer mes dettes cette année, je te casserai la margoulette. [1933, Grignon Péché, 46]

Ah! ben par exemple, je peux toujours me servir une deuxième fois. [1933, Grignon Péché, 176]

Je ne boitais pas trop, par exemple. [1944, Lemelin Pente, 284]

Il ne saurait s'agir d'une règle infaillible puisque dans certains énoncés, la fonction du marqueur est définitoire malgré la présence de ces éléments de ponctuation :

7. <<Pureté>> et <<impureté>> désignent des situations données et déterminent un comportement adéquat au regard de la loi religieuse par exemple, à l'époque biblique, entrer dans le Temple, consommer des aliments consacrés (...) exigeaient un état de pureté (E. Gugenheim ds M.-D. Tendler, *Le Judaïsme et la vie conjugale*, Paris, Fondation Sefer, 1978, préf., p. 8, in TLF1, s.v. *PURETÉ*).

Faire penser à

Le marqueur *faire penser à*, récolté lors des dépouillements du DIM et du TL, est d'un intérêt définitoire douteux. En fait, on constate que ce marqueur est un introducteur de métaphores.

Murs gris, crasseux, carreaux salis d'une couche de suie, parquets recouverts d'un linoléum échanuré, ça fait penser à la salle d'attente d'une gare de province. [1960, Bessette Libraire, 21]

Elle lui faisait penser à un petit chat qui se débarbouillait. [1945,Roy Bonheur,326]

Le roseau, le nénuphar me font penser à la porcelaine de Chine, sa fleur blanche au papier de riz de Canton (Goncourt, Journal, 1864, p. 52, in TLF1, s.v. RIZ).

Faire penser à peut également avoir une valeur de “ rappeler ”.

Oui, une bagatelle, elle m'a dit de vous faire penser à lui acheter... [1853,Chauveau Guérin,167]

Ça m'fait penser à un forestier qu'j'ai vu aussi, dit Volpatte, qui f'sait d'la rouscaillure rapport aux corvées qu'on l'obligeait (Barbusse, Feu, 1916, p. 129, in TLF1, s.v. Rouscaillure, subst. fém., (dans l'article ROUSCAILLER, verbe intrans.)).

Aussi, il ne paraît pas utile de tenir compte de ce marqueur dans le cadre d'une stratégie de repérage d'EDL d'équivalence.

Il s'agir

Dans certains énoncés, le marqueur *il s'agir* explicite, dans une séquence Y, les traits caractéristiques équivalents de X. Il est d'usage très fréquent. Il s'apparente au marqueur *consister à, en* mais opère sur des segments textuels plus larges. Le marqueur *il s'agir* exerce sa fonction définitoire entre propositions d'une même phrase ou entre phrases distinctes. Le marqueur *consister à, en* opère plus généralement dans le cadre d'une même phrase.

Il convient de dire un mot de ce qu'étaient ou avaient été les <<sept arts libéraux>> qui y préparaient [à la scolastique]. Il s'agit, on s'en doute, du <<trivium>> et du <<quadrivium>> (autrement dit, les <<trois routes>> et les <<quatre routes>>) (Encyclop. éduc., 1960, p. 12, in TLF1, s.v. QUADRIVIUM).

En avril 1961, la biscuiterie <<l'Alsacienne>> a lancé sa collection Drapeaurama: il s'agit d'une carte panoramique de l'Europe, montée sur un cadre dans lequel des encoches permettent de disposer de petits drapeaux en métal (Vie Lang., févr. 1962, p. 105, in TLF1, s.v. drapeaurama. - (dans l'article -RAMA, -ORAMA, élém. formant)).

Jacques Daguerre avait obtenu en 1838 les premiers "daguerro-types" par un procédé qui consistait à fixer sur une feuille d'argent pur, plaqué sur cuivre, l'image obtenue dans la chambre noire. Il s'agit donc ici d'un anachronisme puisque l'action du roman se situe en 1831-1832. [1853,Chauveau Guérin,273]

Il m'a demandé ensuite si j'avais ma carte. C'était la première fois que j'en entendais parler. Il s'agit d'un petit certificat émis par le bureau de placement et attestant que le postulant n'a pas de dossier criminel et cherche "de bonne foi" du travail. La tournure me parut ridicule. [1960,Bessette Libraire,18]

Tous les énoncés comportant ce marqueur n'ont pas un intérêt définitoire. Avec *quand, lorsque* et *dès lors*, le sens du marqueur est alors équivalent à “ il est question ”.

On a là une idée de l'attention qu'ils portent généralement aux débats, quand il s'agit des affaires de leurs propres électeurs. [1922,Fournier Encrier1,68]

Chacun faisait à l'envi des offres de service; et, lorsqu'il s'agit de rebâtir le manoir et ses dépendances, la paroisse en masse s'empressa de donner des corvées volontaires pour accélérer l'ouvrage; on aurait cru, tant était grand le zèle de chacun, qu'il reconstruisait sa propre demeure. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,263]

Ces moyens très directs, encore une fois à la portée de tous, que nous persistons à mettre en avant dès lors qu'il s'agit, non plus essentiellement de produire des oeuvres d'art, mais d'éclairer la partie non révélée et pourtant révétable de notre être où toute beauté, tout amour, toute vertu que nous nous connaissons à peine luit d'une manière intense (Breton, Manif. Surréal., 2e manif., 1930, p. 148, in TLF, s.v. *Révélable*, adj. (dans l'article *RÉVÉLER*)).

Enfin, dans d'autres énoncés, le marqueur aura le sens de “ il faut ” ou “ il convient ”.

Nous sommes fatigués, nous avons froid, nous avons faim. Il s'agit donc de trouver abri, feu et nourriture. La forêt a du bois, les nids ont des oeufs: il reste à chercher la maison (Verne, Île myst., 1874, p. 26, in TLF, s.v. *RESTER*).

Quoique la prédication définitionnelle soit moins apparente dans ce dernier cas, on peut encore extraire les éléments *fatigue*, *froid* et *faim* et les mettre respectivement en rapport avec *abri*, *feu* et *nourriture* pour obtenir les paires *fatigue / abri*, *froid / feu*, *faim / nourriture*.

Même chose

Le marqueur *même chose* se rencontre dans des énoncés où des dénominations équivalentes sont proposées pour un même objet.

Aimer ou être heureux, c'est absolument la même chose; mais il faut la pureté pour comprendre l'amour. [1884,Conan Angéline,50]

Comme ce grand saint, M. M*** sentait deux hommes en lui; c'est à savoir, le député ou le candidat (ce qui, on le sait, veut dire la même chose) et le commerçant d'animaux. [1922,Fournier Encrier1,90]

Ça commence (...) les balades militaires (...). Où on va? (...) quelque nom qu'on lui donne, c'est la même chose, que ça s'appelle le feu, la riflette, la bigorne ou le casse-pipes (Vialar, Bal sauv., 1946, p. 87, in TLF, s.v. *Riflette*, subst. fém., (dans l'article *RIF*, subst. masc.)).

Même sens, même signification

Le marqueur *même sens*, *même signification*, tout comme le marqueur *même chose*, propose des équivalents. Cependant, ces équivalents s'appliquent directement aux signifiés des termes en présence. Il ne s'agit donc plus de dénominations mais de désignations équivalentes. La forme *même sens* est moins susceptible d'être en fonction définitoire que la forme *même signification* du fait que *même sens* a souvent une valeur de “ même direction ”, valeur qui ne

se rencontre évidemment pas avec la forme *même signification*. Aussi, des deux formes, la dernière aura préséance dans une stratégie de repérage d'énoncés définitoires, comme en témoignent les exemples suivants :

Et l'on a dit que *may* dans une loi (de cette nature) est généralement interprété comme ayant la même signification que le mot *shall*.
[1922, Fournier Encrier1, 158]

Boissonnas m'a rappelé, d'abord, que les planètes de notre système tournaient toutes dans le même sens (...). C'est rassurant, n'est-ce pas? C'est un ordre, quelque chose qui met l'esprit en repos (Duhamel, *Terre promise*, 1934, p. 64, in TLFi, s.v. *RASSURANT*, -ANTE).

Quelquefois le V [formé par un vol d'oiseaux] se fragmentait, et les tronçons en continuaient dans le même sens. Puis ils se ressoudaient, attirés les uns vers les autres par une sorte d'attraction magnétique (Montherl., *Célibataires*, 1934, p. 904, in TLFi, s.v. *RESSOUDER*).

On aura remarqué, dans les exemples ci-dessus, que la valeur “ même direction ” de la forme *même sens* pourra être évitée en excluant les énoncés dans lesquels celle-ci constitue le régime de la préposition *dans*. On pourra ainsi réduire le bruit inhérent à l'utilisation de cette forme dans le cadre d'une stratégie de repérage.

Par analogie

Le marqueur *par analogie* semble appartenir surtout aux discours scientifiques et techniques. Il n'apparaît pas dans les textes littéraires interrogés. On en trouve quelques occurrences dans le TLFi. Ce marqueur exprime par quel mode (c'est-à-dire *analogique*) une relation d'équivalence existe entre le défini et le définissant.

Les propriétés oxydo-réductrices du système [oxydo-réducteur] peuvent être définies par cette activité de l'hydrogène moléculaire; par analogie avec le pH, on appelle rH le cologarithme décimal de l'activité de l'hydrogène moléculaire en équilibre avec le système oxydo-réducteur (G. Emschwiler, *Chim. Phys.*, Paris, P.U.F., t. 2, 1961, p. 691, in TLFi, s.v. *rH*).

Le sabot a désigné d'abord la platine en bois des presses hollandaises. Puis, par analogie, la boîte dans laquelle on jette les caractères de rebut; le petit chariot qui sert à transporter les formes (Chautard 1937, p. 113, in TLFi, s.v. *SABOT*).

Paraphrase, paraphraser

Le marqueur *paraphrase, paraphraser* est d'emploi rarissime. Une seule occurrence figure dans chacun des corpus interrogés. Qui plus est, dans ni l'un ni l'autre des énoncés recueillis ce marqueur exerce une fonction proprement définitoire. Sur la base de ces observations, une stratégie de repérage d'énoncés définitoires pourrait aisément faire abstraction de ce marqueur.

La sinuosité, reconnue comme le principe plastique de toute la composition, exécute d'infinies paraphrases usant de toutes les possibilités de dimension, d'extension, de ramassé (Huyghe, Dialog. avec visible, 1955, p. 168, in TLFi, s.v. *RECONNU*, -UE).

Je n'arrive pas à réinventer le code de ce message; et faute de le traduire dans mon langage, j'écris dans l'espoir insensé qu'à force de paraphraser l'innommable, je finirai par le nommer. [1965, Aquin Prochain, 22]

Pareil à

Le marqueur *pareil à*, tout comme *faire penser à*, introduit des expressions métaphoriques qui se veulent équivalentes au terme défini. Son intérêt définitoire demeure cependant aléatoire.

Un mouvement de reins pareil à celui d'un arbre qui se redresse une fois le vent passé (Flaub., Corresp., 1850, p. 139, in TLFi, s.v. *REDRESSER*).

Le visage des gens qui ont quelque chose à cacher est pareil à un mur. (Green, Journal, 1955, p. 7, in TLFi, s.v. *RESPECTABILITÉ*).

[Vial] se campa devant moi, pareil à un mitron des noirs royaumes (Colette, Naiss. jour, 1928, p. 31, in TLFi, s.v. *ROYAUME*).

Dans quelques cas, la métaphore pourrait avoir un certain intérêt définitoire.

Il ne ressemblait à personne, car si la redingote longue le faisait pareil à un conspirateur bonapartiste de 1820, son air de jeunesse naïve donnait un formel démenti à cette supposition (Miomandre, Écrit sur eau, 1908, p. 23, in TLFi, s.v. *RESSEMBLER*).

Les souches basses et les racines émergeaient, bien que l'ombre des sapins et des cyprès serrés protégeât la longue agonie des plaques de neige; les chemins se transformaient en fondrières; là où la mousse brune se montrait déjà, elle était toute gonflée d'eau et pareille à une éponge. [1914, Hémon Maria, 32]

Cinq Pater, cinq Ave, les Actes, puis les longues litanies pareilles à une mélodie. [1914, Hémon Maria, 38]

Une goutte, tombée sur une paupière, descendit sur la joue et coula pareille à une larme. [1933, Grignon Pêché, 113]

Ressembler à

Le marqueur *ressembler à* met en relief certaines caractéristiques ou propriétés que partage le terme "comparé" avec le terme "comparant" qui sert pour ainsi dire de modèle. Cependant, *ressembler à* est également un de ces marqueurs qui introduisent souvent des métaphores en guise de séquence définissante approximative du terme défini, ce qui réduit son intérêt dans un système de repérage d'énoncés définitoires.

Les poils épais des aisselles et du pubis ressemblent aux cheveux. (Haddon, Races hum., trad. par A. Van Gennep, 1930, p. 83, in TLFi, s.v. *PUBIS*)

Mes camarades (...) se pouléchaient en vantant les rillons, ces résidus de porc sautés dans sa graisse et qui ressemblent à des truffes cuites (Balzac, Lys, 1836, p. 9, in TLFi, s.v. *RILLONS*)

Les montagnes qui entourent le lac de Lugano, ne réunissant guère leurs bases qu'au niveau du lac, ressemblent à des îles séparées par d'étroits canaux (Chateaubr., Mém., t. 4, 1848, p. 124, in TLFi, s.v. *RÉUNIR*).

Elle avait, enfin, sur toute sa personne et jusque dans le retroussement de son chignon, quelque chose d'inexprimable qui ressemblait à un défi (Flaub., Éduc. sent., t. 1, 1869, p. 190, in TLFi, s.v. *Retrousser*, subst. masc. (dans l'article *RETROUSSER*, verbe trans.)).

Se dit

Le marqueur *se dit* permet de paraphraser un terme défini au moyen d'une séquence définissante équivalente.

Hovesh (...). C'est celui qui a le droit de mettre en prison, c'est le gouverneur. Le mot qui, en hébreu moderne, désigne le prisonnier est tiré de la même racine et se dit havoush (Green, Journal, 1939, p. 238, in TLFi, s.v. *RACINE*).

Il n'est guère usité que dans cette locution proverbiale: Tous vilains cas sont reniables, locution qui se dit lorsqu'un homme ayant commis quelque méfait considérable, la honte ou la crainte fait qu'il le nie (Littré). Tout mauvais cas est reniable (Mérimée, Lettres Panizzi, t. 2, 1864, p. 4, in TLFi, s.v. *Reniable*, adj., (dans l'article *RENIER*, verbe trans.)).

Si le marqueur accepte d'être suivi d'une proposition adverbiale (circonstancielle, cf. *lorsque*, ci-dessus), il refuse la compagnie des propositions conjonctives introduites par *que*. Le cas échéant, il perd son intérêt définitoire.

Gérard eut une rage sourde, et se dit que, si sa maîtresse faisait un pas de plus vers la voiture, il se jetterait par la croisée avec l'espoir de se tuer et d'écraser en même temps son rival et Mariette (Champfl., Avent. Mlle Mariette, 1853, p. 47, in TLFi, s.v. *RAGE*).

Elle se dit que ce grand esprit, si triste, si malheureux, rassasié de tout, écoeuré des choses humaines, lui faisait, en daignant l'aimer, un grand honneur (Gyp, Raté, 1891, p. 43, in TLFi, s.v. *RASSASIÉ*, -*ÉE*).

On évitera cependant d'exclure erronément l'adverbe disjoint de négation *ne ... que*, qui équivaut à *seulement, uniquement* :

X ne se dit que lorsque Y ...
X se dit seulement / uniquement lorsque Y ...

Semblable à

Le marqueur *semblable à* engendre les mêmes problèmes de séquences définissantes métaphoriques rencontrées avec les marqueurs *pareil à* et *ressembler à*. Certains énoncés comporteront un intérêt définitoire :

Il a acheté un pulvérisateur pour vitrioler sa vigne. C'est assez semblable à l'appareil que portent sur leur dos les marchands de coco (Renard, Journal, 1896, p. 333, in TLFi, s.v. *PULVÉRISATEUR*, -TRICE).

Ces objets (...) qui sont des radiosources et dont l'image photographique est semblable à celle d'une étoile, ont été appelés <<radiosources quasi stellaires>> ou <<quasars>> (...). La découverte de ces deux objets (...) fit naître l'idée que beaucoup de radiosources, qui n'avaient pu jusqu'ici être identifiées, étaient des quasars (Ph. Véron, Les Quasars, 1974, p. 28, in TLFi, s.v. *QUASAR*).

mais, dans bon nombre de cas, cet intérêt définitoire sera inexistant :

La jeune fille (...) tourna à nouveau vers lui un visage menu que des cheveux semblables à une quenouillée d'or couronnaient d'un édifice brillant (Toulet, Comme une fantaisie, 1918, p. 245, in TLFi, s.v. *Quenouillée*, subst. fém. (dans l'article *QUENOUILLE*, subst. fém.)).

Il semblait alors que le monde réel ne parvînt à sa conscience qu'au travers d'une fente étroite, semblable à celles qui laissent passer une seule raie de lumière par une persienne close (Bernanos, Mauv. rêve, 1948, p. 1004, in TLFi, s.v. *RAIE*¹).

Il vous prend je ne sais quelle impatience semblable à celle qu'on éprouve quand un musicien ralentit trop la mesure d'un air (Staël, Allemagne, t. 1, 1810, p. 174, in TLFi, s.v. *RALENTIR*).

Si l'on vouloir

Le marqueur *si l'on vouloir* (*si l'on veut, si l'on voulait*) entre dans la composition d'énoncés où une séquence définissante est proposée comme équivalence approximative du terme défini.

L'égoïsme (...). C'est, si l'on veut, de l'égoïsme durci et recuit (Mounier, Traité caract., 1946, p. 545, in TLFi, s.v. *RECUIT*, -ITE).

Les premiers imprimeurs (...) laissent en blanc dans leurs livres les majuscules et les titres, ou, si l'on veut, les rubriques. _ On appelait ainsi les titres, parce que ordinairement on les écrivait en rouge (de rubrica, terre rouge). Après l'impression du livre, ces rubriques et ces majuscules étaient remplies à la main par un artiste rubricateur (Ch. Blanc, Gramm. arts dessin, 1876, p. 655, in TLFi, s.v. *RUBRIQUE*).

Nous qui écrivons ces lignes, nous avons conscience de pouvoir faire mieux - ou moins mal, si l'on veut, -- que le chef-d'oeuvre qu'on va lire ou qu'on ne lira pas. [1922, Fournier Encrier², 10]

Pour n'obtenir que des énoncés dans lesquels ce marqueur exerce une fonction définitoire d'équivalence, il conviendra que les termes X et Y de l'énoncé soient de même nature grammaticale :

[V_{inf} (ou) si l'on veut V_{inf}]
Travailler (ou), si l'on veut, exécuter un travail

[Adj (ou) si l'on veut Adj]
Doux (ou), si l'on veut, soyeux

Autrement, *si l'on vouloir* a une valeur d'emploi " si l'on désire / souhaite ".

Si l'on veut obtenir des vins rouges, les raisins broyés et le moût sont soumis à la fermentation en cuves, déclarée spontanément ou provoquée avec des levures sélectionnées (Brunerie, Industr. alim., 1949, p. 76, in TLF1, s.v. *ROUGE*).

Si l'on veut enduire les murs d'une couche de peinture, il faut (...) employer le ripolin, qui supporte plusieurs lavages consécutifs (Lar. mén. 1926, p. 464, in TLF1, s.v. *RIPOLIN*).

Similaire, similitude

Les dépouillements du DIM et du TL ont permis de récolter les formes *similaire* et *similitude* comme candidats à titre de marqueurs définitoires. Or, les résultats obtenus avec ces deux marqueurs sont décevants. Le marqueur *similaire* est de fréquence rare : quatre occurrences dans les exemples du volume 14 du TLF1 et aucune occurrence dans les textes littéraires interrogés. Le marqueur *similitude* n'est pas beaucoup plus fréquent : sept occurrences dans les exemples du TLF1 et deux occurrences dans les textes littéraires. Enfin ces deux marqueurs offrent des énoncés d'un intérêt définitoire négligeable comme en témoignent les exemples suivants.

La diététique moderne permet aux industries des aliments de régime et produits similaires de préparer un certain nombre de produits de grande valeur. Ces produits sont utilisés pour agir sur la nutrition dans un sens convenable (Brunerie, Industr. alim., 1949, p. 21, in TLF1, s.v. *RÉGIME*¹).

L'office propre des lobes est cette répétition [de la sensation] Répétiteurs et multiplicateurs, ils contiennent des myriades d'éléments similaires et mutuellement excitables (Taine, Intellig., t. 1, 1870, p. 18, in TLF1, s.v. *RÉPÉTITEUR, -TRICE*).

M. Crocker vint, il y a deux ans, me visiter à l'infirmierie de Marie-Thérèse. Il m'a fait remarquer la similitude de nos opinions et de nos destinées (Chateaubr., Mém., t. 3, 1848, p. 115, in TLF1, s.v. *REMARQUER*).

C'est le colonel Picquart qui, au service des renseignements, découvrit le premier la similitude de l'écriture d'Esterhazy avec celle du bordereau (Clemenceau, Iniquité, 1899, p. 81, in TLF1, s.v. *RENSEIGNEMENT*).

Traduire (se ~ par)

Le marqueur *se traduire par* entre dans la composition d'énoncés où une séquence définissante explicite par quel signe ou manifestation, dans la réalité, le terme défini peut être observé. Il présente donc la séquence définissante comme une "trace" ou un "symptôme" dont l'équivalent est le défini lui-même.

La cachexie osseuse, ou mal du reniflement, atteint les porcelets de préférence (...). Elle se traduit par le ramollissement des os et leur déformation. Celle des os de la face provoque le bruit caractéristique du reniflement, en diminuant le diamètre des cavités des fosses nasales (Garcin, Guide vétér., 1944, p. 28, in TLF1, s.v. *RENIFLEMENT*).

2. Il existe, en législation, deux réparations possibles: l'une est la réparation civile, qui se traduit par l'allocation à la victime de dommages-intérêts destinés à réparer le dommage subi. L'autre est la réparation pénale qui consiste dans le prononcé d'une peine infligée au coupable. Civilis. écr., 1939, p. 44-12, in TLFi, s.v. RÉPARATION.

Angelus {{Angélus}} domine annunciavit Mariae... Ceci ne disait rien aux paysans, ils ne pénétraient pas le sens de cette phrase: mais ce qui symbolisait, résumait leur profession de foi, c'était l'Angelus {{Angélus}}, simplement l'Angelus {{Angélus}} qui se traduisait pour eux, d'abord par trois tintements vigoureusement martelés, puis par une éclatante carillonnée. [1899, Choquette Paysan, 49]

Un peu comme

Le marqueur *un peu comme* sert à établir des équivalences partielles entre le défini et le définissant. Il procède évidemment de la métaphore. Bien qu'il ne pose pas de problème formel de repérage, on peut s'interroger sur la qualité définitoire des énoncés obtenus.

Il avait imposé, de son autorité privée, à chaque père de famille qui avait un fils d'engagé dans l'entreprise, une certaine somme pour les provisions dont il s'était fait le fournisseur, sans autre profit que d'en payer la moitié à lui seul. Il avait soin que ses gens fussent bien nourris, car le défricheur canadien est un peu comme le soldat anglais, il faut avoir soin de son physique, si l'on veut que son moral se soutienne. [1853, Chauveau Guérin, 347]

Il me semble aussi que vous n'êtes pas trop pressé de respirer l'air du ciel, et que, comme le castor et la loutre, vos confrères, vous ne mettez le nez hors de l'eau que toutes les demi-heures, et encore pour la forme, pour voir ce qui se passe dans le monde d'en haut. Diable! vous êtes aussi un peu comme le saumon: quand on lui donne de la touée, il en profite. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 96]

4.2.7 Les marqueurs définitoires de la fonction

Marqueurs
assurer, assumer la fonction de
assurer, assumer le rôle de
avoir pour / comme but
avoir pour / comme fonction
avoir pour / comme rôle
avoir pour / comme objectif
avoir pour / comme objet
capable de
destiné à
dont le but
dont la fonction
dont le rôle
dont on se servir
dont se servir
employer pour
être l'objectif de
être l'objet de
faire office de
permettre de
porter sur
s'adresser à
s'appliquer à
servir (à, de, d', pour)
utiliser afin
utiliser comme
utiliser dans
utiliser en guise
utiliser lorsque
utiliser par
utiliser pour
utiliser quand

Les marqueurs de la catégorie de la fonction fournissent des énoncés qui explicitent, au moyen d'une séquence définissante, le rôle, l'utilité, bref la fonction de ce que représente le terme défini.

Assurer, assumer la fonction de

Cette forme de marqueur n'a pu être trouvée ni dans le volume 14 du TLFi, ni dans les textes littéraires interrogés. La forme concurrente *avoir pour / comme fonction* est d'emploi beaucoup plus généralisé (cf. *avoir pour / comme fonction*, ci-dessous).

Assurer, assumer le rôle de

Comme dans le cas du marqueur précédent, la forme *assurer, assumer le rôle de* ne se rencontre ni dans les textes littéraires, ni dans le volume 14 du TLFi. Son concurrent immédiat, *avoir pour / comme rôle* est d'emploi plus répandu (cf. *avoir pour / comme rôle*, ci-dessous).

Avoir pour / comme but

Le marqueur *avoir pour / comme but* sert à expliciter, dans le cadre d'une séquence définissante, l'objectif qui se rattache à l'objet représenté par le terme défini.

Une place de plus en plus importante revient aux publications périodiques, spécialisées ou non, qui ont pour but de diffuser les travaux originaux ou de présenter des mises au point fréquentes (Bariéty, Coury, Hist. méd., 1963, p. 812, in TLFi, s.v. PUBLICATION).

La réduction a pour but de faciliter l'étude de certaines oeuvres ou d'en permettre l'exécution sans accompagnement d'orchestre (Mus. 1976, in TLFi, s.v. RÉDUCTION).

Le sciage a pour but (...) de séparer le cuir en fleur et croûte; il est effectué à l'aide d'une (...) machine à refendre les cuirs (Bérard, Gobilliard, Cuirs et peaux, 1947, p. 104, in TLFi, s.v. REFENDRE).

Avoir pour / comme fonction

Le marqueur *avoir pour / comme fonction* entre dans la composition d'énoncés explicitant la fonction qu'assume ce que représente le terme défini.

Un glacier peut donc être qualifié: un appareil naturel qui a pour fonction de débiter l'excès des neiges persistantes (Lapparent, Abr. géol., 1886, p. 46, in TLFi, s.v. *QUALIFIER*).

Les satellites de télécommunications actifs (...) ont pour fonction essentielle de recevoir un signal radio, de l'amplifier des milliards de fois avant de le retransmettre (Admin. P. et T., 1964, p. 43, in TLFi, s.v. *RETRANSMETTRE*).

Ce marqueur n'apparaît qu'une seule fois dans les textes littéraires interrogés – et l'énoncé repéré ne comporte aucun intérêt définitoire. Il y aurait lieu de penser qu'il ressort davantage aux discours scientifiques et techniques que littéraires.

Je continue ainsi à déambuler dans les couloirs et à travers d'immenses salles qui m'apparaissent comme des ruches où les femelles ont pour fonction de taper à la machine et les mâles de parler au téléphone. [1976, Bersianik Euguel, 118]

Avoir pour / comme rôle

Le marqueur *avoir pour / comme rôle* sert à indiquer, par une séquence définissante, le rôle assumé par ce que représente le terme défini.

Les Bryophytes n'ont pas de racines mais sont pourvues de rhizoïdes qui ont pour rôle, comme les racines des Végétaux supérieurs, de fixer la plante au substrat et d'absorber l'eau et les éléments minéraux en solution (Encyclop. Sc. Techn. t. 2 1970, p. 527, in TLFi. s.v. rhizoïde, subst. masc. (dans l'article RHIZ(O)-, élém.formant)).

Avoir pour / comme objectif

Le marqueur *avoir pour / comme objectif* ne se retrouve ni dans le volume 14 du TLFi, ni dans les textes littéraires interrogés. Son concurrent *avoir pour / comme but* est d'usage plus fréquent (cf. *supra*).

Avoir pour / comme objet

Le marqueur *avoir pour / comme objet* explicite, dans une séquence définissante, soit les "limites" que recouvre ce que représente le terme défini, soit le "but" poursuivi par ce que représente le terme défini.

L'art d'élever les enfants, la puériculture est devenue une <<science ayant pour objet, ainsi que le dit le professeur Pinard, de procréer, de conserver

et d'élever les enfants aux points de vue physique et moral>> (Macaigne, Précis hyg., 1911, p. 159, in TLFi, s.v. *PUÉRICULTURE*).

Conçues en 1958, les ZUP ont pour objet de rentabiliser dans un secteur donné les équipements collectifs en évitant la dispersion des constructions nouvelles (Belorgey, Gouvern. et admin. Fr., 1967, p. 355, in TLFi, s.v. *RENTABILISER*).

Capable de

Le marqueur *capable de* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent, dans une séquence définissante, les possibilités ou aptitudes de ce que représente le terme défini. Cette fonction apparaît nettement dans des textes scientifiques ou techniques :

Cet emploi possible des satellites nécessite l'étude et la mise au point de nouveaux récepteurs capables de mesurer les rayonnements qui ne peuvent arriver jusqu'à nous (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 2, 1964, p. 516, in TLFi, s.v. *RÉCEPTEUR, -TRICE*).

Les laboratoires pharmaceutiques ont mis au point des vaccins stables capables de résister aux rigueurs des climats tropicaux. On a inventé des revolvers vaccinateurs et des aiguilles rapides (L'Express, 24 mai 1976, p. 134, col. 3, in TLFi, s.v. *REVOLVER, RÉVOLVER*).

mais devient plus aléatoire, voire dénuée d'intérêt, dès que le marqueur se retrouve sous une plume littéraire (Fournier, Thériault, etc.) :

Quand on a du génie, à la bonne heure! on peut souffrir la faim, on peut même aller expirer sur un lit d'hôpital plutôt que de se plier à des besognes capables de faire pâlir, d'éteindre, peut-être, la lumière dont on sent la flamme sous son front. [1922, Fournier Encrier2,15]

Bientôt, ce serait le gel, la neige, la nuit d'hiver; cette pénombre constante, sans répit, chaque heure semblable à elle-même, capable de rendre fou le plus raisonnable des Blancs. [1958, Thériault Agaguk,36]

L'intérêt de ce marqueur est donc étroitement lié au type de discours investigué. Il aura sans doute beaucoup plus de pertinence pour le terminologue que pour le lexicographe.

Destiné à

Le marqueur *destiné à* explicite la "raison d'être" de l'objet représenté par le terme défini.

Un pyromètre destiné à mesurer les hautes températures d'un four à poteries [doit être] d'un emploi facile (Al. Brongniart, Arts céram., t. 1, 1844, p. 232, in TLFi, s.v. *PYROMÈTRE*).

Les chaudières sont souvent pourvues de réchauffeurs destinés à élever la température de l'eau d'alimentation (Ser, Phys. industr., 1890, p. 13, in TLFi, s.v. *Réchauffeur*, subst. masc., (dans l'article *RÉCHAUFFER*, verbe trans.)).

Il regarda les frères et se demanda s'il n'était pas destiné à entrer dans les ordres. [1944, Lemelin Pente,248]

Il lui paraissait que certaines maisons prédisposent au bonheur et que d'autres, par un enchaînement fatidique, sont destinées à n'abriter que des êtres éprouvés. [1945,Roy Bonheur,282]

Comme il ressort des types de sources desquels proviennent les exemples ci-dessus, les mêmes remarques que celles qui ont été formulées pour le marqueur *capable de* peuvent s'appliquer dans le cas du marqueur *destiné à*. Les deux derniers exemples proviennent de sources littéraires. Le marqueur *destiné à* possède un intérêt définitoire assuré dans les textes scientifiques et techniques mais incertain dans les textes littéraires.

Dont le but

Le marqueur *dont le but* peut être considéré comme une variante du marqueur *avoir pour / comme but*. Il permet d'accéder à des énoncés dans lesquels une séquence définissante explicite le but poursuivi par la chose, parfois floue, représentée par le terme défini.

Les éditeurs [des lettres circulaires de Paul] (...) paraissent avoir suivi un système de rapiécetage ou d'intercalation, dont le but semble avoir été de sauver des morceaux qui sans cela auraient péri (Renan, St Paul, 1869, p. LXII, in TLF1, s.v. *Rapiécetage*, subst. masc., (dans l'article *RAPIÉCETER*, verbe trans.)).

M. le curé y était allé de plusieurs sermons contre "certains mouvements soi-disant religieux", mais dont le but véritable était de miner, semblait-il, de vénérables organisations paroissiales, vieilles de près de trois siècles. [1960,Bessette Libraire,134]

Dont le rôle

Le marqueur *dont le rôle* peut être considéré comme une variante du marqueur *avoir pour / comme rôle*. Il entre dans la composition d'énoncés dans lesquels une séquence définissante explicite le rôle que remplit l'objet représenté par le terme défini.

La grammaire dont le rôle est d'explicitier les règles du discours et qui prélude à la linguistique, opère sur des textes, c'est-à-dire sur la représentation écrite du discours (Traité sociol., 1968, p. 266, in TLF1, s.v. *REPRÉSENTATION*).

Dont la fonction

Le marqueur *dont la fonction* constitue une variante du marqueur *avoir pour / comme fonction*. Tout comme ce dernier, il permet d'accéder à des énoncés qui explicitent la fonction assumée par l'objet représenté par le terme défini. Les données montrent qu'il y aurait intérêt à exclure les énoncés dans lesquels le marqueur est suivi d'un adjectif (fonctions *digestive*, *olfactive*, *gustative*, etc.) ou d'une séquence adjectivale pour que s'exerce pleinement sa fonction définitoire.

Les rituels religieux dont la fonction est de répéter l'activité originaires des puissances divines consacrent ainsi la participation des hommes à la création continuée de l'univers (Philos., Relig., 1957, p. 34-15, in TLFi, s.v. *RITUEL*, -ELLE).

Chez l'Homme et chez les animaux dont la fonction olfactive a une importance secondaire, les centres rhinencéphaliques les plus élevés semblent surtout consacrés aux fonctions de la vie émotionnelle instinctive pour laquelle les influx olfactifs paraissent avoir une importance mineure par rapport à des influx d'autres origines (Encyclop. Sc. Techn. t. 9 1973, p. 549, in TLFi, s.v. *Rhinencéphalique*, adj. (dans l'article *RHIN(O)*-, élém. formant)).

Dont on se servir

Le marqueur *dont on se servir* entre dans la composition d'énoncés dans lesquels une séquence définissante explicite l'utilisation de l'objet représenté par le terme défini. La tournure est peu fréquente : une seule occurrence dans les exemples du volume 14 du TLFi et aucune dans les textes littéraires interrogés. Le marqueur *servir pour*, que l'on peut considérer comme une forme concurrente, est d'usage plus fréquent et comble, pour ainsi dire, cette lacune.

Une grande pelle de bois, celle dont on se sert dans les greniers pour remuer le blé (Pesquidoux, *Chez nous*, 1923, p. 67, in TLFi, s.v. *REMUER*).

Il ne s'est même pas arrêté quand Nathalie a voulu qu'il vienne le rejoindre dans le petit hangar qu'il y a au fronteau de la terre, et dont on se sert pour remiser les instruments aratoires. [1987, Beaulieu Héritage, 168]

Dont se servir

Le marqueur *dont se servir* apparaît dans des énoncés qui explicitent l'"actant" ou l'"utilisateur" qui fait usage de l'objet représenté par le terme défini. La forme du marqueur est peu fréquente : aucune occurrence dans les exemples du volume 14 du TLFi et dans les textes littéraires. On en trouve seulement deux exemples dans la rubrique "définition" des articles du TLFi.

Linge dont se sert le prêtre à l'autel pour essuyer les vases sacrés ainsi que ses lèvres et ses doigts après avoir communiqué et effectué ses ablutions. (in TLFi déf, s.v. *PURIFICATOIRE*)

Planche pour régler dont se servent les graveurs de musique. (Chesn. t. 2 1858, in TLFi déf, s.v. *Régloir*, subst. masc., (dans l'article *RÉGLER*, verbe trans.)).

Employer pour

Le marqueur *employer pour* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent, dans une séquence définissante, l'utilité de la chose représentée par le terme défini. Il est un équivalent du marqueur *utiliser pour* (cf. *infra*).

Pour les horlogers, le râteau est une portion de roue dentée, qu'on emploie pour faire avancer ou retarder la marche du mouvement (Havard 1890, in TLF1, s.v. RÂTEAU).

La scie à ruban est employée pour faire des sections minces et longues dans les pièces métalliques et dans les pièces de bois (Gorgeu, Machines-outils, 1928, pp. 129-130, in TLF1, s.v. RUBAN).

Avec les difficultés qui s'annonçaient, il voyait augmenter la dureté des moyens qu'il lui faudrait employer pour parvenir à son but, et comme son âme ne possédait pas encore cette précieuse insouciance du bonheur d'autrui que donne une longue habitude de l'intrigue, il se demanda un instant s'il ne trouverait pas le moyen de faire fortune sans ruiner personne. [1853, Chauveau Guérin, 107]

Tous les avocats du barreau de Québec, heureusement peu nombreux alors (car il est probable que le procès ne serait pas encore terminé), furent employés pour plaider pour ou contre l'aimable savane; mais comme un des juges avaient un jour pensé s'y rompre le cou, le bon sens l'emporta sur les arguties des hommes de loi et le procès-verbal du grand-voyer fut maintenu. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 398]

Comme en témoignent les deux derniers exemples ci-dessus, le marqueur *employer pour* exerce une fonction définitoire essentiellement dans les textes scientifiques et techniques. Dès qu'il se retrouve dans les textes littéraires, il perd la constance de cette fonction. On se rabattra sur la forme concurrente *utiliser pour*.

Être l'objectif de

Le marqueur *être l'objectif de* peut être considéré comme une variante du marqueur *avoir pour / comme objectif*. On ne trouve aucune de ces formes ni dans les exemples du TLF1 ni dans les textes littéraires interrogés. La forme *avoir pour / comme but*, qui établit une relation comparable entre des constituants X et Y inversés par rapport à *être l'objectif de* (*Y est l'objectif de X; X a pour but Y*), est nettement plus productive. On trouvera aisément des énoncés tels que :

La réduction a pour but de faciliter l'étude de certaines oeuvres ou d'en permettre l'exécution sans accompagnement d'orchestre (Mus. 1976, in TLF1, s.v. RÉDUCTION).

La réduction a pour but de faciliter l'étude de ...

Rarement cependant ne peut-on lire des constructions telles que :

Faciliter l'étude de ... est l'objectif de la réduction.

Être l'objet de

Le marqueur *être l'objet de* peut être considéré comme une variante du marqueur *avoir pour / comme objet*. Il n'est véritablement rentable que dans les textes scientifiques ou techniques.

Dans les textes littéraires, *être l'objet de* perd tout son potentiel définitoire. Il est donc un marqueur spécialisé, qui conviendra davantage au terminologue qu'au lexicographe.

Un code public, ou des nations, qui compose le corps de droit public, et qui comprend les lois politiques ou publiques, qui fixent les rapports des personnes publiques dans l'État, et les lois du droit des gens, qui règlent les rapports des nations entre elles dans la chrétienté. La connoissance de ces lois est l'objet de la science du publiciste (Bonald, Législ. primit., t. 2, 1802, p. 109, in TLF1, s.v. *PUBLICISTE*).

Il l'a laissée aux hommes pour qui la mort est le problème du jour, pour donner le sentiment de leur grandeur à ceux qui sont l'objet de pitié de ces forts satisfaits de leur bonheur musclé. [1944, Lemelin Pente, 147]

Permettre de

Le marqueur *permettre de* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent, dans une séquence définissante, les possibilités qui caractérisent l'objet représenté par le terme défini. Rappelons les conditions d'emploi qui favorisent l'exercice de la fonction définitoire de ce marqueur :

- précédé d'une séquence à valeur nominale
- suivi d'un V_{inf}
- ne saurait être en emploi pronominal (* *se permettre*)
- n'admet, le cas échéant, que l'auxiliaire *avoir*.

Les animaux pélagiques que mangent les baleines sont surtout (...) des petits mollusques, les ptéropodes, garnis de deux ailes charnues qui leur permettent de voler dans la mer (Coupin, Animaux de nos pays, 1909, p. 43, in TLF1, s.v. *PTÉROPODES*).

La boîte à 4 vitesses (...) dont la troisième est la prise directe, possède une quatrième vitesse, dite surmultipliée, qui permet au véhicule de tourner au régime normal d'utilisation à la vitesse de croisière (Chapelain, Techn. automob., 1956, p. 89, in TLF1, s.v. *QUATRIÈME*).

Cependant, même lorsque les conditions d'emploi sont respectées, on constate que dans les textes littéraires, l'intérêt définitoire de l'énoncé est aléatoire.

Des sentiers à travers bois permettent de gagner la prairie _ en quelques minutes pour un cycliste qui ne craint pas la raideur de la pente (Vailland, Drôle de jeu, 1945, p. 141, in TLF1, s.v. *RAIDEUR, ROIDEUR*).

Ils marchèrent le jour durant. Non au pas arythmique des Blancs, mais au pas plus court, extrêmement régulier des Esquimaux, qui leur permet de parcourir des distances incroyables en arrêtant très rarement pour reprendre haleine. [1958, Thériault Agaguk, 116]

Comme pour bon nombre de marqueurs de fonction, *permettre de s'avère* plus rentable aux terminologues qu'aux lexicographes.

Porter sur

Les dépouillements du DIM et du TL ont permis d'identifier *porter sur* comme candidat à titre de marqueur définitoire. Celui-ci pourrait être rapproché du marqueur *avoir pour / comme objet*. Néanmoins, il est beaucoup plus versatile que ce dernier et peut entrer dans des énoncés qui n'ont aucune caractéristique définitoire (*porter sur son dos, ses épaules*). L'analyse des données a démontré qu'il n'était pas souhaitable d'inclure cette forme parmi les marqueurs de la catégorie de la fonction.

S'adresser à

Le marqueur *s'adresser à* entre parfois dans la composition d'énoncés qui explicitent, dans une séquence définissante, le "public" ou l'objet visé par ce que représente le terme défini. Il n'exerce une fonction définitoire que dans les textes scientifiques et techniques.

En outre, s'adressant à des régatiers [les règles de course] constituent l'une des bases de la tactique de course (Lar. encyclop. Suppl. 1975, in TLF1, s.v. *Régatier*, subst. masc., (dans l'article *RÉGATE*, subst. fém.)).

Dans les textes littéraires, il ne possède aucun intérêt définitoire.

Madame, continua-t-il en s'adressant à la reine, faites retirer cette jeune fille, elle n'est pas en état d'être vue (Cottin, Mathilde, t. 2, 1805, p. 195, in TLF1, s.v. *RETIRER*).

Sa voix, par l'habitude de s'adresser à des chevaux et de crier gare, avait contracté de la rudesse (Balzac, *Début vie*, 1842, p. 306, in TLF1, s.v. *RUDESSE*).

S'appliquer à

Le marqueur *s'appliquer à* précise, dans une séquence définissante dont la valeur doit obligatoirement être de nature nominale (cf. le second exemple *infra*), ce que recouvre la notion exprimée par le terme défini. Comme le montre le premier exemple, le terme défini doit également être de nature nominale pour que le marqueur soit en fonction définitoire.

Il vaut mieux s'appliquer à la recherche qualitative des phénomènes. Il suffit de connaître les limites des conditions des phénomènes et le sens dans lequel ils peuvent varier (Cl. Bernard, *Princ. méd. exp.*, 1878, p. 200, in TLF1, s.v. *QUALITATIF*, -IVE).

Du IIIe au Ve siècle, dans les écoles palestiniennes et babyloniennes, les générations de rabbins appelés amoraïm s'appliquent à discuter, à commenter,

à expliquer la Mishnah (P. Démann, *Les Juifs*, 1960, p. 39, in TLF1, s.v. *RABBIN*).

À l'opposé de la rechute, la récurrence est due à un nouveau contact infectieux. Cette distinction ne s'applique qu'aux processus microbiens. Dans les cas de tumeurs malignes les récurrences sont de nouvelles manifestations du même processus initial (Méd. 1966, in TLF1, s.v. *RÉCURSION*).

Le nom de tétradymite s'applique au groupement de quatre rhomboèdres, étudié par Haidinger (Lapparent, *Minér.*, 1899, p. 594, in TLF1, s.v. *RHOMBOÈDRE*).

Servir (à, de, d', pour)

Le marqueur *servir (à, de, d', pour)* entre dans la composition d'énoncés qui explicitent l'usage ou l'utilisation de l'objet représenté par le terme défini. Ses conditions d'emploi sont les suivantes : il peut être suivi soit d'un V_{inf} (avec *à* et *pour* seulement), soit d'une séquence définissante de valeur nominale.

C'est en partant du cow-pox que l'on prépare actuellement les pulpes glycélinées qui servent à vacciner l'homme (Teissier, Tanon ds *Nouv. Traité Méd. fasc. 2 1928*, p. 336, in TLF1, s.v. *PULPE*).

La plupart de ces tombes, violées à des époques très anciennes, ont servi de réceptacle à des momies difformes (Gautier, *Rom. momie*, 1858, p. 178, in TLF1, s.v. *RÉCEPTACLE*).

Ainsi, mademoiselle Marie Lebrun était de première force sur le piano, et elle n'avait à sa disposition d'autre instrument de musique que la chaudière de fer-blanc dont elle se servait pour traire elle-même les vaches de la ferme. [1853, Chauveau Guérin, 125]

On notera toutefois qu'avec quelques verbes spécifiques, tels que *boire* et *manger*, *servir à*, bien que suivi d'un infinitif, n'est pas en emploi définitoire : *servir à boire*, *servir à manger*. La valeur absolue de l'infinitif n'est pas en cause ici puisque la même construction peut donner lieu à un emploi définitoire du marqueur : *le lit sert à dormir*, *l'ustensile sert à manger*.

Utiliser (afin, comme, dans, en guise, lorsque, par, pour, quand)

Le verbe *utiliser* entre dans la composition de divers marqueurs tels que *utiliser afin*, *utiliser comme*, *utiliser en guise*, *utiliser lorsque*, *utiliser par*, *utiliser pour* et *utiliser quand*.

C'est une plante gris vert, ressemblant (sauf par les fleurs) aux Menthes sauvages. Elle est très répandue dans les lieux humides et a une odeur désagréable. *Pulicaria vulgaris* était utilisée comme insecticide (Encyclop. du Monde végét., Paris, Libr. A. Quillet, t. 1, 1964, p. 439, in TLF1, s.v. *PULICAIRE*).

Des plantes (...) dont la roténone contenue dans les racines, toxique pour les animaux à sang froid, est utilisée dans la lutte contre les insectes (Bot., 1960, p. 1050 [Encyclop. de la Pléiade], in TLF1, s.v. *ROTÉNONE*).

Le ciment Keene est un plâtre aluné obtenu par recuisson de plâtre avec une solution d'alun. Il est utilisé par les stucateurs (Cléret de Langavant, Ciments et bétons, 1953, p. 142, in TLFi, s.v. *RECUSSION*).

Les safranines sont utilisées pour la teinture du coton, de la soie et de la laine. Elles résistent bien au lavage et à la lumière (Méd. Biol. t. 3 1972, in TLFi, s.v. Safranine, subst. fém., (dans l'article *SAFRAN*¹, subst. masc.)).

4.2.8 Les marqueurs définitoires systémiques

Marqueurs
la locution
la préposition
l'adjectif
l'adverbe
le substantif
le verbe
le vocable
se prononcer
s'écrire

Les marqueurs de la catégorie des EDM systémiques servent à exprimer des faits relatifs au système de la langue. La séquence définissante correspond à un discours porté à l'endroit d'un signe linguistique autonome.

Nous présentons ci-dessous quelques-uns de ces marqueurs. Dans les faits, on pourrait verser tout le vocabulaire technique de la linguistique dans cette catégorie de marqueurs (*phonème, apocope, etc.*). De façon générale, ce type d'énoncé est peu fréquent dans les textes littéraires – on notera que les

exemples ci-dessous proviennent soit de dictionnaires (*Académie, Bescherelle*)¹¹⁷, soit de grammaires (*Wagner et Pinchon*).

La locution

Le réfléchi est traditionnel dans la locution chacun pour soi (Wagner-Pinchon 1962, p. 290, in TLFi, s.v. *RÉFLÉCHI, -IE*).

La préposition

La préposition de exprime un rapport de qualification ou d'éloignement. La préposition à exprime un rapport de tendance, d'attribution (Besch. 1845, in TLFi, s.v. *RAPPORT*).

L'adjectif

L'emploi de l'adjectif relatif sujet ou objet direct est rare en français, de style archaïsant ou juridique: on a vu arriver un dénommé Théodore, lequel Théodore se prétendait roi de Corse (Ling. 1972, in TLFi, s.v. *RELATIF, -IVE*).

L'adverbe

On peut mettre l'adverbe en relief en le rejetant à la fin de la phrase (...): <<Il vit un oeil tout grand ouvert... Et qui le regardait dans l'ombre fixement>> (Hugo, Lég., La Conscience ds Le Bidois 1967, p. 977, in TLFi, s.v. *REJETER*).

¹¹⁷ Les exemples tirés de sources secondaires (ou métalinguistiques) proviennent néanmoins de la rubrique des EXEMPLES CITES dans le volume 14 du TLFi.

Le substantif

<<La terre est un instrument de production>>, disent-ils [les économistes]; cela est vrai. Mais lorsque, changeant le substantif en qualificatif, ils opèrent cette conversion; <<la terre est un instrument productif>>, ils émettent une damnable erreur (Proudhon, Propriété, 1840, p. 252, in TLFi, s.v. QUALIFICATIF, -IVE).

Le verbe

On appelle réciproques le pronom et le verbe dans: ils se critiquent l'un l'autre (Mar. Lex. 1951, in TLFi, s.v. RÉCIPROQUE).

Le vocable

En 1934 il [Bourguiba] provoque la scission du Destour et réorganise la majorité sous le vocable de Néo-Destour (Le Monde, 19 janv. 1952, p. 2, col. 3, in TLFi, s.v. RÉORGANISER).

Se prononcer

Le marqueur *se prononcer*, relevé par Rey-Debove (1978), a été présenté au chapitre précédent. Il permet d'asserter une séquence définissante autonome propre à indiquer la prononciation d'une unité linguistique. Si cette fonction peut s'observer aisément dans les manuels scolaires, *se prononcer* n'a que rarement cette valeur d'emploi dans les textes littéraires.

1. Ce mot [Suède] se prononce aussi Suète, et provient peut-être de ce que la terre sue dans cet endroit. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 244, Note de bas de page]

De retour au pays dès le 22 août, il ne devait pas attendre beaucoup moins de trois semaines avant de se prononcer sur la grave question de l'heure. [1922, Fournier Encrier, 166]

Rantzau: (...) Le peuple se prononce toujours pour les opprimés; vous l'êtes en ce moment... grâce au ciel; c'est un avantage qu'il ne faut pas perdre et dont il faut profiter. La Reine: Et comment? puisque le peuple ne peut me secourir! (Scribe, Bertrand, 1833, iv, 6, p. 203, in TLFi, s.v. PUISQUE).

S'écrire

Le marqueur *s'écrire*, également relevé par Rey-Debove (1978), permet d'affecter une séquence définissante propre à indiquer l'orthographe ou la graphie d'une unité linguistique.

Quarante-quatre s'écrit par deux quatre (Ac., in TLFi, s.v. QUATRE).

Cependant, dès que le terme défini n'est plus un autonome, l'énoncé perd son intérêt définitoire.

L'histoire n'est pas encore telle qu'elle devrait être. Ce n'est pas une raison pour faire porter à l'histoire telle qu'elle peut s'écrire le poids d'erreurs qui n'appartiennent qu'à l'histoire mal comprise (M. Bloch, *Apol. pour hist.*, 1944, p. 27, in TLFi, s.v. *RAISON*).

Au terme de l'étude typologique des énoncés définitoires et des dénominations appartenant à chacune des catégories de cette typologie, nous pouvons entrevoir les bases d'un système de repérage de ces énoncés. L'informatisation de la typologie des énoncés définitoires, celle des dénominations propres à chacune des catégories et, idéalement, des conditions d'emploi spécifiques à certains des marqueurs définitoires¹¹⁸ permettra à tout utilisateur de rechercher un mot (ou une expression) soit dans une catégorie spécifique d'énoncés (EDL d'analyse, par exemple), soit dans tout énoncé à caractère définitoire.

4.3 Application

Prenons, à titre d'exemple, le mot *crêpe*. Ce mot apparaît 16 fois dans les 23 textes de portion de QUÉBÉTEXT interrogée. La démarche traditionnelle du lexicographe consisterait à lire, à trier et à analyser les 16 occurrences de ce mot – ce qui n'est évidemment pas problématique dans le cas présent mais peut l'être lorsqu'on obtient 5 000, voire 20 000 occurrences¹¹⁹. En demandant au système de rechercher ce mot dans des énoncés définitoires, l'utilisateur obtiendra 1 seul des 16 énoncés :

Plusieurs voisines, assises à une grande table, versaient avec une cuillère à pot, dans les poêles, à mesure qu'elles étaient vides, la pâte liquide qui servait à confectionner les crêpes; tandis que d'autres les saupoudraient avec du sucre d'érable à mesure qu'elles s'entassaient sur des plats, où elles formaient déjà des pyramides respectables. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 129]

Le système aura retenu cet énoncé car il correspond au schéma d'EDL de fonction [*X servir (à, de, pour) Y*]. Cet énoncé permet de recueillir les informations suivantes :

- les crêpes sont confectionnées avec une pâte liquide
- la pâte liquide est versée, avec une cuillère à pot, dans des poêles

¹¹⁸ Bien qu'elle offre la garantie d'un meilleur taux de succès, la prise en charge des conditions d'emploi des marqueurs suppose que les données de la base aient fait l'objet d'une analyse morpho-syntaxique. On ne pourra donc appliquer ces conditions d'emploi à des données brutes. Cependant, il ne s'agit pas d'une condition *sine qua non* de réussite. On pourra utiliser les marqueurs définitoires sur des données brutes en faisant abstraction des conditions d'emploi qui leurs sont spécifiques. L'interrogation livrera un résultat parasité par des emplois non définitoires des marqueurs, dont le nettoyage, dans bien des cas, représentera moins de travail que ne l'exigerait l'analyse morpho-syntaxique complète des données de la base.

¹¹⁹ Pour les besoins de la démonstration, nous avons opté pour une forme n'ayant pas une fréquence élevée dans la base de données textuelles.

- les crêpes sont saupoudrées de sucre d'érable.
- les crêpes s'entassent sur des plats.

Il appartiendra au lexicographe de déterminer lesquelles de ces informations sont pertinentes en vue de la reconstruction du sémème de ce mot. Par ailleurs, non seulement ces informations peuvent servir à la reconstruction du sémème du mot, mais elles peuvent également être mises à contribution pour rechercher d'autres énoncés qui, sans avoir une forme ouvertement définitoire, comportent l'un ou l'autre des "traits pertinents" dégagés lors de la première interrogation. En recherchant des énoncés contenant à la fois la forme étudiée (*crêpe*) et les traits précédemment identifiés, l'utilisateur obtiendrait ainsi les trois énoncés suivants :

Trois servantes, armées chacune d'une poêle à frire, faisaient, ou, suivant l'expression reçue, tournaient des crêpes au feu d'une immense cheminée, dont les flammes brillantes enluminaient à la Rembrandt ces visages joyeux, dans toute l'étendue de cette vaste cuisine. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 129]

Le mercredi n'était pas arrivé qu'il n'y avait déjà plus de crêpes, parce qu'elles se collaient toutes ensemble; il n'y avait plus rien qu'un bloc de pâte. [1914, Hémon Maria, 57]

Le lendemain, en effet, elle se leva à son heure ordinaire; mais quand elle eut préparé la pâte pour les crêpes, la peine la terrassa et elle dut s'allonger de nouveau. [1914, Hémon Maria, 158]

Certains des 12 énoncés restants fourniront également des informations intéressantes. Cependant, ces énoncés ne seront pas repérés par le système puisqu'ils ne possèdent aucune des caractéristiques des énoncés définitoires : ils ne présentent pas une forme lexicosyntaxique proprement définitoire et n'affichent aucun des marqueurs définitoires identifiés. C'est le cas notamment de l'exemple ci-dessous. Cet énoncé est intéressant en ce qu'il énumère quelques ingrédients entrant dans la confection des crêpes. Mais la forme discursive dans laquelle s'effectue cette énumération d'ingrédients n'emprunte pas une forme définitoire – on ne saurait donc exiger du système qu'il puisse en faire le repérage. Elle se fonde simplement à la trame narrative de l'œuvre.

À leur arrivée, la mère Dupont et ses filles couraient à la laiterie, au jardin, à l'étable, chercher les oeufs, le beurre, la crème, le persil, le cerfeuil, pour les crêpes et les omelettes aux fines herbes. [1863, Aubert de Gaspé Anciens, 198]

D'autres approches devront ainsi être mises en place pour extraire des informations à partir d'énoncés qui ne procèdent pas de l'énonciation définitoire.

4.4 Formes définitives et typologie des discours

Les formes définitives les plus étudiées dans la littérature sont *désigner*, *signifier*, *dénommer* et *s'appeler*. Quelle est la productivité de ces formes définitives selon le type de discours dans lequel elles s'inscrivent ? Les auteurs¹²⁰ s'entendent généralement pour dire que ces formes définitives sont beaucoup plus fréquentes dans les discours scientifiques et techniques car ceux-ci ont une vocation didactique et tendent à définir les termes qu'ils emploient, ne laissant pas de place à un éventuel “Ça dépend de ce que vous entendez par ...”. Rarement, toutefois, des chiffres viennent étayer cette observation.

4.4.1 Répartition des formes définitives selon les genres textuels dans ARTFL

La base de données textuelles FRANTEXT¹²¹ et son antenne américaine ARTFL¹²² offrent la possibilité d'étayer de quelques chiffres l'affirmation selon laquelle les formes définitives sont plus fréquentes dans les discours scientifiques et techniques.

Nous avons interrogé 1850 textes de la base de données ARTFL. Comme le montre la figure suivante, les possibilités d'interrogation de cette base de données permettent, tout comme dans le cas de FRANTEXT, de restreindre l'objet d'une recherche à un genre textuel particulier (paramètre *Genre*:). Les 1850 textes interrogés dans la base de données ARTFL sont répartis selon les genres textuels suivants :



Figure 7 : Genres textuels disponibles dans ARTFL

Ainsi, il est possible de restreindre l'objet d'une recherche à un genre textuel particulier. Le genre textuel “traité ou essai” ne correspond pas, en tous points, à ce qu'on entend

¹²⁰ Notamment Loffler-Laurian (1983) et Condamines (1993).

¹²¹ INaLF-CNRS

¹²² Projet conjoint CNRS et University of Chicago

généralement par *discours scientifique*. Cependant, il regroupe les textes qui, dans la base de données, sont de nature plus technique ou didactique. Les principaux domaines abordés dans ces ouvrages sont la philosophie, la théologie, la nature (faune, flore), la politique, les arts, la médecine (anatomie) et les beaux-arts. Il s'agit donc de textes qui comportent un certain degré de spécialisation. Les autres genres textuels (roman, poésie, théâtre, etc.) correspondent à des textes dont la typologie discursive relève davantage de la langue générale. Le tableau 4 ci-dessous montre comment sont répartis les 1850 textes interrogés en fonction des genres textuels¹²³.

Genre littéraire	Nombre de textes	Pourcentage
Romans	532	28,75
Correspondance	90	4,86
Éloquence	21	1,14
Mélanges littéraires	78	4,22
Traité ou essai	332	17,95
Mémoires	123	6,65
Pamphlets	12	0,65
Poésie	228	12,32
Théâtre	405	21,90
Récits de voyage	29	1,57
Genres AUTRES que Traité ou Essai	1518	82,05
Total des textes	1850	

Tableau 4 : Nombre de textes par genre textuel dans les 1850 textes de ARTFL

Ainsi, sur les 1850 textes interrogés, 332 (17,95%) sont classés sous le genre textuel “ traité ou essai ”. Le nombre de textes appartenant aux autres genres textuels est de 1518, ce qui représente une proportion de 82,05% de l'ensemble des 1850 textes. On ne peut évidemment utiliser ces données qu'à titre purement indicatif. En effet, le nombre de textes par genre est la seule donnée dont nous disposons. Nous ignorons la longueur des textes et le nombre de formes contenues dans chacun des sous-ensembles. Il n'est pas possible de savoir, par le programme d'interrogation de la base de données ARTFL, combien de formes sont contenues dans les 332 textes du genre “ traité ou essai ” et combien de formes sont contenues dans les 1518 textes restants. Que le genre textuel “ traité ou essai ” représente 17,95% de l'ensemble des œuvres ne signifie pas que le nombre de formes de ces 332 textes représente aussi 17,95% de la totalité des formes dans les 1850 textes. Le nombre de formes du genre “ traité ou

¹²³ Nous ne disposons malheureusement pas des données relatives à l'étendue du corpus ARTFL. Cette information, disponible dans FRANTEXT, n'est pas accessible au site de ARTFL. On ne peut donc classer les genres textuels sur la base de leurs effectifs en occurrences. On se rabattra donc sur de simples pourcentages sachant que ceux-ci n'ont qu'une valeur

essai ” pourrait représenter aussi bien 5% que 25% du total de l'ensemble. Dans le premier cas, nous aurions 332 courts textes, dans le second, il s'agirait plutôt de 332 textes longs. Avec toutes ces réserves, nous avons évalué la répartition de certaines formes définitives selon les genres textuels dans ARTFL. Si les 1850 textes de la base de données interrogées étaient de longueur égale, nous pourrions observer la répartition suivante de certains marqueurs définitives.

Item	Total	T/E	17,95% attendu	% Excédent	Autres	82,05% attendu	% Déficit
signifier, signification	8406	3428	1509	23%	4978	6897	-23%
désigner, désignation	896	467	161	34%	429	735	-34%
dénommer, dénomination	555	317	100	39%	238	455	-39%
on appelle, appellation, appelé	10810	3763	1940	17%	7047	8870	-17%
définir, définition	1644	937	295	39%	707	1349	-39%
sorte de	12330	3355	2213	9%	8975	10117	-9%
espèce de	7817	1797	1403	5%	6020	6414	-5%
entendre par	1481	690	266	29%	791	1215	-29%
on dit aussi	107	36	19	16%	71	88	-16%
autrement dit	377	153	68	23%	224	309	-23%
au sens de	164	103	29	45%	61	135	-45%
au sens	1540	922	276	42%	618	1264	-42%
dans le langage	250	241	45	78%	9	205	-78%
en langage	186	79	33	25%	107	153	-25%
vouloir dire	3174	653	570	3%	2521	2604	-3%

Tableau 5 : Répartition de quelques marqueurs définitives en fonction des genres textuels dans ARTFL¹²⁴

Selon Rey-Debove (1978 : 186), “ le discours familier manifeste une écrasante supériorité numérique du type *s'appeler* sur le type *désigner* ”. Les chiffres du tableau ci-dessus corroborent l'observation de l'auteur. *On appelle*, *appellation* et *appelé* totalisent 10 810 occurrences, tous genres confondus, alors que *désigner* et *désignation* atteignent péniblement la barre des 900 occurrences. On sait par ailleurs que *désigner* et *signifier* sont les deux verbes métalinguistiques de la relation de désignation, selon que la désignation opère entre signes (signe → signe = *signifier*) ou entre signe et chose (signe → chose = *désigner*). Les

purement indicative.

124	Total:	Nombre d'occurrences trouvées
	T/E:	Nombre d'occurrences dans les ‘Traité/Essais’
	17,95 attendu:	17,95% du nombre total d'occurrences. Nombre d'occurrences "attendu" dans les ‘Traité/Essais’ sur la base des proportions ‘Traité/Essais’ VS "ALL WORKS".
	Autres:	Nombre d'occurrences dans les ouvrages de genres AUTRES que ‘Traité/Essais’
	82,05 attendu:	82,05% du nombre total d'occurrences. Nombre d'occurrences "attendu" dans les ouvrages de genres AUTRES sur la base des proportions ‘Traité/Essais’ VS "ALL WORKS"

données du tableau 5 montrent combien *signifier* est beaucoup plus fréquent que *désigner* dans l'expression de la relation de désignation peu importe le genre textuel considéré.

Sur l'unique base du nombre de textes par genre, il semble bien que l'affirmation selon laquelle on trouve davantage de formes définitoires dans les textes relevant de domaines de spécialité soit fondée. Pour toutes les formes, le genre 'Traité ou essai' manifeste un excédent. Le nombre d'occurrences de *signifier*, *désigner*, *dénommer* et *appeler* est, en moyenne, de 28% excédentaire du nombre attendu sur la base d'une proportion de 17,95%. Les 1850 textes de ARTFL comportent 8406 occurrences de *signifier*, *signification*. De ce nombre, 3428, soit 40,78%, apparaissent dans les traités ou essais. Or, selon la proportion de 17,95% que représentent les traités ou essais, on aurait été en droit de s'attendre à environ 1509 occurrences de ces formes dans ce genre textuel (soit 17,95% de 8406, nombre total d'occurrences). Par rapport au nombre d'occurrences attendu (précisément 1508,88), *signifier* et *signification* ont des occurrences excédentaires (soit 1919 en excès des 1508 attendues) qui représentent, à elles seules, 23% des occurrences totales de ces formes dans les 1850 textes interrogés. Pour *désigner* et *désignation*, les 467 occurrences ont un excédent qui représente à lui seul 34% de la totalité des occurrences de ces formes dans la base. Pour *dénommer* et *dénomination*, les occurrences excédentaires représentent 39% des occurrences totales. Enfin, les formes *on appelle*, *appellation* et *appelé* présentent un excédent d'occurrences de 17% dans le genre traités ou essais. En moyenne donc, ces quatre formes définitoires traditionnelles présentent 28% d'occurrences excédentaires dans le genre textuel 'Traité ou essai'. On remarquera enfin le nombre d'occurrences très élevé, dans les traités ou essais, pour le syntagme *dans le langage*. Le nombre d'occurrences de ce syntagme (241) est plus de 5 fois supérieur (5,37) à la prévision (44,88) et cette inflation occurrenceielle représente un excédent de 78%. Ce syntagme serait donc beaucoup plus fréquent dans les discours spécialisés¹²⁵.

En revanche, il en est tout autrement pour les formes définitoires *sorte de*, *espèce de* et *vouloir dire*. Elles semblent être davantage typiques du discours "littéraire", de la langue générale. Le nombre d'occurrences de *vouloir dire* dans les traités et les essais (653) ne représente plus qu'un excédent de 3% des 570 occurrences attendues.

¹²⁵ On peut penser que, selon le domaine abordé dans le traité ou l'essai, il y a lieu de rencontrer plus souvent des formulations telles que *dans le langage politique*, *dans le langage des économistes*, etc.

Avec toutes les réserves dont il convient de tenir compte ici, il semble que l'affirmation selon laquelle les formes définitives sont le propre des discours scientifiques et techniques nécessite d'être légèrement nuancée. En fait, il s'agirait plutôt d'une "distribution complémentaire" des formes définitives entre discours littéraires et discours scientifiques. Certaines formes définitives sont plus fréquentes dans la prose scientifique alors que d'autres apparaissent plus aisément en langue générale. Les formes définitives elles-mêmes, plus que les discours dans lesquels elles s'inscrivent, auraient des valeurs spécialisées¹²⁶. Le meilleur exemple qu'on puisse en donner est sans doute celui de la comparaison entre *signifier* et *vouloir dire*. Selon les chiffres obtenus, *signifier* est nettement spécialisé aux discours scientifiques. *Vouloir dire*, pour sa part, a un taux d'occurrences beaucoup moins élevé dans les discours scientifiques ('Traités/Essais') que dans les textes littéraires. Or, *signifier* et *vouloir dire* sont des équivalents et sont soumis, par le fait même, à des phénomènes de concurrence lexicale. La présence, bien établie, de *signifier* parmi les formes définitives propres aux discours scientifiques explique en partie l'absence de *vouloir dire* parmi ces formes. L'affirmation relative à la fréquence des formes définitives dans les discours scientifiques témoigne du fait qu'on s'est essentiellement préoccupé des formes définitives traditionnelles *signifier*, *désigner*, *dénommer* et *s'appeler* pour établir ce constat. Cependant, lorsqu'on étend la nomenclature des formes définitives à des formes telles que *vouloir dire*, *sorte de*, *espèce de*, force est de constater que certaines formes définitives sont plus fréquentes dans les discours scientifiques mais que d'autres sont davantage ancrées dans les discours littéraires.

Il est donc précipité de croire que les textes en langue générale ne sont pas aptes à fournir des énoncés définitives et que la recherche de tels énoncés devrait s'effectuer principalement dans les textes relevant de discours scientifiques.

4.4.2 Répartition des formes définitives dans la microstructure du TLF

Le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI)¹²⁷, permet, de par sa conception informatique, de faire porter l'objet d'une interrogation sur une rubrique particulière de la

¹²⁶ S'agissant du concept de VALEUR, Saussure faisait déjà remarquer que " dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents. " (Saussure, 1967 (1922), p. 160).

¹²⁷ Le *Trésor de la langue française* (TLF) est en voie d'informatisation. Le volume 14 de l'ouvrage a été placé sur un serveur du CIRIL (www.ciril.fr/~mastina/TLF) et peut être interrogé, via Internet, au moyen d'un formulaire HTML. Il s'agit d'une maquette ou d'un prototype qui laisse entrevoir de nombreuses possibilités de recherches dans les articles du TLF. À

microstructure du dictionnaire. Il offre un autre exemple de la répartition des formes définitives selon les types de discours. Puisque le TLFI offre la possibilité de restreindre l'objet d'une interrogation à l'une ou l'autre des rubriques d'un article, nous avons utilisé cette facilité afin de comparer la distribution et la fréquence des formes définitives en fonction des rubriques " DEFINITION " et " EXEMPLES " des articles du dictionnaire.

La maquette informatisée correspond au volume 14 du TLF (articles : *ptède* à *salaud*). Elle compte 6 526 articles, 22 342 définitions et 36 520 exemples. On y trouve donc une moyenne de 1,63 exemples par définition. Le tableau suivant montre comment se répartissent les formes du vocabulaire définitive entre les rubriques *définition* et *exemples* du volume 14 du TLF. Une fois de plus, ne disposant pas de l'étendue des effectifs du TLF, nous devons nous résoudre à présenter les données sur la base des seules occurrences. Loin d'avoir une valeur de classification, ces chiffres sont ici présentés à titre purement indicatif.

Les données montrent que les formes définitives n'ont pas les mêmes fréquences selon qu'elles apparaissent dans la rubrique DEFINITION ou dans celle des EXEMPLES. Le tableau suivant montre les formes qui sont nettement plus fréquentes dans les exemples cités du TLF. Il s'agit donc des marqueurs définitives que semblent "éviter" les lexicographes dans le cadre de leur propre définition mais qu'ils n'hésitent pas à "confier" aux auteurs par le truchement des exemples cités.

Marqueur	Articles	Déf. (1)	Ex. (2)
pouvoir parler	5	0	5
proprement parler	5	0	5
se résumer	16	0	9
dénommer	18	0	11
pouvoir appeler (on peut appeler)	8	0	7
autrement dit	12	0	11
comme dire	31	0	21
comme on dit	26	0	25
entendre par	9	0	7
pareil à	11	0	10
similaire	4	0	4
concept de	6	0	2

notre connaissance, il ne semble pas y avoir eu d'utilisation de la maquette du TLF à des fins de recherche jusqu'à ce jour. Les quelques données que nous présentons ici constituent peut-être une des premières utilisations du TLF en ce sens. Quoiqu'il en soit, il ne fait aucun doute que de plus en plus de travaux de recherche mettront à contribution les possibilités et la richesse du TLF. On déplorera toutefois, s'il nous est permis d'émettre un commentaire, que le TLF n'offre aucune structuration hypertextuelle dans son état actuel. Cependant, il s'agit là d'une limitation temporaire puisque, comme en faisait part Bernard Quemada dans le cadre d'une conférence tenue récemment à l'Université Laval (29 octobre 1996) sur les *Quarante ans d'informatisation du lexique francophone*, l'équipe dirigée par Jacques Dendien travaille à un projet d'interfaçage hypertextuel entre le TLF et la base de données FRANTEXT, d'où proviennent, rappelons-le, les citations du TLF.

le vocable	4	0	1
s'écrire	18	0	8
vouloir dire	32	1	30
il s'agir	170	6	132
le mot	229	4	78
exemple	256	13	198
notion de	71	2	30
comporter	174	10	114
espèce de	174	10	114
c'est-à-dire	261	20	206
en langage	24	1	10
s'appeler	68	5	50
proprement dit	40	3	28
on appeler	168	13	117
nommer	236	17	149
le nom	286	22	187
représentatif	111	8	58
dits [sauf avoir]	61	4	29
sorte de	332	32	212
doter de	22	2	13
définition	91	6	37
ressembler à	274	26	144
il existe	51	6	33
appelé	249	30	157
démontrer	34	5	25
familièrement	6	1	5
par analogie	12	1	5
le verbe	84	2	10
significatif	18	2	8
dans ce sens	29	1	4
dite [sauf avoir]	91	14	54
le terme	50	5	18
on trouve	88	13	46
spécifier	40	2	7
représentation	365	59	199
signifier	227	18	57
signification	46	8	25
définir	115	23	69
décrire	102	20	58
dénomination	18	3	8
apparenter à	70	15	38
appellation	22	2	5
attribut de	168	7	17
représenter	149	24	55
reconnaître à	19	4	9
même chose	21	4	9
semblable à	58	13	29
désigner	2246	51	106
le parler	10	1	2
avoir comme / pour / un / le nom	3	1	2
équivalence	5	1	2
équivalent	38	7	14

acception	18	1	2
antonyme	498	1	2
l'adverbe	13	1	2
rattacher à	51	9	17
communément	14	4	7
on parle	28	8	14
équivaloir à	17	3	5
fait en	57	13	21
dire aussi	63	12	19
au sens de	321	11	17
permettre	741	265	358
dans le domaine	181	14	18
vocabulaire	135	18	23
propriété	301	101	127
genre de	118	33	41
mentionner	21	5	6
considérer comme	180	53	62
constituer de	469	179	197

Tableau 6 : Marqueurs plus fréquents dans les exemples que dans les définitions du TLFi

À l'inverse, on peut s'interroger sur les formes définitives qui sont plus productives dans la rubrique DEFINITION du TLFi. Le tableau suivant les marqueurs définitives "de prédilection" du discours du lexicographe.

Marqueur	Articles	Déf.	Ex.
dont se servir	9	2	0
avec un / le sens	16	3	0
dont on se servir	26	15	1
relatif à	177	101	15
le substantif	107	11	2
se rapporter à	73	32	6
utiliser par	24	14	3
avoir pour / comme fonction	21	13	3
utiliser pour	136	80	22
dénoter	42	18	5
utiliser comme	41	23	7
utiliser dans	38	23	7
caractériser	253	141	44
fait de	766	436	151
destiné à	266	155	58
l'adjectif	86	5	2
employer pour	50	18	8
propre à	151	69	32
constituant	72	36	17
distinct de	3	2	1
on dire aussi	32	6	3
dont le rôle	3	2	1
munir de	150	71	36
servir (à, de, d', pour)	739	317	161
formé de	233	47	24

consister (à, en)	433	227	122
appartenir à	418	193	105
caractéristique	183	82	47
spécifique	39	19	11
composer de	177	90	53
avoir pour / comme rôle	13	5	3
au sens de	152	5	3
déterminer	357	157	100
dans le jargon	40	6	4
caractère de	749	293	219
similitude	20	9	7
désignation	19	5	4
dans le langage	34	6	5
dans le sens	45	20	17
synonyme	26	8	7
correspondre à	96	40	36

Tableau 7 : Marqueurs plus fréquents dans les définitions que dans les exemples du TLFi

Deux observations s'imposent d'office. D'une part, la quantité de marqueurs plus fréquents dans les définitions (41) est de moitié moins élevée que dans le cas des marqueurs plus fréquents dans les exemples (82). On sait cependant que dans le volume 14 du TLFi, il y a en moyenne 1,63 exemple par définition.

Ces chiffres sont purement indicatifs puisque nous ne disposons pas des effectifs de vocabulaire pour chacun de ces groupes textuels. On notera simplement que, en ramenant les chiffres aux proportions numériques qui s'appliquent aux définitions (22 243) et aux exemples (36 520), le nombre de marqueurs figurant dans les exemples demeure excédentaire. Ceci rejoint l'observation selon laquelle on tend, en lexicographie, à restreindre le vocabulaire utilisé pour définir les mots à un ensemble minimal dont les formes seront reprises dans de nombreuses définitions. Sur la base de l'observation de ces quelques formes, il y aurait effectivement un étiolement, une anémie lexicale à visée fonctionnelle dans le vocabulaire des définitions lexicographiques. À l'inverse, le discours littéraire, celui des exemples cités, est davantage le lieu de la variété lexicale.

Par ailleurs, les marqueurs définitoires qui sont plus fréquents dans les définitions ne sont pas les mêmes que ceux qu'on rencontre plus fréquemment dans les exemples. Ce qui tend à corroborer notre observation selon laquelle il y aurait une concurrence lexicale entre marqueurs définitoires en "distribution complémentaire" de part et d'autre des discours spécialisés et littéraires.

En conclusion, l'inventaire des dénominations ayant un lien conceptuel avec les notions de /REPRESENTER/, /DESIGNER/, /SIGNIFIER/ et /S'APPELER/ a permis d'enrichir considérablement les stratégies de repérage des énoncés définitoires dans les bases de données textuelles. La liste des marqueurs définitoires présentée dans le cadre de ce chapitre montre la richesse et la diversité des formes du vocabulaire définitoire. Elle ne prétend cependant pas à l'exhaustivité. D'autres marqueurs définitoires pourront y être versés au fur et à mesure qu'ils seront identifiés et que leurs conditions d'emploi auront été précisées. Dans son état actuel, la typologie des énoncés définitoires, conjointement avec les dénominations propres à chacune des catégories identifiées, permet d'ores et déjà d'extraire aisément des énoncés définitoires et *ce pour quelque forme lexicale que ce soit*. Tout néologisme, tout terme technique, tout mot de la langue générale, voire même tout hapax¹²⁸, pourront être retracés indépendamment de facteurs tels que le domaine d'emploi, le niveau de langue, le genre textuel, le type de discours, etc. L'énonciation définitoire dispose de ressources lexicales qui transcendent largement ces barrières.

¹²⁸ Cas rare certes, mais non impossible, où le seul énoncé contenant l'hapax dans la base de données textuelles serait de forme définitoire.

Chapitre 5

LES ÉNONCÉS SÉMIQUES : COOCCURRENTS EXCLUSIFS ET VOCABULAIRE SIGNIFICATIF

Essai de caractérisation statistique

“ Un contexte est susceptible de restituer plus ou moins le contenu d'un mot, en passant par tous les degrés d'information possibles ” (Rey-Debove, 1971 : 297).

“ Le mot créé par un individu ne prend sa valeur que dans la somme de ses emplois ; emplois qui *dans leur ensemble* reflètent sa situation linguistique ” (Guiraud, 1960 : 19).

Outre les énoncés définitoires, il est un autre type d'énoncés qui possède un intérêt sémantique pour le lexicographe. Il s'agit de ce nous avons présenté au chapitre 2 comme des *énoncés sémiques*. Dans le cadre de ce chapitre, nous proposons quelques avenues de recherches possibles en vue de caractériser et de repérer des énoncés sémiques dans une base de données textuelles.

Les énoncés sémiques sont des phrases qui, bien qu'elles comportent un intérêt définitoire, ne procèdent ni de la forme lexico-syntaxique des EDC, ni des verbes métalinguistiques caractéristiques des énoncés définitoires métalinguistiques, ni des marqueurs spécifiques aux diverses catégories d'énoncés définitoires linguistiques. Du point de vue de la forme, ces énoncés se confondent avec le discours narratif dans lequel ils s'inscrivent.

Les énoncés sémiques ont un intérêt définitoire en ce qu'ils contiennent des formes lexicales qui contribuent à cerner divers aspects du contenu notionnel d'un mot. Reprenons les exemples présentés au chapitre 2 :

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958,Thériault Agaguk, 80]¹²⁹

¹²⁹ Les données textuelles qui seront utilisées dans le cadre de cet essai proviennent d'une portion de la base de données textuelles QUÉBÉTEXT du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval, CANADA). Cette portion contient

L'eau ne coulait déjà plus sur les murs, à l'intérieur de l'igloo. Et une fois qu'Agaguk mit le bras à travers le trou d'aération, au sommet de l'igloo, il sentit que les blocs étaient fondus de moitié. Il faisait maintenant trop chaud dans l'habitation. [1958, Thériault Agaguk,102]

On remarque que plusieurs éléments de ces deux énoncés permettent "de se faire une idée" de ce que peut être un *igloo* sans qu'aucun marqueur définitoire ne soit présent. Le repérage de ce type d'énoncés pose un sérieux défi puisqu'ils ne comportent pas, contrairement aux autres énoncés d'intérêt définitoire, de forme récurrente ou de trace univoque qui puisse rendre compte d'une énonciation explicitant le contenu notionnel du mot *igloo*. Par contre, l'énoncé suivant véhicule peu d'information relativement au contenu notionnel de *igloo* :

Bientôt arrivera le temps de l'igloo. [1958,Thériault Agaguk,37]

Dans une base de données textuelles, les énoncés comparables à l'exemple ci-dessus sont beaucoup plus fréquents que les énoncés sémiqes. La présentation du contenu notionnel d'un mot ne nécessite en effet que quelques énoncés dans la trame narrative d'une œuvre. Les sèmes introduits dans le cadre de ces énoncés sémiqes sont attribués à un mot de l'énoncé (par ex. *igloo*) et propagés¹³⁰ à toute occurrence future de ce mot dans le texte. L'auteur n'a donc pas à reprendre cette description notionnelle à chaque occurrence du mot. Le contenu notionnel du mot ayant ainsi été préalablement "défini" par l'auteur, le mot peut alors apparaître dans un énoncé sans plus de précision quant à son contenu notionnel. D'où la disproportion de fréquence entre énoncés sémiqes et énoncés purement occurrenceiels. Quelle stratégie de repérage peut permettre d'accéder aux énoncés sémiqes ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réflexion à cette question, nous avons cherché une corrélation entre la fréquence du "terme à définir" (*igloo*, par ex.) et celle des *collocations exclusives* du "terme à définir" (*dôme de neige*, *clé de voûte*, par ex.). À quoi peut correspondre le lien entre un "terme à définir" et ses *collocations exclusives*, c'est-à-dire l'ensemble des mots qui ne figurent jamais ailleurs qu'en contexte avec le "terme à définir" lui-même dans la base de données ? Dans quelle proportion un rapport de *collocation exclusive* correspond à un apport d'information ? Dans quelle mesure pouvons-nous utiliser les *collocations exclusives* pour repérer les énoncés sémiqes, qui explicitent le contenu notionnel d'un mot, dans les bases de données textuelles ?

Par exemple, pour l'énoncé,

23 œuvres littéraires canadiennes ou québécoises, de 1853 à 1987. On trouvera la bibliographie complète des œuvres

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958,Thériault Agaguk, 80]

les données montrent que les formes *clé de voûte* et *dôme de neige* n'apparaissent nulle part dans la base de données textuelles si le "terme à définir" *igloo* lui-même n'est pas présent dans l'énoncé. Comment se fait-il que *dôme de neige* n'apparaît pas dans un énoncé si *igloo* n'y est pas alors que *igloo* peut très bien apparaître dans un énoncé sans que *dôme de neige* n'y figure ?

À première vue, il semble donc qu'il pourrait y avoir une certaine "attraction" entre *igloo*, *clé de voûte* et *dôme de neige*. À quoi peut correspondre ce phénomène ? Est-ce uniquement un fait du hasard ? Sinon, existe-t-il une corrélation significative entre cette "attraction" et un apport d'information sémantique ? Voilà quelques-unes des questions pour lesquelles nous ne pouvons apporter, à l'heure actuelle, que des éléments partiels de réponse.

5.1 Le recours à des descriptions sémantiques existantes

Une des méthodes possibles pour retracer les énoncés sémiqiques dans les bases de données textuelles consiste à recourir à des descriptions sémantiques existantes¹³¹. Ces descriptions sémantiques peuvent être établies à partir des définitions qu'on trouve dans les dictionnaires¹³². Elle peuvent également être confinées dans une base de données lexicales qui décrit les propriétés et structures d'arguments des mots du lexique¹³³. Sous une forme ou l'autre, ces descriptions sémantiques des unités du lexique sont utilisées pour procéder à des analyses sémantiques en contexte.

Le recours à des descriptions sémantiques existantes est illustré notamment par les travaux de Wilson et Leech (1993) et de Rastier, Cavazza et Abeillé (1994). L'analyse sémantique informatisée, telle que présentée par Rastier *et al.* (1994), nécessite au préalable la

utilisées en annexe.

¹³⁰ V. notamment Rastier (1987 et 1994)

¹³¹ V. par exemple Condamines (1993) pour un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale en vue de l'acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité.

¹³² Cette approche correspond notamment à celle de Rastier, Cavazza et Abeillé (1994).

¹³³ Cette autre approche, qui recouvre les travaux de sémantique lexicale et de sémantique formelle, se retrouve notamment chez Renouf (1993), Evens (1988), Pustejovsky *et al.* (1993) et Rosner & Johnson (1992). Elle consiste à décrire les éléments du lexique dans le cadre d'un "generative lexicon" contenant des informations de nature sémantique pour chaque unité. Ainsi, chez Pustejovsky *et al.* (1993), chaque unité du lexique est cataloguée en fonction de 4 paramètres : *argument structure*, *qualia structure*, *lexical inheritance* et *event structure*. La *qualia structure* spécifie les divers aspects du (des) sens d'un mot par le recours à des traits de catégorisation. La base de données ainsi constituée est ensuite utilisée pour procéder à l'analyse sémantique des textes informatisés.

construction d'une *base de faits*, c'est-à-dire une base de données qui rend compte de la constitution des sèmes-types en distinguant, pour chaque unité du lexique, les sèmes génériques et les sèmes spécifiques. Elle implique également la construction d'une *base de règles* qui répertorie les conditions graphiques, morpho-syntaxiques, etc., auxquelles les données de la base de faits sont soumises. C'est par le recours à ces deux bases de référence que l'analyse sémantique des énoncés contenus dans une base de données textuelles est effectuée¹³⁴.

Dans le cadre du recours à des descriptions sémantiques en vue d'effectuer le repérage des énoncés sémiques, on pourrait, par exemple, dépouiller les définitions lexicographiques des dictionnaires existants pour établir des bases de référence. Pour chaque sème ainsi récolté, il conviendra, entre autres, d'enrichir la description sémantique en procédant au dépouillement des répertoires d'antonymes, de synonymes et de classements conceptuels (comme le TL, par exemple). On obtiendra ainsi une base de données qui décrit une notion à la fois par ses sèmes et par les formes lexicales entrant dans diverses relations sémantiques avec les sèmes identifiés.

5.1.1 Prototype de base de données lexicales

Nous avons conçu un prototype de base de données lexicales en vue d'utiliser les descriptions sémantiques existantes dans le cadre du repérage des énoncés sémiques dans les bases de données textuelles. Nous en présentons les grandes lignes ci-dessous.

Soit la forme *igloo*. On trouve pour cette forme, dans le PRob (1993), la définition suivante :

Abri en forme de dôme, construit avec des blocs de glace ou de neige préalablement découpés.

¹³⁴ Rastier a effectué une expérimentation d'analyse sémantique différentielle à partir des unités formant le vocabulaire de la parenté proche. Les données du TLF ont été utilisées pour constituer les bases de référence nécessaires. Le corpus textuel utilisé consistait en *Les mots*, de Sartre. Rastier note qu' "à présent que l'on dispose de dictionnaires électroniques importants, l'analyse sémantique des textes sans préanalyse syntaxique va se développer" (1994 : 43). Or, on sait que la chose n'est pas aussi simple qu'elle le semble. Les dictionnaires électroniques varient considérablement des uns aux autres, tant du point de vue de la forme que du contenu. Les dictionnaires électroniques du LADL, le TLFi et *WordNet*, pour être tous des dictionnaires électroniques, sont complètement différents. Jean Veronis et Nancy Ide ont récemment parrainé un numéro spécial de *Computational Linguistics* qui montre bien les nombreux problèmes qu'il reste à surmonter, malgré les progrès considérables des trente dernières années, en matière de "Word Sense Disambiguation" (WSD) : "Given the difficulty of building large-scale knowledge sources for WSD by hand, researchers have turned to "ready-made" resources such as machine-readable dictionaries and corpora. However, each of these kinds of resources poses problems, and none covers definitively the areas required to accomplish WSD" (Nancy Ide, 03/1996. Appel d'articles pour publication d'un numéro spécial de *Computational Linguistics* diffusé sur le réseau Internet. Source: <http://www.cs.vassar.edu/~ide/wsd.html>)

Le genre prochain, de même que les traits spécifiques proposés par cette définition constituent des "morceaux" du contenu sémique de *igloo* et peuvent servir à repérer des énoncés sémiques pour ce mot dans une base de données textuelles. Par exemple, si la forme *igloo* figure dans un énoncé avec un ou plusieurs des mots lexicaux de la définition (*abri, forme, dôme, construire, bloc, neige, glace, découper*), l'énoncé pourrait avoir une valeur définitoire. Comparons les deux énoncés suivants :

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'**igloo**, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie.

Il mena l'attelage tout droit vers un **igloo** à l'orée du village.

Le premier exemple contient les formes *igloo* ET *dôme* ET *neige*. Il possède certains des éléments descriptifs qui figurent sous l'entrée *igloo* dans la base de données lexicales. Par contre, le deuxième exemple ne contient aucun des éléments sémantiques descriptifs qui se retrouvent sous l'entrée *igloo* dans la base de données lexicales. Fait intéressant à noter, la présence des éléments sémiques *dôme* et *neige* dans le premier exemple favorise la récolte d'autres traits sémantiques, présents dans l'énoncé mais absents de la définition. Dans ce cas-ci par exemple, les éléments *trou d'aération* et *clé de voûte* ont été repérés grâce au fait qu'ils apparaissent dans un énoncé qui contient les formes *dôme* et *neige*. Ces nouvelles informations, d'ordre encyclopédique, peuvent être ajoutées sous l'entrée *igloo* dans la base de données lexicales pour enrichir l'ensemble des traits qui participent à la description de *igloo*. Ainsi, et contrairement à ce qu'on aurait pu croire, la démarche n'est pas vouée à une circularité stérile mais permet également des enrichissements sémantiques de la base lexicale.

Le prototype de base de données lexicales contient également tous les antonymes, synonymes et mots-clés qui sont associés, dans le lexique, à chacune des formes qu'on trouve dans les définitions lexicographiques dépouillées¹³⁵. Dans l'exemple qui nous occupe, tous les antonymes, synonymes et mots-clés attestés pour les formes *abri, dôme, neige, etc.*, ont été versés dans la base de données lexicales. Ces corrélats peuvent également servir au repérage des énoncés sémiques. Dans le cas de *igloo*, par exemple, si un énoncé de la base textuelle contient *igloo* ET *antre* (qui est attesté comme synonyme du genre prochain de *igloo*, c'est-à-dire *abri*), l'énoncé pourrait encore avoir une valeur définitoire. Les antonymes servent par ailleurs à repérer les phrases à prédication négative comme :

Une fois dans l'**igloo**, Agaguk n'était plus à découvert

¹³⁵ La liste des ouvrages de référence utilisés pour ces dépouillements est donnée en annexe.

où *igloo* apparaît avec à *découvert*, attesté comme un antonyme de *abri*.

Après avoir enrichi les analyses sémantiques offertes par les définitions lexicographiques, on obtient donc un ensemble de formes lexicales qui peuvent servir, à divers degrés, au repérage des énoncés sémiqes de *igloo*.

Entrée: **igloo** n. m. 22 No Vdt.: 1 Lemme: igloo 1
Dico: PRob 1 No Déf.: 1 Tact: igloo.*

Définition: Abri en forme de dôme, construit avec des blocs de glace ou de neige préalablement découpés.

réseau associatif

Descripteur	Cat.	Gram.	ND	NF	Cot	Lemme: fAjout / Mod. l	NL	Tact
abri	22	n. m.	1	1	1	abri	4	abri, abris

Antonymes du descripteur

abri	DICO	NF	VDT	TACT	Lemme (Ajout/Modif.)	
à ciel ouvert	0 nil	Dupuis	3	1 1	à ciel ouvert, ciel ouvert	17 (aucun) 0
à découvert	0 nil	Dupuis	3	1 1	à découvert	18 (aucun) 0
à découvert	0 nil	DuChazaud	4	1 1	à découvert	27 (aucun) 0

Enr: 1 sur 15

Synonymes du descripteur

abri	DICO	NF	VDT	TACT	Lemme (Ajout/Modif.)	
abribus	22 n. m.	DuChazaud	4	1 1	abribus	23 abribus 16
antre	22 n. m.	DuChazaud	4	1 1	antre, antres	18 antre 17
asile	22 n. m.	DuChazaud	4	1 1	asile, asiles	11 asile 18

Enr: 1 sur 43

Mots associés au descripteur

abri	DICO	NF	VDT	TACT	Lemme (Ajout/Modif.)	
asile	22 n. m.	ThésLar	6	1 1	asile, asiles	1 asile 18
bâtiment	22 n. m.	ThésLar	6	1 1	bâtiment, bâtiments	8 bâtiment 47
bâtisse	21 n. f.	ThésLar	6	1 1	bâtisse, bâtisses	9 bâtisse 48

Enr: 1 sur 12

Enr: 1 sur 8

Enr: 1 sur 2

Figure 8 : Enrichissement des sèmes extraits des définitions lexicographiques

Dans cette figure, la section **Descripteur**, en dessous de la définition, reprend chaque mot lexical de la définition et dresse la liste des antonymes, synonymes et mots-clés pour chacun de ces mots: ici, on voit les listes pour le mot *abri*. Pour *abri*, on a relevé dans les ouvrages de référence 15 antonymes, 43 synonymes et 12 "mots-clés" (c'est-à-dire des mots apparentés à *abri* du point de vue notionnel). La procédure de cueillette peut être représentée ainsi :

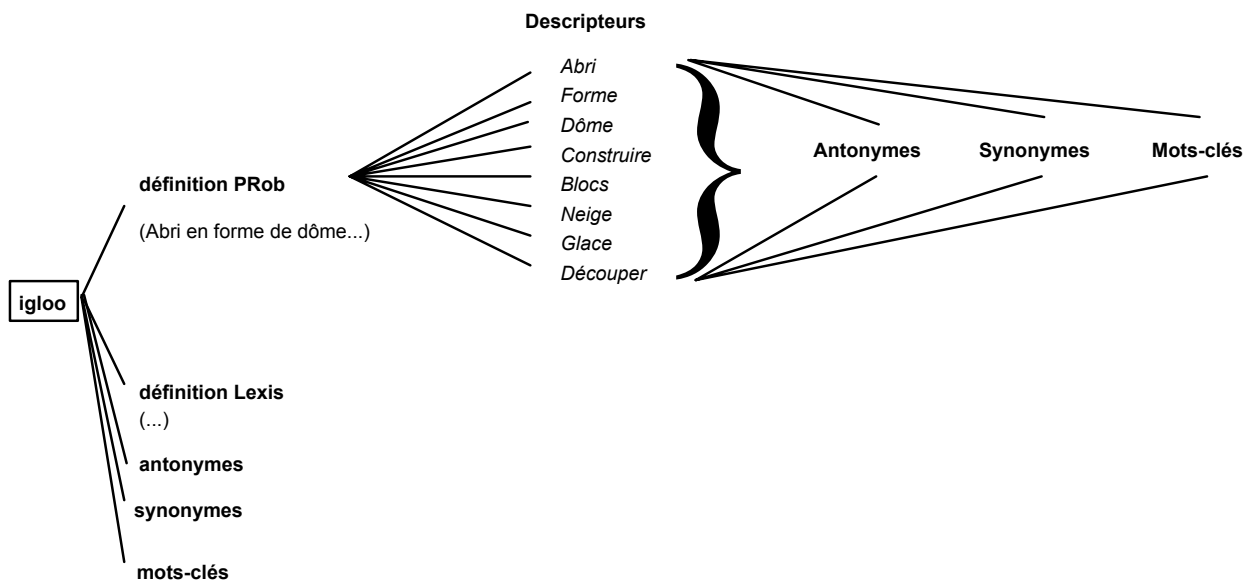


Figure 9 : Modèle d'enrichissement des sèmes extraits des définitions lexicographiques

Une fois l'inventaire complété, les données sont utilisées pour interroger une base de données textuelles. Il suffit alors de générer, à partir des données lexicales, les règles de sélections appropriées selon le logiciel d'interrogation utilisé pour interroger la base de données textuelles. Cette opération peut être aisément automatisée¹³⁶.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la construction d'une "base de faits" nécessite que l'analyse sémantique des mots qui y sont décrits ait déjà été effectuée afin de pouvoir dégager, ne serait-ce que sommairement, les sèmes génériques et spécifiques d'une unité lexicale. Or, nous croyons que la problématique des énoncés sémiqes doit être située bien avant l'existence d'analyses sémantiques : elle doit être envisagée comme une recherche d'énoncés EN VUE DE procéder à l'analyse sémantique d'un mot. Elle présuppose donc qu'il n'existe, *a priori*, aucune analyse sémantique qui puisse être utilisée pour retracer les mots dans une base de données textuelles. Car aussi complète que puisse être une base de faits, elle ne sera d'aucune utilité dans l'éventualité de la présence d'un néologisme – ou de toute autre forme inconnue – dans une base de données textuelles puisque cette nouvelle forme n'aura pas été préalablement décrite dans la base servant de référence à l'analyse sémantique des textes. Des formes telles que *cabiche*, *cirotté*, qu'on retrouve dans la littérature québécoise, ne figurent pas dans les dictionnaires. Il n'existe donc pas d'analyse sémantique disponible pour ces formes. L'utilisation de textes provenant de variétés de français autres que le français de

¹³⁶ Ainsi, dans le prototype conçu, le bouton REQUETES TACT (cf. figure 8) génère automatiquement, en tenant compte de la

référence pose également un certain nombre de problèmes puisqu'il existe très peu de dictionnaires qui décrivent ces variétés de français. Des formes telles que *fournil* ont, dans les textes québécois, un sens qui ne figure pas dans les dictionnaires français. On ne pourra donc pas trouver d'énoncés sémiques pour ce sens québécois de la forme si les analyses sémantiques utilisées pour constituer les bases de faits proviennent de dictionnaires français. Utiliser des analyses sémantiques existantes, c'est aborder le texte avec une vision du monde particulière et, dans une certaine mesure, réductionniste. “ La délimitation d'un champ sémantique, quand elle est empruntée aux termes définitoires du lexicographe ou à l'intuition de la conscience linguistique, fait la part belle [aux] relations de dépendance, comme aux relations d'équivalence ou d'opposition, à tout ce qui est hypéronyme, hyponyme, synonyme ou antonyme. Au contraire, les textes offrent un champ libre, un terrain vague, où l'esprit de système n'a pas cours et où toutes sortes de voisinages créent des liens insoupçonnés, qui appartiennent souvent à la synecdoque, à la métonymie ou au symbole ” (Brunet, 1992 : 47).

Aussi, pour ces raisons, nous avons cherché, *dans le texte lui-même et sans jamais en sortir*, des indices qui pourraient permettre de repérer les énoncés sémiques.

5.2 Le recours aux cooccurrents exclusifs

Les énoncés sémiques sont le lieu d'une *variation* ; ils signifient, à des degrés divers, le contenu notionnel d'un mot. Cette variation est elle-même induite, dans l'énoncé, par la présence / absence de traits caractéristiques spécifiant le contenu sémique du mot. Or, ces traits caractéristiques sont véhiculés par d'autres mots qui constituent les *cooccurrents* de la forme ainsi caractérisée. Les cooccurrents d'une forme lexicale, c'est-à-dire les formes composant son environnement linguistique immédiat, induisent, de par leur propre contenu notionnel, une variation du degré d'explicitation du sémème de la forme lexicale dont ils sont les cooccurrents. Les cooccurrents constituent des indices (con)textuels immédiats à partir desquels pourrait être évaluée la quantité d'information contenue dans un énoncé sémique. Comment faire pour atteindre, dans une base de données textuelles, les énoncés sémiques les plus explicites à l'endroit du sémème d'un mot ?

L'intérêt pour les cooccurrents n'est pas un phénomène nouveau. Church et Mercer (1994 : 2), rappellent que “ the 1990s have witnessed a resurgence of interest in 1950s-style empirical

"syntaxe" propre au logiciel TACT, les règles de sélections nécessaires.

and statistical methods of language analysis. [...] At this time, it was common practice in linguistics to classify words not only on the basis of their meanings but also on the basis of their cooccurrence with other words”. Sinclair (1988 : 89) affirme, pour sa part, que “ every distinct sense of a word is associated with a distinction in form”. Selon Church et Mercer (1994), Firth affirmait sensiblement la même chose dès 1957 : “ you shall know a word by the company it keeps ”.

Il existe une abondante littérature sur les cooccurrents. L'analyse du phénomène de la répétition de segments textuels est notamment utilisée dans les recherches de phraséologismes, de termes ou encore d'unités complexes lexicalisées ou en voie de lexicalisation. Le paramètre de base est la répétition. Des travaux comme ceux de Smadja (1994), Schaetzen (1993) et Heid & Freibott (1991) sont axés sur la récurrence de séquences de mots. Les séquences de mots qui correspondent à des hapax sont laissées pour compte puisqu'elles ne présentent, par définition, aucun caractère récurrent.

Les formes de très faible fréquence peuvent représenter de 20 à 30 % de l'ensemble des formes d'un corpus. Elles contiennent l'essentiel du vocabulaire à charge sémantique et des termes techniques d'un texte. Ces formes, lorsqu'elles apparaissent dans un énoncé, constituent un fait rare en raison de leurs faibles fréquences. Or, les cooccurrents exclusifs qui entrent dans la composition des énoncés sémiques sont des faits d'occurrence unique dans une base de données textuelles. Pourraient-ils être le véhicule d'une charge sémantique particulière ?

5.2.1 Le lien d'exclusivité : un indice de charge sémantique spécifique ?

Ce que nous appelons des *cooccurrents exclusifs* sont des formes qui ne figurent jamais dans un énoncé sans que le mot avec lequel ils entretiennent un lien d'exclusivité ne soit également présent dans cet énoncé. Reprenons les exemples déjà connus :

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958,Thériault Agaguk,80]

Et une fois qu'Agaguk mit le bras à travers le trou d'aération, au sommet de l'igloo, il sentit que les blocs étaient fondus de moitié. [1958,Thériault Agaguk,102]

Il mena l'attelage tout droit vers un igloo à l'orée du village. [1958,Thériault Agaguk,70]

Si nous examinons les formes qui apparaissent dans ces énoncés, on constate que certaines d'entre elles figurent uniquement dans des énoncés qui comportent la forme *igloo* alors que d'autres apparaissent çà et là dans divers énoncés de la base. Considérons les formes suivantes : *sommet, trou, aération, ménagé, clé, voûte, dôme, durcie, attelage, orée, village*.

Forme	Occurrences dans la base	Cooccurrences AVEC igloo	Occurrences SANS igloo
sommet	69	5	64
trou	190	3	187
aération	9	2	7
ménagé	3	1	2
clé	29	1	28
voûte	15	1	14
dôme	13	1	12
durcie	14	1	13
bras	1014	2	1012
blocs	18	4	14
fondus	5	1	4
moitié	237	1	236
attelage	39	1	38
orée	8	1	7
village	459	5	454
clé(s) de voûte(s)	1	1	0
dôme(s) de neige	1	1	0
neige durcie	8	1	7
trou d'aération	7	2	5

Tableau 8 : Répartitions des cooccurrents de *igloo*

Le tableau ci-dessus montre que la prise en considération des formes simples ne permet pas de distinguer les énoncés sémiqiques des énoncés purement occurrenceiels. Aucune de ces formes simples n'entretient un rapport exclusif de cooccurrence avec le mot *igloo* puisque leur fréquence est supérieure à zéro (> 0) dans des énoncés qui ne contiennent pas ce mot. Cependant, dès que l'on considère des formes syntagmatiques, on constate que certaines associations (*clé de voûte, dôme de neige*) n'apparaissent jamais dans la base de données si le cooccurrent *igloo* ne fait pas lui-même partie de l'énoncé. En revanche, des associations telles que *trou d'aération, neige durcie* ne révèlent pas ce même degré d'exclusivité. À la lecture des énoncés contenant *trou d'aération* – dont deux contiennent le cooccurrent *igloo* – on constate que cette association n'est effectivement pas le propre de l'*igloo* mais s'applique également à la *hutte* :

À cette intention, Agaguk avait aménagé un trou de fumée et d'aération au sommet de la hutte. [1958, Thériault Agaguk, 9]

Quand il rentra, il examina, au sommet de l'igloo, le trou d'aération ménagé dans la clé de voûte retenant le dôme de neige durcie. [1958,Thériault Agaguk,80]

Si la hutte et l'igloo partagent le trait *trou d'aération*, il est pour ainsi dire "normal" que *trou d'aération* ne soit pas un cooccurrent exclusif de *igloo*. Par contre, les traits *dôme de neige* et *clé de voûte*, relevés comme cooccurrents exclusifs à *igloo*, coïncident avec des traits spécifiques à l'igloo. Il semblerait donc y avoir, à première vue, une certaine corrélation entre traits spécifiques et cooccurrents syntagmatiques exclusifs.

Pour s'en donner une idée plus précise, nous avons effectué le même traitement sur l'ensemble des 149 énoncés contenant la forme *igloo*. Comme nous l'avons constaté auparavant, une recherche de cooccurrents exclusifs basée sur des formes simples n'est pas indicative. Aussi, seules les formes syntagmatiques ont été considérées. Pour obtenir la liste de tous les segments possibles composés d'au moins deux éléments dans l'ensemble des 149 énoncés contenant le mot *igloo*, il suffit d'utiliser un générateur de cooccurrences¹³⁷. Nous avons ensuite épuré la liste de segments pour n'en retenir que les segments nominaux¹³⁸. Voici un extrait de cette liste épurée :

aération	
2	trou d'--
ballot	
1	-- de pelleteries
banc	
3	-- de glace
chaleur	
1	-- humide
1	-- humide et douce
1	-- rance
1	-- rassurante
chanson	
1	-- monotone
clé	
1	-- de voûte
combustible	
1	-- d'hiver
couteau	
1	-- à neige
1	-- en os

Tableau 9 : Segments nominaux dans les 149 énoncés de *IGLOO* (extrait)

Dans la poursuite du traitement de données, les segments nominaux sont considérés comme des candidats potentiels au titre de cooccurrents exclusifs du mot *igloo* et sont utilisés pour

¹³⁷ Nous avons utilisé le logiciel *CollGen* (*Tact Group*, CCH, Toronto). Nous ne joignons pas ici la liste exhaustive de tous les segments obtenus pour les 149 énoncés de *igloo* (plus de 300 pages sur deux colonnes). Elle est disponible au besoin.

¹³⁸ Tout comme les substantifs, les segments nominaux sont des véhicules privilégiés de contenu notionnel.

interroger la base¹³⁹. Au terme de la recherche de ces segments, 37 des 149 énoncés seront retenus.

ENONCES AVEC COOCCURRENTS EXCLUSIFS (37/149(EXTRAIT))

- 1) Dans l'espace restreint de cet igloo, la lampe de pierre qui, elle aussi, consommait de l'huile à l'aide d'une mèche tissée, était presque aussi efficace qu'un poêle et prenait de surcroît beaucoup moins de place. [1958,Thériault Agaguk,59]
- 2) Il fuma paisiblement, immobile, se laissant baigner par la chaleur humide et douce de l'igloo, une chaleur qui l'enveloppait, le grisait, le rendait somnolent. [1958,Thériault Agaguk,60]¹⁴⁰
- 3) Il fallait qu'entre l'instant déplaisant devant McTavish et son arrivée à l'igloo où Iriook attendait, quelque chose se produisît, un hiatus. [1958,Thériault Agaguk,70]
- 4) Une épouvantable odeur rance de sueur, de graisse pourrie, de mauvais alcool régnait dans l'igloo. [1958,Thériault Agaguk,71]
- 5) L'heure du bivouac n'était pas encore venue qu'il avait stoppé les chiens et qu'il érigeait un igloo. [1958,Thériault Agaguk,72]

Les 37 énoncés retenus représentent environ le quart de la totalité des énoncés contenant la forme *igloo* (24,8%). La stratégie de repérage aura donc "éliminé" ici environ 75% du matériel à analyser manuellement.

Parmi les 37 énoncés retenus, certaines séquences nominales, bien qu'elles correspondent à des cooccurrents exclusifs de *igloo*, ne constituent pas, de toute évidence, des traits caractéristiques de l'igloo :

mèche tissée (exemple 1)
instant déplaisant (exemple 3)
heure du bivouac (exemple 5)

Ils n'en contiennent pas moins certains traits qui sont utiles pour caractériser l'igloo :

espace restreint (exemple 1)
chaleur humide et douce (exemple 2)

On peut penser qu'en augmentant la quantité de textes utilisés, les cooccurrents exclusifs non pertinents pourraient être de plus en plus retranchés. Par exemple, *mèche tissée* et *heure du bivouac* se retrouveraient vraisemblablement dans des textes littéraires indépendamment de la

¹³⁹ Dans l'immédiat, cette tâche est fastidieuse et doit être effectuée manuellement. Pour chaque segment, il faut vérifier s'il ne se retrouve pas ailleurs dans la base de données textuelles. Le cas échéant, le segment n'est pas un cooccurrent exclusif du mot.

¹⁴⁰ L'association *chaleur humide* a quatre occurrences dans la base de données, dont deux sont en cooccurrence avec le mot *igloo*. Elle n'est donc pas exclusive à ce mot. Cependant l'association *chaleur humide et douce* est exclusive à *igloo*.

présence de *igloo*. Cette condition handicape cependant considérablement la récolte de cooccurrents exclusifs.

5.3 Le recours au vocabulaire significatif

La démarche exposée précédemment est beaucoup trop sensible à l'étendue du vocabulaire du corpus utilisé pour prétendre constituer une stratégie de repérage valable des énoncés sémiqes. Plus le corpus textuel interrogé sera de petite taille, plus le bruit obtenu sera important. Cette approche ne peut être appliquée à des petits corpus textuels. Le fait de travailler avec des cooccurrents exclusifs qui sont, dans la plupart des cas, des *hapax syntagmatiques* – qui ne correspondent pas forcément à des formes lexicalisées dans le lexique – ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes puisqu'il s'agit de constructions aléatoires soumises à de nombreux effets stylistiques.

Cependant, notre hypothèse de départ demeure. Nous avons la conviction que le repérage des énoncés sémiqes peut être envisagé en fonction des mots qui figurent dans ces énoncés particuliers. La recherche des cooccurrents exclusifs ne peut constituer une voie d'accès fiable aux énoncés sémiqes et doit être rejetée. Par contre, on peut chercher à voir si les énoncés sémiqes ne seraient pas porteurs d'un vocabulaire qui, sans être exclusif à une forme donnée, pourrait être significatif.

Selon Herdan, “ the method most suitable for comparing the use of vocabulary in two texts, or by two writers, taking into account both vocabulary and occurrence frequency, is that of *vocabulary connectivity* ” (1964 : 193). Les travaux de Brunet sur le vocabulaire de Jean Giraudoux montrent que la connexion lexicale “ évalue la distance d'un texte à un autre sous le rapport du contenu lexical, mais elle ne définit pas ce contenu ” (1978 : 397). L'auteur ne laisse cependant pas le chercheur en reste : “ Rechercher par quels mots un texte se distingue d'un autre n'est pas une tâche impossible. [...] Pour saisir le vocabulaire significatif d'un texte, il est préférable d'abandonner les confrontations binaires, et de choisir pour norme le corpus dans son ensemble. À partir de la fréquence totale de chaque mot du corpus on calculera la fréquence théorique dans chaque texte – ou dans chaque genre ou dans chaque période. Si l'écart avec la fréquence réelle est trop important (c'est-à-dire si l'écart réduit a une valeur absolue supérieure à 2,40, soit une probabilité inférieure à 0,2), le mot peut être considéré comme significatif du texte, du genre ou de l'époque en question ” (Brunet, 1978 : 397-398). Comme il ressort clairement de l'ensemble des travaux de Brunet depuis les vingt dernières

années, l'écart réduit peut faire apparaître, en fonction d'un corpus de référence, les vocables qui se démarquent dans un texte ou une portion de texte. Bien qu'on l'utilise généralement pour évaluer les vocabulaires des auteurs, des genres littéraires ou des périodes historiques, il semble tout désigné pour envisager le repérage des énoncés sémiques puisque nous posons l'hypothèse que les mots qui apparaissent dans ces énoncés devraient manifester un caractère déviant, indépendant du hasard, dans la base de données textuelles considérée. Nous tâcherons de vérifier si les énoncés dans lesquels une forme est accompagnée de son vocabulaire significatif ont une plus grande valeur sémique que ceux dans lesquels la forme figure sans être accompagnée de ce vocabulaire significatif. Dans l'affirmative, le lexicographe et le terminologue pourront compter sur ce traitement statistique.

Partant de ces observations, on considérera l'ensemble des énoncés contenant une forme lexicale donnée comme un sous-corpus et on cherchera à voir par quel vocabulaire significatif ce sous-corpus se démarque du corpus entier.

Comparons les cooccurrents exclusifs récoltés précédemment à la liste du vocabulaire significatif qui, dans la base de données textuelles, avoisine le mot *igloo*. Les 149 énoncés totalisent 2 974 formes (N) et représentent un maigre 0,18% des 1 665 138 (N) du corpus entier. L'application de la formule classique $z = \frac{\text{écart absolu}}{\sqrt{npq}}$ permet de classer le vocabulaire significatif par ordre décroissant des écarts réduits positifs¹⁴¹. Le vocabulaire significatif obtenu, pour les 149 énoncés présentés, correspond aux valeurs suivantes :

¹⁴¹ Les écarts réduits ont été obtenus à partir du logiciel TACT. Celui-ci intègre beaucoup moins de facilités statistiques que le logiciel HYPERBASE. Il possède une seule fonction statistique, celle du calcul des écarts réduits (fonction *Collocate*). Cf. Bradley, John, *TACT Design*, dans Wooldridge 1991, p. 7-14. Nous avons vérifié manuellement l'exactitude des calculs en appliquant la formule bien connue. Notons que le vocabulaire significatif négatif n'a pas été pris en compte puisque le contenu notionnel d'un mot ne saurait être caractérisé en soi par un vocabulaire déficitaire. Enfin, il n'est pas dans notre intention de revoir ici les fondements mathématiques de la statistique lexicale ni d'évaluer l'exactitude des diverses mesures de la richesse lexicale. Nous utilisons la formule de l'écart réduit gardant à l'esprit l'évaluation faite par Cossette (1994) de la surestimation de l'écart type de Muller \sqrt{npq} – qui correspond au dénominateur de la formule de l'écart réduit – par rapport à l'écart type expérimental. Cette différence, qui joue toujours dans le même sens, fait en sorte que la valeur de z se trouve diminuée et “ conduit à une interprétation qui minimise la probabilité de différence de richesse lexicale ” (1994 : 129). Ainsi, il se pourrait que des formes situées légèrement sous un écart réduit de 2,40 puissent néanmoins appartenir au vocabulaire significatif du sous-texte considéré. L'auteur conclut que l'utilité "indicative" de la formule demeure, ce que reconferme Etienne Évrard (1994) dans un compte rendu de l'ouvrage.

VOCABULAIRE SIGNIFICATIF (POSITIF)
 POUR LES COOCCURRENTS DE *IGLOO*, *IGLOOS* ($f > 3$)
 Sous-corpus : 2974 (N)
 Corpus : 1665138 (N) $p = 0,001786038$

Forme	Fréq. corpus	Réel	Théorique	Réduit
1) blocs	18	5	0,032148687	27,732
2) paroi	16	4	0,02857661	23,514
3) tunnel	30	5	0,053581145	21,388
4) pemmican	25	4	0,044650954	18,735
5) lampe	85	7	0,151813243	17,592
6) construire	30	4	0,053581145	17,064
7) sommet	69	6	0,123236633	16,755
8) habitation	32	4	0,057153221	16,507
9) chiens	135	8	0,241115151	15,815
10) agaguk	764	19	1,36453315	15,111
11) graisse	68	5	0,121450594	14,011
12) hutte	188	8	0,335775173	13,238
13) hiver	349	11	0,623327316	13,155
14) solide	64	4	0,114306442	11,503
15) poêle	175	6	0,312556677	10,182
16) caribou	92	4	0,16431551	9,471
17) toundra	141	5	0,25183138	9,470
18) iriook	404	8	0,721559414	8,576
19) chaleur	181	5	0,323272906	8,233
20) os	119	4	0,21253854	8,223
21) neige	678	10	1,210933869	7,994
22) glace	196	5	0,350063478	7,866
23) banc	140	4	0,250045342	7,506
24) peaux	152	4	0,271477799	7,162
25) durant	158	4	0,282194028	7,005
26) village	459	7	0,819791513	6,832
27) odeur	211	4	0,376854051	5,907
28) pierre	242	4	0,432221233	5,432
29) vent	554	6	0,989465137	5,042
30) vivre	425	4	0,759066216	3,723
31) grand	1317	8	2,352212249	3,686
32) vie	1580	9	2,821940284	3,681
33) faisait	881	6	1,573499614	3,532
34) contre	1110	6	1,982502351	2,856
35) femme	1319	6	2,355784325	2,376
36) eau	786	4	1,403825989	2,193

Tableau 10 : Vocabulaire significatif pour *IGLOO*

Le tableau ci-dessus semble indiquer que la forme *igloo* ne serait pas totalement étrangère au champ sémantique de l'habitation (*construire*, *habitation*, *hutte*, *poêle*, *chaleur*). On retrouve, en début de liste, certaines des formes identifiées précédemment dans le cadre du repérage des cooccurrents exclusifs. Ainsi, les formes *tunnel* (3) et *paroi* (2) – dont l'écart réduit dépasse largement le seuil de 2,40 – apparaissent déjà dans les formes syntagmatiques *tunnel d'entrée* et *parois glacées*. Les formes *construire* (6), *blocs* (1) et *sommet* (7) ont également des écarts réduits significatifs. On notera que ces trois formes avaient indirectement été mises au jour dans le cadre de la recherche des cooccurrents exclusifs.

Les 34 formes dont l'écart réduit est supérieur à 2,40 et qui constituent, de ce fait, le vocabulaire significatif de *igloo* se retrouvent dans les 37 énoncés retracés sur la base des

cooccurrents exclusifs. Le repérage des cooccurrents exclusifs de *igloo* aura ainsi livré, au moyen des 37 énoncés relevés, la totalité des formes les plus significatives du vocabulaire associé à ce mot dans le corpus. Il semblerait donc, à tout le moins dans ce cas précis, que l'une et l'autre de ces méthodes conduisent à des résultats similaires.

Que peuvent encore dire les textes qui pourrait contribuer à évaluer plus avant les formes du vocabulaire significatif de *igloo* ? L'écart réduit permet de relativiser le poids sémantique de chacun des éléments qui appartiennent au vocabulaire significatif. En effet, si les formes *blocs*, *pemmican* et *sommet*, par exemple, appartiennent au vocabulaire significatif de *igloo*, on peut se demander où se situe le mot *igloo* lui-même dans les vocabulaires significatifs de ces formes ? En appliquant les mêmes traitements statistiques à chacune des formes du vocabulaire significatif de *igloo*, il devient possible de préciser davantage lesquelles de ces formes sont les plus significatives. Examinons les listes suivantes :

Tableau 11 : La place de *IGLOO* dans les vocabulaires significatifs des formes du vocabulaire significatif de *IGLOO*

blocs			paroi			tunnel			pemmican			lampe		
Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit
3	igloo	14,204	4	igloo	17,719	4	accès	39,490	8	graisse	45,936	4	torchère	45,513
3	pierre	12,095	6	contre	11,169	5	entrée	25,119	3	parkas	42,673	10	lueur	28,378
3	neige	8,219	3	iriook	7,210	4	igloo	18,229	3	lanières	33,018	7	huile	25,283
30	de	4,431	3	main	6,256	4	chaque	8,983	3	sommet	18,748	5	arc	24,676
11	les	2,445	27	la	5,582	3	iriook	7,435	4	caribou	18,220	3	kérosène	21,492
3	ils	2,392	6	du	2,090	4	vers	6,192	4	igloo	14,789	9	poêle	18,017
6	des	1,580	24	de	2,078	3	agaguk	5,159	3	peau	10,220	3	mèche	17,491
						20	le	4,512	3	eut	5,564	4	métal	16,411
						10	dans	3,960	23	les	4,851	123	la	10,762
						3	homme	3,641	3	agaguk	3,994	6	pierre	9,731
						7	du	2,875	39	de	3,532	5	igloo	9,540
						10	d'	2,800	10	du	3,258	3	clarté	8,986
						7	elle	2,467	10	pour	3,186	3	graisse	8,898
						3	ils	2,222	5	ils	3,150	6	lumière	8,711
						11	l'	2,170	19	le	2,240	4	flora	5,993
									22	la	2,207	3	pâle	5,969
									3	ou	2,133	4	laquelle	5,609
									10	des	2,115	3	lieu	4,035
												3	venu	4,010
												11	aux	3,715
												7	sous	3,524
												30	dans	3,426
												25	elle	2,577
												4	petite	2,571
												3	iriook	2,522
												53	à	2,484
												4	terre	2,453
												4	soir	2,442
												29	une	2,384
												99	de	2,257

construire			sommet			habitation			chiens		
Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit

3 couteau 17,360	4 aération 35,935	4 igloo 14,339	3 iabbaient 37,545
3 igloo 11,706	3 pemmican 15,097	3 bêtes 11,507	15 viande 33,345
3 famille 7,063	5 montagne 14,687	33 l' 7,863	3 chariots 29,041
3 neige 6,687	4 trou 14,141	3 bientôt 7,427	4 fouetta 28,825
3 maison 4,820	3 cap 12,163	4 hommes 6,520	3 carcasse 24,509
3 faire 2,304	5 igloo 10,776	7 par 3,366	5 nourrir 18,359
12 un 2,200	4 côte 9,751	3 vers 3,284	3 habitations 15,616
	10 terre 8,983	12 dans 3,215	5 traîneau 15,358
	32 au 8,455	3 été 2,808	8 igloo 14,778
	36 du 7,904	4 ils 2,151	3 couraient 14,010
	3 aube 7,783		3 ballots 12,302
	4 blanche 7,383		104 les 12,132
	3 cou 7,060		5 sauvages 7,179
	3 travers 4,548		3 tirer 6,433
	3 grand-mère 4,510		3 hâte 6,353
	66 la 4,371		4 dehors 5,706
	3 front 4,294		3 toundra 4,942
	56 le 4,213		41 des 4,673
	19 sur 4,004		12 encore 4,060
	4 enfin 3,783		3 pied 3,997
	3 rivière 3,653		4 neige 3,669
	3 tout 3,597		3 partout 3,654
	3 vite 3,333		9 puis 3,596
	89 de 3,272		13 sans 3,507
	3 neige 3,253		4 iriook 3,398
	3 grands 3,234		3 hiver 3,300
	3 matin 3,074		68 et 3,126
	13 nous 2,978		3 mit 3,067
	3 vu 2,768		10 aux 2,861
	4 jusqu' 2,758		5 agaguk 2,658
	3 gens 2,556		3 français 2,641
	3 eux 2,459		3 part 2,635
	3 grande 2,352		3 vent 2,485
			4 air 2,427

graisse			hutte			hiver			solide		
Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit
8 pemmican		43,808	5 montants		26,791	3 hyderhoráen		18,994	3 roc		22,186
15 viande		42,415	2 construira		25,227	3 morphé		14,632	4 igloo		9,755
9 huile		39,396	2 mi-partie		25,227	28 neige		14,480	4 glace		9,442
4 suif		36,549	24 iriook		20,247	6 chantiers		13,720	3 nez		8,531
3 kérosène		25,968	20 ramook		19,843	6 grain		10,850	3 pied		5,672
3 rôti		23,684	11 ghorok		18,361	8 provisions		10,243	36 un		5,104
5 phoque		19,384	233 la		17,504	3 monotonie		10,204	4 fond		4,891
5 thé		18,820	10 mousse		17,429	16 froid		9,836	5 très		4,267
3 beurre		18,764	12 toundra		17,421	3 chasses		9,701	5 trop		3,925
3 ivoire		16,314	3 embrasure		16,799	3 gel		9,701	3 neige		3,862
3 métal		14,860	4 habitait		15,363	11 igloo		9,682	3 bonne		3,231
6 poêle		14,472	25 agaguk		14,645	5 soirées		9,598	4 chez		3,156
5 pain		13,177	9 peaux		12,951	9 viande		9,447	15 était		3,018
4 lampe		12,384	8 loup		12,400	13 printemps		9,275	4 dont		2,738
4 caribou		11,522	8 igloo		11,970	4 mi-		8,585	3 coup		2,507
5 peau		10,819	4 rentra		10,964	3 veillées		8,527	3 pendant		2,500
3 sueur		10,750	3 au-dedans		10,926	36 été		8,523	15 du		2,379
4 bêtes		10,007	8 fusil		10,286	9 longues		8,446	12 au		2,273
3 provisions		9,938	5 ayallik		9,504	6 graisse		8,275			
6 hiver		9,645	6 tayout		9,459	7 automne		8,154			
4 igloo		9,270	16 devant		9,250	4 travaillé		7,880			
119 de		8,910	5 caribou		9,130	3 aulnes		7,013			
3 tirer		8,350	3 pieux		9,024	3 dépense		7,013			
5 feu		7,905	5 entrée		8,072	3 mélasse		7,013			
74 la		7,073	4 brown		8,024	3 mulet		6,824			
5 iriook		6,109	6 debout		8,020	6 dur		6,822			
3 autant		4,875	2 cache		7,976	14 mois		6,758			

4 bonne	4,279	4 direction	7,900	3 moisson	6,648
26 des	3,807	5 henderson	7,483	6 pluie	6,410
20 du	3,671	3 dortait	6,967	16 bois	6,377
20 pour	3,573	3 policier	6,689	7 semaines	6,357
7 ou	3,149	19 quand	6,536	3 saisons	6,328
4 agaguk	2,975	3 allé	6,498	12 ville	6,079
33 les	2,592	6 venu	6,485	3 mines	6,044
5 puis	2,380	3 lueur	6,320	19 pendant	5,920
		7 derrière	6,278	19 terre	5,920
		4 resta	6,273	3 froids	5,914
		3 assise	6,208	3 trous	5,914
		7 village	6,131	16 avons	5,851
		5 dehors	6,570	8 plein	5,774
		6 vit	5,589	8 blanche	5,677
		3 revint	5,502	3 fêtes	5,561
		3 noire	5,308	6 morts	5,478
		53 dans	5,204	9 venu	5,442
		3 dormir	5,199	4 rude	5,417
		37 avait	4,84	9 grand-mère	5,278
		5 blanc	4,828	7 arbres	5,021
		21 ils	4,806	3 haleine	4,986
		32 sa	4,353	3 samedi	4,824
		85 il	4,230	17 cet	4,606
		3 poêle	4,221	3 milles	4,601
		3 maître	3,991	5 durant	4,561

poêle			caribou			toundra			chaleur		
Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit	Fréq.	Forme	Réduit
8 fonte		31,897	21 oeaux		42,244	2 construira		27,232	3 étouffante		26,559
4 frire		28,613	20 peau		38,945	3 monticule		19,153	11 poêle		19,161
3 réchauffait		19,533	4 renards		26,561	13 hutte		17,649	3 répandait		16,360
3 tuyau		19,533	3 monticule		23,952	209 la		17,312	4 régnait		15,042
7 huile		17,628	4 pemmican		19,054	75 sur		16,658	5 champs		9,185
11 chaleur		17,436	5 phoque		16,907	4 avion		15,188	4 bleu		8,383
4 mèche		16,359	3 mâle		12,742	7 mousse		13,069	3 juillet		7,747
13 cuisine		16,240	4 graisse		12,678	4 huttes		12,561	123 la		7,439
3 kérosène		15,051	3 huttes		11,789	20 agaguk		12,544	4 bêtes		6,982
5 métal		14,332	3 renard		11,158	5 loups		12,282	6 froid		6,800
8 lampe		14,309	3 loups		9,168	7 bêtes		12,224	3 flamme		6,708
4 tit'bé		12,291	3 souliers		9,003	3 déserte		12,107	8 bonne		6,238
10 assis		12,181	8 itiook		8,750	4 oiseau		10,911	3 branches		6,131
22 près		11,777	4 loup		8,299	6 tayaout		10,298	7 soleil		5,953
5 graisse		10,375	5 hutte		8,236	5 animal		9,240	3 rose		5,736
3 alluma		9,988	4 igloo		8,008	10 neige		9,118	5 bas		5,492
77 du		9,890	133 de		7,491	10 vent		8,999	4 lumière		4,701
5 lueur		9,631	3 viande		7,090	3 surface		8,389	3 igloo		
12 lit		9,560	9 agaguk		6,694	3 plainte		8,288	3 douce		4,658
3 lorgnette		9,333	3 large		6,229	4 immobile		7,952	7 faisait		4,198
5 flamme		9,085	4 prit		5,342	5 igloo		7,912	3 assis		4,182
4 centre		9,057	5 bois		4,766	4 noire		7,900	4 feu		4,099
4 acheté		8,849	45 un		4,721	3 couche		7,826	3 fleurs		4,079
3 fumer		8,172	6 loin		4,682	5 immense		7,774	7 tant		3,902
3 brûler		7,663	4 celle		4,346	3 étoiles		7,427	3 grandes		3,878
4 provisions		7,473	3 parfois		3,923	4 seuls		7,419	39 dans		3,829
7 au-dessus		7,099	9 deux		3,465	4 chiens		7,332	3 milieu		3,531
3 fauteuil		6,945	19 sur		3,463	3 ours		6,949	4 lit		3,497
6 table		6,552	66 la		3,408	8 soleil		6,689	138 de		3,366
162 la		6,526	3 haut		3,194	3 courait		6,597	19 par		3,233
12 maison		6,066	4 grande		3,147	4 loup		6,452	7 quelques		3,218
7 feu		5,945	42 les		2,762	5 vivre		5,842	4 neige		3,202
133 le		5,804	52 le		2,654	7 iriook		5,684	7 jour		2,992
12 contre		5,743	8 aux		2,505	4 debout		5,626	59 les		2,932
5 chapdelaine		5,373	3 enfant		2,491	3 sud		5,615	3 hiver		2,888
4 chien		5,357	4 ainsi		2,411	4 paix		5,537	29 du		2,841
5 pierre		5,233	3 pouvait		2,132	4 fusil		5,268	13 ils		2,716
6 bas		5,116	6 quand		2,082	3 horizon		5,213	38 une		2,705
4 école		5,055	3 mort		2,041	3 vide		5,093	4 eau		2,671
4 igloo		4,954				3 longues		4,925	3 besoin		2,631

4 coin	4,788	5 derrière	4,688	5 près	2,445
3 asseoir	4,762	3 blancs	4,625	3 haut	2,344
3 immobile	4,691	3 trouva	4,579	3 mois	2,320
3 ventre	4,461	5 village	4,572	3 celle	2,230
5 grand-mère	4,425	6 pays	4,114	3 venait	2,230
8 porte	4,318	4 dès	4,078	4 grande	2,224
3 mlle	4,312	9 là	4,070	69 le	2,205
5 froid	4,136	7 loin	4,054	17 avec	2,122
3 regarde	4,068	3 arbres	3,957		
6 place	3,920	3 fleurs	3,924		
4 genoux	3,866	10 été	3,863		
5 sommes	3,700	4 sera	3,617		

L'examen des différents vocabulaires significatifs de chacune des formes du vocabulaire significatif de *igloo* permet d'établir des priorités, voire même de rejeter certaines associations douteuses (*igloo-pemmican*, *igloo-graisse*, etc.) compte tenu de la place qu'occupe le mot *igloo* dans ces vocabulaires significatifs. Cette méthode d'épuration correspond, dans les faits, à l'application d'un *filtre de réciprocité statistique*.

Certaines formes lexicales sont confortées dans leur position de tête. *Blocs* et *paroi* arrivent en début de liste du vocabulaire significatif de *igloo* et *igloo* lui-même figure au premier rang parmi les vocabulaires significatifs de *blocs* et de *paroi*. Cependant, le mot *habitation*, qui figure en huitième position dans le vocabulaire significatif de *igloo*, peut être considéré comme ayant un poids sémantique plus grand que *pemmican*, *lampe* et *sommet* – qui occupent respectivement les quatrième, cinquième et septième rang dans le vocabulaire significatif de *igloo* – en fonction de la place qu'occupe le mot *igloo* dans les vocabulaires significatifs de ces formes. *Igloo* arrive en tête de liste dans le vocabulaire significatif de *habitation*, ce qui est loin d'être le cas pour *pemmican*, *lampe* et *sommet*.

La confrontation des diverses listes fait ressortir des "attractions" sémantiques fortes entre *igloo*, *blocs*, *paroi* et *habitation*. Elle montre également que le corpus suggère que les formes *tunnel*, *construire* et *solide* représentent des associations sémantiques sérieuses avec *igloo*. Enfin, la place qu'occupe *igloo* dans les vocabulaires significatifs de *toundra*, *chaleur*, *poêle*, *caribou*, *graisse*, etc., permet de constater qu'il s'agit là d'associations sémantiques faibles et que ces formes sont à la périphérie de l'agglomérat sémantique constitué par les formes *igloo* – *blocs* – *paroi* – *habitation* – *tunnel* – *construire* – *solide*.

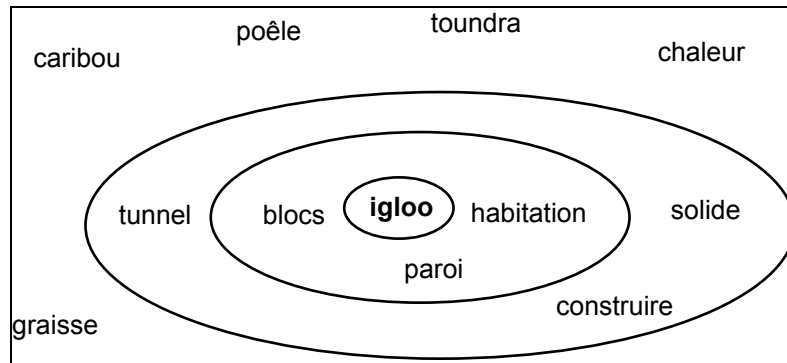


Figure 10 : Associations sémantiques pour *IGLOO*

Ces associations sont représentatives des énoncés sémiques de *igloo*. En effet, les énoncés contenant les cooccurrents *blocs*, *paroi*, *habitation*, *tunnel*, et *construire* sont, de tous les énoncés dans lesquels le mot *igloo* apparaît, les plus utiles pour appréhender le contenu notionnel de ce mot.

Voyons si les mêmes observations peuvent être effectuées avec le mot *traîneau*. Celui-ci apparaît à 54 reprises dans la base de données textuelles. Le générateur de listes de cooccurrents *CollGen* a permis d'obtenir, après épuration manuelle, la liste de tous les segments nominaux possibles dans l'ensemble des 54 énoncés.

```

bois
  3 traîneau à --
bord
  2 -- du chemin
chemin
  2 bord du --
fille
  3 jeune --
homme
  2 jeune --
lisses
  2 -- du traîneau
neige
  3 -- dure
patins
  2 -- du traîneau
traîneau
  3 -- à bois
  2 -- sans lisses
  4 grand --
  3 grand -- à bois
  2 petit --
  2 lisses du --
  2 patins du --
voiture
  2 -- convenable

```

Tableau 12 : Segments nominaux dans les 54 énoncés de *traîneau* (extrait)

À partir de cette liste de candidats au titre de cooccurrents exclusifs de *traîneau*, nous avons interrogé la base. Un coup d'œil rapide aux énoncés comportant des cooccurrents exclusifs

confirme les observations effectuées précédemment : les hapax syntagmatiques ne sauraient constituer une base sûre pour retracer les énoncés sémiques.

ENONCES AVEC COOCCURRENTS EXCLUSIFS (19/54 (EXTRAIT))

- 1) José s'empresse d'atteler un superbe et fort cheval normand à un traîneau sans lisses, seul moyen de transport à cette saison, où il y a autant de terre que de neige et de glace, où de nombreux ruisseaux débordés interceptent souvent la route qu'ils ont à parcourir. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,45]
- 2) Certes, dit de Locheill, tu as bel air à te moquer de mes montagnards! tu dois être fier aujourd'hui de ton équipage princier! la postérité aura de la peine à croire que le haut et puissant seigneur d'aberville ait envoyé chercher l'héritier présomptif de ses vastes domaines dans un traîneau à charroyer le fumier! [1863,Aubert de Gaspé Anciens,49]
- 3) Si donc, quand le seigneur me dit, avant-hier au matin: "Mets -toi faraud, José, car tu vas aller chercher monsieur mon fils à Québec, ainsi que son ami, monsieur de Locheill; aie bien soin, tu entends, de prendre une voiture convenable"! moi, bête animal! je me dis, voyant l'état des chemins, la seule voiture convenable est un traîneau sans lisses. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,50] [= 2/3]

Si les formes *moyen de transport* (1) et *voiture convenable* (3) peuvent avoir un certain intérêt définitoire, on ne saurait en dire autant des nombreuses séquences parasitaires comme *équipage princier* et *héritier présomptif*.

Examinons maintenant le vocabulaire significatif des 54 énoncés comportant les formes *traîneau* et *traîneaux* :

VOCABULAIRE SIGNIFICATIF (POSITIF)
 POUR LES COOCCURRENTS DE *TRAÎNEAU*, *TRAÎNEAUX* (f > 3)
 Sous-corpus : 2043 (N)
 Corpus : 1665138 (N) p = 0,0012269

Forme	Fréq Corpus	Réel	Théorique	Réduit
1) lisses	18	4	0,022084656	26,784
2) chiens	135	8	0,16563492	19,262
3) neige	678	13	0,831855378	13,350
4) charge	90	4	0,11042328	11,712
5) dure	113	4	0,138642563	10,377
6) cheval	215	5	0,263788947	9,227
7) bois	641	8	0,78645914	8,139
8) vers	1678	9	2,058780714	4,841
9) maison	1210	7	1,484579656	4,529
10) jeune	1156	6	1,418325688	3,849
11) grand	1317	6	1,615860667	3,451
12) côté	692	4	0,849032332	3,422
13) quelques	1139	4	1,397467958	2,203
14) moins	1206	4	1,479671955	2,073
15) petit	1333	4	1,635491473	1,850
16) père	1345	4	1,650214577	1,830

Tableau 13 : Vocabulaire significatif pour *traîneau*

Le recours au vocabulaire significatif s'avère d'entrée de jeu beaucoup plus rentable pour retracer les énoncés sémiques de *traîneau*. Les 11 premières formes ci-dessus donnent déjà

un aperçu de ce que peut être le contenu sémique de ce mot : les *chiens* et le *cheval* en seraient les principaux modes de trait ; l'objet aurait divers formats (*grand*) ; il serait destiné au transport (*charge, bois*) notamment pendant l'hiver (*neige*). Comme dans l'exemple précédent, l'examen des vocabulaires significatifs de chacune des formes du vocabulaire significatif de *traîneau* permet de situer ce mot dans ces autres vocabulaires significatifs. On peut ainsi voir quel poids il convient d'accorder à chacune des formes du vocabulaire significatif de *traîneau*.

lisses			chiens		neige		charge	
Fréq	Forme	Réduit	Fréq	Forme	Réduit	Fréq	Forme	Réduit
4	traîneau	28,796	3	iaobaient	37,545	45	vent	19,655
3	eu	6,794	15	viande	33,345	8	flocons	19,532
8	sur	4,211	3	chariots	29,041	35	froid	19,079
6	ses	3,481	4	fouetta	28,825	4	amoncelée	18,431
15	les	3,446	3	carcasse	24,509	10	molle	18,110
3	où	2,748	5	nourrir	18,359	588	la	17,565
7	elle	2,211	3	habitations	15,616	5	durcie	17,335
			5	traîneau	15,358	11	fondre	16,962
			8	igloo	14,778	5	fondue	16,177
			3	couraient	14,010	5	norouâ	15,216
			3	ballots	12,302	11	traîneau	14,059
			104	les	12,132	27	hiver	13,883
			5	sauvages	7,179	3	boules	13,770
			3	tirer	6,433	3	ornières	13,770
			3	hâte	6,353	5	raquettes	13,699
			4	dehors	5,706	5	fondait	12,542
			3	toundra	4,942	3	squelettes	12,268
			41	des	4,673	4	enfoncés	11,454
			12	encore	4,060	3	balayait	11,155
			3	pied	3,997	20	travers	10,917
			4	neige	3,669	4	pérobbonka	10,888
			3	partout	3,654	10	plaine	10,796
			9	puis	3,596	9	couvert	10,630
			13	sans	3,507	3	emplis	10,287
			4	iriook	3,398	5	rafale	10,227
			3	hiver	3,300	5	serrés	9,944
			68	et	3,126	11	chemins	9,728
			3	mit	3,067	15	blanche	9,435
			10	aux	2,861	14	sol	9,425
			5	agaguk	2,658	12	nord	9,333
			3	français	2,641	4	glacé	9,213
			3	part	2,635	26	bois	9,093
			3	vent	2,485	9	dure	9,054
			4	air	2,427	14	arbres	9,036
						3	fondu	9,001
						4	blocs	8,894
						8	tombait	8,798
						3	plantés	8,505
						7	couche	8,471
						41	sous	8,369
						14	printemps	8,079
						6	fine	7,935
						4	sirop	7,859
						3	givre	7,702
						9	montagnes	7,615
						11	glace	7,507
						115	sur	7,407
						3	abattait	7,370
						3	brûlés	7,370
						13	dehors	7,369
						4	racines	7,262
						3	oppositions	35,240
						7	dite	29,865
						3	écuyer	28,739
						5	marguillier	26,140
						3	lamilletièr	18,723
						3	seigneurie	15,223
						4	corriveau	14,626
						3	nourrir	11,869
						3	joseph	10,902
						3	moulin	10,247
						4	the	10,019
						3	traîneau	9,903
						5	nouveau	5,006
						4	aime	4,694
						4	charles	4,526
						4	vrai	4,104
						6	alors	3,411
						58	la	3,337
						3	fin	3,312
						53	à	2,968
						5	quelques	2,726
						4	pendant	2,606
						4	terre	2,606
						7	aussi	2,602
						17	au	2,466
						16	sur	2,263
						6	puis	2,259
						3	peine	2,174

dure			cheval		bois			
Fréq	Forme	Réduit	Fréq	Forme	Réduit	Fréq	Forme	Réduit
3	associés	16,430	18	voiture	24,779	18	lisière	24,132
4	traîneau	12,058	4	sabots	22,880	6	coureurs	18,202
18	vie	10,834	3	dételé	22,742	357	des	14,885
4	provisions	10,264	5	écurie	21,782	7	fendre	14,825
9	neige	9,213	3	pauny	20,311	4	brut	13,234
4	elle-même	5,950	3	attelé	18,515	3	aboiteaux	12,871
98	la	5,845	3	trot	15,052	3	scièrent	12,871
4	année	5,563	3	bride	13,575	12	épais	12,806
6	bois	5,046	5	traîneau	10,551	6	touffus	12,642
3	effort	4,721	3	charette	9,445	22	sombre	12,174
3	façon	4,606	4	vache	9,105	4	résineux	12,027
3	chapelaine	4,343	3	chaîne	8,463	6	bouleaux	11,624
4	sommes	4,284	3	tronc	8,463	7	troncs	11,247
7	déjà	4,036	38	ils	8,434	17	champs	11,193
3	longue	3,997	7	glace	8,352	6	élevaient	10,461
73	et	3,637	3	sauvé	8,298	10	la	4,371
3	cinq	3,635	4	finit	7,437	4	sapins	10,388
5	coup	3,018	7	chapelaine	7,359	8	ravins	10,322
34	une	2,801	45	nous	7,132	17	coppet	10,131
16	nous	2,713	5	côte	6,928	45	maisons	10,022
5	depuis	2,681	3	arrêté	6,724	45	terre	9,956
5	ainsi	2,674	3	traverser	6,380	3	abois	9,852
21	plus	2,557	3	lointain	6,223	3	berges	9,852
3	celle	2,548	4	marché	5,887	3	dormant	9,852
3	venait	2,548	10	avons	5,321	3	touffes	9,852
3	vent	2,431	5	misère	5,114	6	îles	9,055
3	fort	2,353	9	vieux	4,960	3	cannes	8,939
6	toute	2,233	7	chemin	4,675	428	les	8,935
			3	course	4,564	5	épinettes	8,925
			4	josé	4,533	12	forêt	8,626
			12	avaient	4,479	7	couper	8,611
			3	passant	4,140	552	et	8,518
			6	rivière	4,042	28	grands	8,504
			3	ferme	4,027	3	chauffage	8,226
			3	animaux	3,919	3	emplis	8,226
			127	le	3,909	3	reviendront	8,226
			40	sur	3,888	243	dans	7,878
			3	revenir	3,867	8	traîneau	7,817
			4	ayant	3,823	26	neige	7,768
			9	maison	3,778	19	travers	7,675
			130	et	3,623	21	feu	7,673
			9	avant	3,611	3	cachant	7,648
			5	route	3,584	3	désolés	7,648
			4	six	3,550	3	granges	7,648
			6	neige	3,537	3	haches	7,648
			3	oreille	3,520	3	toiles	7,648
			3	tempête	3,499	3	tuque	7,648
			4	sauvages	3,480	5	franc	7,646
			82	un	3,412	4	bleuets	7,591
			9	jusqu'	3,370	15	arbres	7,364
			3	voyant	3,193	199	du	7,344
			4	aussitôt	3,105	35	maison	7,143

Tableau 14 : La place de *TRÂÎNEAU* dans les vocabulaires significatifs des formes du vocabulaire significatif de *TRÂÎNEAU*

Ainsi, seule la forme *lisses* semble constituer une association sémantique "sérieuse". Les formes *neige*, *charge* et *bois* sont davantage périphériques et d'intérêt secondaire compte tenu de la place qu'occupe *traîneau* dans les vocabulaires significatifs de ces formes. Il suffira d'interroger la base au moyen des formes du vocabulaire significatif de *traîneau* pour accéder

à ce vocabulaire en directement en contexte. Voici ces énoncés classés par ordre décroissant en fonction du nombre de formes significatives qu'ils comportent :

4 formes significatives en présence

- 1) Depuis deux ans déjà il maniait tour à tour la hache et la faux à côté de son père, conduisait le grand traîneau à bois sur la neige dure, semait et moissonnait sans conseil; de sorte que personne ne lui contestait plus le droit d'exprimer librement son avis et de fumer incessamment le fort tabac en feuilles. [1914,Hémon Maria,25]

3 formes significatives en présence

- 1) José s'empresse d'atteler un superbe et fort cheval normand à un traîneau sans lisseg, seul moyen de transport à cette saison, où il y a autant de terre que de neige et de glace, où de nombreux ruisseaux débordés interceptent souvent la route qu'ils ont à parcourir. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,45]
- 2) Le père Chapdelaine et Tit'Bé attelèrent Charles-Eugène au grand traîneau à bois et charroyèrent laborieusement les troncs coupés qui furent empilés de nouveau près de la maison; quand cela fut fait, les deux hommes prirent le godendard et scièrent, scièrent, scièrent du matin au soir; puis les haches eurent leur tour en fendirent les bûches selon leur taille. [1914,Hémon Maria,89]
- 3) La vitesse du traîneau commençait à se ralentir, la nuit n'était pas bien froide, quoiqu'elle fût bien sereine, la neige, molle et blanche plus qu'un duvet, avait cessé depuis longtemps de tomber (la neige, suivant le dicton populaire, c'est le froid qui tombe): un vent léger embaumé par les exhalaisons des sapins soufflait par intervalles, les étoiles par myriades scintillaient au firmament, le silence régnait partout, à moins qu'une corneille effarouchée ne s'élevât de temps à autre au coin d'un bois, en poussant un cri plaintif: enfin sur la vaste plaine blanche semblable à un océan de neige qui s'étendait d'un horizon à l'autre, le jeune homme et la jeune fille pouvaient se croire seuls dans la création, et ils auraient même pu se croire transportés dans un monde idéal, si de temps à autre les rudes secousses des cahots ne les avaient rappelés au sentiment de la réalité. [1853,Chauveau Guérin,149]
- 4) Esdras et Légaré prirent leur hache et bûchèrent pendant trois jours; puis les troncs furent mis en tas, pour attendre qu'une nouvelle chute de neige permît de les charger sur le grand traîneau à bois. [1914,Hémon Maria,88]
- 5) Honfleur, le village le plus proche de leur maison, était à huit milles de distance; mais qu'étaient huit milles à faire en traîneau sur la neige à travers les bois, comparés au plaisir d'entendre des chansons et des histoires, et de causer avec d'autres gens venus de loin? [1914,Hémon Maria,129]

2 formes significatives en présence

- 1) Dehors, il sauta sur les lisseg du traîneau et fouetta les chiens. [1958,Thériault Agaguk,72]
- 2) Il n'y avait pas une seule maison en haut du lac: rien que des sauvages et quelques chasseurs qui montaient par là l'été en canot et l'hiver dans des traîneaux à chiens, quasiment comme aujourd'hui au Labrador. [1914,Hémon Maria,57]

- 3) La surface était dure, compacte, le traîneau y glissait sans effort, et les chiens couraient de bon coeur. [1958,Thériault Agaguk,58]
- 4) Une heure plus tard, le traîneau filait sur la neige dure. [1914,Hémon Maria,125]
- 5) Chaque fois que le tintement grêle et lointain des grelots d'une voiture arrivait jusqu'à elle, la jeune fille appuyait son front sur les vitres et restait là, immobile, jusqu'à ce que le cheval et le traîneau qui s'étaient ainsi annoncés fussent passés près de la maison. [1853,Chauveau Guérin,126]
- 6) Huit ans plus tôt il avait commencé à soigner les animaux et à rentrer chaque jour dans la maison sur son petit traîneau la provision de bois nécessaire. [1914,Hémon Maria,25]

1 forme significative en présence

- 1) Si donc, quand le seigneur me dit, avant-hier au matin: "Mets -toi faraud, José, car tu vas aller chercher monsieur mon fils à Québec, ainsi que son ami, monsieur de Locheill; aie bien soin, tu entends, de prendre une voiture convenable"! moi, bête animal! je me dis, voyant l'état des chemins, la seule voiture convenable est un traîneau sans lisses. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,50]
- 2) Cette fois, comme la veille, Agaguk voyagea debout sur les lisses du traîneau, sauf en ces instants où l'engourdissement le guettait. [1958,Thériault Agaguk,60]
- 3) On n'a que des chiens pour atteler aux traîneaux, de beaux chiens forts, mais malins et souvent rien qu'à moitié domptés, et on les soigne une fois par jour seulement, le soir, avec du poisson gelé... [1914,Hémon Maria,36]
- 4) Le traîneau portait ce qu'il fallait pour nourrir les chiens, plus la graisse, les balles, le ballot de pelleteries, les peaux de caribou dans lesquelles il dormirait enroulé, la lampe d'igloo et le pemmican. [1958,Thériault Agaguk,57]
- 5) En traîneau, poursuit Ayallik, avec des chiens, c'est sûrement ici qu'il vient, pas plus loin. [1958,Thériault Agaguk,96]
- 6) À la porte de la ferme il fallut réveiller, non sans quelque difficulté, le monsieur de la ville, et presque le tirer du traîneau où le retenaient ses fourrures appesanties par la neige. [1853,Chauveau Guérin,129]
- 7) La neige fondue à la surface par les premières pluies et gelant de nouveau sous le froid des nuits était merveilleusement glissante et fuyait sous les patins du traîneau. [1914,Hémon Maria,12]
- 8) Pourtant lorsque le traîneau arriva au milieu du courant, au-dessous de la grande chute, il dut ralentir à cause de la mince couche d'eau qui s'étendait là et détrempeait la neige. [1914,Hémon Maria,17]
- 9) Le chemin louvoyait entre les arbres sombres fichés dans la neige; des écureuils, effrayés par le passage rapide du traîneau et le bruit des grelots tintant, gagnaient en quelques bonds le tronc des épinettes et grimpaient en s'agrippant à l'écorce. [1914,Hémon Maria,127]
- 10) Larouche charge donc ses poches sur son traîneau, jette un charbon sur sa pipe, saute sur la charge, et s'en va tout joyeux. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,107]

- 11) Il porta au-dedans de l'habitation temporaire toute la charge du traîneau, hors d'atteinte des vents et des bêtes. [1958,Thériault Agaguk,59]
- 12) Il se sentait l'esprit brouillé, il voyait rouge, il avait peine à nouer les liens assujettissant la charge sur le traîneau. [1958,Thériault Agaguk,68]
- 13) Une fois l'obstacle surmonté, José retourne seul chercher le traîneau, rattelle le cheval, remonte dessus, avec le bagage devant lui, de crainte de le mouiller, et rattrape bien vite ses compagnons de voyage, qui n'ont pas un instant ralenti leur marche. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,46]
- 14) José, après avoir débridé le cheval, et lui avoir donné ce qu'il appelait une gueulée de foin, se hâta d'ouvrir un coffre que, dans son ingénuité industrielle, il avait cloué sur le traîneau, pour servir, au besoin, de siège et de garde-manger. [1863,Aubert de Gaspé Anciens,59]
- 15) Un soupir révéla qu'elle songeait encore à l'animation des vieilles paroisses au temps des fêtes, aux repas de famille, aux visites inattendues des parents qui arrivent en traîneau d'un autre village, ensevelis sous les couvertures et les fourrures, derrière un cheval au poil blanc de givre. [1914,Hémon Maria,93]
- 16) L'après-midi passa lentement; Jacques Lebrun revint du bois très tard et il fut obligé de promettre à son hôte de l'emmener avec lui le lendemain, dût -il l'enlever endormi et le conduire dans son traîneau. [1853,Chauveau Guérin,134]

On aura ainsi obtenu, des 54 énoncés possibles, les 28 qui sont le plus susceptibles de véhiculer des informations permettant d'accéder au contenu notionnel du mot *traîneau*. Aussi, le vocabulaire significatif, replacé dans le contexte des énoncés, aura permis d'identifier les principaux traits sémantiques du premier sens de *traîneau*, si on en juge la définition qu'en donne le Petit Robert :

1. Véhicule à patins servant au transport du bois, du charbon dans les mines, etc. *Traîneau tiré par des chevaux, des rennes, des chiens. Voiture à patins que l'on traîne (ou pousse) sur la neige. 2. Grand filet de pêche ou de chasse que l'on traîne.*

Mais les mots *igloo* et *traîneau* sont peut-être trop représentatifs d'objets concrets de la réalité, aspect qui pourrait avoir une incidence sur le vocabulaire significatif pour ces mots. Un dernier exemple permet de constater qu'il n'en est rien. Même pour des mots plus abstraits, la méthode livre des résultats intéressants.

Soit le mot *année*. Les formes singulière et plurielle de ce mot totalisent 561 occurrences dans le corpus. Les énoncés phrastiques formés de ce mot constituent un sous-ensemble de 18 364 formes (N). Le vocabulaire significatif pour ce sous-ensemble est le suivant :

VOCABULAIRE SIGNIFICATIF (POSITIF)
 POUR LES COOCCURRENTS DE ANNÉE, ANNÉES (f > 3)
 Sous-corpus : 18364 (N)
 Corpus : 1665138 (N) p = 0,0110285

Forme	Fréq corpus	Réel	Théorique	Réduit
précédente	23	13	0,253655853	25,449
mil	9	5	0,099256638	15,642
seizième	7	4	0,077199607	14,197
dernières	84	12	0,92639529	11,569
étudiant	41	8	0,45216913	11,287
quelques	1139	49	12,56147899	10,338
dite	52	8	0,573482798	9,861
huitième	14	4	0,154399215	9,841
depuis	1253	46	13,81872974	8,705
récolte	18	4	0,198513276	8,580
passées	36	5	0,397026553	7,346
plusieurs	380	19	4,190835835	7,274
seigneurie	26	4	0,286741399	6,973
chaque	800	29	8,822812283	6,831
dizaine	28	4	0,30879843	6,679
paris	60	6	0,661710921	6,599
soixante	45	5	0,496283191	6,429
auparavant	85	7	0,937423805	6,296
suiivante	32	4	0,352912491	6,173
cent	288	14	3,176212422	6,107
pendant	927	29	10,22343373	5,905
durant	158	9	1,742505426	5,529
études	58	5	0,639653891	5,482
saisons	39	4	0,430112099	5,474
gouvernement	89	6	0,981537867	5,094
population	46	4	0,507311706	4,931
collège	80	5	0,882281228	4,408
mariage	182	8	2,007189794	4,253
cinquante	114	6	1,25725075	4,253
devaient	59	4	0,650682406	4,175
littérature	88	5	0,970509351	4,113
dernière	323	11	3,562210459	3,963
après	1673	35	18,45070619	3,874
terres	66	4	0,727882013	3,857
tourneait	66	4	0,727882013	3,857
trente	104	5	1,146965597	3,618
tas	73	4	0,805081621	3,581
efforts	108	5	1,191079658	3,509
dollars	110	5	1,213136689	3,457
française	115	5	1,268279266	3,332
longues	197	7	2,172617525	3,293
seconde	117	5	1,290336296	3,284
vingt	200	7	2,205703071	3,246
mois	451	12	4,973860425	3,168
notre	1174	24	12,94747703	3,089
paroisse	167	6	1,841762064	3,081
ordinaire	89	4	0,981537867	3,064
cette	4740	74	52,27516278	3,021
cing	318	9	3,507067883	2,949
semaines	134	5	1,477821057	2,913
premières	96	4	1,058737474	2,874
printemps	226	7	2,49244447	2,871
lutte	97	4	1,069765989	2,849
mai	99	4	1,09182302	2,799
époque	142	5	1,56604918	2,759
habitants	146	5	1,610163242	2,686
tard	458	11	5,051060032	2,662
nombre	194	6	2,139531979	2,654
mille	295	8	3,25341203	2,646
fête	107	4	1,180051143	2,610
première	597	13	6,584023667	2,514
terre	1261	23	13,90695786	2,452
dix	314	8	3,462953821	2,452
trois	932	18	10,27857631	2,422

<i>automne</i>	118	4	1,301364812	2,379
<i>chasse</i>	168	5	1,85279058	2,325
<i>nouvelle</i>	293	7	3,231354999	2,108
<i>faite</i>	186	5	2,051303856	2,070
<i>garder</i>	165	4	1,819705033	1,625
<i>sept</i>	166	4	1,830733549	1,612
<i>venir</i>	420	8	4,631976449	1,574
<i>ans</i>	775	13	8,5470994	1,532
<i>prend</i>	255	4	2,812271415	0,712
<i>par</i>	5922	70	65,31086793	0,583

Tableau 15 Vocabulaire significatif pour ANNÉE

Une fois de plus, la récolte ne laisse pas en reste. Les textes montrent combien ce mot est lié au temps (*depuis, auparavant, passées, pendant, durant*), à une succession dans le temps (*précédente, premières, seconde, seizième, huitième, dernières, suivante*) qui prend parfois des allures de répétition (*chaque*). Succession qui pourrait avoir connu quelques ponctuations fortes (années *vingt, trente, cinquante* et *soixante*) propres à caractériser un temps, une *époque* à moins qu'il ne s'agisse simplement de déterminants numériques tout comme *trois, cinq, mil, cent*. C'est aussi un mot qui semble avoir des ramifications qui s'étendent dans le vocabulaire de l'éducation (*étudiant, huitième année, études, collège*) et dans le rythme de la vie (*printemps, saisons, récolte*). Sans oublier ses unités de division en *mois*, en *semaines*... Il suffirait donc, une fois de plus, d'interroger la base pour accéder au vocabulaire significatif dans le contexte même des énoncés.

Sur la base de ces observations, on peut dire que les cooccurrents exclusifs ne peuvent constituer une voie d'accès fiable aux énoncés susceptibles de présenter certains pans du contenu sémique d'un mot dans la trame du discours narratif. La différence entre les résultats obtenus pour *igloo* et pour *traîneau* parle d'elle-même. Il ne saurait y avoir de corrélation entre le statut exclusif d'un cooccurrent et une quelconque caractérisation notionnelle. D'autres paramètres, volontairement exclus ici, pourraient être considérés dans le cadre de cette approche. Entre autres, les contextes pronominaux, dans lesquels le mot recherché est représenté par un pronom, devraient idéalement pouvoir être pris en compte dans le cadre d'une recherche d'énoncés sémiques par cooccurrents exclusifs. On peut sans doute espérer que les travaux en cours dans le domaine de la résolution automatique d'anaphore vont apporter quelques éléments de facilité en ce sens. Nous doutons néanmoins que cela puisse

modifier la conclusion à laquelle nous parvenons en ce qui a trait au statut qu'il faille accorder aux cooccurrents exclusifs dans le cadre d'une stratégie de repérage des énoncés sémiqes.

En revanche, la recherche d'énoncés sémiqes par l'examen du vocabulaire significatif offre une meilleure constance dans la qualité des résultats obtenus. Ainsi que nous l'avons vu pour *igloo*, les mêmes 37 énoncés auraient été obtenus en interrogeant la base au moyen des formes du vocabulaire significatif de ce mot. Le recours aux formes du vocabulaire significatif de *traîneau* a permis d'obtenir des énoncés d'une qualité sémiqse beaucoup plus élevée et certainement plus à-propos que ce que les énoncés parasités, obtenus au moyen des cooccurrents exclusifs, ont permis de récolter. Le vocabulaire significatif met en relief une certaine "cartographie sémantique" du mot en fonction de la "géographie textuelle" de la base interrogée. Certes, il faudrait procéder à des analyses plus détaillées mais il faudrait surtout pouvoir disposer d'une base de données textuelles beaucoup plus volumineuse que celle qui a été utilisée dans le cadre de cette exploration préliminaire¹⁴². Le repérage des énoncés sémiqes par le recours au vocabulaire significatif d'une forme apparaît une voie d'accès prometteuse qui possède l'avantage de ne pas exiger l'existence préalable d'une analyse sémantique. La démarche ici proposée pourra être appliquée à tout mot dans la mesure où, bien évidemment, la fréquence du mot et la taille du sous-corpus auquel l'assemblage des énoncés donnent lieu offre des bases suffisantes pour permettre les calculs statistiques¹⁴³.

Enfin, deux évidences doivent être prises en considération. La première est qu'une stratégie de repérage d'énoncés n'est pas une machine à fabriquer des énoncés. Si la base de données utilisée est pauvre en énoncés définitoires et sémiqes, les résultats obtenus seront de même nature. La seconde est que le vocabulaire significatif, susceptible de mener aux énoncés sémiqes d'une forme, est celui qui ressort des textes contenus dans la base de données. Il ne représente pas LE vocabulaire significatif d'une forme. Cela supposerait que la base de données rende un compte exhaustif de toutes les pratiques discursives possibles ou, selon le mot d'Alain Rey (1995a), de la totalité théorique de la parole saussurienne pour une langue donnée. Les vocabulaires significatifs varieront en fonction des textes assemblés en une base

¹⁴² Nous pensons ici à FRANTEXT, bien évidemment, qui, en raison d'une entente intervenue entre l'INaLF et ARTFL de l'Université de Chicago, n'était pas accessible depuis le Canada lors de la poursuite de nos recherches. Étant situé du côté américain de l'Atlantique, nous avons dû nous résoudre à utiliser ARTFL plutôt que FRANTEXT. Ce n'est que depuis fin 1996 que l'Amérique a accès à la base mère de l'INaLF via le réseau Internet

¹⁴³ Les formes de très basse fréquence sont de peu d'intérêt dans la quête d'énoncés sémiqes. Si un mot n'apparaît que deux fois dans tout le corpus, il n'existe au plus que deux énoncés qui comportent ce mot. Il est alors peu probable que ces deux énoncés puissent suffire à faire connaître le contenu notionnel du mot. Dans tous les cas, la stratégie de repérage déployée ici concerne les formes qui comportent "trop" d'énoncés pour pouvoir se prêter aisément à l'analyse du lexicographe. Elle

de données. Puisque les vocabulaires significatifs sont intrinsèques aux bases textuelles sur lesquelles ils fondent leurs calculs, l'opération de repérage des énoncés sémiqes connaîtra vraisemblablement, pour ne pas dire heureusement, des rendements différents d'une base de données textuelles à une autre en fonction de la composition de ces bases. Cependant, la méthode demeurera fondamentalement identique en son principe d'application.

Pour Herdan, les répartitions de fréquences et de vocabulaires confirment, sur la base de chiffres, l'intuition de Saussure selon laquelle les mots sont solidaires les uns des autres et différent en valeur en fonction de leurs associations tant lexicale que syntagmatique (Herdan, 1964 : 102 sq.). Le caractère de valeur contextuelle spécifique, qui semble marquer le vocabulaire significatif d'une forme, prolonge l'observation de Herdan et s'accorde, en empruntant un tout autre chemin, à l'argumentation de Rastier (1987, 1994) selon laquelle les sèmes d'une forme, une fois introduits dans un texte, sont propagés d'office aux occurrences suivantes de cette forme dans le reste du texte. On aura observé que les formes appartenant au vocabulaire significatif d'un mot peuvent contribuer à cerner les énoncés dans lesquels des sèmes spécifiques "émergent" dans la trame du texte pour être implicitement propagés aux occurrences suivantes. Pour le lexicographe et le terminologue, ces contextes d'émergence sémantique ont évidemment un intérêt des plus particuliers.

La méthode de repérage des énoncés sémiqes par traitement des cooccurrents exclusifs doit être rejetée. Cependant, la méthode de repérage des énoncés sémiqes par traitement des cooccurrents du vocabulaire significatif semble suffisamment stable pour être ajoutée aux stratégies décrites aux chapitres précédents. Elle complète ainsi ces dernières, là où elles ne pouvaient avoir d'emprise faute de marqueurs explicites dans le texte. Du côté des logiciels, la commercialisation récente des logiciels HYPERBASE et THIEF¹⁴⁴, d'Étienne Brunet, – logiciels qui permettent d'accéder automatiquement aux formes du vocabulaire significatif d'un mot – est également un apport important qui vient combler une criante lacune dans ce secteur en lexicographie et en terminologie. Mises à profit dans le cadre de l'utilisation de ces logiciels d'interrogation de bases de données textuelles, les stratégies de repérage des énoncés d'intérêt définitoire que nous avons présentées ici procureront aux lexicographes et aux terminologues des outils heuristiques essentiels pour la "navigation dans les textes".

présuppose donc l'existence d'un problème d'ampleur de la documentation.

¹⁴⁴Pour de plus amples informations sur ces logiciels bi-standard (Macintosh et Windows), on consultera le site de l'UPR 6861 de statistique linguistique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, CNRS : <http://lolita.unice.fr/~brunet/>

Conclusion

Dès le début de cette entreprise, nous avons la profonde conviction qu'il existe quelque part, dans la masse du discours-source, un énoncé qui, mieux que tout autre, peut faire connaître le sens d'un mot ou peut décrire l'objet représenté par ce mot. Nous avons voulu tisser quelques mailles au filet devant servir au repérage de tels énoncés et osons espérer que quelques-uns viendront s'y prendre, malgré les trous béants qui subsistent.

Ainsi, certaines espèces ont bien voulu fournir une bonne partie du matériel nécessaire à les appâter. Les énoncés définitoires linguistiques et métalinguistiques laissent en effet des traces indélébiles, comme autant de sémaphores, dans les grands bancs du discours. Ces traces nous ont permis de dégager une typologie des énoncés définitoires et de procéder à l'inventaire des formes, des appâts. Nous avons ensuite resserré quelque peu les mailles du filet en montrant que, pour être réellement efficace, cette typologie et cet inventaire devaient également tenir compte des conditions d'emploi propres à chacune des formes du vocabulaire définitoire. Ces stratégies de repérage des énoncés définitoires linguistiques et métalinguistiques peuvent désormais être portées à n'importe quel chalutier lexicographique qui, jusqu'à ce jour, n'osait prendre le large de crainte de se voir confronté à la navigation en "discours troubles".

L'étude des énoncés sémiques a indiqué, pour sa part, la piste du vocabulaire significatif comme un sentier pouvant conduire à ces énoncés. De par leur formes lexico-syntaxiques potentiellement infinies, les énoncés sémiques représentent peut-être le véritable enjeu documentaire du lexicographe. L'analyse du vocabulaire significatif est apparue particulièrement apte à préciser en quoi la partie (énoncé) se distingue de l'entier (base de données) tout en participant activement à l'élaboration de ce dernier. Se distinguer, nous rappellera le *Thésaurus Larousse*, c'est aussi s'individualiser, se singulariser, bref c'est tendre à mettre au jour ses caractères propres. Tout ceci en appelle, comme le pressent Rastier, Cavazza et Abeillé (1994), à une théorie linguistique du contexte.

Bibliographie

- ARMSTRONG, Suzan (ed.), 1994, *Using Large Corpora*, Reprinted from *Computational Linguistics*, Volume 19, n^{os} 1-2 (1993), MIT Press, Cambridge. 349 p.
- AUBERT, Marie-Emmanuelle, 1990, “ Le rêve du robot ”, *La quadrature du sens. Questions de linguistes*, p. 301-313
- AUGER, Alain et POIRIER, Claude, 1994, “L'exploitation du *Dictionnaire du français québécois* au moyen du logiciel TACT”, I. Lancashire et T. R. Wooldridge (éd.), *Early Dictionary Databases*, CCH Working Papers, n^o 4, Centre for Computing in the Humanities, University of Toronto, p. 203-218. Également paru dans B. Quemada (dir.) *Informatique et dictionnaires anciens*, coll. Dictionnaire et lexicographie, vol. 3, INaLF-CNRS, Didier Érudition, 1995, p. 203-218.
- BAUDOT, Jean, 1992, *Fréquences d'utilisation des mots en français écrit contemporain*, Montréal, P.U.M., 431 p.
- BEAUCHEMIN, Normand, MARTEL, Pierre et THÉORET, Michel, 1992, *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec : fréquence, dispersion, usage, écart réduit*, American University Studies, Series XIII, Linguistics, Vol. 26, New York, San Francisco, Bern, Berlin, Baltimore, Frankfurt am Main, Wien, Paris, Peter Lang Publishing, 767 p.
- BÉJOINT, Henri & THOIRON, Philippe, 1991, “ La place des reformulations dans les textes scientifiques ”, 1991, *Meta*, 36, 1, p. 101-109.
- BENVENISTE, Émile, 1976, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 356 p.
- BOISSIÈRE, Jean-Baptiste Prudence, 1862, *Dictionnaire analogique de la langue française. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*, Paris, Larousse et Boyer.
- BRUNET, Étienne, 1978a, *Le vocabulaire de Jean Giraudoux. Structure et évolution*, Genève, Slatkine, 681 p.
- BRUNET, Étienne, 1978b, “ L'analyse statistique du *Trésor de la Langue Française* ”, *Le français moderne*, janv. 1978, n^o 1, p. 54-66
- BRUNET, Étienne, 1981, *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*, Genève – Paris, Slatkine – Champion
- BRUNET, Étienne, 1988, “ La structure lexicale dans l'œuvre de Hugo ”, dans *Études sur la richesse et la structure lexicale. Vocabulary Structure and Lexical Richness*, 1988, Paris – Genève, Champion – Slatkine, p. 24-42.
- BRUNET, Étienne, 1991, “ Tous les chemins mènent-ils au CD-ROM ? ”, *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, Liège, 1991, 27^e année, n^{os} 1-4, p. 69-86
- BRUNET, Étienne, 1992, “ Le mot dictionnaire ”, *Études de linguistique appliquée – Revue de didactique des langues*, janv.-juin 1992, Paris, Didier Érudition, p. 33-51.

- BURNARD, Lou, 1992, “ Tools and Techniques for Computer-assisted Text Processing ”, dans C. S. Butler (1992) *Computers and Written Texts*, p. 1-28
- BUSA, Roberto, 1974, *Index Thomisticum* [...], Stuttgart, Frommann Holsboog
- BUTLER, C. S., 1992, *Computers and Written Texts*, Oxford – Cambridge, Blackwell.
- CALZOLARI, Nicoletta, 1989, “ Computer-Aided Lexicography : Dictionaries and Word Data Bases ”, dans Hausmann (1989), *Wörterbücher*, p. 510-837.
- CHAUMIER, Jacques, 1992 (1971), *Les techniques documentaires*, Paris, PUF, col. Que sais-je, n° 1419, 6^e édition, 128 p.
- CHAUMIER, Jacques, 1987 (1976), *Les banques de données*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, n° 1629, 3^e édition, 128 p.
- CHAURAND, Jacques et MAZIÈRE, Francine, 1990, Colloque *La définition* (1988), Centre d'études du lexique, Paris, Larousse, 303 p.
- CHUKWU, Uzoma & THOIRON, Philippe, 1989, “ Reformulation et repérage des termes ”, *La Banque des Mots*, 1989, Numéro spécial CTN – INaLF – CNRS, p. 23-53.
- CHURCH, Kenneth & MERCER, Robert L., 1994, “ Introduction to the Special Issue on Computational Linguistics Using Large Corpora ”, in, S. Armstrong (1994), p. 1-24.
- CONDAMINES, Anne, 1993, “ Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale : acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité ”, *Cahiers de lexicologie*, vol. LXII, 1993, p. 25-65.
- COSSETTE, André, 1994, *La richesse lexicale et sa mesure*, Paris, Honoré Champion, 191 p.
- CRUSE, D. A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge, CUP.
- DANLEX-Group, 1987, *Descriptive Tools for Electronic Processing of Dictionary Data*, Studies in Computational Linguistics, Lexicographica, Series Maior, 20, Niemeyer, Tübingen, 285 p.
- DELAS, Daniel et DELAS-DEMON, Danièle, 1991, *Dictionnaire des idées par les mots (analogique)*, Paris, Le Robert, coll. Les usuels du Robert. 609 p.
- DELATTE, L. 1967, “ Technique et méthode du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes ”, *Revue des études latines* 45, p. 457-484.
- DESCAMPS et al, 1992, *Sémantique et concordance suivi du Dictionnaire contextuel de français politique*, Paris, Klincksieck, 395 p.
- [DLSL] = DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse. 514 p.
- DUFOUR, Arnaud, 1995, *Internet*, Paris, PUF, coll. Que sais-je n° 3073, 128 p.
- DUGAST, Daniel, 1980, *La statistique lexicale*, Genève, Slatkine, 107 p.
- DUNNING, Ted, (1994), “ Accurate Methods for the Statistics of Surprise and Coincidence ”, dans S. Armstrong (1994), p. 61-74.

- EDWARDS, Jane & MARTIN D. Lampert (eds), 1993, *Talking Data : Transcription and Coding in Discourse Research*, London and Hillsdale, NJ. Erlbaum. 336 p.
- ENGWALL, Gunnel, 1974, *Fréquence et distribution du vocabulaire dans un choix de romans français*, Stockholm, 187 p.
- EVENS, Martha Walton (ed.), 1988, *Relational Models of the Lexicon. Representing Knowledge in Semantic Networks*, Cambridge, CUP, 390 p.
- ÉVRARD, Étienne, 1994, “ Le mystère des vocables ”, *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, Liège, 1994, 30^e année, n^{os} 1-4, p. 271-274 [Compte rendu de André Cossette (1994), *La richesse lexicale et sa mesure.*]
- FUCHS, Catherine, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 185 p.
- FUCHS, C. et Le GOFFIC, P., *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette Université, 127 p.
- GALLISSON, Robert, 1983, *Des mots pour communiquer. Éléments de lexicométhodologie*, Paris, CLE International, coll. Didactique des langues étrangères, 160 p.
- GARDIN, J. C., 1961, “ La mécanisation de certaines recherches historiques à partir de textes préalablement analysés ”, *Cahiers de lexicologie* 3, p. 177-187.
- GLATIGNY, Michel, 1989, *Marques et définitions du commentaire normatif*, dans Hausmann (1989), *Wörterbücher...*, p. 700-704
- GUIRAUD, Pierre, 1960, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF, 145 p.
- HALLIG, Rudolf & WARTBURG, Walter von, 1963 (1952), *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie*, Berlin, Akad. - Verlag, 140 p.
- HARTMANN, Reinhard R. K., 1983, *Lexicography : principles and practice*, Academic Press, London - New York - Paris - Toronto.
- HARTMANN, Reinhard R. K., 1984, “ LEXeter ‘83 Proceedings ”, *Lexicographica*, Series Maior, Bd 1, Niemeyer, Tübingen.
- HAUSMANN, Franz Josef (ed.), 1989, *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexikographie / herausgegeben von Franz Josef Hausmann ... [et al.] = Dictionaries : an international encyclopedia of lexicography / edited by Franz Josef Hausmann ... [et al.] = Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie / éditée par Franz Josef Hausmann ... [et al.]*, Berlin, W. de Gruyter, 3 vol. (Textes choisis)
- HEID, Ulrich; FREIBOTT, Gerhard, 1991, “ Collocations dans une base de données terminologique et lexicale ”, *Meta*, 36, 1, mars 1991, p. 77-91
- HERDAN, Gustav, 1962, *The Calculus of Linguistic Observations*, The Hague, Mouton & Co., 271 p.
- HERDAN, Gustav, 1964, *Quantitative Linguistics*, London, Butterworths, 284 p.
- HORNBY, A. S. (ed), 1974, *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Contemporary English*, 3e édition, London, OUP.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit.

- JAKOBSON, Roman, 1973 (1960), "Linguistique et poétique", André Jacob, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, Armand Colin, p. 212-224.
- JUILLAND, Alphonse et al., 1970, *Frequency Dictionary of French Words*, Paris, The Hague, Mouton, 503 p.
- KLEIBER, Georges, 1984, "Dénomination et relations dénominatives", *Langages*, déc. 1984, n° 76, p. 77-94
- KLEIBER, Georges, 1987, "Mais à quoi sert donc le mot chose ? Une situation paradoxale", *Langue française* 73, février 1987
- KNOWLES, Francis E., 1984, "Dictionaries and computers", Hartmann R.R.K. (ed.), *LEXeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, 9-12 September 1983*, Lexicographica, Series Maior, Bd 1, Niemeyer, Tübingen. p. 301-314.
- KNOWLES, Francis E., 1983, "Towards the machine dictionary. 'Mechanical' Dictionaries." Hartmann R.R.K. (ed.), *Lexicography : Principles and Practice*, Academic Press, London - New York - Paris - Toronto. p. 181-197.
- KNOWLES, Francis E., 1989, "The Computer in Lexicography", in Hausmann F. J (ed.) 1989, p. 1645-1669.
- LANDAU, Sydney I., 1984, *Dictionaries : The Art and Craft of Lexicography*, Charles Scribner's Sons, New York.
- LEBART, L. et SALEM, A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.
- LÉON, Jacqueline et MAZIÈRE, Francine, 1990, "Modélisation d'énoncés définitoires à l'aide du logiciel Déredec et analyse du discours", *Literary and Linguistic Computing*, vol. 5, n° 2, 1990, p. 174-181.
- LOFFLER-LAURIAN, Anne-Marie, 1983, "Typologie des discours scientifiques : deux approches", Quemada Bernard (dir.), *Études de linguistique appliquée*, n° 51, juillet-septembre 1983, p. 8-20.
- MAQUET, Charles, 1971 (1936), *Dictionnaire analogique. Répertoire moderne des mots par les idées, des idées par les mots*, Paris, Larousse
- MARTIN, Éveline, 1992ms, *Éléments pour un système de reconnaissance des contextes thématiques dans l'exploration d'un corpus textuel*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne, 304 p. [document fourni par l'auteur]
- MARTIN, Éveline, 1992, "Vers un système de reconnaissance des contextes thématiques", dans B. Quemada, (1992), p. 275-278.
- MARTIN, Éveline, 1994, "Thème et texte", *Méta*, 39, 4, décembre 1994, p. 790-797.
- MARTIN, Éveline, 1995, "Les ressources d'une base de données textuelles", *Lexique* 12-12, P.U.S., p. 451-459.
- MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 268 p.

- MARTIN, Robert, 1990, “ La définition “naturelle” ”, dans Charaud et Mazière (1990), Colloque *La définition*, p. 86-95
- MEIJS, Willem, 1992, “ Computers and Dictionaries ”, dans C. S. Butler (1992) *Computers and Written Texts*, p. 141-166.
- MÉNARD, Nathan, 1978, “ Richesse lexicale et mots rares ”, *Le français moderne*, janv. 1978, n° 1, p. 33-43.
- Méta*, 1971, État de l'art sur la lexicographie computationnelle.
- MEUNIER, Jean-Guy, 1990, “Le traitement et l'analyse informatique des textes”, *ICO-Québec*, vol. 2, n° 3, sept. 1990, p. 9-18.
- MULLER, Charles, 1977, *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Hachette
- MURAT, Michel et CARTIER-BRESSON, Bernard, 1987, “ C'est-à-dire ou la reprise interprétative ”, *Langue française*, 1987, n° 73, p. 5-15.
- PÉCHOIN, Daniel (dir.), 1991, *Thésaurus Larousse*, Paris, Larousse.
- PERRON, Jean, 1988, “ Le dépouillement terminologique assisté par ordinateur ”, *Terminogramme*, Québec, Office de la langue française, n° 46, janv. 1988, p. 24-31
- PEYTARD, Jean, 1984, “ Problématique de l'altération des discours : Reformulation et transcodage ”, *Langue française*, n° 64, 1984, p. 17-28.
- QUEMADA, Bernard, 1961, “ Colloque international sur la Mécanisation des Recherches lexicologiques. Réalisations récentes et nouveaux équipements ”, Besançon, Juin 1961, *Cahiers de lexicologie*, vol. 3, Didier - Larousse, Paris. 226 p.
- QUEMADA, Bernard, 1967, *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 682 p.
- QUEMADA, Bernard (dir.), 1992, *Frantext. Autour d'une base de données textuelles. Témoignages d'utilisateurs et voies nouvelles*. Paris, Didier Érudition, coll. "Dictionnaire et lexicographie", volume 2, 360 p.
- PUSTEJOVSKY James; BERGLER Sabine; ANICK Peter, 1993, “ Lexical Semantic Techniques for Corpus Analysis ”, *Computational Linguistics*, vol. 19, n° 2, p. 331-358
- RASTIER François, CAVAZZA, Marc et ABEILLÉ, Anne, 1994, *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson, 240 p.
- RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 277 p.
- RASTIER, François, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette supérieur, 286 p.
- RASTIER, François & MARTIN, Éveline, 1995, *L'analyse thématique des données textuelles : l'exemple des sentiments*, Paris, Didier Érudition, 282 p.
- RÉCANATI, François, 1979, *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.
- RENOUF, Antoinette, 1993, “ Making Sense of Text: Automated Approaches to Meaning Extraction ”, *Online Information 93*. 17th International Online Information Meeting

- Proceedings. London, England, 7-9 December 1993, Oxford-New Jersey, Learned Information, p. 77-86.
- REY, Alain, 1995a, “ Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple ”, *Langue française*, mai 1995, Larousse, p. 95-120.
- REY, Alain, 1995b, “ Le statut du discours littéraire en lexicographie ”, dans *Lexique* 12-13, P.U.S., 1995, p. 17-32
- REY, Alain, 1990, “ Polysémie du terme *définition* ”, dans Charaud et Mazière (1990), Colloque *La définition*, p. 13-22.
- REY-DEBOVE, Josette, 1971, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, coll. Approaches to Semiotics, 13, Mouton, The Hague Paris.
- REY-DEBOVE, Josette, 1978, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE, Josette, 1982, “ Le métalangage dans les dictionnaires du XVII^e siècle (Richelet, Furetière, Académie) ”, dans Manfred Höfler (ed.), *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, Wolfenbüttel, p. 137-147.
- REY-DEBOVE, Josette, 1989, “ La métalangue lexicographique : formes et fonctions en lexicographie monolingue ” dans Hausmann 1989, p. 305-312.
- RIEGEL, Martin, 1987, “ Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs ”, *Langue française*, 1987, n° 73, p. 29-53.
- RIEGEL, Martin, 1990, “ La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations ”, dans Charaud et Mazière (1990), Colloque *La définition*, p. 97-110
- ROBINSON, Richard, 1954, *Definition*, Oxford, Clarendon Press, 207 p.
- ROSNER, Michael & JOHNSON, Roderick (eds.), 1992, *Computational Linguistics and Formal Semantics*, Cambridge, C.U.P, 321 p.
- ROVENTA-FRUMUSANI, Daniela, 1981, “ La définition et l'acte de définir ” *Revue roumaine de linguistique* XXVI-2, mars-avril 1981, p. 137-144
- SABOURIN, Conrad, 1994a, *Computational linguistics in information science : bibliography*, Montréal, Infolingua, 2 v., 1046 p.
- SABOURIN, Conrad, 1994b, *Computational lexicology and lexicography : bibliography*, Montréal, Infolingua, 2 v., 1030 p.
- SALEM, André, 1987, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 324 p.
- SALTON, G. & Mc GILL, M. 1983, *Introduction to Models of Information Retrieval*, New York, Mc Graw Hill, 448 p.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1967 (1922), *Cours de linguistique générale*, publ. par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collab. de Albert Riedlinger, Lausanne, Paris, Payot, 336 p.
- SCHAETZEN, C. de, 1993, “ Un accès rapide aux collocations ”, *Terminologies nouvelles*, vol. 10, déc., 1993, p. 103-114.

- SERANT, Daniel et THOIRON, Philippe, 1988, “ Richesse lexicale et topographie des formes répétées ”, dans *Études sur la richesse et la structure lexicales. Vocabulary Structure and Lexical Richness*, Paris – Genève, Champion – Slatkine, p. 125-139
- SILBERZTEIN, Max, 1993, *Dictionnaires électroniques et analyse automatique de textes. Le système INTEX*, coll. Informatique linguistique sous la direction de Maurice Gross, Masson, Paris. 233 p.
- SINCLAIR, J. M. (ed.), 1988 (1987), *Looking Up. An Account of the COBUILD Project in Lexical Computing* [...], London and Glasgow, Collins ELT.
- SMADJA, Frank, 1994, “ Retrieving Collocations from Text : Xtract ”, dans Armstrong (1994), *Using Large Corpora*, p. 143-178.
- STONE, P. J., 1962, “ The General Inquirer, a Computer System for Content Analysis and Retrieval Based on the Sentence as a Unit of Information ”, *Behavioral Science* 7, p. 484-494.
- TAMBA, Irène, 1987, “ "Ou" dans les tours du type : "Un bienfaiteur public ou évergète" ”, *Langue française* 73, février 1987, p. 16-28.
- TOMBEUR, P. & STAINER, A., 1968, “ Les méthodes et les travaux du Centre de Traitement Électronique des Documents ”, *Bulletin de Philosophie Médiévale* 10-12, p. 41-174.
- [VST] = BOUTIN-QUESNEL, Rachel, BÉLANGER, Nicole, KERPAN, Nada, ROUSSEAU, Louis-Jean, 1985, *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Cahiers de l'Office de la langue française, Gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 39 p.
- VUILLEMIN, Alain, 1990, *Informatique et littérature 1950-1990*, Paris – Genève, Champion – Slatkine, “ Travaux de linguistique quantitative ”, n° 47, 308 p.
- VUILLEMIN, Alain (dir.), 1993, *Les banques de données littéraires, comparatistes et francophones*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges et du Limousin, 276 p.
- WARTBURG, v. Hallig & von Wartburg
- WARWICK, Susan, 1988, “ Automated Lexical Resources in Europe : A Survey ” *Lexicographica*, 4, 1988, Tübingen, p. 93-129
- WEINREICH, Uriel, 1966, “ Explorations in Semantic Theory ”, *Current Trends in Linguistics*, 3 : *Theoretical Foundations*, T.A. Sebeok (ed.), The Hague-Paris, Mouton.
- WILSON, Andrew & LEECH, Geoffrey, 1993, “ Automatic Content Analysis and Stylistic Analysis ”, 1993, *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, Liège, 29^e année, n^{os} 1-4, p. 219-234.
- WIMMER, Christine, 1987, “ L'explication de la relation signe-signifié dans le discours non lexicographique ”, *Langue française*, n° 73, p. 54-75.
- WOOLDRIDGE, T.R., 1995, “ La base textuelle de roman québécois : une source pour la lexicographie du français québécois ”, *Lexique* 12-13, P.U.S, p. 461-468.
- WOOLDRIDGE, T.R., 1991, *A Tact Exemplar*, CCH Working Papers 1, Centre for Computing in the Humanities, University of Toronto.

ZAMPOLLI, A., CIGNONI, L., PETERS, C., 1981, “ Computational Lexicology and Lexicography. Special Issue Dedicated to Bernard Quemada ”, *Linguistica Computazionale*, vol. VII, nos 1-2, Pisa, Giardini Editori e Stampatori.

Index des marqueurs définitoires

- (Être à l) 'origine de, 131*
(Être la) cause de, 131
Acception, 138
Antonyme, 138
Apparenter à, 114
Appeler, 133
Appellation, 134
Art. – Nom–X, {ce/cet/cette/ces} Nom–Y, 91
Assumer la fonction de, 158
Assumer le rôle de, 158
Assurer la fonction de, 158
Assurer le rôle de, 158
Attribut de, 114
Au sens de, 139
Autrement dit, 143
Avoir comme / pour / un / le nom, 134
Avoir pour / comme but, 158
Avoir pour / comme fonction, 159
Avoir pour / comme objectif, 159
Avoir pour / comme objet, 159
Avoir pour / comme rôle, 159
Avoir pour nom, 69
Capable de, 160
Caractère de, 114
Caractériser, 114
Caractéristique, 114
C'est-à-dire / autrement dit;, 88
C'est-à-dire;, 143
Comme dire, 144
Comme on dit, 144
Communément, 115
Comparable (à), 145
Comparable à, 87
Comporter, 110
Composé de, 93
Comprendre, 92
Concept de, 139
Conséquence, 131
Considérer comme, 145
Consister à, 86
Consister à (en), 145
Constitué de, 94
Correspondre à, 146
Dans (en) un / ce sens, 140
Dans la langue, 116
Dans la parlure, 117
Dans le domaine, 115
Dans le jargon, 116
Dans le langage, 116
Dans le parler, 117
Décrire, 110
Définir, 117
Définition, 117
Dénomination, 135
Dénommer, 69
Dénotation, 119
Dénoter, 119
Désigner, 65
Destiné à, 160
Déterminer, 119
Dire aussi (on, nous ~), 146
Distinct de, 120
Dit, Dite, 146
Dont la fonction, 161

Dont le but, 161
Dont le rôle, 161
Dont on se servir, 162
Dont se servir, 162
Doter de, 111
Employer pour, 96, 162
En d'autres termes;, 147
En langage, 116
en langue, 116
Entendre par, 140
Équivalence, 148
Équivalent de, 148
Équivaloir à, 148
Espèce de, 120
Être, 75
Être (l', un) équivalent de;, 87
Être le nom de, 65
Être le propre de, 124
Être l'objectif de;, 163
Être l'objet de;, 163
Exemple, par ~, à titre d'~;, 148
Exprimer, 121
Faire penser à, 149
Fait de, en, 111
Familièrement, 122
Formé de, 112
Genre de, 120
Il existe, 135
Il s'agir;, 150
La locution, 167
La préposition, 167
L'adjectif;, 167
L'adverbe;, 168
Le mot, 141
Le substantif, 168
Le terme, 141
Le verbe, 168
Le vocable, 168
Même chose, 151
Même sens, 151
Même signification, 151
Mentionner, mentionnons, 122
Munir de, 112
Nom (donné, que l'on donne, de);, 135
Notion de, 139
On appeler, 137
On parle, 123
On parlera, 123
On trouve, 124
Ou, 71
Par analogie, 152
Paraphrase, paraphraser, 152
Pareil à, 153
Partie de, 113
Permettre de, 95, 164
Pièce de, 113
Porter sur, 165
Pouvoir appeler, 138
Produit par (à partir de), 132
Propre à, 124
Proprement dit, 124
Proprement parler (à ~), 125
Propriété de, 125
Provenir de, 132
Qualité de, 125
Rattacher à, 126
Reconnaître à, 126
Relatif à, 126
Représentatif de, 127
Représenter, 127
Ressembler à, 87, 153
Résulter de, 132
S'adresser à;, 165
S'appeler, 69
S'appliquer à;, 165
Se confondre, 128

Se distinguer, 128
Se dit, 154
Se nommer, 69, 136
Se prononcer, 168
Se rapporter à, 128
Se résumer, 129
S'écrire;, 168
Semblable à, 154
Servir (à, de, pour), 166
Servir à, de, pour, 97
Si l'on vouloir;, 155
Signification, 141
Signifier, 65
Similaire, 156
Similitude, 156
Sorte de, 120
Spécification, 129
Spécificité, 129
Spécifique, 129
Synonyme, 142
Tel que, 90
Traduire (se ~ par), 156
Un peu comme, 157
Utiliser (afin, comme, dans, en guise, lorsque, par, pour, quand), 166
Utiliser pour, 97
Vocabulaire, 130
Vouloir dire, 65
Vulgairement, 130

Annexe 1

Liste des œuvres littéraires utilisées dans la base de données textuelles du TLFQ

Corpus A (1012143 formes, 40916 vocables)¹⁴⁵

[Chauveau Guérin]

1853 (éd. 1987), Pierre-J.-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*

[Rioux Voyage]

circa 1853 (manuscrit), Martial Rioux, *Voyage en Californie*

[Aubert de Gaspé Anciens]

1863 (éd. 1987), Philippe-Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*

[Conan Angéline]

1884 (éd. 1905), Laure Conan, *Angéline de Montbrun*

[Fréchette Peuple]

1887 (éd. 1887), Louis Fréchette, *La légende d'un peuple*

[Beaugrand Galerie]

1892, (éd. 1979, réimp. 1985), Honoré Beaugrand, *La chasse-galerie*

[Choquette Paysan]

1899 (éd. 1899), Ernest Choquette, *Claude Paysan*

[Hémon Maria]

1914, (éd. 1988), Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*

[Fournier Encrier1, Encrier2]

(éd. 1922), Jules Fournier, *Mon encrier*, vol. 1-2

[Grignon Pêché]

1933 (éd. 1977), Claude-Henri Grignon, *Un homme et son péché*

[Lemelin Pente]

1944, Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce*

¹⁴⁵ Le corpus a dû être scindé en deux portions (A et B) en raison des limites physiques imposées par le logiciel TACT.

[Roy Bonheur]
1945 (éd. 1978), Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*

[Thériault Agaguk]
1958 (éd. 1980), Yves Thériault, *Agaguk*

[Bessette Libraire]
1960 (éd. 1968, réimp. 1981), Gérard Bessette, *Le libraire*

[Aquin Prochain]
1965 (éd. 1965), Hubert Aquin, *Prochain épisode*

[Blais Emmanuel]
1965 (éd. 1980), Marie-Claire Blais, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*

Corpus B (652995 formes, 35721 vocables)

[Ducharme Avalée]
1966 (éd. 1966), Réjean Ducharme, *L'avalée des avalés*

[Ferron Loups]
1966 (éd. 1971), Madeleine Ferron, *La fin des loups-garous*

[Carrier Guerre]
1968 (éd. 1968), Roch Carrier, *La guerre, yes sir!*

[Major Épouvantail]
1974 (éd. 1980), André Major, *L'épouvantail*

[Bersianik Euguel]
1976 (éd. 1985), Louky Bersianik, *L'Euguélienne*

[Paradis Charlie]
1979 (éd. 1979), Suzanne Paradis, *Miss Charlie*

[Beaulieu Héritage]
1987 (éd. 1987), Victor-Lévy Beaulieu, *L'Héritage*

Les données proviennent d'une partie de la base textuelle QUEBETEXT du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). Les corpus ne sont pas lemmatisés et les formes qu'ils contiennent n'ont subi aucune analyse morpho-syntaxique automatique. Les conditions d'emploi des marqueurs définitoires ont été identifiées "manuellement", c'est-à-dire par l'analyse humaine des données. Les corpus ont été interrogés au moyen du logiciel TACT (cf. Wooldridge, 1991) sur un micro-ordinateur de type PC-compatible.

Annexe 2

Liste des ouvrages de référence utilisés dans l'élaboration de la base de données lexicales

Définitions extraites de

1- *Le Nouveau Petit Robert*, 1993, Paris, Le Robert.

2- *Larousse Lexis*, 1979, Paris, Larousse.

Répertoires d'antonymes, de synonymes et de "mots-clés"

1- BERTAUD Du CHAUZAUD, Henri, 1992, *Dictionnaire de synonymes et contraires*, Paris, Le ROBERT, coll. Les Usuels.

2- MAQUET, Charles, 1971 (1936), *Dictionnaire analogique. Répertoire moderne des mots par les idées, des idées par les mots*, Paris, Larousse.

3- DELAS, Daniel et DELAS-DEMON, Danièle, 1991, *Dictionnaire des idées par les mots (analogique)*, Paris, Le Robert, coll. Les usuels du Robert. 609 p.

4- PÉCHOIN, Daniel (dir.), 1991, *Thésaurus Larousse*, Paris, Larousse.

5- GENOUVRIER, E., DÉsirAT, C. & HORDÉ, T., 1977, *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse

6- DUPUIS, H. & LÉGARÉ, R., 1975, *Dictionnaire des synonymes et antonymes*, Montréal, Fides